

BADAUD

LES

THAUMATURGES

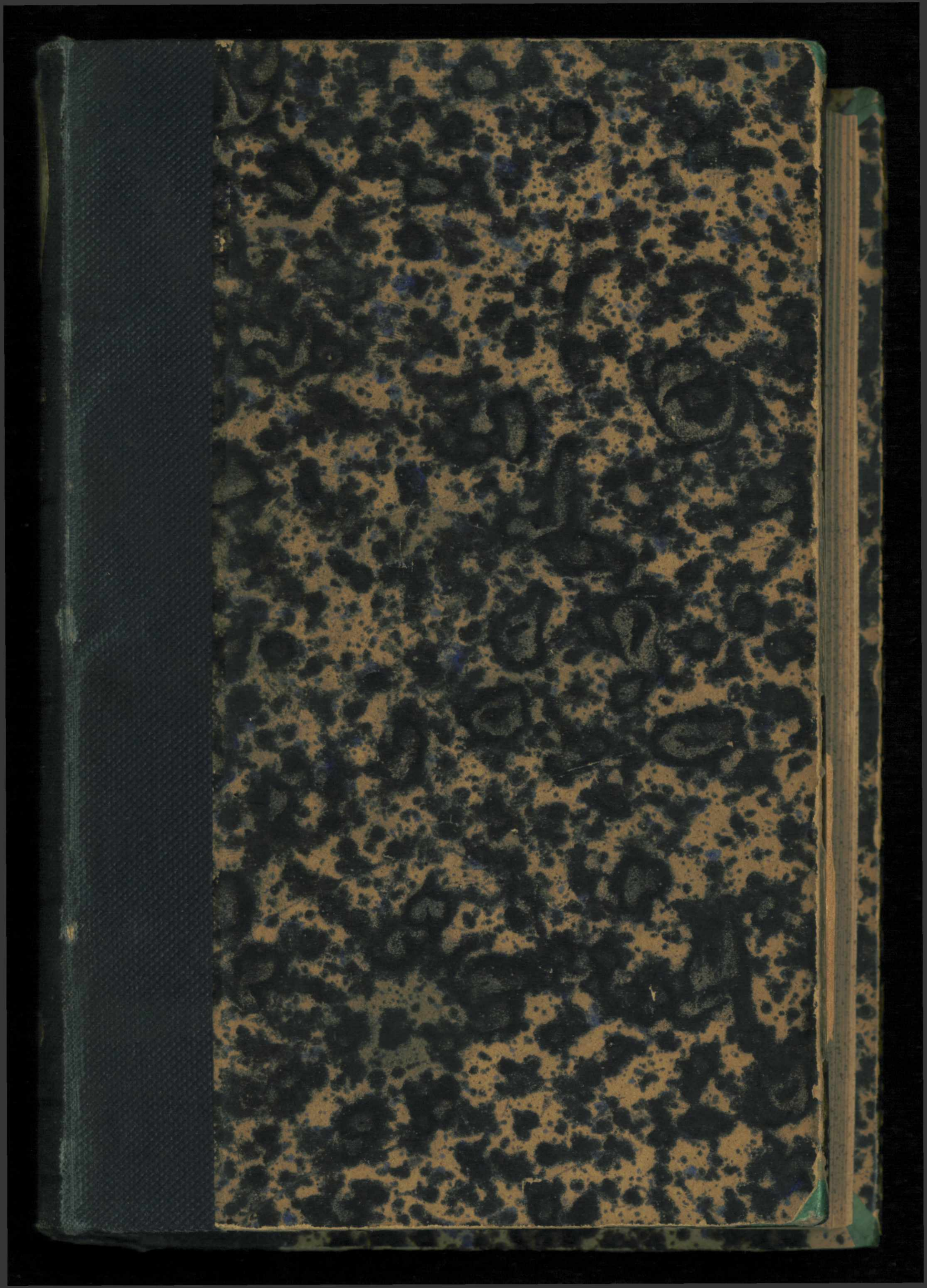
ET

LES MÉDIUMS

DU XIX. SIÈCLE

E. HUBEDA REL.





LES THAUMATURGES

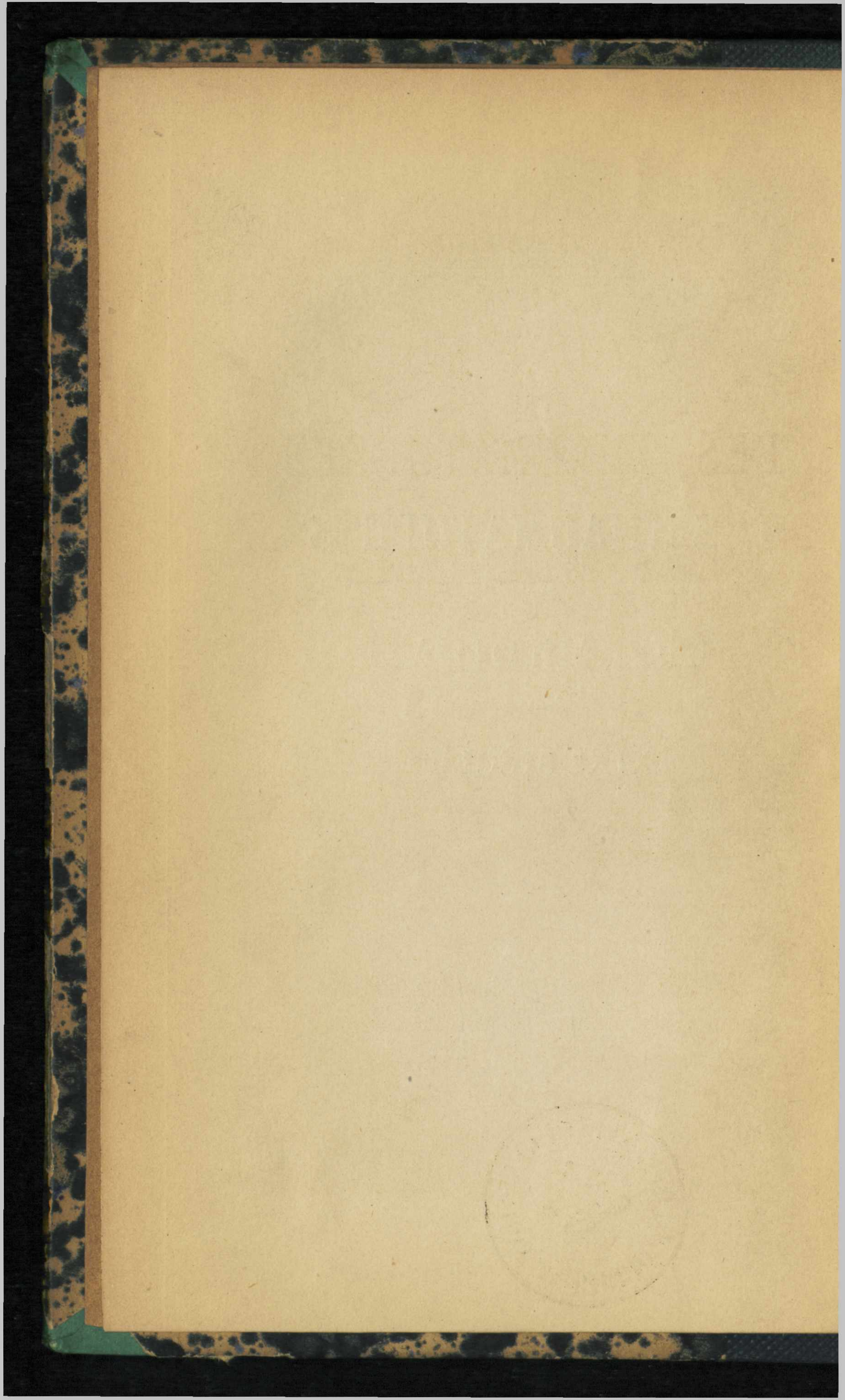
ET

LES MÉDIUMS

DU

XIXe SIÈCLE





U. N. BADAUD

COUP D'ŒIL
SUR
LES THAUMATURGES
ET
LES MÉDIUMS
DU
XIXE SIÈCLE

Cet Ouvrage examine divers phénomènes de nature extraordinaire produits à Kaltern, à Capriana, à Oria. Ces phénomènes avaient pour siège les organes de trois personnes de bonnes mœurs et de bonne renommée, Marie de Mœrl, Domenica Lazzari, Palma Matarrelli.

LIBRAIRIE DENTU
3, PLACE DE VALOIS
PARIS

LIBRAIRIE TREMBLEY
4, RUE CORRATERIE
GENÈVE

1891



A Monsieur Anatole France,

MON CHER AMI,

Avez-vous été éclairé par le *Coup d'Œil sur la Magie au XIXe siècle?* Hum ! Je serais optimiste en répondant : *Oui.* Avec les lecteurs de L'UNIVERS ILLUSTRÉ du 18 avril 1891, je suis au courant des doutes que vous a laissés ma relation des recherches du professeur Crookes. C'est comme ça ! A quoi bon le dissimuler ? Vos doutes étaient de plus d'une sorte. L'un portait sur la manifestation de l'œuvre scientifique de Crookes aux curieux, qui, tout en sachant lire, ne savent s'intéresser qu'aux ouvrages écrits dans notre langue. Ce doute visait l'authenticité des documents produits dans le livre qui a fait connaître au public français les expériences de Crookes.

Suis-je d'accord avec vous en pensant que ce premier doute est levé ? Oui, n'est-ce pas ? A l'heure actuelle, vous avez la preuve que les documents produits dans NOUVELLES EXPÉRIENCES SUR LA FORCE PSYCHIQUE ont été traduits sans tricherie, sans additions, sur l'ouvrage édité à Londres avec la signature originale de M. William Crookes.

Par une belle soirée du mois de mai 1891, vous m'avez offert l'exemplaire de ce livre, qui avait levé votre doute. *Eh!* me dîtes-vous alors, *pourquoi ne pas l'accepter?* Je n'osai pas vous expliquer le pourquoi. C'eût été délicat et trop long! Mais ce que je n'osai pas dire, je vais l'écrire. On est très hardi, la plume à la main. Je souhaitais que sur le premier folio du livre fût tracé, par votre plume, le *curriculum vitæ* de ce curieux exemplaire, venu tardivement entre vos mains, après s'être tant fait tirer l'oreille, que vous n'y croyiez plus! Vous êtes trop épris des livres, de leur histoire, de leur destinée, pour refuser satisfaction à ce souhait de bibliomane. Je ne saurais, de mon côté, vous exprimer en termes trop vifs le plaisir que me procurera la possession de l'exemplaire de RESEARCHES IN THE PHENOMENA OF SPIRITUALISM, orné de cinq lignes de vous, racontant que vous fûtes le premier possesseur de ce précieux exemplaire.

Si experts qu'ils soient à lire les volumes ou à les écrire, les auteurs restent de grands enfants. J'écrirais volontiers qu'ils le deviennent, si ce n'était trébucher dans le paradoxe. Ce que votre main tracera sur le livre de Crookes a été prononcé par votre bouche : mes oreilles l'ont très bien entendu! Le souvenir du risque couru par mon dire sur les expériences de Crookes, jusqu'à l'heure où l'introuvable exemplaire vint entre vos mains, me fait convoiter la réfutation écrite de ce souvenir. Tel le tueur de fauves qui revoit dans une banale aquarelle le site où se sont déroulées les

péripéties de ses chasses ! Si vaine que semble l'image au prix de la réalité, la muette aquarelle sera dans le souvenir des hommes toute la scène héroïque ayant secoué les fibres de son acteur, mortel et bien vite mort ! Science fragile qui s'appuie sur de légères esquisses, sur des lignes bâclées ! C'est avec ces esquisses et ces lignes que se dresse l'histoire de l'homme, que se condensent en principes éternels les règles qui président aux devoirs de l'humanité et à ses fins.

Ces rapides esquisses, ces lignes brièvement tracées, que pèse leur autorité, quand la passion se met en travers ? Crookes a buriné cent pages précises, où sont relatés au fur et à mesure de leur manifestation les phénomènes singuliers d'une jeune fille évoquée sous ses propres yeux, évoquée sous les yeux de savants amis réunis dans son laboratoire. Crookes a tracé ces pages en 1874. En 1891, Crookes est vivant, bien vivant ! Crookes jouit de la notoriété attachée au nom du plus puissant manipulateur d'idées de l'Angleterre actuelle. Crookes n'a pas publié une ligne infirmant les conclusions de ses procès-verbaux clos en même temps que les fameuses expériences de 1874.

Hélas ! depuis l'année de la clôture de ces procès-verbaux, Crookes a gardé le silence sur ces fameuses expériences ! Grave sujet de commentaires que ce silence ! Vous-même, mon cher ami, avez métamorphosé ce silence en un argument. A moi, votre ami, de saper cette métamorphose, de

la miner, de la rompre par les traits que met la balistique littéraire à la disposition de ses praticiens.

Je me suis adressé à M. William Crookes. Je l'ai invité respectueusement à résoudre cette question : *Votre silence actuel sur vos recherches de 1874 doit-il s'interpréter contre l'exactitude de ces recherches?* Plus brièvement encore : *Êtes-vous du même avis qu'en 1874?* Au fond, l'argumentation de L'UNIVERS ILLUSTRÉ est un appel du Crookes de 1874 au Crookes de 1891 : c'est l'évocateur de Katie King désavoué par lui-même. Voilà, mon cher ami, la réponse que M. William Crookes m'a fait l'honneur de m'adresser : « *From William Crookes, 7, Kensington Park, Gardens, London, W.* July, 17 th. 1891. *Dear Sir.* SINCE PUBLISHING MY RESEARCHES ON THE PHENOMENA ASCRIBED TO SPIRITUALISM IN 1874, I HAVE SEEN NO REASON TO MODIFY ANY OF THE VIEWS THEREIN EXPRESSED. *I remain truly yours. WILLIAM CROOKES.* » Cette réponse est trop précise, mon cher ami, pour que je la commente en termes français moins expressifs. Mais il y a plus ! n'aurais-je reçu aucune réponse précise de mon illustre correspondant, je n'aurais trouvé dans le silence systématique de M. Crookes aucun argument pour ou contre les expériences de 1874.

Quant à la raison de ce point de vue, la voici. DANS DES RECHERCHES AUSSI SÉVÈRES QUE LES EXPÉRIENCES DE M. CROOKES EN 1874, IL Y A QUELQUE CHOSE D'INDÉPENDANT DES VARIATIONS DE L'OPINION

DE LEUR AUTEUR. Ce quelque chose, c'est l'apparition de Katie King, jeune fille nettement distincte de son médium, Miss Cook, aussi distincte que le sont deux personnes placées simultanément sous les yeux du spectateur, possédant chacune vêtements, silhouette, figure, ayant chacune ses mouvements, sa voix... Admettons, mon cher ami, que M. Crookes croie quelque jour avoir été dupe d'hallucinations quand il crut voir Katie King auprès de lui, en compagnie de Miss Cook. Cette hallucination, M. Crookes en a été dupe en compagnie de dupes de peu d'imagination, qui s'appellent les clichés photographiques. Que M. Crookes convienne avoir été dupe, c'est bien ! mais, ses clichés conviennent-ils avoir été dupes ? Leur silence doit-il être considéré comme un désaveu ? Il le faut, pour que le désaveu du savant auteur des expériences ait un sens.

Comment se tirer de là ? Il n'y a pas moyen, à moins d'admettre que les clichés aient été influencés par un procédé blâmable, du genre de celui qui fut reproché amèrement à certain photographe parisien par le sceptique tribunal de la Seine.

MM. Crookes et Russel Wallace, escrocs ou mystificateurs ! Les vilains mots et le fâcheux dilemme ! Je n'insiste pas. Les extrêmes ne sont pas mon fait. Je tiens à m'excuser auprès de deux savants, gloire de l'Angleterre et honneur de l'humanité, si j'ai rapproché leurs noms de qualificatifs aussi décriés. Mon excuse est dans l'honnêteté de mon intention.

Pour expliquer le silence de M. Crookes pendant les dix-sept années écoulées de 1874 à 1891, voici, mon cher ami, l'explication que je vous propose. J'ai retracé à la page 227 de cet ouvrage, les contrariétés d'un docteur ayant eu des familiarités avec un revenant. La double aventure que j'y conte est un souvenir personnel rapporté par le docteur Gibier dans son livre sur le Spiritisme. Je ne cite ni la page ni le titre : je ne les ai pas sous la main. Je pourrais conter une aventure semblable : le professeur Crookes en serait le héros. La principale différence consiste en ce que le professeur Crookes était membre de la Société Royale, ARRIVÉ (selon l'expression familière à l'épicerie scientifique), quand il écrivit ses relations avec Katie. Au contraire, le docteur Gibier n'était pas de l'Institut, il n'était même pas de l'Académie de Médecine, quand lui échut sa bastonnade, quand il la rapporta à ses MAITRES ! Autre disparate : le professeur Crookes ne fut pas bâtonné : au contraire... Sauf ces deux différences, le cas du professeur Crookes rappelle celui du docteur Gibier.

Académicien, de ceux qui honorent leurs collègues et qui étendent l'ombre de leur génie sur l'institution elle-même, Crookes ne pouvait être exclu de l'Académie par une majorité de pygmées. Les pygmées surent produire le silence et l'isolement autour des motions du savant qui libellait communications sur communications touchant les singuliers phénomènes d'apparition de Katie King. La presse fut fière d'enregistrer les malices des

pygmées, elle décocha des quolibets homériques aux communications de Crookes et à la personne même du patient chercheur.

Pourquoi ressasser les cent calomnies dont le professeur Crookes fut victime à cette occasion ? Crookes devint une NULLITÉ introduite à la Société Royale à coups d'intrigue et de corruption ! Les calomnies retentirent chaque matin dans les vingt trompettes qui sonnent d'un bout à l'autre du Royaume-Uni : elles affectèrent désagréablement l'amour-propre du professeur. La sensibilité à ces attaques serait-elle un aveu de l'impuissance scientifique du professeur Crookes ? Oh que nenni ! Le grand physicien n'a trouvé dans son berceau ni titre de duc, ni brevet de comte, ni lourdes liasses de bank-notes, auxquels s'ouvrent toutes grandes les portes de la Société Royale. Aux pages 247 et suivantes du *Coup d'Œil sur la Magie au XIXe siècle* sont énumérés les titres scientifiques du professeur Crookes : ils sont bien à lui ! Confessons simplement l'irritabilité de l'illustre savant. Il n'avait pas assez médité la maxime : *Ama pro nihilo reputari !* On ne songe pas à tout. L'excuse du physicien est d'avoir fouillé plus avant que l'auteur de l'*Imitation* divers secrets de la matière radiante et la raison de quelques inconséquences de l'éther. Concluons ! mon cher ami. A quoi bon justifier davantage le silence de Crookes, après des communications qui lui rapportaient une ample moisson d'injures. Quand la parole procure pareil bénéfice, c'est le cas ou

jamais de trouver que le silence est d'or. Crookes se tut et fit bien, à l'instar du meunier devenu proverbe. Ouf ! Voilà mon thème achevé !

Dans ce nouvel ouvrage, mon cher ami, j'invoque le témoignage de deux modestes hommes de science. Leur notoriété est menue ; elle ne dépasse pas leur clocher : c'est une faible lueur au prix du rayonnement éclatant des noms de Crookes et de Russel Wallace, inscrits au frontispice d'ouvrages traduits dans toutes les langues. Le docteur Imbert-Gourbeyre et le docteur Dei-Cloche sont de simples pionniers ; ils ont déblayé un coin de la voie : à d'autres, ingénieurs éminents, aux Crookes, aux Wallace, l'intuition des lignes où roulera la pensée humaine avec autant d'aisance que nos corps sur les rails d'acier.

Tout modeste que soit leur renom, les docteurs Dei-Cloche et Imbert-Gourbeyre sont gens de science. Ce qu'ils ont vu, ils l'ont bien vu. Ce qu'ils ont écrit, ils l'ont sagement écrit. Savants de bonne foi, les docteurs Imbert-Gourbeyre et Dei-Cloche ont marqué la part des sens et la part de la déduction dans les précieuses relations qui leur survivront.

Le docteur Imbert-Gourbeyre jouit d'une verte vieillesse dans une grande ville du centre de la France, à Clermont-Ferrand. J'ai critiqué ses dires à mainte page de cet ouvrage. J'invoque, pour mon excuse, la même bonne foi que je lui reconnais. Je prie le docteur de m'en accorder généreusement le bénéfice.

Si je forme un souhait pour ce livre, c'est qu'il soit contredit avec la même justice quand les critiques feront son procès ; qu'il soit traité avec autant de bonne foi par ses adversaires.

Quant aux témoins passifs interrogés par les docteurs Dei-Cloche et Imbert-Gourbeyre, personnages singuliers que les uns qualifient thaumaturges, les autres médiums, selon qu'ils attribuent à une cause ou à une autre les bizarres manifestations dont ces personnes sont le théâtre ; je dirai d'un mot, mon cher ami, comment je les ai choisis. Je les ai triés parmi cent autres, d'après un signe particulier : LA BONNE FOI. Si je me suis trompé sur ce signe, c'est en compagnie d'observateurs consciencieux et éclairés, avec le docteur Imbert-Gourbeyre et avec le docteur Dei-Cloche. J'ai placé l'un auprès de l'autre les deux épithètes *médiums* et *thaumaturges* au frontispice de ce livre, pour bien marquer mon impuissance à préjuger la question. Palma Matarrelli, Domenica Lazzari ont pu être des médiums, tout en ayant présenté les apparences de moralité les plus sûres et les plus pures aux mille témoins de leur vie ; tout en ayant procuré aux personnes qui les ont entourées, qui les ont vu naître et qui les ont vu mourir, l'impression de thaumaturges. Au reste, le vocable médium et le mot thaumaturge ne sont pris en mauvaise part ou en bonne part que par un usage restreint et détourné de ces deux termes. Le mot médium correspond surtout à l'idée de passivité de l'individu ainsi qualifié, tandis que le

terme thaumaturge correspond à l'idée d'activité de la personne à laquelle on accole cet épithète. En soi, la passivité du sujet n'implique pas que les agents qui le mènent soient certainement bons ou soient certainement mauvais, pas plus que l'activité du sujet n'implique que ses œuvres soient certainement bonnes ou soient certainement mauvaises. A ces deux épithètes, mon cher ami, je n'attribue pas d'autre idée d'opposition que celle qu'y attache le langage vulgaire.

Quant à la cause des manifestations des stigmatisées, elle échappe à l'analyse. Cette cause se révèle par des lésions, bizarres dans leurs rapports avec les plaies vulgaires, régulières à divers autres égards. La seule chose qui puisse être affirmée sans témérité, c'est la réalité de ces stigmates. Quant à leur cause : *tot capita ! tot sensus !* Selon la science d'aujourd'hui, l'épithète de médium ne convient pas mieux aux stigmatisées que l'épithète de thaumaturge. Selon nos académiciens, le qualificatif NÉVROSÉ ou son quasi-synonyme HYSTÉRIQUE doit remplacer les deux épithètes précédentes, en ce sens que la cause des stigmates est interne, réside exclusivement dans le cerveau de la stigmatisée, dans les idées sécrétées par le cerveau. Je ne conteste pas la justesse de cette explication, sinon en ce qu'elle a d'exclusif. La névrose ne saurait fournir la clef de diverses particularités précises ; il faut ajouter la supercherie à la névrose pour justifier ces particularités avec les doctrines médicales

actuelles. Alors, plus de bonne foi chez la stigmatisée ! C'est la raison pour laquelle j'ai choisi trois sujets ayant présenté les caractères de la bonne foi aux gens de leur entourage pendant de très longues années. La bonne foi du patient restreint nettement le champ scientifique où évolue la critique des phénomènes.

Je ne cherche pas, mon cher ami, à dissimuler les imperfections de ce travail. Elles sont de bien des sortes ; les plus graves tiennent à la difficulté du sujet. Avant tout, j'ai voulu être clair. Rarement ai-je épuisé le thème en poussant la critique jusqu'à ses dernières limites. J'ai tenu éveillée l'attention du lecteur. J'ai évité de l'endormir par des passes savantes. A quoi bon fasciner le lecteur ? A quoi bon le traiter en esclave ? Je ne suis pas plus partisan des pratiques hypnotiques dans le livre qu'à la clinique.

Bref, mon cher ami, une fois de plus, j'ai cherché à ne pas être trompé et je me suis efforcé de ne pas induire en erreur. D'un bout à l'autre du livre, sur la corde glissante où j'ai mené le lecteur au-dessus des anfractuosités de la Thaumaturgie et de la Magie, j'ai gardé le balancier lourd et pesant qui préserve des chutes. Peut-être, mon cher ami, jugerez-vous que j'ai marché trop lentement. Je tenais à vous dire pourquoi.

Plainpalais, 27 juillet 1891.

LES THAUMATURGES DU XIXe SIÈCLE

J'ai sous les yeux une étude intitulée : LES STIGMATISÉES. C'est un ouvrage composé de deux volumes : le premier volume a 310 pages ; le second en a 320. L'exemplaire que j'ai entre les mains porte le millésime de 1873 et la mention : *Deuxième Edition.* L'auteur est un professeur à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand, le docteur Imbert-Gourbeyre. On lit à la page 9 du second volume : « Oria est à cinq ou six kilomètres de Francavilla. La route est fort belle et macadamisée. Le chanoine *Vincenzo de Angelis* avait été prévenu depuis plusieurs jours de mon arrivée par une lettre du père Séraphin. J'en reçus le meilleur accueil : c'est un vieillard à cheveux blancs, à manières fort distinguées ; il me parut avoir soixante-dix ans. J'eus

l'honneur de dîner chez lui ; il vit avec son frère, religieux dominicain sécularisé. »

Qu'allait chercher à Oria, à la date du 24 octobre 1871, le docteur Imbert-Gourbeyre ? Ce qui se peut imaginer de plus singulier. Une femme nommée Palma, comme l'apprend la suite du récit du docteur (tome II, page 14).

« Palma reste au milieu de la ville chez un bourgeois d'Oria, *il signor Federico Marzella*. La maison est située sur une place étroite en pente. On y monte par un grand escalier intérieur. Arrivé sur le palier, l'on se trouve en face d'une porte qui ouvre sur une petite chambre à deux lits ; c'est là que Palma demeure à loyer avec sa mère depuis dix-neuf ans, probablement depuis son veuvage. *Cette chambre extérieure et modeste fait partie d'une grande maison* dont la principale s'ouvre sur le même palier à droite. Cette maison a été achetée il y a onze ans par le signor Marzella. Palma y passe habituellement ses journées, *elle y a son oratoire et d'autres chambres* où souvent elle couche le jour comme la nuit. »

Qui est Palma ? C'est une stigmatisée. Qu'est-ce qu'une stigmatisée ? Il est ma-

laisé de fournir une définition scientifique de ce terme. Ce qui vaut mieux qu'une définition abstraite, c'est le récit de la visite faite à Palma par le docteur Imbert, le mardi 24 octobre 1872 :

« A notre arrivée chez Palma, on nous fait entrer chez le *signor Federico* dans une grande pièce où se tenaient plusieurs femmes assises le long des murs. *Palma était parmi elles ; je ne la distingue pas.* Puis nous passons dans un oratoire où l'on apporte l'extatique sur un fauteuil. »

Voici le docteur en tête-à-tête avec Palma, on va être fixé sur la personnalité de la *stigmatisée.*

« Depuis plusieurs années, elle ne peut presque plus marcher à raison de ses souffrances ; parfois cependant, lorsqu'elle souffre moins, elle peut faire quelques pas en s'appuyant sur un bâton. *Dans sa jeunesse, elle était très forte et très active.* C'est une petite femme maigre au dos voûté. Ses yeux noirs sont très expressifs, un peu enfoncés sous des arcades sourcilières très saillantes, ils ont du feu ; sa figure est très intelligente. »

Voici comment le docteur rapporte son premier entretien avec la stigmatisée.

« Après les préliminaires d'usage, la conversation s'engage sur Louise Lateau. LE CHANOINE DE ANGELIS ME SERVAIT DE TRUCHEMENT. Palma me dit connaître Louise depuis trois ans, soit par l'extase, soit hors l'extase, *quand elle jouit de la vue surnaturelle* ; elle ne l'appelle que Louise et ne la connaît que sous ce nom. Elle n'a jamais vu ni sa mère, ni ses sœurs, ni ses directeurs ou confesseurs. D'après elle, *Louise est animée d'un bon esprit, mais elle est encore tracassée par le diable.* »

Qui est la personne désignée sous le nom de Louise Lateau . Le Dictionnaire de Larousse (deuxième Supplément) raconte ainsi la biographie de ce personnage. En 1871, Louise Lateau, âgée de vingt-et-un ans, avait encore douze ans à vivre.

« LATEAU (Louise), stigmatisée et illuminée belge, née à Bois-d'Hainre (province de Hainaut), le 30 janvier 1850, morte dans la même commune le 27 août 1883. Elle appartenait à une famille d'ouvriers, son enfance et sa première jeunesse furent maladives sans présenter, cependant, aucun fait médical digne d'attention. D'une intelligence moyenne, son instruction était fort limitée. Sa piété était ardente, elle commu-

niait chaque jour. Ses lectures consistaient dans l'*Imitation de Jésus-Christ* et le *Manuel du tiers-ordre de Saint-François*. En 1867, Louise entra dans la confrérie de ce tiers-ordre. Il est bon de rappeler que le créateur de cette institution religieuse, saint François d'Assise, eut vers la fin de son existence des visions mystiques à la suite desquelles ses mains et ses pieds portaient la marque sanglante de clous et son côté, une plaie contuse, sanguinolente, telles que ces blessures diverses se rencontraient dans Jésus crucifié. C'est là ce qu'on appelle les *stigmates* du saint. Au commencement de 1868, Louise eut des accidents nerveux, des vomissements de sang. Elle garda pendant un mois entier une diète presque absolue. Elle raconta que, pendant ce temps, l'Enfant-Jésus lui était apparu. »

Voilà pour les faits eux-mêmes : le Dictionnaire de Larousse y ajoute les réflexions qui suivent :

« Les prêtres qui l'entouraient crièrent à l'extase, au miracle ; les gens pieux des environs vinrent visiter la malade, et tous, par leurs discours et leurs témoignages d'admiration, exaltèrent l'état de celle-ci.

Elle eut bientôt, comme son saint préféré, François d'Assise, des hémorragies et des stigmates au côté, aux mains et aux pieds et des extases qui duraient des jours entiers. L'enthousiasme d'une partie du clergé belge ne connut plus de bornes ; une sainte nouvelle était apparue sur terre ; l'évêque de Tournay venait à plusieurs reprises garantir le miracle par sa présence. Les libre-penseurs ricanaient ; mais on trouva des médecins français et belges pour certifier que les faits étaient en dehors de la science humaine. Cependant, d'autres docteurs étudièrent le cas, le rapprochèrent d'autres connus et conclurent que la sainte du Bois-d'Haine n'était qu'une malade atteinte d'une *hystérie grave*. Ceci ne paraît pas douteux, lorsque l'on sait qu'une des sœurs de Louise Lateau, comprenant le danger que courait celle-ci, prit en 1875 la direction de la maison, éloigna les curieux et les autres causes d'excitation. Une amélioration notable suivit ces mesures ; la malade mangea de meilleur appétit ; elle n'eut plus d'extases, et ses blessures ne saignèrent plus. En un mot, une vie normale permit à Louise d'atteindre l'âge de trente-trois ans. »

Le lecteur est renseigné par cette bio-

graphie. Sans admettre, les yeux fermés, les explications fournies par le Dictionnaire de Larousse qui n'a pas de tendresse pour les phénomènes mystiques, on peut retenir les points principaux de cette notice. Revenons à la visite du docteur Imbert.

« Palma croyait que Louise avait quarante ans ; je la renseigne exactement sur son âge. »

Ainsi Palma commettait une erreur notable sur l'âge de Louise Lateau. Vingt-et-un ans au lieu de quarante ; ce n'est pas une confusion admissible.

« Elle me demanda avec une espèce de curiosité des explications sur ses stigmates ; je lui en raconte l'évolution, puis l'interroge sur ses rapports d'âme avec Louise ; je tenais à savoir si elle était transportée en corps ou en esprit à Bois-d'Haine. »

Palma interrogeait le docteur Imbert tout comme ce dernier interrogeait Palma. Palma se faisait rendre compte des particularités observées par le docteur sur Louise Lateau.

« A ce moment, je causais directement avec le chanoine de Angelis surla question de la bilocation. J'étais assis en travers de Palma à sa gauche, faisant face au cha-

noine, lorsque *je me sens frappé doucement sur l'avant-bras par la main de la voyante.* En même temps, l'abbé de Angelis se précipite à genoux. »

Pendant que le docteur causait avec la chanoine, se produit un phénomène singulier : le phénomène est produit au moment où le docteur le constate.

« *Je me retourne vers Palma* : je l'aperçois les yeux fermés, les mains jointes, la bouche tout ouverte et sur sa langue je vois une hostie. »

Il importe de noter les plus minutieux détails du phénomène. Ces détails sont la partie essentielle au point de vue de la constatation scientifique.

« Immédiatement je m'agenouille, j'adore et je regarde. *Palma sort davantage la langue, comme si elle tenait à bien me faire voir l'hostie*, puis elle l'avale, ferme la bouche et reste profondément recueillie sur son fauteuil. *Il pouvait être, à ce moment, quatre heures et demie du soir. Le jour baissait, l'oratoire était mal éclairé* par une petite fenêtre très élevée. L'hostie miraculeuse me parut d'une blancheur de cire un peu épaisse. *Vu la chute du jour et le peu de temps que dura cette commu-*

nion extraordinaire, il me fut impossible de voir s'il y avait sur cette hostie les impressions d'usage. »

Le docteur Imbert causait sur la bilocation avec le chanoine au moment où il eût été intéressant qu'il fût attentif au phénomène précédent. Le docteur Imbert sera dans l'antichambre, au moment où il eût été intéressant qu'il fût attentif au phénomène suivant.

« *Le chanoine de Angelis m'invite à passer dans l'antichambre* pour laisser Palma faire son action de grâces. Nous n'y étions pas de quelques minutes que *nous entendons Palma appeler*. Antonietta, la fille du signor Marzella, *se précipite la première ; puis, elle revient immédiatement nous priant de rentrer. La stigmatisation venait de se produire à la tête de la voyante.* »

Il convient de se rendre compte des diverses phases de ces singuliers phénomènes. La phase initiale a échappé au docteur, puisqu'il était absent au moment où elle s'est produite. Les autres phases méritent d'être analysées.

« Je vois un sillon de sang couler *en dedans de la bosse frontale gauche*, le long

de la figure, entre le nez et la joue ; *le sang tombait vivement.* Antonietta apporte un petit mouchoir de toile blanche. *Palma le tient quelques instants sous son nez.* L'hémorrhagie dure à peine *deux minutes* et s'arrête tout à coup. »

La durée du phénomène est marquée avec précision ainsi que la fin subite de l'écoulement sanguin. Le docteur complète ainsi son examen. « Je touche et flaire le sang pendant qu'il coule ; je constate qu'*il a sa température et son odeur ordinaires.* »

Ces observations ont un vif intérêt, car elles fixent sur la nature de l'écoulement : c'est bien un écoulement sanguin.

« Je prends le mouchoir et l'examine. Outre des taches de sang arrondies et nombreuses, *j'aperçois plusieurs emblèmes comme des cœurs, desquels partaient sur un côté quelques rayons de sang indiquant des flammes d'amour.* Tout cela me parut fort extraordinaire. J'avais vu bien souvent des gens saigner du nez ; mais, de ma vie, je n'en avais vu saigner comme ça. »

Ces rayons de sang indiquant des flammes d'amour, ces emblèmes ressemblant à des cœurs ont été vus par le docteur. Il convient de retenir ce détail.

Faut-il émettre la prétention de comprendre la raison des curieux emblèmes formés par le sang de Palma sur le mouchoir d'Antonietta ? Non, sans doute ! Faut-il, au contraire, rejeter sans examen ces détails précis comme absurdes ? Non. Un témoin, et un témoin qui a ses diplômes de docteur en médecine, a vu le mouchoir sur lequel se produisait cette singulière cristallisation en cœurs d'où partent des flammes d'amour. Il faut interroger le témoin autant qu'il est possible afin d'obtenir de lui tout ce qu'il a vu.

« Après cet incident, Palma continue devant nous son action de grâces, les mains jointes et les yeux fermés ; elle éprouvait en même temps dans les membres inférieurs, surtout à gauche, un peu d'agitation, comme un tremblement nerveux qui se calma bientôt. *Au bout de quelques minutes, Palma se frotte les mains, fait le signe de la croix et revient naturellement à la conversation.* »

A ce moment, le docteur Imbert procède à la constatation médicale de ce qu'il appelle le *stigmate frontal*. « *J'examine alors son front ;* je l'essuie exactement à l'endroit où j'ai vu couler le sang ; *la*

peau est intacte, sans la moindre ouverture. »

Une particularité singulière de la constatation du stigmate est consignée dans les lignes qui suivent : « Palma me montre *au-dessus de la bosse frontale droite*, un trou fait dans le crâne à la racine même des cheveux. Il en est sorti cinq petits os qui ont été conservés, me dit-elle, par le père de Pace. Ce trou existe réellement, mais il est recouvert entièrement par la peau, et, *ce qui me surprend, c'est qu'il n'y a pas la moindre trace de cicatrice.* Il est exactement circulaire, le bout de mon doigt y entre facilement. »

Il convient de noter avec soin ces particularités médicales. Ainsi que le prouvent les lignes qui suivent, le docteur n'a pu relater que ce qu'il a vu. Il est des circonstances que les intéressés n'ont point voulu lui dire. Ce sont ses propres expressions.

« *On dirait qu'on a appliqué à cet endroit une couronne de trépan.* Lors de l'accident, la peau s'ouvrit pour la sortie de ces fragments d'os, puis elle se ferma complètement *sans qu'il y eut trace de cicatrice*. Il en est de même des stigmates ; ils se ferment instantanément sans laisser

de marques aux endroits d'où le sang est sorti. Cet accident du crâne de Palma s'est produit dans des circonstances toutes particulières QU'ON N'A POINT VOULU ME DIRE, et qui sont rapportées dans le *Journal des directeurs* qui sera publié plus tard. »

Il serait intéressant de feuilleter le *Journal des directeurs* spécifié dans la citation précédente. Ce document éclairerait bien des points obscurs.

« Le moment était venu de nous retirer. Je demande à Palma la permission de la revoir le lendemain ; elle me donne rendez-vous pour une heure de l'après-midi, *me priant de venir avec madame la supérieure de l'hôpital qui est française*, pour pouvoir causer plus facilement avec moi. »

Il est bien difficile de formuler une opinion quand il s'agit de phénomènes aussi en dehors de ceux que nous sommes habitués à examiner et à contrôler. Le docteur Imbert n'y va pas par quatre chemins pour exhiber ses sentiments sur ce grave sujet.

« Je quittai Palma, *passablement ému et troublé*. Dans l'espace de quelques minutes *j'avais vu trois miracles* : la communion

miraculeuse, la stigmatisation et le sang produisant des emblèmes. Je pouvais me déclarer satisfait. »

Les cinq derniers mots auraient été utilement omis au point de vue d'une saine critique des phénomènes. La satisfaction ou le mécontentement sont facteurs extra-scientifiques. La balance ne doit pas connaître ces impressions, sous peine d'être inexacte. Pourtant je sais gré à la franchise du docteur Imbert de nous aviser de cette satisfaction. Le lecteur est prévenu.

La franchise presque naïve du docteur n'est pas le moindre attrait de sa relation. Avec lui, on n'est pas pris en traître.

« En rentrant chez le chanoine, j'y trouvais un *Monsignor italien de la ville voisine de Lecce*. Il était venu à Oria pour voir Palma, *accompagné de trois grandes nièces qui me regardèrent avec curiosité et sympathie*. LE MONSIGNOR ÉTAIT DANS L'ENTHOUSIASME, il avait vu la veille avec ses nièces la communion miraculeuse. Je venais d'en être témoin, et nous échangeâmes à ce sujet quelques poignées de main affectueuses. »

Cet enthousiasme du Monsignor n'est

pas des plus favorables à la critique de son appréciation. Encore savons-nous gré au docteur de nous prévenir. L'enthousiasme comme la satisfaction doit être réduit à son minimum pour que les sens et la raison accomplissent correctement leur office.

« Comme il m'était assez difficile de comprendre tous ces braves gens, je priai Monsignor de vouloir bien me *rédiger un procès-verbal de sa visite à Palma.* Il eut cette bonté. Je publie en note ce compte-rendu *dans toute sa teneur et simplicité* et même en italien. Il y est question d'une guérison de phthisie obtenue par l'intercession de Palma dans des circonstances extraordinaires. La malade était nièce de Monsignor di Georgio. »

Les lignes suivantes prouvent la bonne foi du docteur Imbert au point de vue de la critique du phénomène. Il met en opposition formelle les dires de deux témoins oculaires de ce qu'il appelle la *communion miraculeuse.*

« Le prélat italien *affirme avoir vu au moment de la communion miraculeuse l'hostie voltiger en l'air avant d'entrer dans la bouche de Palma.* J'ai questionné

Antonietta sur ce point ; elle était présente et m'a certifié NE PAS AVOIR VU CELA. Je l'ai fait expliquer sur le mode habituel : elle m'a assuré qu'on ne voyait l'hostie que lorsqu'elle était déposée sur la langue. Antonietta est le témoin accoutumé de ces communions miraculeuses : *sa parole mérite créance.* Toutefois j'ai su après mon départ qu'*un missionnaire apostolique français avait constaté le même fait que Monsignor di Georgio.* »

Cette conversation du docteur avec *monsignor di Georgio* et le procès-verbal qui y est annexé constituent un document des plus instructifs sur ces curieux phénomènes.

« Le lendemain *mercredi 25 octobre, à une heure de l'après-midi*, je frappais à la porte du signor Federico, en compagnie de madame la supérieure de l'hôpital d'Oria. A l'étranger, on fait vite connaissance avec une sœur de Saint-Vincent-de-Paul française. *Je dois à la mère Becaud d'excellents renseignements sur la situation d'Oria et sa voyante*; elle se fit un plaisir de me servir de truchement. »

On ne peut reprocher à la narration du docteur d'être trop concise.

Les détails qui y sont joints peuvent sem-

bler prolixes au lecteur pressé d'arriver au but. Toutefois ces détails sont la partie essentielle du phénomène. Le docteur Imbert, s'il s'est trompé, s'est trompé en compagnie. Il est fort utile de connaître qui étaient les personnes de cette compagnie.

« Comme la veille, *je fus reçu dans l'oratoire.* On apporta Palma dans son fauteuil. Mme la Supérieure se mit à gauche, moi à droite. *J'étais armé de papier, de plume et d'encre.* Notre conversation dura bien trois heures. *J'écrivis imperturbablement tout ce que disait la voyante,* sous ses yeux même, l'interrogeant souvent, la laissant surtout parler elle-même sans la provoquer autant que possible.. »

Ce qui suit est très intéressant. On y voit une curiosité extrême de Palma au sujet des DÉTAILS relatifs à Louise Lateau. Palma interroge beaucoup sur ces points. En même temps qu'elle interroge avec curiosité, ce qui permet de préjuger l'ignorance, Palma affirme avoir constaté elle-même (*par seconde vue*, sans doute) des différences entre les stigmates de Louise Lateau et ses propres stigmates. Au lecteur d'apprécier cette apparente contradiction.

« Au début, elle revint encore sur les

stigmates de Louise ; *elle tenait visiblement* A AVOIR DES RENSEIGNEMENTS PRÉCIS A CE SUJET, écoutant avec beaucoup d'attention la description détaillée que je lui en faisais ; et, à ce propos, *elle me dit s'être aperçue que* LES STIGMATES DE LOUISE N'ÉTAIENT PAS COMME LES SIENS, que ses plaies à elle n'avaient point d'ampoules ; qu'elles étaient ovales, saillantes et rouges. »

Ces différences sont de celles qui correspondent à un examen fait à petite distance, à un pied de distance, par exemple, tout au plus à un mètre. Pour constater avec sûreté qu'une plaie présente ou ne présente pas d'ampoules, qu'elle est ou n'est pas ovale, qu'elle est saillante ou ne l'est pas, qu'elle est rouge ou ne l'est pas, il faut avoir l'œil assez rapproché de la plaie.

Pour mieux établir l'exactitude du dessin des stigmates de Palma, le docteur Imbert raconte les circonstances où il a tracé ce croquis.

« J'en fais le dessin sur mon papier d'après ses dires ; *je le lui présente pour copie conforme*, elle l'approuve. Les stigmates que Palma eut à l'époque de l'agonie publique, dont je parlerai plus tard, devaient

avoir *deux centimètres et demi de long sur un centimètre de large*. Mais celui de la main gauche présentait quelque chose de particulier. *La main était presque complètement transpercée*, sauf un diaphragme membraneux qui permettait de *voir le jour à travers*. »

Au point de vue médical, il importait de préciser le mieux possible la nature d'un phénomène que le docteur affirme être *tout ce qu'il y a de plus antiphysiologique*.

« Palma m'indique elle-même sur le bout de ma plume le degré d'ouverture de ce stigmate, deux centimètres environ. C'est cette disposition qui *a fait répandre le bruit que sa main gauche devenait transparente tous les vendredis*. Cette perforation presque complète n'a jamais laissé trace de cicatrice. On n'en remarque pas non plus à l'autre main, soit en dehors, soit en dedans ; ce que j'ai examiné avec soin. Cette absence de cicatrice en pareille circonstance, est TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS ANTIPHYSIOLOGIQUE. »

Je laisse ce sujet aux médecins. C'est à eux qu'il appartient de décider si une particularité de ce genre est aussi antiphysiologique que l'affirme leur confrère.

« Après ce préambule, *je mets la conversation sur la question de bilocation* et les rapports d'âme de Louise avec Palma. En Belgique, j'avais été prié de m'enquérir soigneusement de cette correspondance spirituelle. »

Voici les détails précis relatés par le docteur Imbert. Dans les conditions où le docteur a pris ses notes, il est admissible qu'aucune inexactitude ne s'est glissée dans ses dires (tome II, page 24).

« Palma connaît Louise *depuis trois ans* ; elle l'a vue en tout une VINGTAINE DE FOIS ; il y a deux mois qu'elle n'a pas été transportée à Bois-d'Haisne. *Elle y est transportée en esprit et non en corps.* Elle n'a jamais parlé à Louise et Louise ne lui a jamais parlé. *Louise n'a jamais vu Palma* ; mais Palma est sûre que Louise la connaît par la lumière divine ; car c'est pour la conforter que *Dieu l'envoie à Bois-d'Haisne toutes les fois que Louise en a besoin.* »

Ainsi, vingt *vues* de Louise environ pendant trois années. Aucune parole échangée pendant ces *vues*. Louise a été vue par Palma, mais non Palma par Louise ; néanmoins Palma est sûre d'être connue de

Louise. Cette certitude repose sur un argument personnel à Palma. D'après cet argument, Palma jouerait un rôle fixé par Dieu quand elle a ces vues de Louise.

« ... Du reste, ajoute Palma, Louise n'a pas d'extase à proprement parler ; elle n'est qu'en sommeil spirituel. Etonné d'entendre Palma, *qui ne sait ni lire ni écrire et qui n'a reçu aucune instruction humaine*, me parler si savamment mystique, je lui demande qui lui a appris tout cela. »

La question du docteur est un peu naïve tout comme son étonnement. On peut ne savoir ni lire ni écrire et n'avoir pas été à l'école primaire, et on peut répéter des mots entendus dans la conversation de théologiens comme monsignor di Georgio ou de médecins comme le docteur Imbert.

« *Dieu !* me répond-elle en souriant ; *c'est lui qui m'a enseigné tous les degrés de son union avec les âmes*, et elle ajoute : *Je n'ai jamais pu entendre en confession ni au sermon les exhortations sur la vie des saints, et en particulier sur la Passion, sans devenir comme sourde.* »

Cette réponse de Palma est décisive pour le docteur. Il est facile de comprendre

pourquoi quand on a réfléchi à ce qui précède.

« Le chanoine de Angelis m'a dit, à ce propos, que cela était arrivé à Palma dans la période de *purgation passive*, ainsi nommée par les mystiques. *Ses directeurs*, témoins de tout ce que Dieu opérait en elle, *ont toujours évité de lui parler de faits miraculeux pour ne pas agir sur son imagination.* »

Evidemment le docteur Imbert répète là ce qui lui a été affirmé. Toutefois, un silence absolu sur ces matières, en présence de Palma, n'est pas aisé à admettre. Que les directeurs de Palma aient évité avec soin tout enseignement systématique à Palma sur ces sujets difficiles, on le croira volontiers ; mais qu'ils se soient observés assez pour ne pas échanger ensemble des impressions devant Palma : cela est plus malaisé à admettre.

« Puis, j'interroge Palma sur la question diabolique par rapport à Louise. Elle me dit que Louise doit encore en souffrir, qu'elle n'est pas assez purifiée dans la partie intellectuelle, mais qu'elle fera un jour des prodiges. Palma a toujours éprouvé le besoin de prier pour cette âme, parce que

ses directeurs ne s'entendent pas entre eux. Louise aura encore beaucoup de contrariétés à subir de ses supérieurs ecclésiastiques. *Son évêque est pour elle un tourment parce qu'il ne connaît pas son état.* »

Voilà qui est fort extraordinaire. Il eût été instructif de savoir comment Palma connut Louise pour la première fois, si ce fut par un visiteur tel que le docteur Imbert ou par la *vue* dont il a été question plus haut. Les paroles de Palma sur l'évêque sont-elles l'écho de propos tenus devant Palma ou, au contraire, le résultat de renseignements dus à la *vue* de tout à l'heure. Voilà l'intéressant.

« Mais cette fille, ajoute Palma, est dans la bonne voie. Oh! comme elle plaît à Dieu! elle est comme un enfant entre ses mains. — *Je dis alors à Palma que monseigneur l'évêque de Tournay croyait un peu au diable en cette affaire.* — Ce sont là des épreuves que Louise doit supporter, car, répond-elle, pour le moment, c'est un bon esprit qui la conduit, mais elle devra encore souffrir. »

Cette consultation de Palma au sujet de Louise Lateau a son intérêt. L'affirmation

de Palma que Louise est conduite par un bon esprit est curieuse à relever. Sans doute, bien que ce ne soit pas spécifié par le docteur, c'est par une *vue* analogue à celle qui a été dite plus haut, que Palma qualifie de *bon* l'esprit qui conduit Louise Lateau.

« Je demande à Palma comment est la figure de Louise. Elle la voit ronde et aplatie, *non e profilata*, me dit-elle, ce qui veut dire, elle est sans profil, sans traits délicats : description fort exacte. Quant à ses cheveux, elle ne les a point vus et ne peut pas dire la couleur. »

Il importe de constater que Palma n'a point vu les cheveux de Louise, tandis qu'elle a constaté, plus haut, les différences de forme entre les stigmates de Louise Lateau et ses propres stigmates. Ces anomalies dans la *vue*, ces restrictions constituent la base même de la phénoménalité de cette vue.

« Et ses yeux? Comment sont-ils? demandai-je à Palma. — *Ils ne sont pas noirs*, dit-elle, *mais un peu obscurs*. — Tu veux dire châtains ? lui dit madame la supérieure. — Oui, répond-elle, ce qui se rapproche de la vérité. »

La réponse de Palma, *ils ne sont pas noirs*, est un peu vague. Elle amène au qualificatif plus précis qui passe d'abord par la bouche de la mère Becaud, de manière que Palma prend ensuite le qualificatif à son compte. Il est instructif de suivre la genèse de ces réponses dans le procès-verbal minutieux établi par le docteur Imbert. Il est facile de juger par là combien importent les menus détails dans la relation de phénomènes de ce genre. Ces détails sont le plus probant témoignage à invoquer.

« Voici le portrait de Louise donné par M. Lefebvre. Sa figure est arrondie ; le teint est légèrement coloré... elle a les cheveux blonds, les yeux bleus, limpides et clairs. »

Loyalement, le docteur Imbert oppose au portrait de Louise Lateau par Palma, un autre portrait de la même personne. Au lecteur de comparer les divers traits. Y a-t-il identité des deux portraits ? Les différences sont-elles insignifiantes ? Quant à nous, nous trouvons ces différences extrêmement marquées.

« La maison qu'habite Louise, ajoute Palma, est petite et pauvre. Elle n'a jamais

vu sa mère, ni ses sœurs, ni ses directeurs. Elle voit toujours Louise, lorsqu'elle est en extase, *à genoux, les bras étendus, dans l'attitude de la prière.* »

Ainsi, Palma n'a vu ni la mère de Louise, ni ses sœurs ; elle ne peut en tracer de portrait. De même, Palma ne peut tracer le portrait du directeur de Louise. En revanche, Palma dit que la maison de Louise est petite et pauvre, deux épithètes trop vagues au point de vue descriptif pour apprécier le degré de la *vue* que Palma a pu retenir au sujet de cette maison.

« Je me mets moi-même devant Palma dans cette position où j'ai vu si souvent Louise. — C'est bien cela, me dit-elle. »

Le docteur Imbert voudrait-il dicter à Palma la réponse qui précède ! il ne pourrait faire mieux. Au reste, on ne saurait lui reprocher cette suggestion, car il la raconte avec beaucoup de franchise. Seulement, ce qui aurait surpris le lecteur, ç'aurait été d'entendre Palma répondre : *Non, ce n'est pas cela ! La tête est beaucoup plus penchée !*

« Savez-vous, Palma, dis-je alors, si Louise mange ou ne mange pas ? — *Monsieur, Louise ne mange plus, je crois, de-*

puis trois ou quatre mois. — Et comment le savez-vous ? — JE LE SAIS PAR L'ESPRIT. *Louise boit un peu ; plusieurs fois je l'ai vu vomir après avoir bu. C'est depuis le carême que Louise ne mange plus.* — Vous avez raison, Palma ! En effet, Louise n'a plus rien pris depuis le 31 mars 1871. »

Pourrait-on assurer que Palma n'avait pas entendu parler du jeûne de Louise Lateau ? C'est la question. Un point important à retenir, c'est l'assertion de Palma qu'elle le sait *par l'esprit*. Quant au jeûne de Palma, il fut, paraît-il, encore plus long.

« *Et moi*, reprit-elle avec sa vivacité italienne, en riant et levant les bras en l'air, *il y a sept ans que je ne mange plus.* »

Ce jeûne constitue une dérogation marquée aux règles ordinaires de la physiologie. Un jeûne de sept ans, c'est très fort. Là encore, même en admettant l'exactitude de l'assertion, bien des détails seraient intéressants à noter.

Le docteur Imbert poursuit sa relation en ces termes : « Puis elle me raconte qu'*elle est obligée de boire tous les trois ou quatre jours* à cause du feu qui la dévore. *Elle boit alors deux carafes d'eau à la fois.*

Cette eau devient tellement chaude dans son estomac qu'*elle la vomit bouillante.* D'autres fois, elle ne la rejette pas, mais finit par la rendre en grande quantité par les voies naturelles. »

Voilà encore un phénomène en dehors des lois ordinaires de la physiologie. Notons à ce propos que les règles de la physiologie n'ayant d'autre base que les faits, quand un fait nouveau est observé, ce fait crée une nouvelle règle de physiologie par la définition même des règles physiologiques qui, sous peine de perdre leur nom, doivent contenir tout ce que l'expérience nous révèle.

« *Louise,* répète-t-elle encore, *fera plus tard des prodiges au milieu des maux qui doivent fondre sur la Belgique.* » Ces prodiges se sont-ils réalisés ? Des maux ont-ils fondu sur la Belgique depuis cette affirmation prophétique? Nous ne l'avons pas entendu dire.

« Je saisis cette occasion pour demander à Palma ce qui doit advenir de notre malheureuse France ; elle me répond que *son confesseur lui a formellement défendu de s'expliquer sur ce point.* »

Voilà qui évite toute difficulté d'inter-

prétation. Ce dialogue est, du reste, singulièrement instructif.

« Dans le courant de cette conversation, pendant que je continuais à écrire mes notes, Palma fait un signe à madame la supérieure et se met à lui dire : JE CONNAIS CE MONSIEUR DEPUIS TROIS ANS ; *hier, quand je l'ai vu entrer pour la première fois*, JE L'AI RECONNU. »

Voilà qui est singulier. Le plus curieux, c'est que le docteur Imbert enregistre sans sourciller cette affirmation qui est un peu déconcertante.

Il veut des détails sur les relations antérieures ayant permis à Palma de le voir depuis trois années.

« *Mais comment me connaissez-vous ?* dis-je à Palma. *Est-ce parce que je me suis occupé de Louise Lateau ?* Elle me répond négativement sans me dire à quelle occasion. C'est pendant ses extases qu'elle m'a vu. »

La réponse n'est pas précise. Ce qui ne manque pas d'intérêt, c'est l'explication suivante et surtout la dernière phrase qui montre que Palma savait d'avance qui était le docteur Imbert et ses relations avec Louise Lateau.

« A propos de cette connaissance surnaturelle, le chanoine de Angelis m'a expliqué que Dieu m'avait fixé dans la mémoire de la voyante, comme tant d'autres personnes pour lesquelles il a voulu qu'elle priât et fît pénitence d'une manière spéciale. *Palma savait du reste, par la lettre du Père Séraphin, que j'étais professeur de médecine et médecin en province.* »

A rapprocher ces observations du dialogue suivant. Certes, il se peut que Palma ait ignoré le nom de Louis Veuillot. Il se peut aussi qu'elle l'ait connu et qu'avant le docteur Imbert, un des visiteurs de Palma ait prononcé son nom. Il se peut à la rigueur que la question qui suit ait été antérieurement posée à Palma par un questionneur animé du même esprit que le docteur Imbert.

« Il me vint alors à l'idée de l'interroger sur un de mes amis, curieux de savoir ce qu'elle me dirait à son sujet. *Palma,* lui dis-je, *connaissez-vous M. Louis Veuillot, un grand journaliste de Paris?* Après trois secondes d'hésitation, pendant lesquelles la voyante a l'air de se recueillir, elle me répond : *Oui, oui, je le connais ; il me vient souvent à la pensée pendant*

mes prières. C'est un homme fort, dites-lui qu'il se maintienne. Voici ses paroles textuelles en italien : *Si, si, io lo conosco ; mi viene spesso a la mente, mentre che piego. E un uomo forte : di lui che si mantenga.* »

En somme, les assertions de Palma restent dans le vague. Elles s'appliqueraient à merveille à d'autres personnages que M. Louis Veuillot.

« *Aujourd'hui*, ajoute-t-elle, *il nous faut des hommes de cette trempe. Ce qui me plaît chez les Français, c'est qu'ils sont tout bons ou tout mauvais.* Etonné d'entendre Palma, qui certainement n'avait jamais lu l'*Univers*, parler ainsi de son rédacteur en chef, je lui dis : *Mais comment connaissez-vous M. Louis Veuillot?* — JE LE CONNAIS SEULEMENT PAR L'ESPRIT : je n'ai jamais entendu parler de lui. »

Le docteur Imbert croit-il qu'il est nécessaire d'avoir lu l'*Univers* pour connaître M. Louis Veuillot ? Il le semble d'après ce qui précède ; alors il se trompe, car il suffit d'avoir entendu parler de l'écrivain. Cependant Palma affirme n'en avoir jamais entendu parler. Il faut retenir cette affirmation.

« J'avais à peu près épuisé tout mon questionnaire sur la correspondance spirituelle qui existe entre Louise et Palma. *Il était certain pour moi que cette correspondance était réelle.* »

La certitude était facile au docteur Imbert, plus facile qu'à un critique sévère et prévenu ; encore faut-il savoir gré au docteur de ne pas chercher d'autre argument à cette certitude que sa propre inclination d'esprit. Au reste, le docteur Imbert renchérit sur cette profession de foi.

« C'est bien *par l'esprit* ou révélation supérieure que Palma connaît la stigmatisée de Belgique. Elle la voit réellement par un procédé de lucidité inconnue, elle discerne non seulement son esprit, mais celui de ses directeurs ou confesseurs. »

Cette déclaration formelle — *Palma discerne l'esprit des directeurs de Louise Lateau* — paraît précipitée, car quelle preuve à cette déclaration ?

« Personne à Oria n'a pu lui donner des renseignements sur Louise. »

Est-ce bien prouvé ? Non, car il faudrait avoir passé en revue les visites nombreuses ayant précédé celle du docteur Imbert.

« C'est elle qui a renseigné ses direc-

teurs sur la stigmatisée de Bois d'Haine ; ils en ignoraient tous les détails. »

Si cette assertion est exacte ; si réellement il en est ainsi, il est dommage que les preuves n'en aient pas été dûment consignées, car, pour les gens sans parti pris, à un phénomène extraordinaire il faut une preuve sérieuse.

« C'est elle qui leur a expliqué le prosternement de Louise pendant l'extase, ainsi qu'ils me l'ont dit. Le rapport d'âmes entre Bois d'Haine et Oria est donc un fait incontestable. »

Là encore, il semble que le mot *incontestable* ait été écrit un peu vite. Je ne demande pas mieux que d'estimer le fait incontestable, encore faut-il que la contestation n'ait pas de raison d'être.

« Après avoir vidé la question de Louise, j'arrive aux communions miraculeuses de Palma, et je la fais s'expliquer catégoriquement sur ce point. Mes notes à ce sujet ont été prises avec la plus grande exactitude. Je les ai pour ainsi dire écrites sous sa dictée. »

Sur ce phénomène, les sens ont un peu plus de prise que sur la connaissance par *vue* de l'esprit. Le sujet est moins ardu.

« Les communions miraculeuses ont commencé il y a deux ans environ. Palma communie habituellement tous les matins dans son oratoire, où l'on célèbre la messe ; quelquefois elle s'en prive par ordre de Dieu pour réparer les sacrilèges ou les insultes faites au Saint-Sacrement. » Le docteur Imbert transcrit fidèlement le récit de la vie de Palma et les explications fournies par Palma au sujet de la cause de ces phénomènes. « Elle ne reçoit la communion miraculeuse qu'à raison des souffrances qu'elle éprouve, des pénitences qu'elle fait, ou des personnes que Dieu veut rendre témoins du prodige ; ce qui a lieu *deux ou trois fois pendant le jour*, à des heures variables et *même la nuit.* » La fréquence de ce phénomène est à elle seule une singularité.

Les déclarations suivantes dépassent en singularité tout ce qui précède ; il s'agit du transport invisible de l'hostie, transport auquel le docteur Imbert avait assisté la veille. Voici les dires de Palma sur les circonstances qui caractérisent ce transport. « L'hostie miraculeuse est toujours portée ou par *Notre Seigneur Jésus-Christ en personne,* ou par quelque saint, comme *saint Pierre*, saint Vincent-de-Paul ou

saint François d'Assise, en compagnie de l'ange gardien, d'autres anges et saints. »

Il est superflu de remarquer à ce propos que l'assertion relative à l'intervention des personnes énumérées précédemment, particulièrement de la première d'entre elles, est de celles que maint lecteur ne saurait accepter qu'avec réserve expresse, quel que soit le mérite de son auteur. C'est le cas de dire que, même étant de fort bonne foi, Palma peut subir une illusion ; « d'autres fois, ce sont des prêtres, *ses anciens confesseurs défunts, jouissant aujourd'hui de la gloire*, qui viennent la communier. » En tout cas, la mise en scène de ces phénomènes est des plus variées : l'hallucination de Palma, si hallucination il y a, se renouvelle souvent. On ne saurait discuter la vraisemblance de cette hallucination, faute de terme de comparaison ! « Au milieu de ces explications, voici que Palma s'arrête tout-à-coup, en *me suppliant instamment de ne pas divulguer ces choses-là et de ne pas les imprimer*. Je la rassure de mon mieux, en lui disant que le Père de Pace m'a permis de recevoir tous ses renseignements. » Le récit du docteur Imbert offre un caractère évident de sincérité. Que l'on sourie de la foi

vive du docteur, rien de mieux ! Mais il faut convenir que le docteur Imbert ne procède ni par omission ni par dissimulation.

Le docteur Imbert rapporte encore les questions suivantes.

« *Mais comment êtes-vous sûre*, dis-je alors à Palma, *de la présence réelle dans ces hosties miraculeuses ?* Elle en est sûre par le *sentiment de paix et de bonheur* qu'elle éprouve, par la *vue intellectuelle* qu'elle a de la présence de Notre Seigneur Jésus-Christ et aussi par une *odeur céleste* qui se répand au moment de la communion. »

Bref, trois procédés de discernement. Le premier : *sentiment de paix;* le second : *vue intellectuelle ;* le troisième : *odeur céleste.* Ces trois moyens de discerner la présence réelle sont-ils susceptibles de discussion ? Non, puisque l'*odeur céleste*, qui est le plus sensible de ces trois effets, est, sans doute, restreinte à l'odorat de la seule Palma. « Parfois, alors sa joie est si grande que *son cœur se met à sauter*, comme s'il voulait danser. » C'est là un phénomène singulier, mais sa singularité n'équivaut pas à un discernement susceptible d'être apprécié. Tout au moins ce *saut du cœur*, cette sorte de *danse*, échappe à toute critique extérieure.

« *Deux ou trois fois*, m'a-t-elle dit, *la communion lui a été apportée par le démon*, et je l'ai refusée. Quoiqu'il eut la figure d'un ange, je l'ai reconnu au signe de réprobation qu'il portait au front, une petite corne. » Cette phrase du docteur n'est pas construite suivant les règles chères à Vaugelas ; néanmoins, elle est compréhensible, ce qui importe ici.

Le discernement du démon sous la figure d'un ange ne manque pas d'être bizarre. Enfin ! va pour la petite corne ! mais si le démon n'avait pas gardé la petite corne ! Il semble que le démon soit un artiste novice en fait de travestissements quand il se donne en spectacle à Palma. « D'ailleurs, je comprenais de suite que *le méchant hésitait et était embarrassé*. J'entonnais aussitôt le *Gloria Patri*, je faisais le signe de croix, et, à l'instant, je le voyais s'enfuir et disparaître. » Le démon était médiocrement hardi pour hésiter et pour laisser voir son embarras. Enfin ! va pour l'hésitation du démon ! nous cheminons dans un ordre de phénomènes où la raison, pas plus que les sens, ne saurait trancher la difficulté.

« Pour savoir à quoi s'en tenir, *mon confesseur m'imposa une fois l'obéissance de*

ne pas recevoir la communion miraculeuse de huit jours ; je ne fus pas communiée, mais à peine ce temps expiré, Jésus-Christ m'apporta la communion. » Cette exigence du confesseur de Palma est à noter, ainsi que le phénomène qui suivit l'accomplissement de cette exigence. « Avant de me la donner, il me fit réciter trois fois le *Gloria Patri*, puis il me dit : *Est-ce que je me suis enfui comme le démon ? Non, c'est pourquoi, rassure-toi*, C'EST MOI — SONO JO. — A la fin, mon confesseur, ennuyé de ces communions miraculeuses si fréquentes, qui avaient lieu devant le public, voulut les faire cesser tout à fait ; mais Dieu s'y refusa ; il ne voulut pas accepter l'obéissance qui m'était imposée et répondit qu'on ne commandait pas à Dieu, mais qu'on le priait. » L'ennui du confesseur aux prises avec des phénomènes extraordinaires ainsi répétés se comprend parfaitement. Quant au refus de Dieu, comme dit Palma, c'est une autre affaire. Enfin ! admettons toujours ! Il est plus aisé d'admettre que de contester.

« Je demandais à Palma quelle était la raison de la fréquence et de la publicité de toutes ces communions miraculeuses. Elle me répondit que Dieu le permettait ainsi

pour certifier la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie; chose qui heurte tant les esprits forts, parce que chez eux la foi est morte et qu'ils veulent tout soumettre à la raison humaine, comme si elle était la raison infinie et infaillible de Dieu. » L'argument fourni par Palma n'est pas mal imaginé. La fréquence et la publicité de ses communions miraculeuses doivent avoir une cause. En se plaçant au point de vue du docteur Imbert, on ne saurait deviner une cause plus sérieuse, tout au moins une explication mieux d'accord avec les idées théologiques courantes. « Palma se sent attirée vers le tabernacle comme par une chaîne d'or qui part de son cœur et aboutit à la Sainte-Eucharistie ; ELLE EN VOIT LES ANNEAUX et c'est par ce moyen qu'elle est avertie de l'arrivée de l'hostie miraculeuse. » Voilà un phénomène extraordinaire ! Cette chaîne d'or dont Palma voit les anneaux, ce qui l'avertit de l'arrivée de l'hostie, ne peut être vue par les visiteurs. Cela est clair. Toutefois, du moment que le phénomène même de la communion miraculeuse est admis par le docteur Imbert, par ses yeux et par sa raison, le dire sur la chaîne d'or n'est pas beaucoup plus dur à admettre.

« Ces hosties sont des hosties ordinaires ; elle les reçoit toutes consacrées des tabernacles de diverses églises ; le plus souvent *c'est d'Oria, de l'église cathédrale,* de l'église des Missionnaires, ou de celle *de Saint-François-d'Assise* : elle en reçoit aussi *de Rome et de Milan* ; elles sont plus grandes ; jamais elle n'en a reçu de France, de Belgique ou autres pays. *Celles de Rome viennent de l'église Saint-Pierre.* »

Voilà qui est précis. Ces assertions doivent être retenues. Du moment où le docteur Imbert admet le phénomène de la communion miraculeuse, il est bien naturel de chercher à savoir d'où vient l'hostie apportée invisiblement.

« J'ai appris, à Oria, qu'un jour de communion miraculeuse, on avait obligé Palma, par obéissance, à *déposer quelques instants sur une patène l'hostie reçue* et qu'on y avait reconnu les *impressions propres aux hosties romaines.* »

Le docteur Imbert ne précise pas l'autorité du personnage qui lui a confié cette assertion précise. Cela est fâcheux au point de vue du poids de cette assertion.

« La question des communions miraculeuses épuisées, j'interroge Palma sur son

sommeil. L'extatique d'Italie dort quelques heures habituellement pendant la nuit, quelquefois une demi-heure seulement. A raison des *douleurs continuelles qui la clouent au lit*, elle y repose presque assise ; même elle me fait voir la position qu'elle y prend. »

Au point de vue médical, cette considération du sommeil de Palma et de sa position dans le lit présente de l'intérêt. La thèse médicale ordinaire prétend, en effet, que Palma, comme Louise Lateau, est une malade soumise à des hallucinations. N'était le phénomène de l'apport invisible de l'hostie, on serait tenté de l'admettre. Mais la circonstance de cet apport oblige la doctrine médicale actuelle à supposer une supercherie.

« *Savez-vous*, dis-je alors à Palma, *si Louise dort* ? — D'après l'état que je lui connais, me répond-elle, je ne pense pas qu'elle puisse dormir, surtout les nuits de jeudi et de vendredi. *Toutefois, je n'en suis pas sûre*. Ces âmes-là ne peuvent pas dormir parce que Dieu ne leur en laisse pas le temps. J'apprends, en effet, à Palma que Louise est toujours en état d'insomnie. »

Dans cette réponse, Palma reste dans le



vague, ainsi que cela a été remarqué à propos de plusieurs de ses précédentes réponses. Palma ne se compromet pas.

« Notre long entretien avec Palma touchait à sa fin. Palma me pria de rester à Oria jusqu'au mercredi suivant, jour de la Toussaint. *Vous pourrez peut-être,* me dit-elle, *voir ce jour-là de belles choses*. Je lui répondis que cela m'était impossible et que j'étais obligé de partir samedi. — *Alors*, me répondit-elle avec beaucoup de bienveillance, *je prierai Dieu pour que vous voyiez quelque chose.* »

Ce bout de dialogue est fort intéressant. Il montre que Palma a le caractère aimable ; elle n'est pas une personne obstinée ni tyrannique. Le docteur lui refuse le délai réclamé par elle. Palma répond aimablement qu'elle fera pour le mieux.

« Je dois parler d'une RÉVÉLATION EXTRAORDINAIRE QUE M'A FAITE PALMA dans le cours de ce long entretien. Quoique ce fait me soit tout personnel, je demande à le raconter dans toute sa simplicité ; il est trop important pour être passé sous silence. Le lecteur doit se souvenir que Louise Lateau avait prié particulièrement pour le repos de l'âme d'un fils aimé que

j'avais eu le malheur de perdre, il y a quatre ans ; je ne pouvais pas prévoir alors que Palma jouerait un rôle dans l'histoire de cet enfant. Un an après sa mort, j'avais rencontré quelque part une fille en grand renom de piété, passant même pour recevoir des communications célestes. »

Le récit du docteur Imbert a un ton de sincérité frappant. Ce qu'il appelle *une révélation extraordinaire* fera à plus d'un lecteur l'effet d'une révélation insignifiante. Enfin, ne serait-ce que pour apprécier le naïf enthousiasme du docteur Imbert, il faut lui laisser la parole.

« Je lui avais recommandé mon pauvre Joseph. Quelque temps après, elle m'assura que mon fils était sauvé, qu'il était en Paradis ; *elle l'avait vu*, disait-elle, *dans une vision auprès de Notre-Seigneur* ; *il était bienheureux*. Diverses circonstances, qu'il est inutile de rapporter ici, m'avaient donné quelque créance en cette prétendue révélation. »

Le docteur Imbert avait ajouté foi au dire d'une fille en grand renom de piété. Cela n'a rien de rare. Encore convient-il de remarquer que les communications célestes que cette fille pouvait recevoir, ex-

cusaient le docteur Imbert de sa crédulité.

« Etant à Oria, je voulus en avoir le cœur net, et comme je savais que Palma était en communication spirituelle avec nombre d'âmes d'élite éparses par le monde, je lui dis dans le courant de notre conversation : *Dites-moi, Palma, connaissez-vous M... de X...*, en nommant la dévote en question par son nom de baptême ? — *Non, monsieur !* me répondit-elle. Je racontai alors toute mon histoire, en détail, à Palma, me gardant bien de lui demander d'avance son opinion ; mais j'avais l'arrière-pensée que, peut-être, elle s'expliquerait. Elle écoutait avec la plus grande attention madame la supérieure, qui lui traduisait mes paroles, et lorsque la mère Becaud en vint à raconter que la dévote avait eu une vision au sujet de mon fils et qu'il était en paradis, *Palma étendit tout à coup le bras gauche d'un air solennel*, en signe de négation, et se mit à dire : il est sauvé, mais il est encore en Purgatoire. »

Certes, le bras gauche de Palma étendu d'un air solennel est pour faire effet sur une personne déjà disposée à croire, mais cela ne suffit pas au lecteur un tantinet in-

crédule. Tout contrôle du Purgatoire et du Paradis aurait été confié à Palma, qu'elle n'eût pas parlé avec plus d'assurance et traité avec plus de sans façon la fille jouissant d'un si grand renom de piété. « *Est-ce possible ? Palma !* m'écriai-je alors profondément ému. *Puisque vous m'apprenez une telle nouvelle, vous êtes obligée en conscience de le tirer, au plus tôt, du lieu d'expiation et je le recommande instamment à vos prières.* » Un pareil dialogue ne s'invente pas. Il est assez difficile de l'apprécier au point de vue scientifique, car tout y est affaire de sentiment.

« Oui, monsieur, je prierai pour lui, et quand je serai sûre de sa délivrance, je vous le ferai savoir par le père de Pace. » La promesse de Palma alla au cœur du docteur Imbert. L'amour paternel lui faisait chérir cette promesse. C'est ce qu'il ne faut pas oublier. « Le lendemain, dans ma visite du jeudi, je recommandai de nouveau ce pauvre enfant à Palma. Le vendredi soir, en prenant congé d'elle, en présence de la mère Becaud, je lui demandai si elle avait prié le matin pour mon fils. — *Non, monsieur*, me dit-elle, *ce sera seulement pour le jour de la Toussaint.* »

« Alors, dis-je à Palma, voulez-vous que madame la supérieure vienne prendre la réponse elle-même ? — *Bien volontiers !* dit la voyante. — Le 7 novembre, je recevais à Nice une lettre ainsi conçue... » Il est difficile de conter avec un accent plus sincère et plus naïf une histoire qui déridera maint lecteur de ce livre. Voici cette lettre telle que la rapporte le docteur.

Monsieur,

Je viens remplir la promesse que je vous ai faite suivant vos désirs, d'aller chez la Palma, le jour de la Toussaint, afin de savoir si vos vœux seraient exaucés relativement à votre cher fils. *Cette bonne âme m'a assuré par deux fois qu'il était allé au ciel le matin même.* Que le bon Dieu en soit mille fois béni ! Voilà, monsieur, ce que je devais vous dire pour votre consolation.

J'ai l'honneur d'être...

Sœur Marie Becaud.

Le docteur Imbert formule ici une réflexion : « Cette lettre était timbrée d'Oria du 2 novembre ». Un amateur de bons mots serait tenté de conclure par une généra-

lisation trop facile si la gravité du sujet n'excluait la plaisanterie. La réflexion du docteur apprend tout bonnement qu'en 1871 une lettre mettait cinq jours pour aller d'Oria à Nice, ce qui est un peu long. Le délai n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable pour qui connaît les négligences de la poste italienne.

Après cette parenthèse sur la révélation extraordinaire que Palma fit au docteur Imbert, le docteur reprend son récit (page 41) : « Le lendemain je retournai à la même heure chez Palma. Madame la supérieure m'y avait précédé avec deux jeunes sœurs ; la voyante était en conférence, dans son oratoire, avec l'une d'elles. Je trouvai dans l'antichambre M. le *Prætor judicii*, sa femme, toute la famille Marzella et une grande fille très modeste revêtue d'un cordon bleu avec médaille. Je la pris pour une dévote de Palma... » Les détails fournis par le docteur Imbert sont fort intéressants. Il résulte de ces détails une connaissance assez précise du cadre au milieu duquel se déroulait l'existence de Palma. « Séance tenante, je fis connaissance du maître de la maison, il signor Federico Marzella. C'est un excellent homme employé à la préture d'Oria.

Il me fit le plus grand éloge de Palma. — Elle a un bon caractère, me disait-il, elle est pleine de charité : *di buona indole*, *piena di carita*. Il a le bonheur de la posséder chez lui depuis nombre d'années. Il signor Federico a recueilli aussi la mère de Palma ; c'est une vieille femme de quatre-vingts ans, très verte, mais un peu irascible à ce qu'il dit. »

Le maître de la maison où habitait la stigmatisée est un témoin important. Sa parole est de grand poids pour établir la réalité de phénomènes extraordinaires, tels que ceux qui constituent l'existence de Palma. Voici ce que rapporte le docteur Imbert au sujet d'*il signor Federico Marzella* : « Il a vu souvent la communion miraculeuse et la plupart des autres prodiges. *Au commencement, il ne voulait pas y croire* ; mais, à la longue, IL A BIEN ÉTÉ FORCÉ D'Y AVOIR FOI. » Cette évolution de l'incrédulité à la foi est instructive. Rien de plus favorable à Palma qu'un pareil témoin dans de semblables conditions. Quoi qu'il en soit de cette conversation, le docteur Imbert ne dissimule pas son impatience d'en finir avec ce lever de rideau. « Cependant le temps me durait de voir Palma et je trouvais que la

jeune sœur prolongeait outre mesure sa conférence. J'en dis un mot à madame la supérieure qui alla frapper à la porte de l'oratoire pour réclamer sa compagne. La jeune sœur sort et nous entrons immédiatement. Le signor Marzella passe le premier, puis madame la supérieure, j'arrive en troisième. » Le docteur Imbert a conté naïvement son impatience et le procédé dont il usa pour la calmer. Attention à ce qui va suivre ! « *Je franchissais à peine la porte* que j'aperçois le signor Federico se mettre à genoux. Je cherche des yeux Palma et je la vois la bouche ouverte, *ayant une hostie sur la langue* ; elle venait de recevoir la communion miraculeuse. » Une fois encore, le docteur Imbert est surpris par le phénomène qu'il appelle miraculeux. C'est la troisième ! « En même temps, Antonietta qui était par derrière lui, crie tout haut : *Sors la langue* ! *Palma*. L'extatique semble obéir pour nous montrer encore mieux l'hostie, puis elle l'avale, pleine de recueillement et dans la même position qu'avant-hier. Nous restons tous agenouillés quelques instants. *Comme l'avant-veille, je n'ai pas pu voir le moment précis où l'hostie a été déposée invisiblement sur la langue.* »

Naïvement, avec une parfaite sincérité, le docteur Imbert constate qu'il n'a pu saisir le phénomène. Il ajoute : « Je n'en suis pas moins sûr du fait. *Madame la supérieure m'a assuré l'avoir parfaitement vu* ; le témoignage de la mère Becaud est précieux : mais, dans un cas pareil, deux témoignages valent mieux qu'un. La logique humaine est exigeante ; elle réclame toujours, elle n'est jamais satisfaite !

« Après l'action de grâces, nous entrons en conversation, la mère Becaud me servant toujours d'interprète. *Palma me demande si l'on a appliqué de l'eau bénite sur les stigmates de Louise.* » Remarquons encore une fois la persistance avec laquelle Palma interroge le docteur Imbert au sujet de Louise. Le plus interrogé dans ces séances fut peut-être le docteur. Il serait contraire à une saine critique de ne pas signaler ce renversement des rôles. « Je lui réponds négativement : c'était une erreur de ma mémoire, car l'expérience avait été faite. — *On fera bien de la faire*, me dit-elle, *pour la sécurité des directeurs* ; pour moi, je suis sûr que ses stigmates viennent de Dieu ! » Cela prouve nettement que la *vue* de Palma pendant les vingt visites faites à Louise Lateau

ne lui avait pas révélé l'application d'eau bénite sur les stigmates de Louise. Il y aura lieu plus loin de revenir sur cette particularité. « Tout en conversant avec Palma, je voyais à sa figure et à son attitude qu'elle souffrait beaucoup. Je l'interroge immédiatement à ce sujet. *Je sens*, me dit-elle, *au cœur comme une flamme qui me brûle*. Je pensai que c'était là un phénomène d'incendie divin. J'étais porteur d'un thermomètre que j'avais acheté à Paris tout exprès pour mesurer la température extraordinaire de cet incendie. » Le docteur conte de la manière la plus agréable et la plus familière l'achat de ce thermomètre en vue de constater la température de ce qu'il appelle un *incendie divin*. Il rapporte avec une pareille simplicité la façon dont il fit emploi de l'instrument.

« Je le place pendant un bon moment dans sa main droite, il accuse 25 degrés centigrades, puis 38 dans la bouche et sur la région du cœur. Le pouls était à 72. Je faisais cet expériment par acquit de conscience scientifique ; mais, je dois le dire, j'étais un peu honteux au fond de moi-même de mesurer ce *feu divin* à pareil instrument. » Je ne pousse pas davantage

l'examen de cet *incendie divin*, pour employer le langage du docteur Imbert. (Voir page 43 et suivantes.) Le lecteur n'aura qu'à se reporter au second volume des *Stigmatisées*.

Voici d'après le docteur Imbert (page 47) quelques détails sur Oria. Il est possible que depuis vingt années beaucoup de décors aient changé dans le cadre où vivait Palma. C'est le sort des choses de ce monde ! « Oria est une ville assez considérable. Les dictionnaires géographiques ne lui donnent que 5.000 habitants. Le signor Valente m'a affirmé qu'il y en avait 12,000. C'est le siège d'un évêché. L'évêque actuel n'y réside pas habituellement : il demeure à Francavilla ou dans une campagne des environs. » La présence d'un évêque à Oria est une garantie positive au point de vue des lumières des ecclésiastiques appelés à examiner le singulier cas de Palma. Quand il s'agit de phénomènes aussi bizarres, pareille considération est de grand poids. « La ville d'Oria est bâtie sur une montagne élevée, pic calcaire à base de travertin, comme celui des environs de Rome à Tivoli. En allant de Brindisi à Francavilla, on aperçoit la ville de loin sur la gauche pendant un long par-

cours, s'élevant à l'horizon et couronnée d'édifices publics, l'hôpital, la cathédrale et le château. » La situation d'Oria sur une montagne élevée est favorable à la salubrité de cette cité. C'est là une condition excellente de santé et par conséquent de vigueur et de force pour les habitants d'Oria. On sait que les hallucinations et les cauchemars sont les hôtes trop familiers des lieux insalubres.

« Oria est entouré d'une enceinte de murailles ; on y pénètre par trois portes principales. Le château a été bâti, dit-on, par Frédéric Barberousse. La cathédrale est belle ; on voit dans la sacristie le portrait de tous les évêques du diocèse : j'y ai vu le portrait de Paul II. » La description du docteur Imbert apprend qu'Oria est une ville assez importante par son passé pour être la résidence actuelle d'une population renfermant des éléments possédant une sérieuse culture intellectuelle. « L'hôpital est l'ancienne maison des Lazaristes : ils en ont été dépossédés par la dernière révolution. Oria ne possède aucune industrie : la population est essentiellement agricole Il y a plusieurs couvents, les Célestins, les *Dominicains*, les Franciscains, et, je crois, les Capucins,

plus un monastère de Bénédictines. Les Célestins ont disparu pendant la première révolution française : leur maison est devenue la municipalité. » Le docteur Imbert s'est lancé dans des recherches d'érudition à propos du passé d'Oria ; je n'irai pas jusqu'à contredire les données qu'il présente à ses lecteurs, toutefois, je ne crois pas que tout soit à retenir dans ses notes sur Oria. « Oria, l'antique Uritana, est probablement plus ancienne que Rome. Je suis étonné de lire dans un dictionnaire tout moderne *(celui de Dezobry)*, qu'elle a été fondée par les Grecs, au xve siècle, après la prise de Constantinople, elle qui remonte aux premiers temps de la Grèce ! Son antiquité même est attestée par les nombreux hypogées et les citernes que l'on trouve dans le périmètre extérieur de la ville. Je n'avais pas idée de ces monuments funéraires.. »

Les hypogées et les citernes dont fait mention le docteur Imbert sont-elles une preuve des assertions précédentes sur une antiquité d'Oria, égale ou supérieure à l'antiquité de Rome ? Il n'est pas nécessaire à notre examen des phènomènes de Palma de décider cette question. Reprenons avec

le docteur Imbert le fil de sa narration (page 50) : « Le vendredi matin, je ne sais pourquoi, j'*avais un vague pressentiment que j'allais assister à de grandes choses.* Je tenais à faire mes dévotions dans l'oratoire de Palma ; mais il fallait pour cela une permission du Grand Vicaire ; c'était difficile à obtenir. Le chanoine de Angelis m'avait conseillé, dès la veille, d'aller entendre une première messe ailleurs parce que, disait-il, je serais plus libre d'examiner et de bien voir, s'il arrivait quelque fait extraordinaire à la messe de l'extatique. »

Notons la disposition d'esprit du docteur Imbert, ce qu'il appelle un vague pressentiment. Le docteur pressent qu'il va assister à de grandes choses. Ce pressentiment est difficile à apprécier, quant à sa cause. Quant à ses effets, ils doivent être assez voisins de ceux que la science actuelle appelle effets d'auto-suggestion.

« Sur les huit heures, je m'acheminais vers la maison du signor Marzella lorsque je rencontrai une dame qui venait me chercher en toute hâte de la part de Palma. J'ai su plus tard qu'elle avait dit à ce moment : *Allez chercher ce monsieur étranger et la mère supérieure !* La voyante savait donc

ce qui allait lui arriver. Le chanoine m'a assuré qu'*elle est toujours avertie d'avance des phénomènes extraordinaires qui doivent survenir.* » Cette assertion du chanoine de Angelis est précieuse à retenir. Il y a une différence notable entre un phénomène attendu et un phénomène inattendu.

« En entrant, je trouve plusieurs dames réunies dans la première pièce. On me dit que Palma est en prière dans sa petite chambre donnant sur le palier. En attendant qu'elle ait fini et que la messe commence, je cause avec Antonietta... Nous étions là depuis un quart d'heure lorsqu'on vint m'appeler auprès de Palma. Elle venait d'entrer en extase. Je la trouvai assise dans son fauteuil, le tronc un peu renversé en arrière, les bras étendus et écartés, les yeux fermés et enfoncés. Elle paraissait souffrir beaucoup. Du sang coulait du front et s'en allait vivement en rigole de chaque côté du nez... L'écoulement sanguin ne dura pas plus de deux minutes et s'arrêta rapidement de lui-même ; cependant, l'extase continuait. Antonietta, qui se tenait près de Palma, se met à découvrir un peu la poitrine de la voyante en s'écriant,

avec enthousiasme : Elle brûle ! *E bruciata !* » Les procès-verbaux écrits avec simplicité par le docteur Imbert donnent une idée exacte du naturel des personnes au milieu desquelles se déroulent les phénomènes extraordinaires qu'il raconte.

« La jeune fille me fit signe d'approcher pour sentir l'odeur de brûlé. *Je flaire à deux reprises*, LENTEMENT ET CONSCIENCIEUSEMENT, et je sens l'odeur de linge brûlé, odeur *sui generis*. Madame la supérieure fait comme moi et constate la même odeur ; il n'y avait pas à s'y tromper. »

Tout cela a un accent de sincérité qui frappe. Le docteur ne joue pas la comédie. Il s'intéresse avec passion au spectacle qui se déroule sous ses yeux.

« Antonietta ouvre la robe de Palma pour mettre à nu sa chemise du côté gauche et se met à pousser un cri d'exclamation, en me disant : Voyez ! monsieur, elle est brûlée de partout ! *Videte, Signor, e bruciata da per tutto !* — Que vois-je ? une chemise brûlée dans sa partie supérieure. Juste au niveau de la clavicule, un trou, grand à y enfoncer trois doigts, et au-dessous un magnifique emblème représentant un ostensoir ! Le feu était invisible, mais ses tra-

ces étaient évidentes. *On ne peut mieux les comparer qu'aux brûlures du linge faites avec un fer à repasser trop chaud.* »

« Quoiqu'en extase, Palma pouvait parler et répondait très bien aux questions qu'on lui faisait. Elle paraissait souffrir beaucoup. Madame la supérieure lui dit : *Où souffres-tu, Palma ?* — Et elle montrait son côté gauche. Sa figure était pâle, ses extrémités froides. J'appliquai ma main sur son cœur ; je n'y sentis aucune chaleur extraordinaire. *Mes expériences thermométriques furent aussi infructueuses que la veille pour accuser une élévation excessive de température.* » Le docteur Imbert constate avec franchise l'inertie du thermomètre, en dépit de l'*odeur de brûlé* et des brûlures du linge analogues à celles d'un fer à repasser. Il constate toutefois que cette inertie du thermomètre entre ses mains ne saurait faire préjuger l'inertie du thermomètre dans d'autres expériences.

« Dans la lettre envoyée d'Oria en Belgique, il est question d'une température de 100 degrés, CE QUE JE N'AI PU CONSTATER. On m'a dit, à Oria, qu'il fallait distinguer la fièvre provenant de l'incendie divin d'avec l'extase avec incendie passager. Il

est évident que je n'ai vu que ce dernier cas. Mes expériences négatives n'infirment en rien les expériments faits avant moi. Cette chemise qui brûle d'un feu invisible qui échappe au thermomètre, est un fait encore plus extraordinaire que si l'instrument montait à 100 degrés. »

Le docteur Imbert écrit tout simplement qu'il n'a pu constater la température de 100 degrés. Avec sa bonhomie et son enthousiasme, il trouve l'incendie de la chemise par un feu invisible plus extraordinaire que l'indication thermométrique de 100 degrés. C'est possible ! cependant l'élévation du thermomètre n'aurait rien gâté au point de vue de la créance à obtenir des gens de peu de foi.

« Tout à coup, au milieu de son extase, Palma se mit à chanter à demi-voix un *Laudetur* italien en l'honneur du Très-Saint Sacrement. *Sia laudato ogni momento il santissimo Sacramento !* Après quelques instants de repos, elle entonna un autre cantique. — C'est *la Madre di Cielo*, dit Antonietta. Puis on voit l'extatique entrer dans de saints transports. »

A partir de ce moment il semble que le docteur Imbert soit absorbé par le spec-

tacle offert à ses yeux. Sur la façon de qualifier ce spectacle, le lecteur sera, sans doute, embarrassé. Est-ce hallucination? Est-ce comédie ?

« *Que veux-tu ? Palma*, lui demande-t-on. — Je veux Marie ! *Maria vuolo.* — Elle s'écrie bientôt : Quelles belles choses ! *Que belle cose !* — Que vois-tu ? lui dit madame la supérieure. — Le père de Pace ne veut pas que je le dise. — A ce moment, des sourires célestes irradient sur toute sa figure. Quelques instants après, Palma se met à dire qu'elle voit le démon et qu'elle lui crache à la figure. On la voit, en effet, crachoter du bout des lèvres. » « La messe finie, je me retirai. Cette matinée avait été véritablement chaude et émouvante. C'était pour moi que toutes ces choses extraordinaires avaient eu lieu. *Dieu avait voulu que j'en fusse le témoin pour en être plus tard l'historien.* »

Le docteur Imbert n'y va pas par quatre chemins pour écrire ce qu'il pense. En se disant l'historien voulu par Dieu pour décrire ce singulier spectacle, le docteur exprime purement et simplement sa pensée.

« Palma DANS SA PRESCIENCE n'attendait ces merveilles que pour le jour de tous les

saints. Toutefois, elle avait demandé à ses directeurs, ils me l'ont affirmé, la permission de prier Dieu pour qu'il manifestât sa puissance quelques jours plus tôt, avant mon départ. Je suis convaincu que je dois à ses prières d'avoir vu, en si peu de temps, nombre d'accidents surnaturels. »

Ce que le docteur Imbert appelle la prescience de Palma est-il bien une prescience? On pourrait discuter. Mais à quoi bon? Il est évident que l'état d'esprit du docteur, son enthousiasme pour Palma dictent les phrases de sa relation.

« J'en ai même pour garant son témoignage. Après l'extase de l'incendie divin, madame la supérieure disait à la voyante : Comment se fait-il qu'il te soit arrivé aujourd'hui tant de choses? — C'est par l'obéissance, répondit Palma, que j'ai obtenu de les manifester à cette heure. »

Le docteur Imbert est enthousiaste. Il croit. Cela est fort bien. Dans quelle mesure suggérera-t-il au lecteur sa propre foi et son propre enthousiasme? A notre sens, dans une mesure assez faible ; on ne saisit pas assez les phénomènes eux-mêmes pour se faire une opinion.

« Dans tout ce monde surnaturel, *il y a*

des étonnements à chaque pas. Je suis bien surpris d'y avoir été mêlé. *En vérité, je n'en étais pas digne !* Je subis cette situation *avec autant de bonheur que de crainte* et ce qui me soutient dans la *tâche providentielle qui m'est échue*, c'est de raconter toutes ces merveilles telles que je les ai vues, avec la pensée intime qu'elles viennent directement de Dieu. »

Ce que le docteur Imbert écrit de sa *tâche providentielle* et de sa *pensée intime* que les merveilles de Palma *viennent de Dieu* paraît d'une sincérité absolue. Le docteur n'était-il pas dans une disposition d'esprit favorable pour se tromper en croyant tout cela ?

« Nombre d'autres personnes ont pu voir quelques-uns de ces faits extraordinaires, mais *non avec cet ensemble et ce concours précipité*. Il semble que Dieu ait tout arrangé pour sa gloire et *le bien de la science* et qu'il ait disposé à cette fin l'âme de Palma et la bienveillance de ses directeurs. »

Cet ensemble et ce concours précipité de faits extraordinaires paraissent au docteur ordonnés pour *le bien de la science*. Ce n'est pas impossible ! pourtant, je suis

loin de regarder cette opinion comme plausible. Les arguments ne sont pas suffisants.

« Les miracles que la stigmatisée d'Italie a déroulés devant mes yeux *n'ont pas l'habitude de se produire en si peu de temps avec une telle fréquence.* J'ai vu deux fois la communion miraculeuse et la stigmatisation ; le jeudi, un essai d'incendie divin, et, le vendredi, l'extase et l'incendie divin dans toute sa magnificence. »

Le docteur Imbert a une façon originale de parler de l'*habitude* des miracles de se produire avec plus ou moins de fréquence. Dans sa bouche ce langage est tout naturel.

« *Il est rare* que les emblèmes de feu qui devant moi ont couvert et illustré toute une chemise *se développent avec cette étendue et cette beauté.* Les impressions emblématiques que j'avais vues la veille étaient *bien inférieures* à celles du vendredi... » Le classement des emblèmes, la rareté de leur développement et de leur beauté dans les conditions de ceux dont le docteur fut témoin, tout cela fait de la narration du docteur quelque chose de particulier. En effet, l'esprit humain est peu accoutumé à l'examen de pareils faits ; il y a surprise et

embarras du critique à savoir par quel bout les prendre ! Le docteur Imbert continue (page 60) : « Il est certain que *la voyante tenait à ce que je fusse bien renseigné et que je visse tout.* Une circonstance toute particulière a pesé sur les communications qu'elle m'a faites ; ç'a été *la présence même de la supérieure de l'hôpital d'Oria.* Palma savait fort bien que *la mère Becaud ne croyait pas tout ce qu'on disait d'elle.* Dès ma première visite à la mère supérieure, j'avais parfaitement compris sa réserve et même sa défiance à l'endroit des faits miraculeux de l'extatique : il faut ajouter qu'elle était incomplètement renseignée à ce sujet et qu'*elle n'avait jamais rien vu de près.* »

L'attitude méfiante de la mère Becaud, puis sa confiance dans les phénomènes relatifs à Palma militent en faveur de l'enthousiasme du docteur Imbert. Néanmoins, c'est chose délicate qu'apprécier la cause de variations d'opinions sur un pareil sujet. C'est l'éternel : *Souvent femme varie* ! Et que faut-il pour cette variation ? Parfois bien peu de chose ; c'est de la raison humaine que l'on peut chanter : *Comme la plume au vent...* !

« Aussi lorsque, à ma seconde visite,

Palma me montra son stigmate de la région du cœur, pendant que je l'examinais avec soin, elle disait avec instance à la mère Becaud : *Regarde ! tu vois bien la cicatrice ?* La voyante n'avait-elle pas le droit d'affirmer la réalité de ce signe glorieux qui, à coup sûr, ne lui a pas été donné en vain ? Elle est toute une démonstration ; pourquoi ne serait-elle pas une affirmation ? » Un peu cherché, cet élan du docteur ! On ne peut douter toutefois que la vue d'un pareil stigmate ne soit pour suggérer un flot d'idées en dehors du courant habituel aux gens qui critiquent et analysent, la plume à la main, en tête à tête avec leur cahier de papier rayé.

« J'ai été frappé de la différence qui existe entre Louise et Palma. A Bois-d'Haine, c'est la jeune fille timide, réservée, à laquelle il faut presque arracher les paroles ; à Oria, c'est la femme forte, sûre de son fait, qui affirme. Palma me connaissait *par l'esprit* depuis trois ans ; comme voyante, elle devait savoir que je serais son premier historien. Ne me voyait-elle pas du reste écrire sous ses yeux tout ce qu'elle me disait ? elle m'a pour ainsi dire tout dicté. Qui l'a poussée à sortir de ses habitudes

ordinaires et à paraître violer les conditions de réserve qui sont la pierre de touche du véritable et bon esprit des extatiques ? Est-ce la vanité ? Mais la sainteté de sa vie proteste contre cette hypothèse, et d'ailleurs il suffit de voir Palma pour comprendre qu'elle est au-dessus de ce sentiment. Si elle a ainsi parlé, c'est qu'elle en avait la permission ou l'obéissance, surtout elle y a vu la gloire de Dieu ; elle n'a pas hésité ; cela lui a suffi. »

Telles sont les raisons du docteur Imbert. Au lecteur d'apprécier. Le docteur poursuit ainsi : « Dans la soirée, j'allai faire mes adieux à l'excellent chanoine de Angelis et lui laissai sur sa demande l'attestation suivante... » Cette attestation n'apprendra rien de nouveau au lecteur : elle est le résumé des procès-verbaux dont la meilleure partie a été placée sous ses yeux. Cependant, à ce titre de résumé écrit le 27 octobre 1871, cette attestation a son intérêt.

« J'ai passé quatre jours à Oria, les 24, 25, 26 et 27 octobre 1871. J'ai pu examiner et interroger Palma avec soin et être témoin des faits extraordinaires qu'elle présente. J'ai vu deux fois l'hémorrhagie spontanée se produire sur son front ; deux fois

j'ai vu s'opérer devant moi la communion miraculeuse. J'ai pu assister deux fois à la scène de l'incendie divin. La deuxième fois, c'était le matin pendant son extase, j'ai vu sur son dos et sur le sein gauche de véritables brûlures semblables à celles causées par un liquide bouillant. J'ai vu des linges appliqués sur son cœur pendant cet incendie en être retirés avec des impressions merveilleuses ; j'en ai moi-même appliqué deux qui m'appartenaient et le dernier a reçu les impressions extraordinaires. Ce matin vendredi, entre 8 et 9 heures, pendant l'extase de Palma qui a duré de 25 à 30 minutes, j'ai vu une chemise qu'on lui avait mise à sept heures, toute brûlée et chargée d'impressions étranges causées évidemment par un feu quelconque invisible, assez puissant pour brûler et percer de part en part le linge sur nombre de points. J'ai même senti notablement l'odeur de brûlé à deux reprises différentes. J'ai vu également ce matin le sang sortir de la couronne de la tête, tomber sur un mouchoir que je conserve et y dessiner des figures analogues à celles de l'incendie. *Tous ces faits matériels sont pour moi évidemment surnatu-*

rels : impossible du reste, dans l'espèce, qu'ils puissent être simulés. J'ai causé beaucoup avec Palma à plusieurs reprises, surtout au sujet de ses rapports avec Louise Lateau, stigmatisée de Belgique que j'ai étudiée et dont je vais publier l'histoire. J'ai été étonné d'apprendre, de la bouche de Palma, une foule de détails sur Louise, détails que je connaissais parfaitement et qu'elle n'a pu savoir que par révélation supérieure. Je regrette que le temps ne me permette pas d'en dire davantage ; mais je tiens en partant à affirmer ce que j'ai vu et à en définir le caractère surnaturel. *Quod vidi testor.* »

Oria, le 27 octobre 1871.

A. IMBERT-GOURBEYRE.

Le docteur Imbert raconte ensuite divers propos avec Lucia et Rosaria et il poursuit : « Le lendemain 28 octobre, je quittai Oria à 8 heures du matin ; je m'arrêtai quelques heures chez les bonnes sœurs de l'hôpital de Francavilla : elles m'offrirent à dîner ; ce fut une bonne fortune après mon carême de quatre jours à base de macaroni. Je pris, le soir, le chemin de fer de Brindisi et j'arrivai le dimanche de bonne

heure à Lorette. On ne peut pas visiter ce sanctuaire vénéré sans y avoir de profondes émotions ; j'en subis plus d'une. » Nous suivons le docteur Imbert jusqu'à la fin de son voyage : rien ne peut instruire le lecteur sur l'historien de Palma, mieux que ces détails autobiographiques. Nous omettons toutefois les impressions du docteur à Florence. « Le lendemain mardi, un convoi de nuit m'avait transporté de Florence à Gênes la Superbe. Les églises seules m'intéressèrent, surtout le corps de sainte Catherine de Gênes. C'était la première fois que je voyais un corps saint en état d'incorruption. Ce travail lent de momification est prodigieux. J'avais vu dans ma vie bien des préparations anatomiques, mais non de cette espèce. Dieu se plaît parfois à préparer les corps des saints à sa manière : ce *modus faciendi* est tout simplement un miracle. Mercredi matin, 1er novembre, j'arrivais à Nice, ma station d'hiver, après avoir fait près de douze cents lieues pour aller voir Palma. »

Le voyage d'Oria a fait date dans la vie calme et réglée du docteur Imbert. Les douze cents lieues invoquées par le docteur ne sont pas sans lui imposer. C'est une

sorte de travail d'Hercule sous la plume du simple historien de Palma. En somme, ce voyage de douze cents lieues pour aller voir Palma se composait de deux parties. La seconde partie, la plus courte d'ailleurs, Nice à Oria avec retour, constitue seule le pèlerinage près de Palma. Certes, cinq cents lieues sont un déplacement ; toutefois avec le chemin de fer de Nice à Brindisi et une dizaine de lieues de Brindisi à Oria. Mais à quoi bon taquiner le docteur Imbert ? Il a vu grand pendant ce voyage et aussi après. Ce fut sans doute le principal épisode de sa tranquille et calme odyssée. C'est ce qui lui a fait exagérer les proportions de ce petit voyage.

Le chapitre sixième du second volume des STIGMATISÉES a pour titre : *Renseignements divers sur Palma. — Les articles du Messager du Sacré-Cœur de Parme. — La Semaine Religieuse de Tournay.* — En voici divers extraits (page 66) :

« Palma est née à Oria le Jeudi-Saint, 31 mars 1825, à deux heures environ de l'après-midi (19 heures italiennes). Elle fut baptisée le Samedi-Saint suivant par l'évêque d'Oria, selon l'ancienne coutume, encore en vigueur en Italie, de ne baptiser le

Samedi-Saint qu'à la cathédrale dans les villes principales. Elle reçut au baptême le nom de *Palma Maria*. Le nom de Palma est singulier, je ne l'ai trouvé jusqu'à présent dans aucun martyrologe : il signifie triomphe ou victoire. »

Ces détails biographiques apprennent que Palma était âgée de quarante-six ans lors de la visite du docteur. Elle serait âgée de soixante-six ans si elle vivait aujourd'hui. Si nous nous fions à une conversation du mois de mars 1891 avec un ecclésiastique italien qui a séjourné à Lecce, Palma ne serait plus de ce monde, elle serait décédée voilà quelques années. Le docteur disserte ainsi sur le nom de *Palma* : « On serait tenté de croire qu'il lui a été donné providentiellement. Le chanoine de Angelis, qui devait un jour être son directeur, assistait à son baptême, en qualité de secrétaire de l'évêque. Plus tard, Palma fut inspirée de prendre l'habit de *Notre-Dame des Douleurs* ; elle ajouta alors à ses prénoms celui d'Addolorata. » Ces détails biographiques fixent l'identité de Palma. A ce titre ils sont intéressants : « Son père s'appelait Antonio Matarrelli et sa mère Catalda d'Ippolito ; c'étaient de simples paysans d'Oria,

gens très chrétiens, qui ne donnèrent à leur fille aucune instruction. Dieu s'en était chargé. Palma fut mariée à Domenico Zito, homme pieux, qui n'avait d'autre profession que celle de garder les moutons. Elle en eut trois filles, qu'elle perdit successivement et finit par rester veuve à l'âge de vingt-huit ans. » Sans doute, le docteur a eu entre les mains les documents authentiques permettant d'affirmer ce qui précède et ce qui suit. Néanmoins il ne cite aucun de ces documents.

« Il paraît qu'*elle fut gratifiée dès son enfance de faveurs extraordinaires que l'on connaîtra plus tard*. C'est le 3 mai 1857, le jour de l'Invention de la Sainte Croix, qu'elle reçut les stigmates invisibles. Par la suite, ils devinrent apparents, pour disparaître en 1865. Mais alors il survint un stigmate au côté gauche, qui a persisté jusqu'à ce jour. Depuis ce temps, la stigmatisation ne se révèle d'habitude aux yeux des spectateurs que par la couronne d'épines toujours prête à donner du sang, soit pour l'édification des visiteurs, soit pour la confusion des incrédules. »

Le *plus tard* dont parle le docteur est-il arrivé ? J'appréhende que non et voici

pourquoi. Causant au mois de mars 1891 avec un père jésuite qui avait appartenu au collège de Lecce, je me dis que le Père pourrait peut-être avoir entendu parler de Palma, je lui posai une question à ce sujet. Il me répondit qu'actuellement l'opinion la plus répandue chez les théologiens était médiocrement favorable à la divulgation des phénomènes relatifs à Palma. Je signale ici cette opinion et ce propos, laissant à de plus experts le soin de prononcer sur cet inextricable problème. Le docteur Imbert poursuit ainsi la narration des particularités relatives à Palma. « Chaque année, aux vendredis de carême, la stigmatisation s'est produite aux extrémités ; elle a encore eu lieu au mois de mars dernier, et j'ai eu sous les yeux de nouveaux linges tachés d'emblêmes avec le sang qui a coulé le Vendredi-Saint. »

Je rapporte fidèlement les détails biographiques réunis par le docteur Imbert.

« Il a paru sur Palma trois articles dans le *Messager du Sacré-Cœur de Parme* en 1866. . En 1865, les stigmates devinrent apparents et Palma fut prise avec intensité des douleurs de la Passion dont elle était la représentation vivante. Ces phénomènes

merveilleux firent grand bruit et attirèrent la foule, au point que la police piémontaise s'en préoccupa. Elle fit une enquête publique le vendredi 8 décembre 1865, au jour même où l'agonie se reproduisit comme d'habitude. Cette enquête n'aboutit qu'à constater la réalité des faits. »

A en croire ces dires reproduits par le docteur, les phénomènes dont Palma présentait les apparences étaient bien réels. Le docteur Imbert cite même des documents authentiques. Nous ne les reproduirons pas. Le lecteur pourra se reporter à l'ouvrage du docteur s'il veut les lire.

« Procès-verbal fut dressé plus tard par des témoins : la copie m'en a été donnée à Oria; je le publie tel qu'il a paru d'autre part dans le *Messager de Parme*... »

Ce qui révèle le prodigieux enthousiasme du docteur Imbert pour Palma, ce sont les lignes qui suivent, écrites sans sourciller par le docteur. Non que je prétende que les faits soient inexacts. Mais enfin, la preuve, ou le commencement de preuve, où sont-ils ?

« Ce qui est prodigieux, c'est le fait de bilocation de Palma qui se répète souvent. Elle accomplit de très longs voyages sans

sortir de chez elle, et se trouve VISIBLEMENT PRÉSENTE à la mort de beaucoup de personnes... »

Il est fâcheux que le docteur ne cite pas *in-extenso* un ou deux faits bien clairs, bien établis, de ce *visiblement présente*, la chose en vaudrait la peine.

« Elle raconte, COMME SI ELLE LES AVAIT VUS, des évènements passés en Chine et autres lieux... »

Cela a peu d'importance. Combien de gens parlent, comme s'ils les avait vus, d'évènements qu'ils brodent ou enjolivent.

« Toute ignorante qu'elle est, *elle a la science infuse*, *explique savamment les Ecritures* et les mystères les plus élevés de la religion. »

Cela encore mériterait d'être expliqué par le menu. Pareille affirmation émise d'une manière générale a en effet une portée bien grave. Sa généralité même effraye et stupéfie.

« Toutes ces explications, A CE QU'ON DIT, ont été écrites en détail. Un de ses directeurs, pieux et savant ecclésiastique, m'a assuré que c'était merveille de l'entendre traiter les questions les plus difficiles de la

théologie : on croirait entendre parler un Saint Père. »

Voilà un *à ce qu'on dit* qui ôte beaucoup de poids à l'affirmation. Encore faut-il savoir gré au docteur Imbert de l'avoir écrit. Quant au sentiment du directeur de Palma, c'est un sentiment ; or, *tot capita, tot sensus* ; ce que l'un trouve comparable au dire d'un Saint Père paraît sans portée à l'autre. Le docteur Imbert en est un exemple quand il admire un peu trop.

« D'après le témoignage de personnes dignes de foi qui l'ont visitée, il émane souvent de son corps une odeur des plus agréables et SURNATURELLE. *J'ai pu moi-même sentir cette odeur en lui parlant.* Cette odeur merveilleuse s'exhale aussi du sang qui coule de temps en temps de la couronne d'épines et du côté. »

Je tiens volontiers pour exacte l'affirmation du docteur touchant l'odeur qu'il a sentie. Là il peut affirmer. Quant au mot *surnaturelle* qu'il y ajoute, ce n'est pas avec son nez que le docteur Imbert l'a trouvé. C'est donc avec sa raison ou avec son cœur. Le lecteur est tenté de croire que c'est un peu vite qu'il a écrit ce mot *surnaturelle.*

« Entr'autres choses, il y a six ans,

Palma déclara avoir enduré de grandes souffrances pour apaiser la colère de *Dieu* qui *voulait détruire Oria par un tremblement de terre*. Dieu, satisfait de son expiation, lui révéla que sa colère était apaisée, *qu'il y aurait cependant tel jour une secousse de tremblement de terre*, mais qu'elle ne ferait aucun mal, ce qui arriva en effet. »

Voilà qui serait scientifique si les dates et les dires avaient été contrôlés. Mais les dates et les dires ont-ils été enregistrés ?

Je saute beaucoup de dires du docteur Imbert, entr'autres documents une lettre envoyée de Rome à la *Semaine religieuse de Tournay* en date du 20 décembre 1871. Je me borne à en extraire quelques lignes. « Plusieurs fois elle a parcouru (en extase) une partie de la Chine et, à son retour, elle fait chaque fois les *descriptions les plus précises et les plus détaillées*. Son directeur, qui tient note de tout, a fait venir de l'étranger des *ouvrages spéciaux concernant l'empire chinois* et il a pu constater l'exactitude littérale des descriptions de Palma ; il m'a cité entr'autres celle qu'elle faisait de la *grande muraille*. »

Voilà qui est curieux. Il serait intéres-

sant de compulser le journal et les notes de ce directeur. On pourrait juger soi-même. Vous souvenez-vous, lecteur ! de la couleur des yeux de Louise Lateau et de la concordance proclamée par le bon docteur entre la couleur dite par Palma et la couleur dite par le docteur Lefebvre ? L'auteur de la lettre à la *Semaine religieuse de Tournay* a pu tomber dans le même parti pris que le docteur Imbert pour trouver concordantes des descriptions que des gens non prévenus auraient estimées fort diverses. Voici encore un extrait de la lettre écrite à la *Semaine religieuse de Tournay.*

« J'ai pu vérifier moi-même un autre fait qui vous touche de plus près. Des lettres écrites par le directeur de votre stigmatisée du Hainaut et du journal tenu par le respectable prêtre d'Oria il résulte à toute évidence que Palma connaissait Louise Lateau *avant qu'aucune source humaine lui eût appris le nom de cette jeune fille et les faveurs signalées dont elle jouit.* »

Cela encore serait à voir d'après les lettres et d'après le journal. C'est beaucoup admettre que d'adopter *les yeux fermés* une pareille opinion sur des faits aussi extraordinaires. La lettre déjà citée poursuit ainsi.

« Palma prétend être allée au village de Bois-d'Haine et, en fait, elle a donné sur Louise Lateau, SUR SA CHAMBRE, SUR SES PARENTS, sur leur habitation, des descriptions concordant parfaitement avec les détails contenus dans les lettres que, depuis, diverses personnes de Belgique ont écrites à Oria. Ce que je puis ajouter ici, c'est que, d'après notre stigmatisée napolitaine, sa sœur du Hainaut serait appelée à de grandes choses. »

Voilà qui paraît en contradiction formelle avec les dires du docteur Imbert sur *la chambre* et sur *les parents* de Louise Lateau. Palma a déclaré au docteur n'avoir vu ni la mère de Louise Lateau ni ses sœurs. Tout ce que Palma a rapporté au docteur de l'habitation de Louise Lateau c'est que l'habitation est *petite* et *pauvre*, ce qui peut être exact, mais manque de précision.

Il faut noter que la lettre est postérieure de six semaines environ à la visite du docteur Imbert à Palma, Les entretiens du docteur et de Palma ayant porté sur Louise Lateau, est-il déraisonnable d'admettre que ces propos n'avaient pas été perdus pour Palma ?

Le chapitre septième des Stigmatisées a pour titre : *Prophéties diverses de Palma. — L'Empereur Napoléon III. — Le comte de Chambord. — Pie IX. — Rita. — Thérèze de Chazelles. — Critique générale des faits.* Ce chapitre est des plus curieux, on y reproduit un extrait de l'*Univers* du 17 mars 1872. Voici un paragraphe de cet article.

« Sans donner une importance considérable à des vues que l'Eglise n'a pas approuvées, je me permettrai cependant de citer, à titre de simples renseignements, d'autres *détails plus précis et plus circonstanciés* sur les évènements dont, au dire de Palma, nous ne tarderons pas à être les témoins. Et d'abord Palma a vu *dans le ciel une grande croix d'où sortaient huit rayons tombant sur la terre.* Quatre de ces rayons étaient de miséricorde, quatre de justice. Les rayons de miséricorde éclairaient l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire la Turquie d'un côté, de l'autre l'Amérique. Les rayons de justice frappaient la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. »

Je cite sans discuter ces lignes du docteur Imbert. Elles sont vieilles de vingt ans : nous pouvons donc apprécier si *nous en avons été les témoins*. Palma disait *sans*

tarder, or cela ne peut guère s'entendre d'un retard de vingt années.

D'après l'article de l'*Univers*, la voyante aurait annoncé de graves évènements pour le mois de juillet 1872 dans les termes qui suivent : « Puis elle a dit qu'au mois de juillet prochain (il y a une date) l'Espagne, la France et l'Italie entreraient dans une phase de bouleversements horribles. LES ROYAUTÉS D'EMPRUNT DES DEUX PÉNINSULES IBÉRIQUE ET ITALIENNE SERONT RENVERSÉES. Sous le prétexte de relever ces monarchies, surtout celle de Victor Emmanuel, qui a un traité avec Guillaume, et de rétablir l'ordre social que la politique de Bismarck a si profondément troublé, LES ARMÉES ALLEMANDES ENVAHIRONT DE NOUVEAU LA FRANCE ET PARIS SERA CHATIÉ UNE SECONDE FOIS ET PRIS. » Le mois de juillet 1872 est écoulé, les évènements précités ont-ils eu lieu ? Nous ne le pensons pas. Voyons encore la suite. « Des luttes sanglantes épouvanteront le monde ; *la Russie s'unira à nous ainsi que l'Amérique, l'Angleterre et plus tard l'Autriche*. Les champs de bataille de l'Italie se couvriront de morts allemands, russes, français et italiens. Après des alternatives redoutables, les Prussiens seront vaincus,

écrasés partout et peu d'entre eux retourneront dans leurs foyers. HENRI DE FRANCE ACCLAMÉ PAR LE PEUPLE, RÈGNERA et Pie IX rentrera à Rome pour y jouir des premiers jours du triomphe de l'Eglise. »

Henri de France, c'est-à-dire, sauf indication contraire, le comte de Chambord, est mort sans avoir régné ; quant au pape Pie IX, il est mort sans être rentré à Rome depuis la prédiction, et d'ailleurs il n'a pas cessé de résider au Vatican. L'article de l'*Univers* se terminait ainsi : « Je le répète, c'est à titre de renseignement que je vous communique ces choses. L'Eglise se tait : attendons. » L'Eglise fit sagement de se taire sur ces prédictions ; quant aux lecteurs, l'article de l'*Univers* faisait sagement en leur disant : *Attendons* ! En effet, rien de pareil à ce qu'annonçait la prédiction ne s'est réalisé : Au reste, le docteur Imbert ajoute à ce sujet (page 86) : « Il n'y a de vrai dans cette prophétie de Palma, *d'après des renseignements positifs*, que les rayons de justice et de miséricorde ; elle est fausse quant à la date, tout le reste a été embelli ou altéré. »

Ces réflexions du docteur sont postérieures au mois de juillet 1872 ; il convient de le

noter. Il est assurément fâcheux que le docteur ait omis de préciser la provenance des renseignements positifs qui justifient son affirmation et qui restreignent la prophétie de Palma aux rayons de justice et de miséricorde. Il serait extrêmement intéressant pour le lecteur impartial de savoir par le menu pourquoi la prophétie relatée par l'*Univers* était FAUSSE QUANT A LA DATE. Il serait également instructif de connaître la main ou la bouche par lesquelles le reste de la prophétie avait été EMBELLI OU ALTÉRÉ. Ne serait-ce que pour savoir se défier à l'occasion *de cette main et de cette bouche*, l'historien a intérêt à les connaître. Faute de cela, c'est Palma qui endosse à tort ou à raison le discrédit que mérite la plume ou la bouche qui ont travesti le dire de Palma, qui ont altéré ce que l'*Univers* appelait solennellement sa prophétie. Force est de répéter tristement avec le fabuliste :

Rien de plus dangereux qu'un maladroit ami !

Comment ne pas murmurer si l'article de l'*Univers* concerne une prophétie embellie et altérée par un admirateur trop zélé de Palma. Pour empêcher ce murmure, il fau-

drait connaître par son nom cet admirateur trop zélé et tenir de sa propre bouche la confession de son pieux mensonge ; alors peut-être la bonne renommée de Palma sortirait intacte de cette confession reconnue sincère et loyale.

Cela prouve tout au moins que le lecteur a quelque motif de se mettre en garde contre un admirateur trop zélé. L'historien a cent fois raison quand il discerne ce qui est FAIT et ce qui est RÊVE dans les narrations des admirateurs de Palma ! A tout prendre, sans faire œuvre de critique, sans discerner le *subjectif* de l'*objectif*, les délicats phénomènes offerts par la stigmatisée constituent un inextricable chaos !

On lit dans le tome II des *Stigmatisées*, à la page 87 : « Dans le long entretien que j'ai eu avec la voyante, le mercredi 25 octobre 1871, *elle m'a fait à moi-même quelques prophéties*. Il en est une fort importante qui concerne l'empereur Napoléon III. *La prudence me commande de ne pas encore la rendre publique ;* mais j'ai pris mes précautions pour justifier de son authenticité en temps utile. » Le docteur Imbert a-t-il rendu publique la prophétie à laquelle le passage précédent fait allusion ?

Je l'ignore. Il serait intéressant de le savoir, car il y a un argument de beaucoup de force dans la discordance ou dans la concordance de pareilles prophéties avec la réalité. Le docteur Imbert écrit encore, page 88 : « *A la fin du régne de la Commune*, pendant deux jours, Palma fut très agitée et préoccupée. Elle dit à cette époque à madame la supérieure, à propos des événements de Paris : *Ma mère, j'ai tout vu!* » Que vaut ce dire de Palma ? Est-ce là l'expression d'une hallucination ordinaire ? Est-ce une hallucination véridique qui a provoqué ce dire ? On ne saurait rien préjuger. Les détails minutieux du phénomène, l'observation exacte des heures, enfin les mots mêmes sortis de la bouche de Palma seraient indispensables pour que l'historien fût en droit de mesurer les identités et les discordances entre les faits et les dires mentionnés par la plume enthousiaste du docteur Imbert. Le docteur continue d'ailleurs la série de ses curieuses affirmations, comme il suit :

« On a lu au chapitre précédent que pendant son agonie publique Palma avait signalé, entre autres âmes parfaites, *une âme de Paris âgée de cinq ans*. Elle parle

souvent, m'a-t-on dit, à Oria, de cette enfant ; *elle dit le nom, en indique la demeure* et prédit des merveilles à son sujet. »

Cette agonie publique eut lieu le 8 décembre 1865. Cela fait plus de vingt-cinq années écoulées depuis cette agonie, au moment où sont écrites ces lignes ; ce qui donnerait trente ans accomplis à l'*âme* dont faisait mention le docteur Imbert d'après Palma. Bien que ce sujet soit des plus difficiles, nous allons en poursuivre l'examen. « Cette prophétie est connue depuis longtemps de l'entourage de Palma. Le père de Pace m'en a parlé lui-même, c'est la seule communication qu'il m'ait faite spontanément. » Cette prophétie serait très importante, à en croire la façon dont le père de Pace en parlait au docteur, ou tout au moins la façon dont le docteur crut que le père de Pace lui en avait parlé. Cette prophétie mérite donc d'être analysée avec le plus de précision possible. Voici les propres paroles du père de Pace, rapportées par le docteur : « Il existe à Paris une jeune fille NOMMÉE RITA qui connaît Palma. Elle habite près de la grande maison des Sœurs de la Charité

(par conséquent aux environs de la rue du Bac, nº 144), elle est inconnue à cette heure à raison de son âge ; mais elle est destinée à de grandes choses. »

A ce propos, il convient de remarquer combien l'expression venue sous la plume du transcripteur est susceptible de dénaturer la parole de la voyante. Rita est-il le *nom* de la personne ? en un mot, ce nom de RITA peut-il la distinguer dans Paris ? Non, pas absolument. Cette désignation de la demeure, *près du 144 de la rue du Bac*, est-elle suffisamment précise pour retrouver cette demeure ? Non, pas absolument, car il y a deux mille ménages, aussi bien que deux cents, qui peuvent être dits : *près du 144 de la rue du Bac !* La précision des détails rend singulièrement facile la tâche de l'historien. Quand on a le nom de la personne, a-t-on une désignation précise ? Oui et non ! on est mal fixé, lorsque le nom est aussi vague que celui de RITA. Un particulier qui donnerait ainsi son adresse : *près de la grande maison des Sœurs de la Charité*, risquerait fort que ses fournisseurs ne le trouvent pas ! Le docteur passe à une nouvelle affirmation :

« Palma a connu une autre âme privilé-

giée ; elle a aussi prophétisé à son sujet. Je puis me porter garant du fait, car j'ai été un peu mêlé à cette histoire. Il s'agit de Marie-Thérèse de Chazelles, jeune fille récemment endormie dans le Seigneur. »

Nous allons examiner ce que le docteur Imbert appelle une prophétie dont il se porte garant. Cette fois au moins la personne objet de la prédiction est plus clairement spécifiée que RITA. Le lecteur pourra se faire une idée plus nette de l'importance du phénomène, puisqu'il peut placer l'objet réel de la comparaison auprès des termes mêmes sortis de la bouche de Palma. Voici le récit du docteur : « Je voulus tenter un miracle ; j'écrivis le 27 février au chanoine de Angelis pour la recommander aux prières de Palma. *La malade*, me répondit-on, EST UNE AME BIEN BELLE ET BIEN CHÈRE A DIEU. *Le jour de Pâques, Palma a de nouveau fait la communion pour elle.* Dieu lui a révélé que Mlle de Chazelles devait s'offrir comme victime réparatrice pour apaiser sa justice, à l'instar de tant d'autres âmes qu'il s'est choisies par toute la France ; que, du reste, elle était sûre du Paradis. » Cette fois, il

y a encore du vague dans le dire de Palma. Le docteur considère le dire précédent comme équivalent à l'annonce de la mort. Eh bien ! cela n'est pas tout à fait exact. Mlle de Chazelles aurait survécu un an à la prophétie, les termes de la prophétie n'auraient pas été en défaut !

Le docteur continue ainsi : « Le 17 avril, au matin, à deux heures, Thérèse de Chazelles rendait le dernier soupir sans la moindre agonie. » Prenons à la lettre les dires du docteur pour l'expression exacte des faits. La lettre ne prouve rien au point de vue du don de prophétie qu'aurait possédé Palma, car Mlle Thérèse de Chazelles n'est morte ni à l'heure, ni au jour, ni au mois, ni à l'an indiqués par Palma. La prédiction de Palma se serait vérifiée avec la même apparence d'exactitude sur cinquante jeunes filles prises à Nice, au hasard. Le dire de Palma sur Thérèse de Chazelles offre le vague qui se rencontre dans maint oracle sybillin que nous a transmis l'histoire. Comprenez l'oracle à votre guise ! Cela est bien : mais obliger autrui à le comprendre ainsi, voilà qui passe le droit de l'historien ! Que découvre le lecteur dans la prophétie relative à Thérèse

de Chazelles ? Je ne sais. Pour mon compte, je n'y trouve pas ce qu'y devinait le docteur Imbert ; je n'y vois pas éclater une manifestation des facultés prophétiques de Palma, Le docteur poursuit (page 92) : « Jusqu'ici. j'ai raconté ce que j'ai vu, ce que m'a dit Palma, ce que j'ai entendu d'autre part. Après le rôle d'historien vient le rôle de critique ; mais, ici la tâche devient plus difficile. Les faits présentés par la voyante ressortent tout à la fois de la science humaine et de cette science divine qu'on appelle la théologie. S'ils offrent peu de difficultés sur le premier terrain, il n'en est pas de même sur le second. »

Le docteur Imbert pose la question avec une netteté sans seconde. Il pense que ces faits offrent peu de difficultés sur le terrain de la science humaine. Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Ce n'est pas notre avis. Le docteur écrit encore : « En pareille matière, il ne s'agit pas de ce qu'on est porté à croire ; il s'agit de vérifier ce qui est. Dans l'appréciation des faits, la première règle de conduite est surtout de se garer de l'illusion ou de la fraude. Or, ni l'une ni l'autre ne sont possibles chez Palma et ses témoins. » Le docteur Imbert aurait

sagement ajouté qu'il faut se garer de l'enthousiasme. Il faut aller pas à pas, si l'on veut ne pas risquer de chute dans le sentier de la logique.

Voici la suite de l'argumentation du docteur : « Une hostie déposée sur la langue, du sang qui coule du front et d'ailleurs, et qui fait des emblèmes sur des mouchoirs, l'incendie divin et tous ses accidents, ce baume singulier qui coule de la voûte palatine, ce sont là des faits matériels répétés nombre de fois, depuis plusieurs années, en présence de nombreux témoins ; l'illusion est impossible. » Le docteur a vite fait d'affirmer que l'illusion est impossible. Ecrivez seulement qu'elle est difficile, docteur ! je souscris à votre opinion ! Mais *impossible !* c'est trop vite écrit ! On a souvent répété : *Impossible n'est pas français* ! c'est surtout quand il s'agit d'illusion qu'il faut se garder du mot : *Impossible* ! Il est clair que le docteur n'est pas de cet avis. Encore convient-il de faire remarquer cette discordance avant de poursuivre la critique de ses dires.

« La fraude n'est pas plus possible que l'illusion. Palma voudrait tromper qu'elle ne le pourrait pas ; voici trois ans qu'elle

est impotente et clouée sur un fauteuil. Il lui serait impossible, par exemple, de tromper sur les emblèmes et le baume. Je n'ai pas pu être victime de la fraude à propos des emblèmes de sang et de feu, puisque je les ai vus se faire sous mes yeux. Pourquoi Palma s'amuserait-elle à tromper sur les autres phénomènes? »

La fraude est extrêmement difficile. Soit! Mais pourquoi exagérer? Pourquoi changer difficile en impossible? Vous jouez sur les mots, dira-t-on. Quand le docteur écrit *impossible*, c'est *difficile* qu'il veut entendre. Ce sont deux termes synonymes dans la conversation et dans le langage familier. A cela, je réponds que l'exactitude de l'expression est la condition essentielle d'une discussion de ce genre si les gens qui prennent part à la discussion veulent s'entendre et se comprendre. Si l'on préfère qu'un mot ait un sens ici et un autre là, si l'on tire sur les expressions comme sur une corde élastique, il n'y a plus ni science, ni critique, c'est le chaos, c'est l'incohérence : il est inutile d'aller plus loin. C'est sous la même réserve que doit être acceptée cette affirmation du docteur.

« Dans l'hypothèse de la fraude, il fau-

drait nécessairement à la voyante le concours de son entourage. Or, ce concours est impossible ; il suffit d'avoir pénétré dans l'intérieur de la famille Marzella pour se convaincre du contraire. »

La thèse du docteur a une apparence de vérité. Toutefois, le concours de l'entourage à la fraude peut s'exercer de bien des sortes. L'enthousiasme et la foi absolue constituent parfois un concours prêté inconsciemment à la fraude. Il s'agirait précisément de montrer que cet enthousiasme exclut *l'embellissement et l'altération* déjà signalés par le docteur à propos de l'article de l'*Univers*. Cela dit, je laisse volontiers la parole au docteur.

« Il faudrait surtout de la part des directeurs de Palma l'illusion la plus grossière ou la fourberie la plus audacieuse ; ai-je besoin de dire que ce sont des hommes pleins de science et de vertu, et jouissant dans leur pays de l'estime publique ? C'est un fait connu, à Oria, que le père de Pace, le directeur actuel de Palma, n'avait nulle créance dans les faits extraordinaires présentés par la voyante. A peine en eût-il pris la direction qu'il fût bien obligé de changer d'opinion et de se rendre à l'évidence. »

Cet argument est solide : toutefois, le docteur Imbert a tort de parler de l'*illusion la plus grossière* ou de la *fourberie la plus audacieuse*. Il y a des illusions qui ne sont pas grossières. On peut avec beaucoup de bonhomie tomber dans une illusion. Cela a dû arriver plus d'une fois au docteur, ne serait-ce que certain jour où il prêta créance à une fille *ayant un grand renom de piété*. S'il est fait ici mention de cet incident, ce n'est pas pour le vain plaisir d'une inutile plaisanterie, mais afin de prouver combien l'esprit de l'homme est enclin à l'erreur. *Comme la plume au vent*...! Le docteur poursuit ainsi son argumentation.

« Le lecteur doit se rappeler que j'ai assisté deux fois à la communion miraculeuse ; cependant à chaque fois *je n'ai pu voir le moment précis* où l'hostie est apparue sur la langue ; cette hostie, je ne l'ai vue qu'après coup. — Mais vous aurez été victime, m'a-t-on dit déjà plusieurs fois, d'un tour de prestidigitation ; Palma doit avoir des hosties dans sa poche ; vous n'aurez peut-être pas pris assez garde à la fraude et probablement au trafic. »

Il est clair que le docteur Imbert n'a pas

vu grand chose. *Il a cru plus encore qu'il n'a vu*.. Il s'agirait de savoir si les directeurs de Palma ont été plus prudents que le docteur, avant de donner leur foi à Palma. Certes, en thèse générale, l'historien n'aurait aucune raison de douter de cette prudence si la chose était de moindre importance. Le doute que je formule, c'est le sentiment de l'historien, en présence d'un phénomène absolument singulier, fécond en conséquences considérables. Le docteur résout ainsi ce doute :

« Je crois avoir déjà suffisamment répondu à ces objections d'une manière générale. Mais, si je n'ai vu qu'incomplètement le prodige, *d'autres l'ont vu* nombre de fois parfaitement. A cette heure, depuis trois ans, Palma a reçu plus de trois mille communions miraculeuses. Les confesseurs, la famille Marzella, grand nombre d'habitants d'Oria, de visiteurs français et étrangers ont assisté à ce fait prodigieux et sont autant de témoins que l'on peut invoquer. »

Quand le docteur écrit simplement les trois mots : *d'autres l'ont vu !* ce sont précisément les conditions où ces autres ont vu qui seraient indispensables à connaître

par le menu. Hors de là, rien de scientifiquement établi. Le docteur raconte encore ce détail : « Au mois de mars dernier, Mme D..., de Lyon, voulut aller jusqu'à Oria, pendant un voyage en Italie ; je lui avais donné une lettre de recommandation. Elle éprouva les plus grandes difficultés pour être admise à voir Palma. Cependant, elle eut le bonheur de s'entretenir assez longtemps avec elle, d'autant mieux qu'elle parlait facilement l'Italien. » Ce que raconte le docteur Imbert au sujet de Mme D..., dont il indique seulement l'initiale, lui a paru intéressant. Examinons ensemble ce cas particulier des phénomènes produits par Palma, ou plutôt, produits à son occasion. L'importance de ce cas particulier est dans la position de Mme D... qui tenait les mains de Palma dans les siennes.

« Tout le temps de ce colloque intime, elle resta assise aux côtés de la voyante, lui tenant constamment ses deux mains dans les siennes. Elle était là depuis trois quarts d'heure et sur le point de se retirer, désespérant de voir la communion miraculeuse, lorsque tout à coup Palma se met à tressaillir, s'arrête incontinent dans la conversation, ferme les yeux et retire douce-

ment ses mains de celles de Mme D... pour les joindre ensemble en fermant les doigts ; puis elle entrouvre la bouche et sort légèrement la langue. Mme D... n'était qu'à un pied de la figure de Palma ; à ce moment, elle vit parfaitement sur la langue de la voyante une hostie ordinaire avec les impressions d'usage. L'hostie était sèche. »

Une particularité intéressante du phénomène produit devant Mme D... est la constatation que l'hostie était sèche. Dans le récit de Mme D..., tel que le docteur Imbert s'en porte garant, il y a difficulté spéciale à un escamotage habilement dissimulé précédant l'apparition de l'hostie. Mais difficulté spéciale n'est pas synonyme d'impossibilité. Je n'insiste pas, j'ai eu déjà l'occasion de m'occuper de cette différence fondamentale. Combien de détails échappent à l'œil nu et deviennent l'objet d'observations intéressantes, lorsqu'ils passent sous le microscope ! Le docteur Imbert poursuit la relation du dire de Mme D... : « Au bout de quelques instants, Palma ferme la bouche, avale, croise à plat les deux mains sur la poitrine et reste dix minutes environ dans un recueillement extatique. Puis elle revient à elle. *Oh ! Palma !*

lui dit alors Mme D..., *j'ai donc vu ce que je tenais tant à voir*. La voyante lui répondit en souriant : *Dieu a voulu, madame, que vous vissiez la manière dont il me soutient, car, depuis sept ans, je n'ai pas d'autre nourriture que la sainte Eucharistie.* » Les paroles de Mme D... sont intéressantes à retenir, elles prouvent le vif désir de Mme D... de voir le singulier spectacle de la communion miraculeuse. Or, on croit volontiers ce que l'on désire. Non qu'il faille suspecter la bonne foi et l'enthousiasme de Mme D... Je n'ai pas même l'honneur de connaître son nom. Cette ignorance où je suis de son nom me permet de tout dire sans blesser personne, car la remarque s'applique à une disposition de l'esprit et du cœur, non à la personne elle-même.

« Mme D... tenait beaucoup à la revoir le lendemain avant son départ. *C'est inutile de revenir*, lui dit Palma ; *ce ne serait plus que la curiosité. A présent que je vous ai vue, je ne vous oublierai pas ; toutes les fois que je prierai pour vous,* JE VOUS REVERRAI. En se retirant, Mme D... se hasarda à lui offrir quelque chose, au moins pour ses pauvres. Palma lui répondit alors :

Je n'ai besoin de rien, madame, je ne mange pas. Du reste, les pauvres ne sont pas tenus de faire l'aumône. Si vous le voulez, donnez aux sœurs de la charité : *date alle sorelle della carita.* »

Le désintéressement de Palma dans cette circonstance est à noter. C'est, en effet, au désintéressement de la personne que l'on apprécie communément la sincérité et la droiture, quand il s'agit de phénomènes aussi difficiles à saisir que ceux qui font l'objet de la présente recherche. L'argument tiré de ce désintéressement est le plus solide de ceux que l'on est en droit d'invoquer en faveur de la bonne foi de la stigmatisée. Le docteur Imbert conclut : « Les faits extraordinaires qui se passent à Oria sont donc réels ; il faut nécessairement les accepter. ON PEUT DOUTER DE LEUR ORIGINE ; *impossible de douter de leur réalité.* Reste leur interprétation. Peut-on les rapporter à l'ordre naturel ? La science humaine peut-elle en donner l'explication ? Ici, je réponds hardiment : Non ! Admettre leur réalité, c'est forcément admettre leur caractère surnaturel. » L'argumentation du docteur Imbert n'est pas présentée en termes rigoureux. Le

docteur sent plutôt qu'il n'argumente. Quoi qu'il en soit, la conclusion du docteur : *impossible de douter de leur réalité*, peut être modifiée légèrement en celle-ci : *Leur réalité est probable, plus probable que leur simulation.* En concluant ainsi, l'historien reste dans une juste mesure : son syllogisme est irréprochable.

Dans le *Temps* du 19 octobre 1890, M. Anatole France a écrit à propos du livre du Père Didon, intitulé JÉSUS-CHRIST : « Puisque nous parlons ici du miracle, j'avoue que, sans l'admettre à quelque degré que ce soit, je comprends mal les raisons des savants qui le nient. Nos savants disent généralement qu'ils ne croient pas aux miracles *parce qu'aucun fait de ce genre n'a été formellement constaté.* Mon illustre maître, M. Ernest Renan, a plusieurs fois présenté cet argument avec une parfaite netteté. » Voici, d'ailleurs, l'assertion de M. Renan à laquelle M. Anatole France fait allusion. Elle est d'une franchise et d'une précision extrêmes : « Les miracles sont de ces choses qui n'arrivent jamais ; *les gens crédules seuls croient en voir* ; on n'en peut citer un seul qui se soit passé devant des TÉMOINS CAPABLES DE LE

CONSTATER ; aucune intervention particulière de la divinité ni dans la confection d'un livre, ni dans quelque évènement que ce soit, n'a été prouvée. » M. Anatole France observe fort justement au sujet de cette assertion de M. Renan : « En fait, cela est incontestable ; mais, en théorie, *ces raisons qui sont celles* DES PLUS EXCELLENTS HOMMES DE NOTRE TEMPS, *me semblent faibles*, parce qu'elles supposent que les lois naturelles nous sont connues et que si, par impossible, il survenait une dérogation à ces lois, un savant, ou mieux un corps académique, aurait qualité pour la constater. »

Au point de vue du pur raisonnement, M. Anatole France est dans le vrai. Nier le miracle *à priori* n'est pas d'un sage. Les académies n'ont pas qualité pour apprécier d'une façon absolue ce qui échappe à leur compétence. M. Anatole France complète ainsi ses réflexions précédentes : « C'est là, j'ose dire, beaucoup trop accorder à la science constituée et *supposer gratuitement que nous connaissons toutes les lois de l'univers*. Il n'en est rien. Notre physique paraîtra peut-être dans cinq ou six siècles à nos arrière-neveux aussi grossière

et barbare que nous semble barbare et grossière la physique des universités du moyen âge, qui étaient pourtant des corps savants. *S'en remettre à la science du discernement des faits de nature et des faits surnaturels, c'est la traiter comme si elle était* JUGE INFAILLIBLE DE L'UNIVERS. »

La question de la *fragilité de l'ignorance* des savants est parfaitement posée dans les termes qui précèdent. Elle est développée clairement dans les lignes suivantes : « Sans doute, telle qu'elle est, la science est seule arbitre de la vérité et de l'erreur et rien n'est acquis à la connaissance sans avoir passé par son examen. Sans doute, on ne peut appeler d'elle qu'à elle-même. Mais encore ne faut-il pas citer indifféremment dans les mêmes formes tous les phénomènes à son tribunal ; il se peut qu'il y ait des PHÉNOMÈNES SINGULIERS, RARES, SUBTILS, D'UNE PRODUCTION INCERTAINE. *La science officielle risquera de les manquer si elle les attend dans ses commissions* ; c'est à cet égard que l'argument, présenté par M. Ernest Renan, me semble dangereux, du moins dans ses tendances. »

M. Anatole France poursuit ainsi sa ré-

futation des négateurs A PRIORI de tout miracle : « M. Renan va, si l'on n'y prend garde, jusqu'à tenir pour non avenu tout ce qui ne s'est pas produit dans un laboratoire. Les savants sont naturellement enclins à nier les faits isolés, qui ne rentrent dans aucune loi connue. J'ai peur enfin qu'on ne rejette les manifestations extraordinaires en même temps que les manifestations miraculeuses et avec cette même fin de non-recevoir : *On n'a jamais vu cela !* Quant au miracle, si c'est une dérogation aux lois naturelles, personne ne peut le constater valablement, puisque personne ne connaît les lois de la nature. *Non seulement un philosophe n'a jamais vu de miracle, mais il est incapable d'en jamais voir.* Tous les thaumaturges perdraient leur temps à dérouler devant lui les apparences les plus extraordinaires. En observant tous ces faits merveilleux, il ne s'occuperait que d'en chercher la loi et, s'il ne la découvrait point, il dirait seulement : *Nos répertoires de physique et de chimie sont bien incomplets.* Ainsi donc il n'y a jamais eu de miracles, au vrai sens du mot, ou, s'il y en a eu, nous ne pouvons pas le savoir, puisque, ignorant la nature,

nous ignorons également ce qui n'est pas elle. »

Le point de vue de M. Anatole France est éloigné du point de vue du docteur Imbert, quand le docteur écrit les lignes déjà citées (page 97) : « Une hostie qui apparaît subitement sur la langue *ne peut être qu'un effet de prestidigitation ou un miracle.* En dehors de la fraude, il n'y a pas d'explication possible pour le sang qui tombe sur des mouchoirs en y faisant des emblèmes et pour tous les accidents de l'incendie divin. Pendant cet incendie, j'ai senti la chemise *qui brûlait* ; cette odeur de brûlé qui s'exhalait à ce moment du corps de Palma prouve à elle seule contre la fraude et son impossibilité. » En se plaçant au point de vue de M. Anatole France, les lignes suivantes, empruntées au docteur Imbert, montreraient tout bonnement l'impuissance de la médecine actuelle, sans préjuger l'impuissance de la médecine du siècle à venir, ou si l'on préfère, de l'un des siècles à venir.

« La médecine est impuissante à donner la moindre explication sur ce baume animal imputrescible, qui sort de la voûte palatine et qui finit par produire des corps

qui ressemblent exactement à des hosties. Il en est de même de ces parfums qui s'échappent parfois des stigmates. Les vomissements d'eau bouillante sont tout ce qu'il y a de plus antiphysiologique, attendu que l'albumine du corps humain commence à se coaguler à 75 degrés et que la vie ne peut pas même exister avec une température propre de 41 à 44 degrés. En outre, rien de plus extra-naturel que ces stigmates qui transpercent les extrémités, se ferment soudainement sans laisser la moindre cicatrice. *Tous ces faits sont complètement en dehors des lois connues.* »

Cette dernière remarque du docteur Imbert est exacte. Les faits cités sont en dehors des lois connues ; s'ensuit-il que ces faits soient en dehors des lois A CONNAITRE? Il serait imprudent de l'affirmer. Pour fournir un exemple de la quantité de faits échappant aux lois A CONNAITRE, j'emprunte au feuilleton du *Journal des Débats* du 8 janvier 1891 un tout petit fait-divers qui est suivi de la signature de M. Henri de Parville.

« On a signalé de tout temps des pluies de sang... qui n'en étaient pas. Il s'agissait simplement de pluies teintées en rouge par des terres ocreuses, du pollen de végétaux

ou divers champignons microscopiques transportés dans les airs par un cyclone et que l'eau ramenait à la surface du sol. Ces pluies laissaient des traces rouges sur les feuilles et, avec un peu de bonne volonté, on pouvait les assimiler à des taches de sang. Mais voici qu'il vient de tomber une véritable pluie de sang en Italie, du vrai sang, paraît-il. Ceci remonte au 15 mai dernier, jour de l'ASCENSION, et se passe en Italie dans un village appelé Missignadi, distant d'environ 4 kilomètres d'Oppido Mamertino. » Le feuilleton des *Débats* contient les trois mots : *Jour de l'Assomption*. Il m'a paru convenable de transcrire autrement ce dernier mot. Une contradiction de ce genre peut être attribuée à l'étourderie des typographes. Néanmoins, il convient d'indiquer cette grossière coquille. Elle suffira, à un sceptique du vingtième siècle, pour jeter dans un irrémédiable discrédit l'ensemble du témoignage de M. de Parville. *Merveille* ! observera-t-il, *cette ridicule pluie de sang a eu lieu le jour de l'Assomption, le 15 mai ! Jamais Assomption tomba-t-elle en mai ?* Que répondre à pareille argumentation ? Rien qui vaille ! Plus il interpose de bouches et de plumes entre

l'évènement et l'esprit qui le perçoit, plus deviennent illusoires les garanties d'authenticité du phénomène ! J'ai effacé la discordance matérielle des cinq mots : *15 mai, jour de l'Assomption*, en remplaçant le cinquième mot par un autre paraissant moins invraisemblable. Encore faut-il vérifier qu'en 1890 le jour de l'Ascension tombait le 15 mai. Par bonheur, il en est ainsi sur le calendrier de l'an 1890 ! L'étourderie du typographe s'est bornée à défigurer un seul des cinq mots : elle est assez légère pour que l'historien ne se croie pas obligé à remonter jusqu'aux sources, à reproduire *in extenso* le rapport du P. Denza et à invoquer la correspondance de M. Viridia. S'il eût fallu citer ces documents originaux dans une cinquantaine d'années afin de justifier l'évènement de la pluie de sang, c'eût été chose très malaisée ; sans se laisser aller à une exagération d'expression, on serait tenté de qualifier la citation de presque impossible !

Ainsi le *Journal des Débats* signale par l'organe de son chroniqueur scientifique le fait absolument établi, à son sens, d'une pluie de sang, non pas le phénomène d'une pluie teintée en rouge, mais le fait d'une

chute de sang présentant à l'analyse chimique les signes caractéristiqnes du sang ! La date du phénomène, le lieu sont parfaitement spécifiés. Chacun peut contrôler la nouvelle, si ses loisirs le lui permettent. Si le lecteur doute de l'exactitude ou du sérieux de cette information, qu'il poursuive la lecture du feuilleton scientifique de M. de Parville. Il n'a affaire ni à une mystification ni à une erreur.

« Une première fois, à quatre heures et demie, une seconde fois à cinq heures, il tomba une *légère pluie de sang* consistant en gouttelettes de couleur sang luisant. Ces gouttelettes tombèrent sur *les personnes*, les pierres du chemin, *les feuilles*, les tiges des plantes, *les vignes*, les oliviers, etc... Alors une grande panique s'empara de la population. *Les carabiniers royaux furent appelés pour constater le phénomène.* Ils étendirent les mains ; la pluie tombait toujours et ils reçurent sur la peau des gouttes de sang ! Et le curieux, c'est qu'*il ne tombait pas d'eau du tout, mais uniquement du sang*. Le vent, le matin, avait soufflé en tempête et plusieurs ondées violentes s'étaient succédé. Mais au moment du phénomène, l'atmosphère, bien

que sombre, était calme. La chute de la pluie de sang suivait la *direction d'un nuage noir qui progressait de l'ouest à l'est et qui à ce moment passait au zénith*. L'espace imprégné de gouttes de sang s'étendit environ sur deux kilomètres carrés. »

L'observation du phénomène présente les garanties d'authenticité qui peuvent entourer un fait produit inopinément. Les carabiniers royaux sont les garants de sa réalité. Maint lecteur préfèrerait des académiciens, mais Missignadi ne peut donner que ce qu'il a ! Les académiciens n'étaient pas là au moment du phénomène. D'ailleurs, ces messieurs ne se dérangent pas pour si peu. Il faut que les phénomènes se dérangent quand ces messieurs viennent.

« En présence d'un phénomène aussi extraordinaire, *le R. P. Denza, directeur de l'Observatoire de Moncalieri*, qui en reçut la description, émit des doutes sur sa réalité. *Le directeur de l'Observatoire local d'Oppido Mamertino, M. Viridia*, compléta sa relation en lui adressant diverses attestations, y compris celle du maréchal des carabiniers royaux. Cette pièce authentique n'eut sans doute pas convaincu le savant Père Denza ; mais à ces attestations,

M. Viridia joignit des pierres et des feuilles teintes de rouge et enfin *les résultats de l'analyse chimique, qui fut faite au laboratoire de l'Ecole d'hygiène publique à Rome*. Il fallut se rendre à l'évidence. »

Qu'est-ce que le laboratoire de l'Ecole d'hygiène publique à Rome ? Probablement un Institut où sont opérées quotidiennement les analyses usuelles ; l'on n'a donc pas de raison sérieuse pour douter de la véracité des résultats de son analyse.

« Les gouttelettes examinées ont une grandeur qui varie de 1 à 4 millimètres de diamètre ; elles se présentent sous la forme de pellicules un peu ridées. Une de ces pellicules exposée à la chaleur sur une lame de platine se gonfla et émit l'odeur de corne brûlée, puis s'enflamma. Le carbone se consuma et il resta un résidu jaune sale renfermant du fer. Enfin, après le traitement convenable, on mit à jour dans le résidu des cristaux d'hématine. *Au microscope on distingua des globules nuclés*, ce qui implique que le sang tombé appartenait à des oiseaux. C'est un peu plus rassurant. Mais il reste à expliquer d'où venait ce sang d'oiseaux. On a émis l'hypothèse qu'une nuée d'oiseaux de passage s'était

trouvée englobée dans un violent tourbillon et que ces oiseaux culbutés, meurtris, avaient laissé échapper du sang. Mais l'*effet ne paraît pas en rapport avec la cause.* Les gouttes se sont répandues sur 2 kilomètres carrés et il eût fallu saigner pas mal d'oiseaux pour couvrir de sang une aussi vaste étendue. Et ces oiseaux eux-mêmes, étourdis, écrasés, mourants, pourquoi ne seraient-ils pas tombés aussi et n'aurait-on pas observé une pluie de cailles, par exemple ? Bref, il est possible qu'il se soit réellement agi à Missignadi d'une véritable pluie de sang, en tout cas bien mystérieuse ; mais l'explication du phénomène reste à trouver. »

Qu'il y ait eu réellement à Missignadi une pluie de sang, ou qu'il n'y en ait pas eu, la chose est de mince importance. Cependant, que dire des lois connues ? Elles ne permettent à aucun degré l'explication de ce phénomène, tandis que de sérieux témoignages soutiennent la réalité du phénomène. D'après le docteur Imbert, il y aurait là un miracle ! un miracle plus fort que celui qui est mentionné dans les lignes suivantes : « Une hostie qui apparaît subitement sur la langue ne peut être qu'un effet

de prestidigitation ou un miracle. En dehors de la fraude, il n'y a pas d'explication possible pour le sang qui tombe sur des mouchoirs en y faisant des emblèmes... » La pluie de sang couvrant deux kilomètres carrés peut encore moins que l'apparition d'une hostie être un effet de prestidigitation ! C'est donc un miracle, si on admet la façon de raisonner du docteur Imbert. Il est sage de se placer au point de vue de M. Anatole France pour apprécier utilement de pareils phénomènes. On ne saurait approuver sans réserves le docteur Imbert quand il tranche la question à sa manière. Au contraire, dans les lignes suivantes, le docteur donne la note juste : « Je n'ai été qu'un témoin de passage ; mais ce que j'ai vu, je l'ai bien vu et j'en atteste la réalité. Les directeurs de Palma ont été d'une grande réserve avec moi ; ils se sont pour ainsi dire contentés de me mettre en rapport avec la voyante et ont semblé me dire : *Voyez, causez avec elle, constatez les choses extraordinaires qui pourront avoir lieu ; vous pourrez affirmer que vous les avez vues et dire si la science peut en donner l'explication.* » Sur ce que le docteur a vu, il a été émis plus

haut des commentaires sur lesquels il est superflu de revenir ici.

A noter encore les lignes qui suivent, elles montrent que l'information sur les faits relatifs à Palma sera fort incomplète pour le public contemporain de Palma : « Plus tard, après mon retour en France, quand j'ai demandé à être plus amplement informé sur une foule de questions, ils m'ont répondu : NOUS NE LE POUVONS PAS (*non possumus*). LES FAITS MERVEILLEUX DE PALMA ONT TOUT UN ENCHAINEMENT ; leur ensemble et leurs liaisons ne pourront être révélés qu'après sa mort, quand Dieu aura rendu authentique la mission de Palma par une foule de miracles dont le monde sera stupéfait. Ce que vous avez vu, ce ne sont que des bagatelles, à côté de ce qu'on verra plus tard. » Quelle sera la décision des personnages qui ont entre les mains l'*enchaînement des faits merveilleux de Palma*? Publieront-ils cette foule de miracles dont le monde sera stupéfait ? Pour le moment, la chose n'a pas eu lieu ; il est probable qu'elle ne verra jamais le jour. Ce sera dommage pour les curieux qui poursuivent avidement le secret de ces singuliers phénomènes. Mais qu'y faire?

Les détenteurs du *Journal de la vie de Palma* sont maîtres de disposer de leurs documents. L'authenticité de la mission de Palma étant douteuse, la condition nécessaire à la publication de ces documents se trouve ne pas être remplie.

Le docteur Imbert poursuit ainsi le développement de sa thèse : « Les emblèmes de sang et de feu sont un des côtés les plus extraordinaires des prodiges qui se passent à Oria. *Il y a peu de faits dans la vie des saints qui puissent leur être assimilés.* Voici tout ce que j'ai pu recueillir à ce sujet. Les Annales franciscaines font mention du bienheureux Adimar, qui avait une telle dévotion à la Passion, qu'il versait des torrents de larmes en célébrant la sainte messe. Ses larmes tombant sur le corporal y faisaient des croix d'un bleu céleste admirablement figurées. On conservait dans plusieurs églises de ces corporaux chargés d'emblèmes au dire d'un historien (*Thiepolus in Bagatta*). » Le cas du bienheureux Adimar, auquel le docteur Imbert fait allusion, d'après Thiepolus in Bagatta, est peu connu. Il est instructif de vérifier la source où le docteur a puisé l'indication de ce cas. C'est l'ouvrage de Bonifacius Bagatta,

Veronensis, clericus regularis theatinus, ainsi que l'indique le frontispice de l'ouvrage : ADMIRANDA ORBIS CHRISTIANI, quæ ad Christi fidem firmandam, christianam pietatem fovendam, obstinatamque perfidiam destruendam, EN TÔ MACRÔ KAI TÔ MICRÔ KOSMÔ, hoc est in magno inque parvo mundo, aut præteritis extitere seculis, aut adhuc vigent, vel illorum adhuc apparent indicia. L'ouvrage a été imprimé en deux volumes in-folio. L'exemplaire que j'ai sous les yeux porte la mention : *Venetiis. Apud Jo. Franciscum Valuasensem*, 1680. Le premier volume contient 496 pages ; le second en contient 542. C'est à la page 192 du second volume que figure la mention suivante : « THIEPOLUS, *de Passione Domini Tractatus, 12, caput 33...* » Comment apprécier l'autorité du *Traité sur la Passion*, de Thiepolus, auquel Bagatta fait allusion ? C'est chose difficile. Quoi qu'il en soit, voici le dire de Thiepolus, d'après Bagatta : « *Dum B. Adimarus ord. S. Francisci ad aram faceret*, tanto spiritus ardore mysteria Passionis Christi meditabatur ut profusas ex oculis emitteret lachrymas, quæ lachrymæ in superposita corporalia cadentes, in ipsis,

cruces cærulei coloris mirabiliter efformabant; *ut adhuc est videre in illis quæ in aliquibus Ecclesiis conservantur.* » La phrase qui précède constitue le douzième alinéa d'un chapitre qui en contient quinze. Le titre du chapitre est : CRUCES CÆTERIS IN REBUS, INVISIBILI MANU DEPICTÆ ET EXCULPTÆ. Dans chacun de ces quinze alinéas est mentionné un phénomène de *croix dessinée ou gravée par un auteur invisible.* Chacun de ces quinze phénomènes est extrait d'un ouvrage de théologie ou d'hagiographie. Le premier alinéa renvoie au livre de Ludovicus de Lacerda : *De excellentia Angelorum;* le second alinéa se réfère à saint Grégoire de Nazianze, *Oratio prima in Julianum ;* le troisième alinéa invoque Raynaldus (anno 1210) ; le quatrième alinéa porte la mention : *In actis sanctæ Claræ;* le cinquième alinéa commence par les mots : *S. Gregorius,* in Dialog. lib. I, cap. II ; le sixième alinéa renvoie à *Surius In chron. anno 1559* ; le septième alinéa invoque *Arnoldus Rayssius, in auct. ad natal. SS. Belgii, 3 maii*; le huitième alinéa cite Johannes Baptista Signius ; le neuvième alinéa invoque Trigantius, *De christianis triumphis apud Japonios;* le dixième ali-

néa se réfère à Daniel Bartolus, *in prima parte Asiæ, lib. I*; le onzième alinéa... A quoi bon poursuivre ? En voilà assez pour montrer combien est complexe le travail de vérification relatif à ces multiples phénomènes. Quant au *Traité de la Passion de Thiepolus*, il ne m'a pas été donné de l'avoir sous les yeux : ce livre ne figure pas à la Bibliothèque nationale ; il m'est donc refusé de prononcer sur la valeur et sur l'autorité que pouvait présenter cet ouvrage en 1680 et sur le crédit qu'il mérite aujourd'hui. Au lecteur de décider le degré de créance du phénomène cité par le docteur Imbert, s'il lui est donné de récolter de plus amples renseignements.

Il en est de même du cas suivant, relatif à la religieuse Maria Trucco. Est-il besoin d'ajouter que nous ne connaissons ces deux faits que par le dire du docteur Imbert (page 110) : « Un jour, le confesseur de la sœur Maria Trucco lui donna à laver un linge dont il s'était servi autrefois comme curé, pour envelopper la custode et aller administrer les malades. Maria, en remplissant cet office, tomba en dévote contemplation devant ce linge qui avait touché si souvent le vase sacré renfermant la sainte

Eucharistie. Tout à coup apparut sur le linge la figure du vase sacré, en couleur de sang. » La figure du vase sacré apparaissant sur un linge qui l'a touché souvent peut être l'objet d'explications scientifiques ou de tentatives d'explications, fondées sur le contact prolongé de l'objet avec le linge. Il n'y a pas d'inconvenance à tenter de pareilles explications ; avant de proclamer un phénomène inexplicable par des causes naturelles, il convient en effet d'examiner les uns après les autres les effets bizarres que peuvent produire ces causes naturelles. « A ce moment, sa mère, qui était avec elle, frappée de ce prodige, se mit à pousser de grands cris ; mais Maria, reconnaissant la faveur que lui faisait son époux céleste, l'invita à vénérer ensemble cette image miraculeuse, et pendant que la mère et la fille priaient, l'image finit par disparaître. » Quoi qu'il en soit, il y a là une particularité bizarre à première vue, mais fort différente des phénomènes de même ordre survenus à Palma. Dans ces derniers phénomènes, aucun contact matériel n'était présumé entre le linge et l'objet figuré.

« Le seul fait d'emblème que je sache avoir été produit par la stigmatisation est

celui de Luisa Biagini ; il appartient à notre siècle. Aux jours consacrés à la Passion du Sauveur et aux douleurs de la Sainte-Vierge, cette stigmatisée éprouvait au cœur une douleur très vive. Elle tombait en extase et alors le côté gauche donnait du sang comme le prouvent les *chemises et autres linges qui se conservent encore à Lucques dans son monastère et chez des particuliers*. Le sang y faisait des emblèmes en forme de cœur. »

Le lecteur trouvera (page 111) les détails relatés par le docteur Imbert sur la journée du 4 avril 1807 où se serait produite l'apparition des emblèmes sur les chemises et sur les autres linges imprégnés du sang de Luisa Biagini. D'après le docteur, le Père Martelli et le comte Lucchesini ont attesté le fait. Voici, du reste, la conclusion du docteur Imbert : « En somme, les figures emblématiques qui se produisent à Oria sont un *fait à peu près inouï dans les annales du surnaturel*, surtout les emblèmes de feu, comme on le verra au chapitre de l'incendie divin. »

Le docteur Imbert intitule COMMUNIONS MIRACULEUSES le neuvième chapitre du second volume des *Stigmatisées* (pages 112

à 126). En voici plusieurs extraits : « Les communions miraculeuses remontent aux premiers temps du christianisme. Elles durent être fréquentes dans les trois premiers siècles, à l'époque des persécutions. Les actes des martyrs, qui ont été conservés, en donnent de nombreux exemples. »

Le docteur Imbert invoque d'abord l'histoire de saint Onuphre. Le *Temps*, du 29 mars 1891, contenait une œuvre littéraire de M. Anatole France sur les *actes et la vie de sainte Euphrosine*, où le nom de saint Onuphre était cité. Saint Onuphre vivait en anachorète aux environs de l'an 400. Voici ce qui est fourni sur l'approximation de cette date par les *Petits Bollandistes* de Mgr Guérin (7e édition, 1872, Louis Guérin, imprimeur à Bar-le-Duc) aux pages 588 à 591, consacrées à saint Onuphre. « La mort de saint Onuphre arriva le 12 juin, ainsi qu'il est marqué au martyrologe romain, au ménologe des Grecs et en la vie des Saints Pères ; mais pour l'année, elle ne peut être déterminée, parce qu'on ne sait pas précisément quel était ce Paphnuce qui a écrit sa vie. Cependant, on conjecture qu'il vint au monde vers les commencements de l'empire de Dioclétien et qu'il mourut sous

le règne de Valens. » C'est assez dire que l'histoire de saint Onuphre n'a pas de date précise. Au reste, on chercherait vainement le nom même de saint Onuphre dans l'Encyclopédie de Larousse. C'est pourquoi quelque indication sur le personnage n'est pas superflue. L'œuvre des Grands Bollandistes contient de longs détails sur saint Onuphre (tome II, page 519 et 533 des *Acta Sanctorum Junii*... illustrata a *Godefrido Heuschenio*. Antverpiæ apud viduam et heredes Henrici Thieullier, 1698). Sous le titre : *De Sancto Onuphrio anachoreta in Ægypto commentarius prævius historico-criticus* sont développés six chapitres extrêmement instructifs à feuilleter ; le sixième est particulièrement intéressant. J'y renvoie le lecteur. Ce dernier chapitre contient le texte grec et la version latine de *Vita Sancti Onuphrii*, ex manuscripto bibliothecæ ducalis in Bavaria, *interprete Conrado Janningo*.

« Le prodige se répéta plus d'une fois au désert. Saint Onuphre et ses compagnons étaient communiés chaque dimanche par les anges. Le moine saint Marc recevait l'Eucharistie en présence du prêtre, mais c'était par les mains invisibles d'un envoyé

céleste. » Le docteur Imbert rapporte un grand nombre de faits de ce genre ; je laisse au lecteur le soin de les étudier dans la longue énumération fournie par le docteur.

« Après l'ère des persécutions et de la vie érémitique, les documents sur les communions miraculeuses abondent et se poursuivent jusqu'à nos temps. Il existe sur ce genre de miracle un témoignage bien précieux : c'est celui du saint curé d'Ars. Voilà ce qu'il racontait dans ses catéchismes. » Comme le fait est presque contemporain, le voici dans sa teneur, emprunté directement à la page 332 du tome II du *Curé d'Ars*, par l'abbé Monnin : « Il est venu un de ces jours deux ministres protestants qui ne croyaient pas à la présence réelle de Notre-Seigneur. Je leur ai dit : *Croyez-vous qu'un morceau de pain puisse se détacher tout seul et aller de lui-même se poser sur la langue de quelqu'un qui s'approche pour le recevoir?* — Non. — *Donc, ce n'est pas du pain !* » Il faut remarquer la méthode du curé d'Ars causant avec les deux ministres protestants sur le ton de l'interrogation. Certes, c'est là l'un des moyens les plus commodes offerts par l'art de persuader quand il s'agit de pré-

senter à son interlocuteur le récit d'un phénomène aussi surprenant que le mouvement d'une hostie à la façon d'un projectile animé d'une vitesse et d'une direction, sans qu'il y ait eu d'impulsion apparente. Puis, M. Vianney ajoutait : « J'ai connu un homme qui avait des doutes sur la présence réelle, il disait : *Qu'en sait-on ? Ce n'est pas sûr. La consécration, qu'est-ce que c'est? Que se passe-t-il sur l'autel en ce moment-là ?* Mais il désirait croire et priait la Sainte Vierge de lui obtenir la foi. Ecoutez bien ça. Je ne dis pas que cela est arrivé quelque part, je dis que ça m'est arrivé à moi : AU MOMENT OU CET HOMME SE PRÉSENTAIT POUR RECEVOIR LA COMMUNION, LA SAINTE HOSTIE S'EST DÉTACHÉE DE MES DOIGTS QUAND J'ÉTAIS ENCORE A UNE BONNE DISTANCE : ELLE EST ALLÉE D'ELLE-MÊME SE POSER SUR SA LANGUE. » Voilà un fait singulier ! Tout son poids est dans l'autorité du curé d'Ars. Si le lecteur suppose que le curé d'Ars a pu mystifier ses interlocuteurs, cette page est sans valeur. Si le lecteur suppose que le curé d'Ars a pu voir de travers, le fait est encore sans valeur.

Le docteur Imbert examine ensuite le cas de sainte Ludwine : « Sainte Ludwine,

à la suite d'une vision, demanda un signe certain auquel elle pût reconnaître qu'elle n'avait pas été le jouet d'une erreur. Tout à coup, elle vit une belle hostie suspendue en l'air au-dessus de sa tête. Au même instant, une nappe blanche descendit sur son lit et l'hostie vint s'y placer. En ce moment, le père de Ludwine entra dans sa chambre et, s'approchant de son lit, il se disposait à s'asseoir sur le bord, comme il avait coutume de le faire, mais elle l'arrêta et lui dit de s'agenouiller, parce que Jésus était là. » Le cas de sainte Ludwine est singulier ; en voici les principaux traits, d'après le docteur Imbert (page 119) : « Il se retourna et, voyant la sainte hostie, il se prosterna, l'adora et, plein d'admiration, il courut en toute hâte chercher ses enfants et ses voisins pour qu'ils eussent aussi le bonheur de contempler cette merveille. Ils vinrent et furent à leur tour témoins du prodige et saisis d'une religieuse frayeur. Cette hostie miraculeuse était de forme sphérique, sa circonférence était bordée de rayons lumineux. Au milieu de cette hostie, on voyait un enfant crucifié dont les blessures paraissaient sanglantes. » Le phénomène est curieux, à cause

du nombre des spectateurs qui en furent témoins. Je ne saurais dire si c'est d'après les *Bollandistes* que le docteur trace son récit. Il ne cite aucun document. « Le curé fut immédiatement appelé et put constater, comme tous les assistants, le prodige. Sur les instances de la sainte, il finit par la communier avec cette hostie miraculeuse. » Il y a là une histoire merveilleuse. Ce qui en diminue la portée, c'est la difficulté de produire les dates et les noms des témoins quand il s'agit de préciser les détails du merveilleux phénomène. A une distance aussi considérable, les faits le mieux établis aux yeux des contemporains qui avaient été familiers avec les témoins du fait, deviennent de simples légendes, ce que les académies et le public appellent volontiers des *contes de bonnes femmes*.

Voici encore un cas de communion miraculeux emprunté à l'hagiographie par le docteur Imbert : « Imelda, de l'illustre famille des Lambertini, de Bologne, était entrée fort jeune au couvent des Dominicaines de cette ville, où elle prit l'habit de l'ordre à l'âge de onze ans. Elle édifiait toutes les sœurs par ses vertus et désirait vivement faire sa première communion,

mais son confesseur s'y opposait, vu son âge et les règlements en vigueur. Imelda renouvela ses supplications ; son père spirituel fut inflexible. L'heure de la communion venue, elle descendit au chœur avec les communiantes. Après les agapes célestes, pendant que les sœurs étaient au réfectoire, Imelda resta seule devant l'autel, exhalant ses plaintes amoureuses et ses désirs ardents. » Il semble que le docteur Imbert ait puisé les détails de cette histoire dans le traité de Benoît XIV, sur la canonisation des saints ou dans quelque autre ouvrage de ce pape. Le docteur ne précise pas la source ou il a puisé. Le pape Benoît XIV était issu de ces Lambertini. « Le Seigneur Jésus se laissa toucher. Une hostie descendit du ciel escortée par les anges, entourée d'une telle lumière que l'église et tout le monastère en furent inondés ; en même temps, un parfum céleste se répandit dans toute la maison. L'hostie vint se placer en avant et au-dessus de la tête de l'enfant. Les sœurs, étonnées, accoururent à l'église d'où sortaient tant de lumières et de parfums. A la vue de ce miracle inouï, elles se prosternèrent pour adorer l'hostie suspendue au-dessus de la tête d'Imelda. »

Voici la conclusion de cette histoire. Elle est dramatique : la mort d'Imelda est de ces faits qu'il semble difficile d'avoir admis sans graves preuves à l'appui. « Le confesseur fut immédiatement averti ; il arriva revêtu de ses habits sacerdotaux, muni d'une patène, et vint s'agenouiller à côté de l'enfant, attendant ce que Dieu allait faire. L'hostie sainte vint se reposer sur le vase sacré. Le prêtre, en présence de la volonté de Dieu ainsi manifestée, n'hésita plus, prit l'hostie miraculeuse et communia Imelda. L'enfant, inondée de bonheur, croisa les mains sur la poitrine et, quelques instants après, expira doucement dans les bras mêmes de celui qu'elle venait de recevoir pour la première fois. »

On trouve un fait du même ordre dans l'EXTATIQUE DE BRETAGNE, MAGDELEINE MORICE, *par l'auteur du Mois du Sacré-Cœur*. (Paris 1850, chez Périsse.) Le docteur Imbert en établit la narration en ces termes : « Il y avait quelque temps que la communion lui était interdite, soit à raison de ses fréquents vomissements, soit que son confesseur voulût l'éprouver. Cependant, bien qu'elle se reconnût indigne de s'unir à Jésus-Christ, son cœur, comme une four-

naise ardente, ne laissait pas de sentir vivement la privation du pain céleste. Un jour, pendant qu'on donnait la communion dans l'église de Ploërmel, son désir augmenta de telle sorte et son cœur en fut si embrasé qu'à peine pouvait-elle le contenir ; la pensée de l'obéissance fut seule capable de l'empêcher de communier. Tandis qu'elle se consumait ainsi de la soif de Dieu, tout à coup *une hostie, que quelques personnes disent avoir vue se détacher du saint-ciboire*, alla se fixer vis-à-vis de sa bouche, l'extrémité touchant tant soit peu la lèvre inférieure. » J'ai pu consulter le texte authentique de *Magdeleine Morice.* Je reproduis après les avoir vérifiés les extraits qu'en donne le docteur Imbert : « Ceux qui étaient autour d'elle, témoins de ce prodige, en avertirent le recteur qui donnait la communion ; celui-ci, ayant levé les yeux, aperçut à son tour ce fait extraordinaire. Il interrogea publiquement Magdeleine qui, menant à Ploërmel une vie fort cachée, lui était peu connue et lui demanda ce que signifiait cette hostie ainsi suspendue. Aussi étonnée que personne, saisie elle-même de frayeur et de respect, Magdeleine ne put répondre un seul mot. Prenant

tout ceci pour quelque impiété, pour la punition peut-être de quelque sacrilége, on lui ordonna de sortir de l'église. » Cette particularité de l'expulsion de l'église est de nature à faire présumer une sérieuse authenticité du fait. C'est là une circonstance caractéristique. Aussi convient-il de la remarquer. « Elle obéit et se mit en devoir de gagner sa demeure, cachant avec les barbes de sa coiffe les saintes espèces qui demeuraient toujours vis-à-vis de sa bouche, sans être attachées à ses lèvres. M. Noël, que nous avons vu diriger Magdeleine à l'époque de sa première communion, ayant été appelé à la cure de Campénéac, avait adressé cette âme privilégiée au Père Sanguer, de la Compagnie de Jésus, résidant à Ploërmel. Celui-ci, instruit de ce qui venait d'arriver, et connaissant la haute vertu de cette sainte fille, fut loin de partager l'opinion que cet événement avait fait naître. » L'intervention du Père Sanguer est aussi de nature à faire présumer l'exactitude du fait rapporté. « Il se rendit chez Magdeleine, prit la sainte hostie qui était toujours demeurée dans le même état et, jugeant bien que le désir de Notre-Seigneur, si miraculeusement manifesté, était de descendre dans le

cœur de son humble servante, il la communia sans prononcer les paroles ordinaires dans l'administration de l'Eucharistie. »

Ce n'est pas tout. Je continue de reproduire le docteur Imbert en rétablissant par ci par là un mot omis dans sa citation. L'exemplaire d'après lequel je rétablis ces quelques traits insignifiants au point de vue du sens appartient à la Bibliothèque nationale : il y est classé sous la rubrique L. n. 27. 14848 ; il contient XI-243 pages, avec l'indication N. de Lamarzelle, libraire à Vannes. « Un fait si prodigieux ne laissa pas de faire grand bruit dans la ville et partout où la renommée s'empressa de le répandre. Chacun en parlait à sa façon. *Ceux qui connaissaient la vertu de cette fille y voyaient une faveur admirable du ciel:* MAIS C'ÉTAIT LE TRÈS PETIT NOMBRE. Presque tous, à Ploërmel, s'entretenaient de cet événement comme de la plus impie des profanations. En conséquence, *les uns voulaient que Magdeleine fût pendue, les autres qu'elle fût brûlée vive* ; les plus modérés qu'elle fût renfermée pour le reste de ses jours. La chose alla si loin, qu'elle fut portée devant les tribunaux. On était sur le point de l'emprisonner préalablement et de commencer son procès,

lorsqu'un des magistrats les plus vénérables par son âge, prenant la parole, dit qu'une semblable cause demandait réflexion et qu'il ne fallait rien précipiter ; son avis fut suivi et, après un mûr examen, il fut reconnu qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. *Le procureur général, qui eut aussi connaissance des choses, jugea également qu'il fallait laisser à Dieu et au temps le soin d'éclaircir un fait* sur lequel il était si difficile aux hommes de porter un jugement équitable. » Le détail de l'intervention du procureur général dans le cas de Magdeleine Morice est un troisième argument en faveur de la vérité de ce récit qui figure aux pages 33 à 35 de l'opuscule précité. L'auteur de ce petit livre paraît avoir été bien informé, à en juger par diverses assertions de l'Introduction : « Porcaro est un vieux château du plus sévère aspect, situé à deux lieues de Guër, arrondissement de Ploërmel, dans un pays de landes, de bruyères et de loups, pays le plus pauvre et le plus inculte de la Bretagne ; mais qui rachète ces désavantages par le caractère bien connu de ses habitants. Il y a quatre-vingts ans que mourut dans ce lieu isolé une humble fille de fermiers, Magdeleine Morice ;

et il se trouva que cette fille, ignorée du monde, avait attiré les regards de son Dieu et que ce Dieu, qui fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes et de converser avec les simples, s'était incliné vers cette âme, l'avait attirée à son amour par des familiarités dignes de toute notre admiration... Comment ces détails sont-ils restés si longtemps inconnus? Comment sont-ils venus jusqu'à nous? »

La réponse à ces deux questions est fournie en ces termes par l'auteur de *Magdeleine Morice* (page III) : « Le domaine de Porcaro resta dans la famille de ce nom ou échut à ses différentes branches jusqu'en 1839. A cette époque, les Sagazan qui le possédaient voulurent s'en défaire. En vendant Porcaro à M. de P..., on lui remit avec une foi respectueuse qui attira son attention, une petite cassette scellée et cachetée. *Cette cassette contient,* lui-dit-on, *les écrits de Magdeleine Morice, une sainte morte, en 1769, dans ce château.* Un réduit obscur, tout au plus convenable à recevoir le charbon, fut montré comme la retraite que choisissait Magdeleine pour faire oraison, une chambre délabrée comme le lieu où elle expira. » D'après l'auteur

anonyme de *Magdeleine Morice*, le nouveau propriétaire de Porcaro, désigné seulement par l'initiale de son nom, ce qui est fort insuffisant pour le lecteur qui aime la précision, aurait reçu la fameuse cassette dans ces circonstances tout à fait singulières. « Les nouveaux propriétaires avaient fait cette acquisition comme malgré eux, les yeux fascinés par je ne sais quel prestige, qui disparut bientôt en voyant le triste état du château, et ils ne pouvaient s'expliquer ni leur arrivée en ce lieu, ni la singulière cession de ces papiers qui semblaient, d'après la conduite des anciens maîtres, faire partie du domaine vendu. La cassette resta longtemps, plusieurs années même, dans le cabinet de travail de M. de P... sans qu'on songeât à l'ouvrir. Les récits naïfs et extraordinaires des habitants du lieu, leur vénération pour les restes de Magdeleine ensevelis dans la petite chapelle de Porcaro, à quelques minutes du château, semblèrent à Mme de P... *de vrais contes à dormir debout et d'étranges superstitions.* »

Les aventures de la cassette sont assez singulières ; elles n'ont cependant rien d'invraisemblable. Le malheur, c'est que

tout soit mystérieux dans l'affaire, depuis le nom de l'auteur du récit, jusqu'au nom de la dame de P... dont parle l'auteur. Voici la suite de sa relation : « Nous ferions ici l'éloge de cette femme forte et si cruellement éprouvée, mais nous craindrions d'encourir sa disgrâce. Il nous suffira de dire que plus sa piété était sage et éclairée, plus elle devait, en effet, se mettre sur ses gardes contre des récits qui avaient tout l'air de *vieilles légendes ressuscitées du Moyen-Age où le diable jouait un grand rôle et luttait corps à corps avec sa généreuse antagoniste*. Il arriva donc plusieurs fois à Mme de P... de plaisanter à l'aise, de rire de bon cœur et de la sainte et de la mystérieuse cassette. Elle n'y tint pas et se décida un beau jour à rompre les sceaux et à visiter le contenu. » Il faut croire sur parole l'auteur anonyme quand il explique les diverses phases par lesquelles passa la cassette avec son contenu. Voici la suite : « La première inspection ne fut pas favorable ; l'humidité avait tellement endommagé les papiers qu'il aurait fallu pour les déchiffrer une véritable étude. De plus, lorsque Mme de P... voulut se mettre à l'œuvre, il se trouva que Madeleine, qui n'avait

pas fait de longues études, avait une orthographe si étrange, avec absence complète de points, d'accents et de virgules, qu'il fallait autant de temps que de patience pour arriver à la comprendre; elle referma la cassette, se disant qu'elle avait bien autre chose à faire, car elle était entourée d'une nombreuse famille. » Ces divers détails fixent dans l'esprit du lecteur le degré d'authenticité de l'opuscule et particulièrement de la relation de la communion miraculeuse. On sait combien la critique est perplexe quand elle balance entre un authentique et un apocryphe. Voici la suite : « Quelque temps après, rendant visite à Mlle de la Voltais, personne respectable, toute consacrée aux bonnes œuvres dans la ville de Guër, Mme de P... lui faisait part du projet conçu de renverser Porcaro pour le rebâtir. — *Gardez-vous en bien, c'est la maison des saints, il y a des prédictions qui s'accompliront; on connaîtra davantage Magdeleine, tout se fera.* Telle fut la réponse de Mlle de la Voltais, qui avait écouté avec une attention mêlée d'anxiété les projets de démolition. Or, il faut savoir que la famille de la Voltais était la première qui se fût

prononcée en faveur de Magdeleine dans un temps où tout Ploërmel était soulevé contre cette sainte fille, qu'elle l'avait accueillie avec générosité, lui offrant asile dans sa propre maison ; et *Mlle de la Voltais avait entendu raconter tous les faits concernant Magdeleine par ses tantes qui avaient été* TÉMOINS DE LA PLUPART DE CES ÉVÈNEMENTS PRODIGIEUX. » Force est d'omettre les traits secondaires du récit de l'auteur anonyme pour arriver à la conclusion. « *Décidément Magdeleine est donc une sainte !* se dit Mme de P..., et la *contrition* commença à lui venir. Elle se reprocha les plaisanteries qui, plus d'une fois, avaient égayé la conversation sur le compte de cette âme privilégiée ; et pour faire amende honorable, elle se mit à déchiffrer le moins indéchiffrable de ces papiers : c'était un précis de l'enfance de Magdeleine jusqu'à sa première communion, écrit par elle-même. Elle ne tint pas contre cette épreuve et ceux qui liront les premières pages de cette vie seront obligés de se rendre aussi à l'esprit qui parle en cette humble et naïve servante de Dieu. Au reste, Mme de P... n'était pas la première à subir cette impression. »

L'auteur anonyme invoque à ce propos une lettre de Mme de P... : « *Je n'ai encore trouvé personne*, écrivait-elle, *ecclésiastique ou laïque qui n'ait ici commencé par trouver absurde tout ce qui se débite sur Magdeleine*, et qui, à la lecture du premier cahier de sa vie, n'ait été convaincu de la vertu de celle qui a tracé ces lignes. » Bref, c'est le revirement éprouvé par maint esprit au sujet des phénomènes étudiés dans le *Coup d'œil sur la Magie au XIXe Siècle*, et signalé dans ce livre à propos du docteur Ochorowicz. L'auteur anonyme ajoute : « La précieuse cassette nous arriva. L'inventaire dressé, avant de nous être envoyé, faisait foi du contenu : c'est-à-dire indépendamment des nombreux écrits de Magdeleine, des lettres fort curieuses de Mme de Guiny et de sa fille, de Mgr de la Bastie, évêque de Saint-Malo, et de M. Nouail, son vicaire général, etc., plus un cahier de notes fort exactes prises de la main du dernier des confesseurs de Magdeleine, M. Vavasseur, recteur de Guër, puis de Ploërmel. » Au lecteur de continuer l'examen de ces documents dans *Magdeleine Morice* ; s'il peut s'en procurer un exemplaire. J'arrête ici l'examen de ce livre curieux.

Après avoir reproduit les singuliers récits dont il vient d'être fait mention, le docteur Imbert formule les réflexions suivantes : « Rapproché de tous ces faits, *celui de Palma est à coup sûr le plus extraordinaire*. Jamais le miracle ne s'était produit dans des conditions pareilles. *Ces communions ont lieu depuis trois ans, jusqu'à trois et quatre fois par jour*, en dehors d'une communion quotidienne reçue dans les formes ordinaires. Ces hosties qui apparaissent tout à coup sur la langue, venant de Rome, de Milan ou d'ailleurs, ce cortège céleste et invisible qui assiste fidèlement, au dire de Palma, à chaque communion, tout cela est inouï, étrange. » Si Palma n'est pas dupe d'une hallucination quand elle décrit ce merveilleux cortège, le phénomène dépasse les faits ordinaires de l'hagiographie, mais voilà ! Palma n'est-elle pas dupe ? « La voyante n'a pas de doute sur la présence réelle en cette circonstance et quand on lui demande la raison de ce miracle, elle affirme que c'est pour démontrer encore mieux la vérité de l'auguste mystère. » On peut trouver péremptoire l'argument de Palma ; on peut aussi dire que l'on n'y comprend rien. En effet, tout commen-

taire est au-dessous du phénomène. On est réduit à des conjectures.

Après avoir examiné dans le passé les phénomènes analogues aux communions miraculeuses de Palma, le docteur Imbert aborde l'examen historique des phénomènes analogues à l'incendie divin. « Le spectacle d'incendie divin auquel j'ai assisté à Oria, tout extraordinaire qu'il est, offre d'assez nombreux précédents dans l'histoire de la sainteté. » D'abord, le cas de saint François de Paule. « Saint François de Paule semblait être devenu une fournaise d'amour ; il s'échappait de toutes les parties de son corps des rayons lumineux et des flammes : de sa bouche, car son souffle, au lieu d'éteindre la lumière, la ravivait au contraire et allumait les lampes et les charbons éteints pour le service de la messe... » Je suspends la citation pour noter que ces particularités sont bien plus remarquables que celles de Palma au point de vue de l'impression ressentie par les sens. Je reprends : « ... de ses mains, car elles allumaient les cierges de l'autel, en appliquant simplement ses doigts sur le lumignon ; de ses vêtements, car son cordon ou ceinture, en touchant la lampe du sanctuaire,

éteinte accidentellement, la rallumait aussitôt. » Ces derniers détails dépassent beaucoup ce que le docteur Imbert a vu de l'incendie de Palma. Le docteur Imbert examine divers autres cas ; il écrit enfin (page 136) : « Je viens de citer vingt-cinq faits d'incendie divin empruntés à l'histoire des saints : naturellement, l'histoire profane fait silence à ce sujet. C'est surtout parmi les stigmatisées qu'ils ont été les plus nombreux et les plus fréquents, les deux tiers environ, en y joignant sainte Colète et sainte Catherine de Gênes, qui ont participé aux douleurs de la Passion. »

Le docteur Imbert aborde ensuite l'examen historique d'un nouvel ordre de phénomènes. « L'huile qui est sortie par accident du corps de Palma n'est pas sans analogue dans l'histoire des saints ; toutefois, les faits sont très rares. » Le docteur Imbert rapporte le cas de saint Nicolas. Il le fait en ces termes : « Le fait le plus célèbre est celui de saint Nicolas, évêque de Myre. Ce miracle remonte au quatrième siècle et continue encore de nos jours. L'évêque de Myre, en Lycie, est resté célèbre dans l'Eglise grecque ; c'est à cette heure un des saints les plus honorés en Russie. En

1078, des marchands italiens s'emparèrent de ses reliques et les transportèrent à Bari, leur patrie. Elles y sont encore l'objet d'une grande vénération, surtout de la part des Grecs. Chaque année, il en vient un grand nombre pour visiter ce lieu de pélerinage et en rapporter la liqueur précieuse qui coule toujours de ses os, se renouvelant sans cesse sans s'épuiser jamais. »

Le docteur Imbert invoque l'autorité de Baronius et incidemment critique sévèrement Baillet. Cependant, on ne saurait refuser à Baillet d'avoir été un ecclésiastique de mérite, un érudit, un personnage austère. Pour en être assuré, il suffit de recourir à la *Grande Encyclopédie* de Lamirault. Sous la signature Léon-G. Pélissier, on y trouve les lignes suivantes : « BAILLET (ADRIEN), érudit français, né au village de la Neuville, en Hez, près de Beauvais, le 13 juin 1649, mort à Paris le 21 janvier 1706. Fils d'un paysan ; aîné de trois frères et de trois sœurs ; élève du petit séminaire de Beauvais, puis du grand séminaire (1670-1671), professeur au collège de Beauvais (1672-1675) ; ordonné prêtre en 1676 ; premier vicaire à Lardières, 1676 ; chappier de l'église de Beaumont (mai 1677) ;

bibliothécaire de M. de Lamoignon (13 mai 1680). Dans sa jeunesse, Baillet ne donna aucune marque de vocation scientifique; il s'amusait à faire, étant collégien, des vers français et latins d'où il a tiré plus tard deux volumes de *Juvenilia* heureusement restés inédits. Fixé chez les Lamoignon, il fit en trente-cinq volumes in-folio le catalogue de la bibliothèque 'Lamoignon par ordre de matières (1681-août 1682). Il commença ensuite la série de ses publications, ouvrages de compilation souvent commandés par des libraires... Au moment de sa mort, il préparait un grand travail de théologie et de patristique sous le titre de *Dictionnaire universel ecclésiastique.* »

Voici le point le plus important de cette notice au point de vue de la vie pieuse et ascétique de Baillet : « Sa vie s'écoula sans incidents. D'une piété et d'un ascétisme singuliers, il forma à plusieurs reprises le dessein de se retirer à la Trappe ; *il traitait durement son corps*, buvant de l'eau, ne faisant qu'un repas, ne se chauffant point, n'admettant comme remède que l'eau froide ou chaude et le vinaigre ; il dormait cinq heures par jour. Il ne sortait de son cabinet qu'une fois par semaine, recevait

peu de visites. » Voici enfin pour le mérite littéraire de Baillet : « *Jugement des savants sur les principaux ouvrages des auteurs* (9 volumes in-12, 1685-1686), réédité avec addition de La Monnoye en 1722 (9 volumes in-quarto). Le plan de l'ouvrage (imprimé d'abord en abrégé, puis en 1694, in-12 de 76 pages et dédié à M. de Fontfroide) le divise en deux sections : *des jugements sur les livres en général et de ceux qui en jugent ; des préjugés à l'égard des auteurs et des livres* ; et en six parties. De cette imposante entreprise, Baillet n'acheva que la première partie et ne put que commencer la seconde. La singularité du plan et la médiocrité de l'exécution rendent pénible l'emploi de cet ouvrage qui contient cependant beaucoup de renseignements intéressants et utiles... Il faut noter que le plan de Baillet, avec ses divisions factices et peu fondées (pour l'histoire notamment), a été repris par Brunet pour son Manuel du libraire... « *Vies des saints* (1701, 3 volumes in-folio ou 12 volumes in-octavo) et *Histoire des Fêtes mobiles, saints de l'Ancien Testament, Chronologie et Topographie des saints* (1703, in-folio ou 5 volumes in-octavo ; 1704, 4 volumes in-folio,

et 1739, 10 volumes in-quarto). Cet ouvrage est considéré par Lenglet comme le meilleur de Baillet, à cause de sa sévère critique à l'endroit des miracles. Il souleva un grand scandale. »

Dans la *Grande Encyclopédie* figurent encore les lignes suivantes sous la signature de M. F. Picavet : « De tous les ouvrages de Baillet, que Voltaire appelle *un critique célèbre*, on ne lit plus guère que la *Vie de Descartes*. Malebranche, jugeant ce livre avec trop de sévérité, disait qu'il n'était propre qu'à *rendre ridicule Descartes et sa philosophie*. Cousin le trouvait *excellent*. On peut dire qu'il manque d'esprit philosophique et de sens critique, qu'il contient une foule de hors-d'œuvre, de plates réflexions, de minuties, tandis qu'il ne nous donne pas ce qu'il nous importerait le plus de savoir pour l'histoire de la philosophie cartésienne (Fr. Bouillier). La vie de Baillet a été écrite par son neveu A. Frion (édition de Hollande, 1725, 8 volumes in-quarto ou 8 volumes in-12). — Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*. — Quérard, la *France littéraire*. » Je renvoie à ces trois sources le lecteur désireux de faire plus ample connaissance avec le solide mérite de Baillet et

je passe à la citation du docteur Imbert qui concerne ce laborieux écrivain. Il s'agit du baume s'écoulant des reliques de saint Nicolas de Myre.

« Baronius disait, il y a 300 ans, dans son Martyrologe, que le miracle durait encore. Baillet, ce triste démolisseur de saints qui a inauguré le rationalisme en hagiographie, a l'audace de dire que le cardinal Baronius eût bien mieux fait d'aller à Bari pour s'assurer par lui-même de la continuation du miracle. » Il est instructif de rechercher dans les œuvres de Baillet le dire incriminé par le docteur Imbert. Je l'ai trouvé dans « *Les Vies des Saints*, composées sur ce qui nous est resté *de plus authentique et de plus assuré dans leur histoire*, disposées selon l'ordre des calendriers et des martyrologes (à Paris, 1701, chez Louis Rouland, rue Saint-Jacques vis-à-vis Saint-Yves, à Saint-Louis et aux armes de la Reine). » Dans cet ouvrage, chaque mois a sa pagination particulière, les lignes qui suivent sont empruntées au tome troisième (mois de décembre, pages 95 à 101). « La multitude des temples et des autels dressés dans l'univers sous l'invocation de saint Nicolas, évêque de Myre en

Lycie, peut nous convaincre que dans le rang des saints que nous honorons sous le titre de confesseurs, il n'y en a point à la gloire de qui l'Eglise semble nous intéresser davantage qu'à la sienne. L'étendue et la célébrité du culte qu'elle a institué à sa mémoire et qu'elle entretient avec tant d'éclat suppose que le mérite de ce saint doit avoir été bien extraordinaire et qu'elle le croit toujours très puissant auprès de Dieu. » Ces observations sont en fort bon style ; elles sont claires ; elles n'ont rien de blâmable, non plus que les suivantes : « Le choix même qu'elle en a fait pour donner aux personnes de diverses professions et surtout aux jeunes gens un modèle à suivre, un protecteur particulier et un patron tutélaire à réclamer, nous a disposés dès l'enfance à concevoir de lui tout ce qui se peut imaginer de plus grand dans les saints. De sorte qu'avec un préjugé si favorable dont nous sommes redevables à une éducation chrétienne, nous ne trouvons plus rien qui soit absolument impossible ou même incroyable, dans tout ce qu'on a publié des actions merveilleuses de sa vie. *Nous attendons seulement une autorité capable d'en attester ou d'en garantir la*

vérité. » Ce dernier trait est, sans doute, de ceux qui peuvent donner lieu à la discussion. Sur les questions d'autorité en matière de témoignage, on est plus ou moins difficile, selon son tempérament. Nous-mêmes avons sur ces questions pensé maintes fois autrement que le docteur Imbert, bien que nous professions le respect le plus profond pour le caractère et pour l'esprit de notre savant émule. Baillet poursuit : « On ajoute que les miracles que Dieu avait opérés à Myre, en considération de saint Nicolas, se continuèrent à Bari avec encore plus de bénédictions et d'abondance. C'est ce qui y attira un concours prodigieux de peuples chrétiens, les plus éloignés de l'Europe, et qui y forma ce fameux pèlerinage qui subsiste toujours avec grande dévotion. Nous en avons vu un exemple célèbre au 8 de novembre, en la personne de saint Godefroy, évêque d'Amiens, qui y alla vingt ans environ après cette fameuse translation et qui en rapporta une petite fiole pleine de l'huile sainte qui distillait de son tombeau, à Bari, de la même manière qu'on l'avait vu à Myre. *Le cardinal Baronius qui écrivait, il y a plus de cent ans, semble témoigner,*

mais d'un ton peu affirmatif et seulement SUR LE BRUIT VULGAIRE *que le miracle de cette liqueur qui sortait sans cesse de ce tombeau* SUBSISTAIT ENCORE DE SON TEMPS. *Il lui était si aisé d'y aller lui-même en savoir des nouvelles certaines sur le témoignage de ses yeux,* OU D'EN APPRENDRE DE CEUX QUI EN ÉTAIENT REVENUS, *qu'il semble avoir voulu négliger un tel éclaircissement pour laisser toujours lieu d'en douter.* » Voilà le terrible passage qui a déplu au docteur Imbert. Sans doute, il y a quelque audace à Baillet d'avoir écrit que Baronius eût aisément pu aller voir à Bari ce qui en était. C'est là une audace d'écrivain qui eût pu être évitée par Baillet avec profit. Cependant il ne faut pas en exagérer l'importance.

Voici le dire de Baronius sur le baume coulant des reliques de saint Nicolas, tel que je le trouve dans *Martyrologium Romanum* Gregorii XIII jussu editum (Romæ Typis Vaticanis, 1630, 640 pages in-folio), à la page 232 : « *Ex ejusdem sancti Antistitis corpore,* ut e perenni quodam charismatum fonte stillat liquor salubris *sicut olim cum esset Myræ :* quamobrem Emmanuel Imp. dum de eo agit in constit. novella de feriis

his titulis eum exornat ; *Nicolaus miraculis insignis, unguentorum fragrantia scatens,* etc... » A la page 595 du même ouvrage, se trouve encore un passage de Baronius relatif au même phénomène : « *De unguento ex ejus sepulchro manare solito,* in sacro hymno quem legimus in Breviario Toletano hi versus describuntur.

Cujus tumba fert oleum,
Matres olivæ nesciunt ;
Quod natura non protulit,
Marmor sudando parturit.

QUOD MIRANDUM HACTENUS VIGERE DICITUR mirificum templum Justinianus imperator eidem Nicolao erexit ut scribit Procop. lib. I de ædific. Justiniani Imp. restituitque Basilius Augustus ut Cedren. testatur... »

J'ai cité ces deux textes de Baronius : en effet, l'indication de Baillet (Bar. Mart. R., p. 510) se rapporte à une édition du *Martyrologe* antérieure à celle de 1630 que j'ai sous les yeux et paginée autrement. Il convient à la vérité de remarquer que les deux textes précités ne semblent pas justifier la critique de Baillet dans les termes où elle est formulée.

Voici, enfin, la notice consacrée à Baro-

nius par la *Grande Encyclopédie*, sous la signature de M. E.-H. Vallet. Le lecteur pourra ainsi comparer les deux antagonistes mis aux prises par le docteur Imbert. « BARONIUS (*César Baronio*, plus connu sous son nom latinisé de), cardinal, historien de l'Eglise, né à Sora (royaume de Naples), le 30 août 1538, mort le 30 juin 1607. Il avait été un des premiers disciples de saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire ; il lui succéda comme supérieur de cette congrégation. Clément VIII, dont il était le confesseur, le fit cardinal en 1596, et, peu de temps après, bibliothécaire du Vatican. On raconte que sur l'ordre de Philippe de Néri, Baronius refusa l'absolution au pape, jusqu'à ce qu'il eût levé l'excommunication portée contre Henri IV. Après la mort de Clément VIII, il fut proposé pour la papauté ; après celle de de Léon XI (1605), dans le conclave qui aboutit à l'élection de Paul V, il obtint 30 voix ; il aurait probablement été élu, s'il n'avait pas été repoussé par l'irréconciliable opposition de la faction espagnole. Cette hostilité avait pour cause un livre *Sur la Monarchie de Sicile*, dans lequel Baronius soutenait les prétentions des papes sur

Naples et la Sicile. Ce traité avait été brûlé en Espagne par la main du bourreau, et il fut exclu de l'édition des œuvres de Baronius, publiées à Anvers, en 1612. » Baronius occupa dans le monde une place autrement considérable que Baillet. Quant aux titres littéraires de Baronius, en voici l'énumération : « Baronius mit 30 ans à préparer et à composer l'ouvrage qui lui a valu le rang éminent qu'il tient parmi les historiens catholiques, ANNALES ECCLESIASTICI, *a Christo nato ad annum 1198* (Rome, 12 volumes in-folio). Ces Annales devaient servir de contre-partie aux *Centuries de Magdebourg*, composées par des protestants et destinées à présenter la justification historique de la Réforme. Cependant, les fautes de chronologie et d'histoire que l'œuvre de Baronius contient ont été principalement relevées par les auteurs catholiques, et leur nombre a été exagéré par eux. » Sur le mérite de cet important ouvrage, les opinions ont été fort divisées. « Luc Holstein, le savant auteur du *Codex regularum monasticarum*, se faisait fort d'y montrer 8,000 faussetés ; d'autre part, elle était suspecte aux gallicans, à cause de ses tendances favorables à toutes les préten-

tions de la papauté. La partie la plus faible est celle qui avait exigé l'emploi de documents grecs. Baronius, qui connaissait peu la langue dans laquelle ces documents sont écrits, a reçu de seconde main ces renseignements.» Quoi qu'il en soit de ces diverses opinions, voici la conclusion de la *Grande Encyclopédie* sur cet ouvrage de Baronius : « Malgré ces imperfections, son œuvre a une valeur incontestable, et elle justifie le surnom de *père des Annales* ecclésiastiques qui lui a été donné. » Quant à l'ouvrage de Baronius cité par Baillet à propos de saint Nicolas de Myre, voici l'opinion de la *Grande Encyclopédie* : « Le Grand Martyrologe romain que Baronius a composé, sur l'ordre de Grégoire XIII, et qui fut publié sous Sixte V (Rome, 1586, in-folio), n'est qu'une compilation pleine des plus grossières erreurs. Pour bien comprendre l'importance énorme de l'œuvre historique de Baronius, il convient de lire ce qui suit : « Les lettres de Baronius ont été publiées, avec sa biographie, par Raymond Albericus (Rome, 1759, 3 vol. in-4°). Le Febvre a publié la *Vie du cardinal Baronius,* à Douai, en 1868, in-8°. Parmi les éditions des Annales qui furent faites pendant sa vie,

l'auteur avait désigné celle de Mayence (1601-1605), comme devant servir de modèle aux éditions futures. Les Annales ecclésiastiques furent continuées jusqu'en 1565, par Odoric Raynaldi et par Bzovius, qui y ajoutèrent 9 volumes (1646-1677), ensuite jusqu'en 1571, par Jacques Laderchi, 3 volumes (1728-1737). Aussitôt après, on entreprit la grande édition, qui fut faite à Lucques, sous la direction et avec des notes de Mansi et la critique d'Antoine Pagi en regard du texte (1738-1759, 38 vol. in-folio). En notre siècle, le Père Theiner a continué ces Annales jusqu'en 1590 (Rome, 1886 et suivantes). Il se publie à Bar-le-Duc, sous son nom, une réimpression, revue et corrigée, malheureusement aussi abrégée, de l'édition de Lucques ; le premier volume a paru en 1864. »

Entre Baillet d'une part, Baronius et Benoît XIV de l'autre, le docteur Imbert n'hésite pas. D'ailleurs, l'argument qui suit a son éloquence. « Mais qu'avait-il besoin d'y aller ? répond Benoît XIV, puisque *le fait est notoire, en Italie comme ailleurs*. Et ce grand pape énumère à ce sujet tous les ouvrages qui ont certifié ce fait prodigieux. *La meilleure preuve de ce miracle, c'est*

qu'il dure encore. Voilà un fait qui défie les libres-penseurs et les rationalistes. Ils s'en moqueront, nieront ou crieront à la fraude, mais dans les faits de ce genre, les moqueries, les négations et les assertions dénuées de preuves n'ont aucune valeur. »

Le docteur Imbert est un croyant. Il a l'enthousiasme de ce qu'il croit. Nous l'avons remarqué plus haut à propos de Palma. « Des os qui, depuis quatorze siècles, émettent un liquide extraordinaire doué de propriétés thérapeutiques, voilà un fait tout matériel sur la validité duquel l'observation pure peut parfaitement se prononcer. » Une fois parti, le docteur Imbert ne s'arrête pas aisément. Il nous invite à nous rendre à Bari, ce qui équivaut presque à son fameux pèlerinage de douze cents lieues à Oria. Bref, le docteur Imbert adresse aux gens qui ne sont pas de son avis, l'argument que Baillet avait l'audace de formuler à propos de l'assertion de Baronius. Sans s'en douter, le docteur tombe dans le travers de son adversaire. Encore le lecteur français est-il plus loin de Bari que n'était Baronius ! » Le miracle est tous les jours visible à Bari, et, pour le voir, il n'y a qu'à prendre le chemin de fer

qui va d'Ancône à Brindisi, c'est le chemin qui conduit à Oria. On peut, au besoin, revenir par Naples, où l'on pourra aussi constater en temps utile le miracle de saint Janvier, autre fait miraculeux que les hérétiques et les rationalistes ont attaqué en vain depuis deux siècles. Benoît XIV a consacré tout un chapitre à sa défense. »

Sur le miracle de saint Janvier, les avis sont en effet partagés, si l'on oppose à ce qui précède l'extrait suivant du Grand Dictionnaire de Larousse : « Saint Janvier, patron de Naples, né dans cette ville, mort en 305. Il administra l'église de Benevent et fut décapité avec ses diacres sous Dioclétien à Pouzzoles. Dans la cathédrale de Naples, on a construit en 1608 une magnifique chapelle dédiée à saint Janvier ; au-dessous de l'autel, dans un petit tabernacle de bronze à portes d'argent, se trouvent les deux ampoules contenant de prétendues gouttes de sang coagulé provenant, dit-on, de saint Janvier et grâce auxquelles a lieu périodiquement, notamment le jour de la fête du saint (19 septembre), un soi-disant miracle, depuis longtemps fameux. Le miracle consiste dans la liquéfaction subite du sang du martyr. Or, *rien n'est plus facile*

à faire que ce prétendu prodige qui excite si vivement l'enthousiasme d'une populace ignorante. On rougit de l'éther sulfurique avec de l'orcanète et l'on sature la teinture avec du sperma ceti. Cette substance, qui reste figée à 10 degrés au-dessus de 0, se fond et bouillonne à 20 degrés. Il suffit de tenir quelque temps dans la main la fiole où elle est contenue ou de la mettre à proximité d'un cierge allumé pour la faire entrer en ébullition. » Comment accorder les deux opinions sur le miracle qui précède? Le respect attaché au sang de saint Janvier s'oppose à la vérification réclamée pour la réfutation de l'opinion exprimée par le Dictionnaire de Larousse. Voici, du reste, les considérations invoquées à l'appui de cette dernière opinion. On doit convenir que ces considérations sont tout au moins spécieuses et de nature à justifier la défiance des incrédules.

« A maintes reprises, *la population napolitaine a massacré des individus dont elle croyait que la présence empêchait le miracle de se produire.* Le clergé de Naples s'est servi fréquemment du soi-disant miracle de saint Janvier AU PROFIT DE SES PASSIONS POLITIQUES. Lorsque Championnet,

à la tête d'une armée française, se fût emparé de Naples (1799), il apprit que *dans le but d'exciter contre lui l'irritation populaire*, le miracle de saint Janvier n'aurait point lieu. Au jour fixé pour l'exhibition du sang, il se rendit à la cathédrale. L'heure était arrivée, *le sang n'entrait point en ébullition* et la populace commençait à se livrer à des vociférations. Le général républicain dit alors à un de ses aides de camp : *Allez vers le prêtre qui officie et déclarez-lui que si le sang n'est pas en ébullition dans cinq minutes, je fais bombarder Naples*. Les cinq minutes étaient loin d'être écoulées lorsque le miracle se produisit au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. » Il n'en faut pas plus pour donner beaucoup de force aux doutes et aux pires insinuations ! Le docteur Imbert a l'enthousiasme de sa foi. D'autres ont l'enthousiasme d'une foi opposée !

Le docteur Imbert conclut ainsi le chapitre relatif au baume de Palma (page 141): « Je ne connais pas, dans toute l'hagiographie, un seul fait qui puisse lui être comparé, surtout à cause de son étrange cristallisation. »

Il serait un peu long de suivre le docteur Imbert dans le chapitre qu'il consacre à l'odeur de sainteté, et dans les considérations qu'il formule sur l'abstinence des saints. Le lecteur se reportera au livre du docteur s'il veut aborder l'examen de ces points spéciaux.

A la fin du second volume des STIGMATISÉES, le docteur Imbert procède à l'examen de ce qu'il appelle la THÈSE RATIONALISTE. Le docteur examine (page 228) l'assertion suivante de M. Littré : « Une expérience que rien n'est venu contredire a enseigné à l'âge moderne que tout ce qui se racontait de miraculeux avait constamment son origine dans l'imagination qui se frappe et dans l'ignorance des lois naturelles. Jamais, sous les yeux des médecins, un mort ne s'est relevé sur ses pieds... jamais dans les plaines de l'air, aux yeux des physiciens, un corps pesant ne s'est élevé dans les airs. » L'autorité scientifique de M. Littré est considérable. Sa bonne foi est généralement respectée, aussi les paroles précédentes seront d'un grand poids pour maint lecteur. A l'assertion précise de M. Littré, le docteur Imbert oppose la réponse suivante (page 229) :

« Quoique occupant une position modeste et inférieure, j'appartiens à la science aussi bien que MM. Maury, Renan, Littré, et je déclare que le principe essentiel de la science est avant tout de ne pas faire abstraction des faits. Un homme s'élève dans les airs et y reste suspendu ; voilà un fait d'observation pure qui relève de la science la plus expérimentale et la plus positive. Avant de savoir s'il est surnaturel, il s'agit de savoir s'il est vrai. Il serait par trop commode de supprimer les faits sous le prétexte qu'ils sont surnaturels. » En cela, le docteur Imbert a raison. Il s'explique en bons termes ; toutefois, il n'insiste pas assez sur le sens complexe du terme *observation*. L'observation scientifique demande certaines garanties assez rarement réalisées. Le docteur Imbert poursuit (pages 229 et 231) : « Je n'ai pas la prétention d'établir ici historiquement la vérité de l'extase ascensionnelle, elle s'affirme d'elle-même par une multitude de documents. Saint Thomas de Villeneuve, cité par M. Maury parmi les extatiques qui croyaient être suspendus dans les airs, fut pris d'extase un jour de l'Ascension en pleine église, au moment où l'on chantait l'antienne *Et videntibus*

illis, elevatus est : il s'éleva, lui aussi, comme Notre-Seigneur dans les airs et y resta douze heures suspendu et immobile à la vue de tout le peuple. »

Certes, les témoins d'un pareil fait, s'ils sont témoins d'autorité, méritent d'être crus, à la condition d'avoir rédigé leur déposition en termes clairs, précis et quand leur mémoire était parfaite. Le docteur Imbert reproduit ensuite Gorres. Gorres a écrit : « Personne n'eut le don de l'extase volante à un si haut degré que saint Joseph de Cupertino, et *comme il a vécu dans un temps très rapproché du nôtre*, il est très facile de constater en lui d'une manière authentique cette propriété merveilleuse. Né en 1603, il mourut en 1663. Deux années à peine après sa mort, on commença les informations pour le procès sur sa vie et ses miracles à Nardo, à Assise, à Osimo, lorsque les témoins vivaient encore ; et toutes les pièces furent examinées très sévèrement par la congrégation établie à Rome à cet effet. » Examinons la vie de saint Joseph de Cupertino, un contemporain de Louis XIV et de Bossuet. « Déjà, l'année même de sa mort, le général de l'ordre des Frères Mineurs, Jac-

ques de Ravenne, avait chargé le P. Robert Nuti d'écrire sa vie. Celui-ci se mit donc à l'œuvre et publia quinze ans plus tard la vie de ce grand serviteur de Dieu. Il prit, comme il le dit dans sa préface, pour base de son travail les faits *qu'il avait vus lui-même de ses yeux*, puis ce qui lui avait été rapporté par des *témoins dignes de foi* qui avaient eu des rapports avec Joseph, puis enfin *ce qu'il avait appris de Martelli de Spolete*, de D. Bernardin de Benaducci et de D. Archange Rossini qui, tous trois, avaient été intimement liés avec le saint, avaient eu avec lui de nombreux entretiens et *avaient noté jour par jour ses actions.* »

Voilà une enquête historique bien menée, si les dires du P. Robert Nuti sont exacts. Le docteur Imbert poursuit (page 232) : « En 1711, lorsque le temps fixé par Urbain VIII fut écoulé et qu'on eut repris les informations, D. Bernini écrivit en partie sur les actes qui existaient déjà, en partie sur d'autres manuscrits que l'on avait admis dans cette nouvelle enquête, une seconde vie qui parut à Rome en 1722. » C'est-là une nouvelle histoire de saint Joseph de Cupertino. Si elle a été écrite aussi consciencieusement que la première, on peut s'y

fier. Gorres écrit d'ailleurs au sujet de saint Joseph de Cupertino : « Ses ravissements et ses ascensions n'eurent pas seulement pour témoins le peuple et les religieux de son ordre ; le pape Urbain VIII lui-même le vit un jour en cet état. Le général de son ordre l'avait présenté au Souverain-Pontife ; Joseph, considérant qu'il était en présence du vicaire de Jésus-Christ, tomba en extase et s'éleva au-dessus de terre. Le pape dit aussitôt que si Joseph mourait avant lui, il voulait certifier ce qu'il avait vu. » Voilà un témoin éclairé. Ce témoin était sans doute de ceux qui n'ignorent pas les lois naturelles, pour parler comme M. Littré. Le docteur Imbert poursuit ainsi : « Le duc Frédéric de Brunswick, appartenant à la confession luthérienne, dans un voyage qu'il faisait à l'âge de vingt-cinq ans, pour visiter les principales cours de l'Europe, vint de Rome à Assise, vers 1650, pour voir notre saint dont la renommée avait porté le nom jusqu'en Allemagne. Il revint au catholicisme après avoir vu les extases volantes du célèbre capucin. » Voilà encore un fait important.

Sur quels documents peut se prouver le témoignage du duc de Brunswick et sa

conversion ? Le docteur Imbert ne le dit pas. Ces documents mériteraient d'être examinés, si l'on voulait apprécier le degré de créance scientifique à accorder à ce fait. Enfin, le docteur Imbert écrit (page 244) : « Au moment où j'écris ces lignes, je soigne aux eaux de Royat une dame fort distinguée, qui est restée longtemps en Italie et, qui m'a raconté le fait suivant. » Il est fâcheux que le docteur Imbert ne fournisse ni le nom, ni une biographie sommaire permettant de mesurer l'autorité de son témoin. Voici, tel que le présente le docteur Imbert, le témoignage de la dame fort distinguée : « J'ai vu, en 1855, l'extatique de San Savino, en Toscane, près de Siena Longa ; on l'appelait Miniquina, par corruption du mot Dominique. Elle vivait chez elle en grand renom de sainteté. C'est un vendredi que je la vis en extase. Elle était agenouillée, les bras en croix, et *élevée en l'air de deux pieds au-dessus de son lit.* L'EXTASE DURA UNE HEURE. Je posai ma main sous ses genoux ; *je pus la soulever davantage* ; ELLE PESAIT COMME UNE PLUME ; je soufflai sur elle et *son corps se balança lentement dans les airs comme une feuille agitée par le vent.* J'avais été mise d'avance au cou-

rant de tous ces phénomènes ; j'en fis l'expérience. Le lendemain, pendant la messe, elle eut trois extases, dont une aérienne. *Des milliers de personnes ont été témoins de ce genre d'extase.* Miniquina est morte en 1858. » C'est là un témoignage formel. Je l'admets volontiers comme très probant sans connaître son auteur, la dame fort distinguée que le docteur Imbert ne désigne pas autrement.

Je ne saurais garantir que maint lecteur, à mon exemple, admette ce témoignage comme très probant. Chacun a son libre arbitre là-dessus. Le docteur observe enfin (page 311) : « Il existe à cette heure à ma connaissance huit stigmatisées vivantes : Louise Lateau, Palma, sœur Xavier de Requista (Aveyron). Palma est, dit-on, en relation d'âme avec une autre stigmatisée, Paschalina, à Jérusalem. On parle aussi d'une sœur Espérance de Jésus, au Canada, et d'une simple paysanne de Suisse. Mélanie de la Salette, qui habite au couvent de Castellamare, près Naples, aurait les stigmates, à ce qu'on assure. Il faut ajouter Mme Miollis, qui vit encore à Draguignan, et qui a été autrefois stigmatisée. Je suis persuadé, pour plusieurs raisons, que le

nombre des stigmatisées vivantes est encore plus considérable. »

J'ai sous les yeux un livre dont le titre ressemble à celui du docteur Imbert. Il a été imprimé vingt-huit ans plus tôt. LES STIGMATISÉES DU TYROL, par M. *Léon Boré*, porte la date de 1846 avec la mention *deuxième édition*. C'est un livre de XX-254 pages, dont l'*Avertissement* débute ainsi : « La première édition des *Stigmatisées du Tyrol*, imprimée à mille exemplaires au mois de mars 1843 et épuisée à la fin de la même année, prouve suffisamment l'intérêt qui s'est attaché parmi nous à un sujet bien digne, en effet, de l'attention et l'on peut dire aussi de l'admiration publique. » Ce curieux ouvrage, difficile à se procurer aujourd'hui, sortait de l'imprimerie Siron et Desquers, 37, rue des Noyers. Il était édité par Jacques Lecoffre, libraire, rue du Vieux-Colombier, 29. M. Léon Boré écrit, dans l'*avertissement* de la seconde édition : « Déjà, depuis 1835, don Antonio Riccardi, en Italie, Joseph Gœrres, en Allemagne, M. Edmond de Cazalès, en France, lord Shrewsbury, en Angleterre, avaient successivement publié le récit de leur voyage à Kaltern et à Ca-

priana. Celui qui écrit ces lignes se borna d'abord à traduire ou à reproduire les relations des trois premiers écrivains qu'il vient de nommer. Divers empêchements, dont il est inutile de parler ici, ont retardé jusqu'à ce jour cette deuxième édition, augmentée de l'importante lettre de lord Shrewsbury et des observations personnelles du traducteur. » L'avertissement auquel sont empruntées ces lignes est daté de *Munich, 9 avril 1846.*

Il n'est pas superflu de citer le début de la préface de la première édition de ce livre : « *A mon beau-frère,* M. ERNEST DE MOY, professeur de droit à l'université de Munich. *Paris, le vendredi saint 14 avril 1843.* MON CHER ERNEST. Dans ce jour rempli par le plus grand des souvenirs et où naissent d'elles-mêmes les plus graves méditations, ma pensée qui se reporte souvent vers toi me rappelle le merveilleux spectacle dont tu as été témoin avec notre commun ami, Edmond de Cazalès, au mois de septembre 1840. Vous avez vu l'un et l'autre l'*extatique* de Kaltern et la *patiente* de Capriana ; vous les avez observées, vous les avez étudiées avec cette rigoureuse attention que des hommes d'un âge mûr et éclairés par

toutes les expériences de la vie apportent aux choses extraordinaires. Combien je regrette de ne pas avoir été votre compagnon de voyage !... »

La première partie des *Stigmatisées du Tyrol* est la relation de don *Antonio Riccardi* sur l'extatique de Kaltern : « Si les voyages sont utiles à la santé, ils le sont spécialement pour les personnes qui, comme moi, mènent une vie sédentaire. Donc, vers la fin de l'automne de l'année 1835, j'éprouvai aussi le désir ou plutôt le besoin de faire une excursion... Or, ayant entendu parler du prodigieux phénomène existant à Kaltern, dans le Tyrol, je résolus d'aller l'observer avec le même zèle que les voyageurs vont des pays les plus éloignés visiter le Vésuve ou Pompéï. Certes, les merveilles du monde moral ne sont pas au-dessous de celles du monde physique ». Don Antonio Riccardi décrit ainsi Kaltern (pages 2 et 3) : « Kaltern, dans le diocèse de Trente, compte environ quinze cents habitants. Situé sur le penchant d'une riante colline, près d'un lac, dont les eaux paisibles dorment dans le sein de la vallée, ce bourg bien bâti est entouré de vignes fécondes, cultivées avec un soin, une élé-

gance et un succès qui feraient honneur aux meilleurs vignobles de l'Italie. » Sur Kaltern, don Riccardi fournit d'assez longs détails qui présentent de l'intérêt : « Kaltern est pourvu de bonnes écoles élémentaires et d'un hospice pour les pauvres malades. Vers le milieu de la colline s'élève un monastère de franciscains réformés qui, chaque jour avant l'aurore, envoient aux oreilles et au cœur des habitants l'harmonie de leurs chants pieux. Un peu plus haut se trouve un autre couvent de religieuses du tiers-ordre de Saint-François, lesquelles tiennent une école publique de filles. L'église paroissiale est un grand et bel édifice. Le soir même de mon arrivée à Kaltern (17 octobre 1835), j'assistai dans cette église à la récitation du rosaire et à la bénédiction du Saint-Sacrement. » Don Riccardi rapporte avec beaucoup d'originalité dans le style l'impression que lui communiqua l'assistance des gens de Kaltern au rosaire et à la bénédiction : « Je fus touché de l'attitude recueillie du peuple comme aussi des voix mélodieuses d'hommes et de femmes qui chantaient avec accompagnement de l'orgue. Toutes les femmes avaient la tête nue et *leur mo-*

destie ne faisait nullement regretter l'absence du voile recommandé par l'apôtre (I[re] épître aux Corinthiens, XI). » Ce tableau tracé par Don Riccardi n'est pas sans intérêt, ne serait-ce que pour apprécier l'état d'esprit du narrateur au moment où il était témoin des phénomènes qu'il rapporte. « Les habitants me parurent polis et affables, autant que j'en pus juger pendant un trop court séjour et sans m'entretenir avec eux, car ils parlent tous allemand. Pour converser avec les ecclésiastiques de l'endroit, *je fus le plus souvent obligé d'employer la langue latine.* »

Don Riccardi fut ravi de la politesse des habitants de Kaltern. Ses rapports oraux avec eux furent toutefois à peu près nuls, puisque Don Riccardi ne savait pas l'allemand. Ses conversations ne furent échangées qu'avec des ecclésiastiques. « Le phénomène spirituel de Kaltern, si l'on peut ainsi l'appeler, est l'*extase presque continue* dans laquelle se trouve depuis plusieurs années une jeune fille *pleine de bon sens et de pureté*, qu'il est impossible de voir sans admiration et sans attendrissement. » Le bon sens de l'extatique est à noter. A noter aussi sa pureté. Ces deux

traits sont requis. Palma, la voyante d'Oria, possédait ces deux particularités au dire du docteur Imbert, avec la différence, toutefois, qui sépare l'état de vierge de l'état de veuve.

Don Riccardi poursuit ainsi l'exposition des phénomènes de Kaltern : « Je sais bien que lorsqu'il s'agit de visions et d'extases, on doit, selon la doctrine des Pères, s'exprimer avec beaucoup de prudence et de réserve... Marie de Mœrl est née à Kaltern le 16 octobre 1812, de Joseph Mœrl de Mühlen et Sichelburg et de Marie Selva, appartenant à une pieuse famille bourgeoise de l'endroit. » Au moment où Don Riccardi entreprenait son voyage d'agrément, l'extatique de Kaltern avait juste vingt-trois ans. « Jusqu'à l'âge de quatorze ans, elle fut formée *à toutes les qualités de sa condition*, et surtout *aux sentiments d'une piété éclairée* par sa mère elle-même, *femme douée de facultés remarquables*. L'aimable enfant correspondit à la grâce toute spéciale que Dieu lui avait faite en lui donnant une excellente mère : elle était le modèle des jeunes filles de son âge et se *faisait aimer de tout le monde par sa bonté et sa modestie.* »

L'enfance de l'extatique, les qualités de sa mère sont fort instructives à noter au point de vue de la personnalité de Marie de Mœrl, dont les manifestations sont si extraordinaires.

Don Riccardi aime beaucoup faire du style. Ce n'est pas, en somme, un gros défaut. « *Dès ses plus tendres années, elle fut comme saisie de l'amour de Dieu :* il s'empara de tout son cœur et y déposa le germe de cette éminente piété, dont la sève vivifia et embellit sa virginale adolescence. Le meilleur signe d'un noble cœur et l'inséparable compagne du divin amour, *la commisération pour les pauvres*, brillait parmi toutes ses autres vertus comme une rose dans un bouquet. Toute petite encore, elle savait s'imposer maintes privations pour secourir les indigents et surtout les malades qu'elle visitait avec une grande joie. » Ce portrait de l'enfance de Marie de Mœrl est sans doute tracé d'après des renseignements sûrs. C'est à ce titre qu'il est reproduit. Tel aussi l'incident relatif à la première communion de l'extatique. « A l'âge de dix ans, lorsqu'elle s'approcha pour la première fois de la Sainte Table, ce fut avec une joie si vive et un si ardent

amour qu'aussitôt après avoir reçu le pain eucharistique, *elle tomba évanouie.* » Les particularités de l'enfance de Marie de Mœrl sont des plus utiles à connaître. Dans ce qui va suivre, nous apprenons que, dès sa première enfance, la future extatique avait éprouvé des maladies aiguës. Don Riccardi ne spécifie pas quelle était l'espèce de ces maladies, qui devinrent chroniques peu après sa dixième année Pour le lecteur d'aujourd'hui, le nom de ces maladies et leur description précise présenteraient plus d'intérêt que les fleurs semées par l'aimable ecclésiastique dans sa narration. « Mais à ces douceurs célestes vinrent bientôt se mêler les amertumes que Dieu lui-même distille sur les âmes destinées aux plus hautes faveurs. *Les maladies aiguës qu'elle avait éprouvées dès sa première enfance devinrent chroniques* par l'effet de divers accidents peu après sa dixième année et ne lui laissèrent plus goûter les beaux jours du printemps de la vie. » Il est fâcheux que les périphrases de Don Riccardi soient trop vagues et ne laissent pas saisir avec précision le genre des maladies qui atteignirent Marie de Mœrl enfant.

A l'époque où écrivait Don Riccardi, on ne soupçonnait pas que la physiologie pût jamais expliquer un cas tel que celui de l'extatique de Kaltern. Les incroyants criaient à la simulation, à la comédie, à la mise en scène. Les croyants s'agenouillaient et priaient la *sainte*. A l'époque actuelle, incroyants et croyants ont changé de point de vue. On discute sur les causes physiologiques de l'extase sans songer à en nier les phénomènes. « Vers quatorze ans, elle fut envoyée à Cles, dans la vallée d'Annone, pour apprendre l'italien. *Elle y était depuis environ quinze mois*, lorsqu'une mort subite lui enleva son excellente et bien-aimée mère. Elle revint accablée de douleur à Kaltern pour mêler ses larmes à celles de sa famille et partager entre ses sœurs affligées les consolations qu'un grand cœur enflammé de charité sait donner dans de pareilles infortunes. Une peine si pénible en elle-même le devint encore plus par le fardeau qu'elle imposa à Marie, désormais *chargée seule, pour ainsi dire, du soin des affaires domestiques.* »

Sur la famille de Marie de Mœrl, Don Riccardi fournit des détails intéressants. La famille de l'extatique est nombreuse.

Rien d'anormal dans la santé de son frère aîné et de ses deux sœurs cadettes devenues religieuses, pas plus que chez ses autres sœurs et chez son frère cadet. « Elle avait plusieurs frères et sœurs, tous plus jeunes qu'elle, à l'exception d'un frère qui est maintenant capucin. De ses sœurs, deux sont devenues religieuses ; les autres, au nombre de quatre, ont été élevées dans des couvents ; un deuxième frère fait ses études et une sœur qui était restée auprès d'elle est morte en 1836. » Cette nombreuse famille devait être un lourd fardeau pour Marie de Mœrl, devenue à quinze ans le remplaçant de sa mère défunte. A ce fardeau se joignaient des contrariétés d'autre sorte, au dire de Don Riccardi. « Aux embarras naturels de cette position vinrent souvent se joindre ses maux physiques et les contradictions, *les offenses* QUE SA VIE PIEUSE ET MORTIFIÉE LUI ATTIRAIT *de la part des gens attachés au service de la maison.* » Don Riccardi cultive l'emphase et la périphrase. Il tient à ne pas parler comme tout le monde. Il tient à prouver qu'il a des lettres et qu'il sait donner un tour élégant aux pensées ordinaires. Dans le cas actuel, la précision de ses dires,

chaque chose appelée par son nom aurait beaucoup plus de prix que les façons de dire du narrateur.

Don Riccardi poursuit ainsi : « Aussi devons-nous avouer que plusieurs fois, au milieu de telles épreuves, le courage lui manqua et qu'elle eut des moments d'impatience. Mais d'après les lois de la vie spirituelle, ces circonstances forment la première époque et le premier moyen d'une transformation mystique ; L'ESPRIT MAUVAIS, *l'ennemi de tout bien à qui Dieu lui-même donne le pouvoir de tenter, devait nécessairement aussi s'attaquer à cette novice des contemplations célestes.* Il souleva donc chez elle cette lutte violente des forces inférieures contre les puissances supérieures et il fallut à Marie de grands efforts pour remporter les victoires qui l'ont conduite à la perfection et à la paix. » En bon français, cela signifie sans doute que le démon fit des siennes en tourmentant Marie de Mœrl. Mais comment ?

Passons sur les mystiques considérations des pages 8 à 11, sur les jeûnes, sur les privations de sommeil que s'imposait Marie de Mœrl. « Sans vouloir pénétrer plus avant dans les mystères des conseils divins,

qu'il nous suffise de dire ici que Marie, *à l'âge de dix-huit ans*, c'est-à-dire en 1830, *fut accablée des plus vives douleurs*, mais qu'elle ne cessait de répéter, avec sainte Thérèse : *Ou souffrir, Seigneur, ou mourir!* Les meilleurs médecins sont convenus que sa maladie présentait une telle complication qu'ils ne pouvaient la définir et que les remèdes, au lieu de calmer le mal, l'irritaient comme s'il ne voulait pas être touché par la main des hommes. » La plus précise description des phénomènes maladifs ferait bien mieux notre affaire !

Notons un point particulier des dires de Don Riccardi. « Dieu lui révéla qu'elle devait se recommander aux prières des fidèles et *faire vœu d'obéissance à son confesseur* pour mourir entièrement au monde et commencer une nouvelle vie semblable à celle des anges. » Arrivons au récit par Don Riccardi des choses qu'il a vues par lui-même (page 16) : « Le premier jour que je fus introduit dans sa chambre, elle était à genoux depuis une demi-heure. *Ah ! je n'ai jamais rien vu de plus admirable ni de plus touchant.* Quand la porte me fut ouverte, *je restai d'abord saisi d'émerveillement sur le seuil* ; ensuite je m'avançai,

pénétré d'une sainte émotion, les yeux fixés sur l'extatique qui brillait devant moi, éclatante et belle comme une statue de cire, et je m'écriai involontairement : *Quel spectacle ! ô âme bénie ! Colombe du Seigneur !* »

Don Riccardi ne dissimule pas son enthousiasme. Avant même d'avoir examiné le phénomène, il est convaincu du miracle, il *reste sur le seuil*, saisi d'émerveillement. A l'époque actuelle, le narrateur donnerait une forme moins ardente à l'exposé de son introduction dans la chambre d'une extatique.

Don Riccardi poursuit : « Elle était comme d'ordinaire *agenouillée vers le fond de son lit*, vêtue d'une robe blanche, *ses cheveux noirs flottant à la nazaréenne sur ses épaules*, la tête et les yeux tournés et en quelque sorte lancés vers le ciel, *avec l'expression des plus tendres sentiments*, le visage animé d'un éclat particulier et légèrement nuancé de rose ; *tout son être absorbé et plongé dans les visions célestes*. Plusieurs peintres sont déjà venus pour saisir son image désirée d'un grand nombre de personnes, et ils ont été si vivement inspirés à sa vue qu'ils ont pu ensuite reproduire ses traits dans des *tableaux d'une frappante ressemblance*. »

La description de Don Riccardi est très gracieuse. On ne savait pas alors que la physiologie expliquerait cinquante ans après, sans rien de miraculeux, des poses du même genre que celle de Marie de Mœrl. Les tableaux vivants produits dans les théâtres et dans les salles d'hôpital par les magnétiseurs ont tellement popularisé ces poses extatiques qu'il y aurait puérilité à y trop insister.

« Je m'approchai respectueusement d'elle, je la considérai de tous les côtés ; puis, *me laissant entraîner par l'impétuosité de mon émotion*, sans plus observer les règles d'une sage réserve, *je me jetai à genoux* dans un coin de la chambre, non pour rendre à l'extatique un *hommage qui ne lui est pas encore dû*, mais pour ouvrir un libre cours à mes sentiments, et aussi pour m'unir à ses prières et *remercier l'infinie bonté de Dieu d'opérer sous nos yeux de tels* MIRACLES. »

Don Riccardi n'y va pas par quatre chemins. Il remercie l'infinie bonté de Dieu d'opérer sous ses yeux de tels miracles. Il est sincère. Son enthousiasme l'anime. Cependant il ne procèderait pas ainsi s'il vivait en 1891. Son enthousiasme prendrait une forme plus discrète. S'il prononçait le mot

de *miracle*, ce ne serait pas sur le seul vu de la pose de l'extatique de Kaltern.

« Je ne tardai pas à quitter ma nouvelle attitude et aussitôt, *sur l'ordre de son confesseur*, Marie se recoucha avec cette agilité dont j'ai parlé plus haut et que je ne puis cesser d'admirer. *Je m'approchai alors du chevet de son lit avec deux autres prêtres, mes compagnons de voyage.* Elle était toujours abîmée dans l'extase, ne s'apercevant nullement de notre présence. Le confesseur, *par un ordre secret tout à fait imperceptible pour nous*, la rappela au sentiment de la vie commune, afin qu'elle nous rendît ses devoirs, ce qui me fit faire des *réflexions sur la sainteté du ministère sacerdotal et sur mon indignité.* »

Don Riccardi est sincère en rapportant les réflexions que lui inspire l'*ordre secret* du confesseur de Marie de Mœrl. Toutefois, les phénomènes de suggestion étudiés dans ces dix dernières années ont montré que des ordres semblables étaient exécutés par des extatiques sans qu'il fût raisonnable de faire intervenir rien de merveilleux. Aussi, don Riccardi s'exprimerait avec plus de discrétion s'il constatait aujourd'hui de pareils cas. Don Riccardi continue (pag. 19) :

« Dans ce merveilleux état, Marie n'est dirigée que par l'obéissance dont elle a fait vœu pour se conformer à la volonté divine. Aussi, *tout insensible qu'elle est aux impressions extérieures*, elle obéit avec une douceur et une promptitude admirables à tous les ordres de son confesseur ou de son curé. *Quoique souvent ces ordres soient donnés de manière que les personnes les plus rapprochées ne puissent même pas s'en apercevoir*, l'extatique, quelque éloignée qu'elle soit de ses directeurs, les entend aussitôt, non au son de leur parole, comme elle l'a déclaré elle-même, mais *par l'organe d'une voix intérieure à laquelle elle obéit sur-le-champ*, se couchant ou se levant, agissant ou parlant, selon qu'il lui a été commandé. »

L'ouvrage du docteur Ochorowicz : DE LA SUGGESTION MENTALE, présente une étude détaillée de ces *ordres* auxquels obéissent les extatiques. Cette étude a été résumée dans le livre récent : COUP D'ŒIL SUR LA MAGIE AU XIXe SIÈCLE, pages 110 et suivantes ; il y est montré que *la transmission mentale est une audition*. Don Riccardi écrit (page 35) :

« On cite encore d'autres dons extraor-

dinaires que Dieu a faits à cette grande âme, surtout le *discernement des esprits*, la prédiction des choses futures et la *faculté d'obtenir certaines grâces spéciales*... Un religieux entre autres, lui ayant demandé le secours de ses prières, reçut d'elle la leçon la plus délicate et la plus douce *au sujet d'un défaut qui n'était pour ainsi dire connu que de lui seul*. Sans lui transmettre une seule parole, elle prit sous son oreiller un psautier, l'ouvrit et lui montra du doigt le passage relatif à ce défaut. *Le religieux, frappé d'étonnement, fondit en larmes* et Marie, reprenant avec un sourire le livre de ses mains, rentra en extase. »

C'est là une coïncidence digne de remarque. On est en droit d'y constater *l'esprit de discernement*. On peut aussi réserver son opinion ; dans les appréciations de ce genre, la réserve permet de n'avoir pas à regretter des paroles inconsidérées.

« Au mois de juin 1835, elle fut tourmentée durant plusieurs jours d'une fièvre extrêmement violente : les médecins crurent qu'elle y succomberait, mais elle assura qu'elle ne mourrait pas encore ; bien plus, *elle annonça le jour où elle guérirait sans autre remède qu'un verre d'eau froide*, ce

qui arriva exactement, à la grande surprise de tout le monde. »

Ce phénomène est susceptible d'être discuté. D'une façon générale, les prédictions relatives à une maladie de l'extatique elle-même et au cours de cette maladie sont difficiles à apprécier. S'il s'était agi de la maladie d'une personne placée à dix lieues de là et ignorant la prédiction, la réalisation aurait un caractère de coïncidence plus significatif.

« Elle a fait encore d'autres prédictions, *les principales concernant ses sœurs*, et elle a obtenu dans diverses circonstances pour plusieurs personnes des *grâces spirituelles et temporelles*. Sa naissance, la pauvreté de sa famille et la volonté de la divine Providence lui ont procuré l'honneur d'être nommée *Dame de l'Institut de Hall, avec une pension de quatre cents florins,* faveur qui ne s'accorde qu'à des jeunes filles nobles, mais sans fortune. Marie se sert de cette pension pour soulager les siens et secourir les pauvres. »

Bref, en fait de prédictions, Don Riccardi ne fournit rien de significatif. Il y a dans son dire une *croyance à des prédictions* beaucoup plus que ce qui constitue

une véritable prédiction. Don Riccardi poursuit (page 38) :

« Le 27 octobre 1833 au soir, Monseigneur le prince-évêque de Trente, François-Xavier Luschin, aujourd'hui archevêque de Goritz, *arriva inopinément à Kaltern*... Il se rendit ensuite au presbytère, où il institua une *enquête détaillée sur Marie de Mœrl*. Les personnes interrogées furent le révérendissime Jean-Pierre Eberle, alors curé et doyen de Kaltern, actuellement prévôt mitré de Botzen, le religieux franciscain Jean-Capistran, confesseur de Marie, son père M. Joseph Mœrl de Mühlen et Sichelburg et une servante de la maison. »

L'enquête du prince-évêque de Trente fut inopinée, ce qui prouve le bon sens de son auteur. Quant à l'enquête elle-même, Don Riccardi se borne à écrire :

« Tout fut noté d'une manière formelle et scrupuleuse dans un procès-verbal ; mais les mêmes personnes que nous venons de citer s'obligèrent par serment à ne pas révéler un seul mot de ce long interrogatoire. » Je passe sur les dix premières pages de la relation de Don Riccardi. J'arrive à ces réflexions, je les coupe sans souci

de ce qui les précède immédiatement afin d'aller droit au but et de montrer comment conclut l'auteur de la relation. « Or, voilà que dans sa miséricorde infinie, Dieu élève au milieu de l'Europe un fanal qui montre à ces infortunés battus par les orages du cœur et de l'intelligence le port assuré de l'Eglise catholique, et pour comble de bonté, ce ne sont plus les signes terribles d'un Moïse ou d'un Elie... »

Dans son important ouvrage : *Die Christliche mystik* (tome II, pages 494 à 511), Gœrres a parlé de Marie de Mœrl. M. Léon Boré a traduit avec élégance ces pages importantes. En voici un extrait (page 66) :

« C'est dans l'automne de 1835 que, faisant un voyage dans le Tyrol méridional, j'ai vu Marie de Mœrl à diverses reprises. Kaltern est encadré dans un site ravissant. Sur la rive droite de l'Adige, depuis l'embouchure de l'Eisack, s'étend dans une longueur de deux ou trois lieues une chaîne de montagnes de moyenne hauteur admirablement conformées, dont les racines se lient à celles de la chaîne supérieure qui sépare la vallée de l'Adige de la vallée d'Annone... *La maison paternelle de l'ex tatique est une de ces maisons en pierre*

telles qu'on les bâtissait au XVe *ou au* XVIe *siècle*. Sa chambre, blanchie à la chaux, est convenablement meublée. *Elle couche sur un matelas dur*, dans un lit dont le linge est toujours tenu fort propre. Non loin de son lit s'élève un petit autel domestique. Derrière elle, on voit appendues aux trumeaux quelques images pour lesquelles elle a une vénération particulière. Les fenêtres sont munies de jalousies pour tempérer l'éclat trop vif de la lumière et pour rafraîchir l'air qui est trop chaud dans ce pays. »

Gœrres est parmi les auteurs du dix-neuvième siècle qui ont le plus de réputation sur les phénomènes de la thaumaturgie, A ce titre son témoignage est intéressant.

« Marie de Mœrl est de taille moyenne et d'une structure délicate, comme l'est en général dans cette contrée le peuple allemand mélangé d'une foule de races diverses, mais *chez lequel paraît prédominer le sang franco-rhénan apporté sans doute par les colonies que les empereurs germaniques y envoyèrent pour défendre ces importants passages*. Toute la nourriture de Marie quand le besoin la presse de temps à autre ou que son confesseur lui ordonne de man-

ger, consiste dans *quelques grains de raisin ou quelque autre fruit ou un peu de pain*. Par suite d'une faible alimentation, elle est naturellement devenue maigre ; cependant, cette maigreur n'est pas beaucoup plus sensible que celle d'autres personnes qui suivent un régime ordinaire. Sa figure avait même, quand je l'ai vue, un certain embonpoint : mais il varie selon l'état particulier où elle se trouve. »

L'écrivain allemand parle avec aisance d'un sujet que ses études antérieures lui ont rendu familier. Il esquisse les traits les plus intéressants de la physionomie de l'extatique. La vie physiologique de l'extatique est clairement décrite.

« Ses visions et sa clairvoyance des choses lointaines, soit dans le temps, soit dans l'espace, ont pour objet unique ce qui tient à l'Eglise et à la piété. *Bien différente en cela des somnambules, elle est aussi complètement aveugle que toute autre personne sur l'état intérieur de son corps.* Quant aux événements qu'elle a prédits, ils n'avaient en général rien qui pût les faire soupçonner au moment de la prédiction, leur accomplissement ultérieur dépendant uniquement de la divine Providence et de

la volonté humaine, libre et inconstante dans ses actes. »

Voici un des traits les plus importants de la relation de Gœrres. On voit que la malade jouit de l'intégrité de sa raison et de son jugement ; en un mot, elle s'entend au ménage.

« Il ne faut pas croire que les contemplations et les pieux exercices de Marie de Mœrl l'empêchent de vaquer aux devoirs de la famille. *De son lit, elle dirige toujours le ménage* dont elle partageait précédemment la conduite avec une de ses sœurs que la mort lui a enlevée. Comme elle jouit depuis plusieurs années d'une pension qui lui a été obtenue par des personnes bienfaisantes et qu'elle n'a besoin de rien pour elle-même, elle consacre cet argent à l'éducation de ses frères et sœurs. Chaque jour, vers deux heures de l'après-midi, le R. P. Capistran la rappelle à la vie ordinaire pour qu'elle s'occupe des affaires de la maison. Alors, ils confèrent ensemble sur les difficultés qui sont survenues : *elle pense à tout, prend soin de tout, prévient les besoins de ceux dont elle s'est chargée* et son grand sens pratique fait qu'*autour d'elle tout se trouve parfaitement ordonné.* »

La précision de ces renseignements est des plus utiles. Marie de Mœrl est une personne pratique, jouissant d'un bon jugement. Sans cette affirmation catégorique de Gœrres on aurait été tenté de supposer autrement. Voilà maintenant sur l'enfance de Marie :

« Ses dispositions intellectuelles étaient heureuses sans être remarquables ; *son imagination ne montrait aucune vivacité particulière* et, d'ailleurs, elle ne faisait rien qui pût la nourrir ou l'exalter. Alors, comme plus tard, *elle lisait peu*. Ce qui distinguait Marie de Mœrl, c'était *beaucoup d'intelligence et d'adresse dans les travaux domestiques*, une bonté affectueuse, surtout à l'égard des pauvres et une ardeur extraordinaire pour la prière, à laquelle elle se livrait souvent dans l'église des Franciscains, voisine de la maison paternelle. »

Ce que Gœrres rapporte de l'enfance de Marie de Mœrl, d'après le docteur Marchesain de Botzen et d'après le baron Joseph de Giovanelli, chancelier de commerce à Botzen, est fort intéressant.

« Née avec un tempérament sanguin, elle eut de bonne heure à combattre les maux qui résultent d'ordinaire de cette constitu-

tion. *Dès sa cinquième année, elle éprouva de fréquentes hémorrhagies d'estomac et d'intestins.* Depuis cette époque, elle fut souvent et gravement malade. DES SÉVICES QU'ELLE ESSUYA SUR SA PERSONNE A L'AGE DE NEUF OU DIX ANS *déterminèrent chez elle de nombreux crachements de sang* accompagnés d'oppressions violentes et semblables à un asthme. Il s'établit alors au côté gauche une douleur qui probablement avait sa source dans une *obstruction de la rate* et qui depuis ce temps ne l'a plus quittée. Le mal empira, malgré les soins de beaucoup de médecins, parmi lesquels on en compte plusieurs fort habiles. Tous les remèdes étant sans résultat, *elle se trouva souvent près de mourir : souvent même on la crut morte ;* mais elle guérissait toujours sans perdre néanmoins le germe du mal et elle ne recouvrait qu'une santé chétive. Sa piété n'en devint que plus grave et plus fervente, et elle se livra avec une nouvelle ardeur à ses exercices religieux. »

Toutes ces particularités sont à retenir. Il faut même regretter que Gœrres n'ait pas cité *in extenso* les sources qui lui ont permis d'établir ce récit.

« Depuis sa treizième année, elle eut pour confesseur le R. P. Capistran, *digne Franciscain éprouvé par beaucoup de souffrances*, qui fut à la fois le fidèle conseiller et le soutien de sa mère dans les inévitables embarras d'une *nombreuse famille* et d'une *fortune médiocre*. Vers l'âge de quatorze ans, la santé de Marie étant un peu rétablie, on l'envoya à Cles, dans la vallée d'Annone, pour apprendre l'italien. Elle y resta près d'une année et ne retourna qu'une seule fois chez ses parents pendant cet intervalle. Au moment où elle prit pour la dernière fois congé de sa mère, *une douleur pénétrante traversa son âme*, COMME ELLE-MÊME LE RACONTA PLUS TARD, et elle crut qu'il lui serait impossible de se détacher de ses bras. Ce fut là le premier symptôme de cette puissance de pressentiment qui dès lors commençait à se développer. Elle se manifesta, DIT-ON, quelque temps après d'une manière plus positive quand sa mère mourut en 1827 et que Marie indiqua l'heure de cette mort, malgré la distance qui les séparait. Néanmoins, *ce fait ne nous paraît pas suffisamment constaté.* »

Gœrres a fait œuvre de critique en for-

mulant son avis personnel sur cette dernière particularité. Cet exemple montre avec quelle prudence l'écrivain doit peser les témoignages soumis à son examen avant de les prendre pour son compte.

« Le père de Marie resta veuf avec neuf enfants dont le plus jeune n'avait que dix jours, et COMME IL ÉTAIT INCAPABLE DE CONDUIRE LA MAISON, ce fardeau retomba sur sa fille aînée. Elle le prit avec joie et le porta avec courage et intelligence; mais elle devint encore plus sérieuse et plus intérieure, plus assidue à ses exercices de piété, *car elle avait beaucoup à souffrir*. Le chagrin de la mort de sa mère l'affectait si profondément qu'on l'entendait encore gémir trois ans après l'avoir perdue. *Cette peine ne s'adoucit que plus tard, à mesure qu'en avançant dans la voie où le ciel l'appelait, Marie se dépouilla des affections terrestres*. Cependant les sollicitudes qui lui venaient du dehors croissaient incessamment. La nécessité, avec tous les soucis qu'elle amène à sa suite, pesant de plus en plus sur son âme, *ses forces physiques ne purent résister davantage* ; elle eut à dix-huit ans une violente maladie. *Des crampes, des convulsions de*

tout genre ébranlèrent son corps affaibli et des *hémorrhagies fréquentes* survinrent de nouveau. Lorsqu'on appela le médecin, *il y avait déjà vingt-neuf jours qu'elle ne prenait plus que quelques verres de limonade.* »

Il faut réfléchir à ces multiples considérations pour comprendre l'âme de Marie de Mœrl. La succession des chagrins et des souffrances survenus à Marie a contribué au singulier résultat qu'elle a offert à ses contemporains ; mais il est bien malaisé, avec ces brèves indications, de faire la part de la nature et celle des évènements.

« Le docteur employa les moyens prescrits par l'art en pareilles circonstances, ordonna les frictions opiacées et les autres remèdes convenables à l'état de la malade. Elle fut bientôt soulagée ; *les crampes cessèrent* et la nature profondément ébranlée se calma peu à peu. Toutefois, *la convalescence ne faisait pas de progrès*, la douleur du côté gauche continuait et Marie était toujours languissante. UNE ANNÉE OU PLUS S'ÉTANT AINSI ÉCOULÉE, elle demanda un jour au médecin s'il croyait sa guérison possible. Celui-ci répondit qu'*il ne pouvait lui promettre qu'un soulagement à ses*

maux, mais point de GUÉRISON COMPLÈTE. Alors, Marie déclara que puisqu'elle ne pouvait pas être guérie, *elle n'avait pas besoin non plus d'être soulagée* et qu'elle était disposée à recevoir avec joie toutes les souffrances que Dieu lui enverrait. »

Cette décision caractérise l'âme qui l'a prise. Au reste, Gœrres explique plus bas les raisons qui dictèrent à Marie de Mœrl cette virile détermination. La perte du bien-être matériel et de la santé est le plus douloureux à la créature humaine. La jeune fille qui consent un pareil sacrifice pour la raison qu'indique Gœrres est un caractère d'élite. On peut l'affirmer, quel que soit le point de vue particulier où l'on se place pour apprécier la grandeur du sacrifice.

Gœrres explique la décision de Marie de Mœrl par la volonté de rendre la vie plus douce à son père et sans doute aussi à ses frères et à ses sœurs.

« Cette résolution lui fut sans nul doute inspirée par un entier abandon à la divine Providence, mais aussi par *le désir de ne pas augmenter, avec les dépenses d'un plus long traitement,* LA GÊNE DE SON PÈRE. On fit comme elle voulait, et *au milieu de douleurs extrêmes et incessantes* elle con-

tinua d'être un modèle de résignation héroïque. »

Il est entendu que nous empruntons à Gœrres la responsabilité des mobiles qu'il prête à Marie de Mœrl. La loyauté de l'illustre écrivain allemand fut regardée par ses contemporains comme entière. Il a vu Marie de Mœrl ; il a eu en mains tous les renseignements : il n'a pas pu raisonnablement être induit en erreur.

« Voilà ce que nous savons de sa conduite extérieure ; sa vie intérieure est, comme on doit le penser, moins connue. *Des épreuves spirituelles* DE PLUS D'UN GENRE s'étaient jointes à ses souffrances physiques et, ainsi qu'il arrive ordinairement, *les tentations croissaient* à mesure qu'elle avançait dans la voie surnaturelle où Dieu la dirigeait. Son unique remède, dans ces *circonstances périlleuses*, était comme auparavant la fréquente communion. Elle fit ainsi, de 1830 à 1832, des progrès rapides quoique graduels dans la vie mystique, sans qu'on observât en elle rien d'extraordinaire. »

Nous reprocherions volontiers à Gœrres un peu de concision et aussi un peu de vague, à propos *des épreuves spirituelles de*

plus d'un genre comme à propos *des circonstances périlleuses :* nous aurions préféré une énumération de ces épreuves, une explication de ces circonstances périlleuses, de même que plus haut nous aurions souhaité de savoir les circonstances particulières où Marie, âgée de neuf ans, avait *essuyé des sévices ;* qui était l'auteur de ces sévices? On dirait que Gœrres n'a pas été libre de détailler ces faits !

« Mais *quand elle eut atteint sa vingtième année,* son confesseur remarqua que dans certains moments, elle ne répondait pas aux questions qu'il lui faisait et qu'elle paraissait n'être plus à elle. »

Ce fut la première manifestation de Marie de Mœrl comme extatique. A ce titre, les particularités de cette période sont fort instructives.

« Il interrogea à ce sujet les personnes qui l'assistaient. *On lui apprit qu'il en était ainsi désormais chaque fois qu'elle communiait.* Cette coïncidence le frappa. Jusque-là, comme tout le monde, il avait vu dans l'état singulier de Marie de Mœrl UN EFFET DE LA MALADIE ; pour la première fois il soupçonna que cet état pouvait provenir d'une autre cause. »

Gœrres a dû être renseigné exactement sur tout ce qui concernait Marie de Mœrl. Notre opinion est que les réticences ou le vague de certaines de ces assertions lui ont été imposées par ceux-là même qui, lui ayant communiqué les renseignements, n'ont pas jugé bon que lui-même publiât ce qui *n'était pas mûr* à leur avis.

« Les phénomènes devenant plus fréquents et mieux caractérisés, confirmèrent les soupçons du R. P. Capistran. Enfin, *un fait qui se passa dans l'année 1832 ne lui laissa plus le moindre doute.* La procession de la Fête-Dieu fut célébrée cette année à Kaltern, comme partout ailleurs, avec une grande solennité. On tira des boîtes, la musique parcourut les rues, et tout le bruit, tout le mouvement passa sous les fenêtres de Marie. Or, tout le temps, la musique bruyante avait produit sur elle une fâcheuse impression ; le son d'un simple violon ou d'un instrument à vent suffisait pour lui occasionner les crampes les plus violentes. Son confesseur, donc, sachant qu'après avoir communié, Marie restait six ou huit heures et même davantage en extase, et désirant qu'elle fût tranquille toute la matinée, désirant lui-même n'être

pas distrait pendant la fête, alla lui porter la sainte hostie dès trois heures du matin. »

Cette circonstance particulière se produisit à la fin du printemps de 1832 : elle marque nettement un point important de la vie de Marie de Mœrl. L'extatique n'avait pas encore vingt ans accomplis.

« Elle fut en effet ravie à l'instant même. Le R. P. Capistran se trouva occupé toute la journée, et comme ses devoirs le retinrent encore une grande partie du lendemain, il ne retourna voir Marie qu'à trois heures de l'après-midi. Elle était agenouillée dans la même position où il l'avait laissée trente-six heures auparavant. »

La longue durée de cette extase fut l'indice des facultés extraordinaires de l'extatique de Kaltern.

« Le confesseur, étonné, interrogea les personnes présentes ; *celles-ci lui dirent que depuis la veille Marie était toujours demeurée dans cet état*. En général, on faisait peu attention à elle dans la maison ; on la laissait à ses prières et à son mode particulier d'existence, sans beaucoup y prendre garde, et quand elle avait besoin de quelque chose, il lui fallait appeler quelqu'un pour le demander. *Le R. P. Ca-*

pistran comprit alors quelles profondes racines l'extase avait jetées dans l'âme de Marie ; il vit que cet état, formant désormais en elle une seconde nature, persisterait indéfiniment s'il n'y mettait des bornes. *Il entreprit donc de la régler par la vertu d'obéissance à laquelle elle s'était engagée en entrant dans le tiers ordre de Saint-François.* »

Si l'on adopte le point de vue de Gœrres et des auteurs de relations sur l'extatique de Kaltern, cette vertu d'obéissance jouait le principal rôle dans les retours de Marie de Mœrl à la vie ordinaire. Le point de vue des médecins de 1891 est différent. Pour eux, il y a là un phénomène ordinaire de suggestion.

« L'extase rendit le cœur de Marie de plus en plus perçant et *l'on fit à ce sujet diverses expériences.* Un jour qu'étant de nouveau tombée dangereusement malade, elle dut être administrée ; les passants qui rencontrèrent le prêtre dans la rue se joignirent à lui selon l'usage et remplirent la chambre. Sur une table, près du lit, était *une petite tasse d'argent où l'on avait mis de l'eau bénite pour la cérémonie.* Marie attachait un prix particulier à cet objet,

soit que ce fût un don de sa mère, soit qu'il lui rappelât quelqu'autre souvenir précieux. Elle communia et entra aussitôt en extase. Lorsqu'elle fut rendue au monde sensible, la foule s'était écoulée, mais la tasse manquait. Elle eut un grand chagrin de cette perte et exprima sa peine à son confesseur. Celui-ci la consola le mieux qu'il put et *lui donna le conseil de demander à Dieu qu'on lui rendît l'objet volé*. Elle le fit et sa prière ne resta pas infructueuse. La première fois qu'elle reprit ses sens après une extase, elle dit joyeusement : *Ma tasse me sera rendue* ! Comme on lui demandait si elle connaissait celui qui l'avait prise : *Oui, je le connais*, répondit-elle, *mais j'ai prié Dieu de toucher son cœur, pour qu'il la rapporte sans avoir à rougir de sa mauvaise action*. Effectivement, huit jours, après on trouva la tasse cachée parmi d'autres objets dans la cuisine. »

Il est fort difficile de soumettre ce phénomène aux règles de l'analyse scientifique. Que Marie de Mœrl connût le voleur, il convient de l'admettre, eu égard à la véracité de la personne. Mais que Marie de Mœrl connût le voleur ou ne le connût pas,

elle ne le fit pas connaître et dans ces conditions, il n'y a pas de vérification possible entre sa supposition et la réalité.

« Une autre fois elle dit aux gens de la maison d'*examiner la toiture placée au-dessus de sa chambre*, parce qu'un grand danger menaçait de ce côté. D'abord, on ne tint aucun compte de ses avertissements : mais comme *elle les réitérait d'une manière plus pressante*, on fit faire une visite par des ouvriers qui trouvèrent *une des grosses poutres entièrement pourrie* et s'étonnèrent que le toit ne fût pas depuis longtemps écroulé. »

La concordance entre ce dire de Marie de Mœrl et la réalité est beaucoup plus significative dans cet incident que dans le cas du vol de la tasse. Pour qui admet l'exactitude parfaite du récit de Gœrres, il y a là la manifestation d'une faculté remarquable. « Les choses en étaient là lorsque, dans la seconde moitié de l'année 1833, quelque chose d'extraordinaire s'accomplit autour de Marie. *Le bruit de ses extases s'étant répandu dans le Tyrol*, tout d'un coup, sur presque tous les points à la fois, une émotion générale s'empara du peuple. On se leva en foule pour aller *con-*

templer de ses yeux un phénomène que l'on connaissait il est vrai par les légendes, mais qu'on n'espérait pas de voir jamais en réalité. *Les paroisses, croix et bannières en tête, se succédèrent sans interruption à Kaltern ;* le concours fut immense. Depuis la fin de juillet jusqu'au milieu de septembre, plus de quarante mille personnes de toute condition, avides de participer et de s'édifier à ce miraculeux spectacle, vinrent visiter l'extatique dont les sens en apparence ouverts sont réellement fermés au monde visible et dont les prières et les méditations sont tout intérieures. »

Ce que présente de particulier cette manifestation populaire, croix et bannières en tête, c'est que, à en croire Gœrres, le clergé fut étranger à ce mouvement. Je cite textuellement le dire de cet historien éminent qui devait être bien renseigné :

« PERSONNE NE POUVAIT S'EXPLIQUER CETTE SUBITE AFFLUENCE. Le clergé, qui craint plutôt et en partie avec raison les choses de ce genre, n'y était pour rien. Il semblait que le même esprit qui opérait dans Marie eût ému et poussé toutes ces masses pour les rendre témoins des merveilles de son action. »

Cette particularité est si invraisemblable, l'abstention ou l'hostilité du clergé à ces démonstrations paraît si peu probable, que nous souhaiterions en avoir des preuves irrécusables. Cela est un exemple de l'exigence de l'esprit humain en face de choses auxquelles il est peu accoutumé. Le trait de la relation de Gœrres semble si fort que la foi à la véracité de cet éminent écrivain est tant soit peu ébranlée par l'imprévu de cette assertion. Cette remarque formulée uniquement pour noter l'impression involontaire produite par ce passage de Gœrres, il convient de poursuivre la relation de ces pèlerinages à Kaltern.

« Tout se passa dans le plus grand ordre ; on n'eut à déplorer aucun excès pendant les *sept semaines que dura ce flux et ce reflux de populations*, et pourtant il y eut des jours où l'étroite chambre, qui peut contenir au plus quarante ou cinquante personnes à la fois, en vit passer jusqu'à *trois mille*. Les autorités civiles et ecclésiastiques voulurent néanmoins mettre un terme à ce concours de monde ; *la police aussi, elle, eut les inquiétudes qui lui sont ordinaires en pareilles circonstances,* et le peuple fut averti qu'à partir d'une

époque déterminée, personne ne serait plus admis à visiter Marie de Mœrl. Cette nouvelle se répandit bientôt dans tout le pays et les visites cessèrent sans mécontentement ni murmures ; *mais longtemps après, les curés eurent encore à se féliciter des bons effets que la vue de l'extatique avait produits.* »

Cette dernière observation sur les bons effets produits par ces pèlerinages sur les paroisses du Tyrol, est encore un argument en faveur de l'initiative du clergé pour ces manifestations. L'adage *Is fecit cui prodest* est souvent invoqué. Dans cette circonstance particulière, l'intérêt des curés à l'édification de leurs paroissiens saute aux yeux : l'affirmation de leur abstention à recommander ces pèlerinages aurait eu avantage à être étayée par quelque argument péremptoire.

« A la fin de l'automne de la même année, le prince-évêque de Trente, Mgr Luschin, se rendit à Kaltern, fit une enquête et entendit plusieurs témoins sous la foi du serment. Le résultat de cette information ne fut point publié, *l'affaire n'ayant pas paru mûre pour un jugement définitif.* D'ailleurs, le prince-évêque voulait

simplement se mettre en mesure de *donner des explications au gouvernement autrichien*, qui soupçonnait dans tout ceci une *superstition nuisible*, peut-être même une *fraude pieuse* ou, pour le moins, l'*illusion d'une trop grande simplicité.* »

On comprend à merveille les soupçons du gouvernement autrichien. Quant à la conclusion de l'enquête de Mgr Luschin, en voilà le résumé.

« Mgr Luschin se contenta de déclarer que *la maladie de Marie de Mœrl n'était point en elle-même un état de sainteté, mais aussi que sa piété reconnue n'était pas une maladie*. Depuis ce moment, la police devint beaucoup moins tracassière. »

Il est fort difficile de démontrer quelque chose lorsqu'il s'agit de phénomènes aussi bizarres que ceux de l'extase. Tout ce que constatait l'évêque, c'était la piété de l'extatique, indépendante de sa maladie et des manifestations merveilleuses qui accompagnaient les manifestations douloureuses de cette maladie.

« Tout ce bruit avait passé devant l'extatique, sans qu'elle s'en aperçût, excepté dans les derniers jours, et alors *elle fut très peinée*. C'est ainsi que sa vie intérieure,

mûrissant dans le calme, continuait à se développer. *L'œuvre de la stigmatisation était déjà commencée en elle* et s'opérait, comme tout le reste, avec une extrême simplicité. Dès l'automne de 1833, son confesseur avait remarqué, par hasard, que *le milieu des mains où parurent ensuite les saintes plaies, se creusait comme sous la pression d'un corps en relief.* En même temps, cette partie devenait douloureuse et des crampes s'y produisaient fréquemment. »

Ce phénomène de la stigmatisation est, à notre sens, le plus bizarre et le plus extraordinaire de tous. Encore serions-nous fort empêché de justifier cette affirmation. En effet, de savants médecins estiment toute simple la relation des stigmates avec la volonté de les subir. Pour eux, il y a là une extension banale des phénomènes d'autosuggestion.

« Le R. P. Capistran *pensa dès lors que les stigmates se réaliseraient bientôt.* L'événement justifia ses conjectures. Le 2 février 1834, fête de la Purification, il vit Marie s'essuyer les mains avec un linge, *effrayée comme une enfant de ce qu'elle y apercevait* ; puis, ayant observé des taches

de sang sur le linge, il lui demanda ce que cela signifiait. *Elle répondit qu'elle n'en savait rien; que, sans doute, elle s'était écorchée jusqu'au sang*. Mais c'étaient réellement les stigmates qui restèrent désormais fixés aux mains et ne tardèrent pas à se manifester aux pieds, tandis qu'elle recevait au côté l'empreinte du coup de lance du Golgotha. »

Est-ce par auto-suggestion que Marie de Mœrl subissait ces stigmates? Il semble que non, si l'on se fie au dialogue précédent de l'extatique avec son confesseur. Non que la production de ce phénomène par auto-suggestion soit absolument impossible ; mais cela dépasse l'imagination. On comprend mal ce phénomène, quelque explication de ce genre qu'on en cherche. « La manière dont le R.P. Capistran dirige Marie de Mœrl est si simple et tellement éloignée de toute recherche du merveilleux, qu'*il ne lui demanda pas même ce qui s'était alors passé au dedans d'elle, ni ce qui avait immédiatement déterminé l'apparition des stigmates*. Ces blessures sacrées affectaient une forme presque ronde ou plutôt oblongue, *d'un diamètre de trois à quatre lignes*, et dessinée également *de part en*

part aux deux pieds et aux deux mains. » La régularité de position de ces blessures, ou de ces stigmates, pour adopter le langage traditionnel des historiens qui ont étudié ces singulières blessures, leur profondeur, leur faculté de donner issue à un flot de sang à des intervalles réguliers, cela dépasse tout à fait les notions élémentaires de la physiologie. « Quant à la plaie du côté, *laquelle n'a été montrée par Marie qu'à une amie intime*, nous ne pouvons en décrire ni l'aspect, ni les dimensions. *Le jeudi soir et le vendredi*, tous ces stigmates laissaient couler *par gouttes* un sang ordinairement clair ; les autres jours, ils se recouvraient de sang desséché, *sans qu'on pût remarquer le moindre signe d'inflammation*, ni d'ulcération, ou même aux bords de la croûte sanguine *les plus légères traces de lymphe ou de sérosité.* » L'on ne saurait émettre la prétention de décrire la plaie du côté aussi minutieusement que les stigmates des mains ou des pieds. On conçoit parfaitement que Marie de Mœrl n'ait montré cette plaie qu'à une amie intime. Le savant le plus soupçonneux ne saurait exiger décemment qu'une jeune fille pieuse fasse le sacrifice de sa pudeur

pour satisfaire la curiosité des physiologistes. Une vierge sage telle que Marie de Mœrl ne saurait être assimilée aux vierges folles de la Salpêtrière, pâture des carabins et de leurs immondes invités.

« Marie cacha la chose avec le plus grand soin, comme en général *elle cachait tout ce qui pouvait dévoiler son état intérieur.* Mais dans cette même année, pendant une procession solennelle, ayant été ravie dans une extase de jubilation, et un autre jour cette extase s'étant renouvelée en présence de plusieurs témoins, on la vit, semblable à un ange transfiguré, brillante comme une rose épanouie, *touchant à peine son lit de la pointe des pieds*, les bras étendus en croix, plongée dans les joies les plus vives, et les stigmates de ses mains frappèrent les regards des assistants. Dès lors, tout fut divulgué. » La particularité qui a le plus excité l'enthousiasme des admirateurs de l'extatique, c'est la position indiquée plus haut, *touchant à peine son lit de la pointe des pieds.* L'imagination y entrevoit une dérogation formelle aux lois de l'équilibre, un commencement de *lévitation.* La lévitation est un des phénomènes le plus constamment affirmés par les hagio-

graphes et le plus constamment niés par les académies. Gœrres poursuit ainsi. « Cependant, sa santé était restée passable. *Ce ne fut que dans l'automne de 1834 qu'elle retomba malade*, et qu'elle eut à souffrir, durant plusieurs semaines, *les convulsions les plus douloureuses*; mais, depuis les fêtes de Noël, ou plutôt depuis le jour de l'Immaculée Conception, *elle reprit sa fraîcheur et se soutint dans cet état jusqu'à la fin de l'été de l'année suivante*. C'est dans l'automne de 1835 que, faisant un voyage dans le Tyrol méridional, j'ai vu Marie de Mœrl à diverses reprises. » Les hauts et les bas que subit la santé de Marie de Mœrl semblent avoir été indépendants des manifestations singulières fournies par la stigmatisée. Les médecins de nos académies rattachent volontiers les stigmates et les extases à un état maladif qu'ils qualifient d'hystérie : ils en considèrent les accès comme une forme de la déraison, ou si l'on préfère, comme un des similaires de la folie, avec diverses particularités qui permettent d'accoler une collection d'épithètes variées aux diverses manifestations de l'hystérie.

Les classifications des savants sont arbi-

traires. Qu'il s'agisse de la maladie de Pierre ou de l'affection de Paul, rien de plus aisé que de les rattacher par un trait commun aux affections contenues dans le catalogue A ; si l'on veut classifier différemment, rien de plus commode que de les placer dans le catalogue C. Un médecin, survenant après les deux premiers classificateurs, se donnera le renom d'un homme supérieur, parce qu'il aura rattaché le cas de Pierre à un terme de sa façon, intitulant un nouveau catalogue. Il y a maints malades embarrassés de savoir au juste le nom de leur affection. Et pour cause ! Ce nom varie avec la vogue accordée par les diverses coteries du corps médical à tel ou tel symptôme dédaigné auparavant des praticiens sérieux. A la fin de notre siècle, le diabète jouit d'une réputation considérable auprès des gens qui excellent à donner au malade le nom de son mal. Affaire de classification ! Ce qui importe plus que la classification, c'est le soulagement de la maladie. A cet égard, les mots sont de mince importance. On dissertera à perte de vue pour savoir si une malade ou une stigmatisée sera qualifiée hystérique ou ne sera pas réputée hystérique. On trouvera toujours mille raisons

pour et mille raisons contre, parce que la définition de l'hystérie est arbitraire. On conçoit la rigueur d'une classification fondée sur un caractère précis, sur un fait que l'œil ou l'oreille suffit à apprécier. Quand il s'agit de phénomènes de l'ordre mental, maint docteur jouissant d'un état mental moins solide que le malade, qualifie ce malade d'hystérique, parce que ce malade a le tort grave d'admettre une théodicée autre que la sienne et de percevoir avec les yeux de l'esprit des phénomènes que le docteur lui défend de percevoir !

Marie de Mœrl était-elle une hystérique ? Les docteurs de nos académies se hâteront de dire : *Oui*. Il est facile de répondre ainsi. Le difficile, c'est de montrer que le mot *hystérique*, pris d'ordinaire en assez mauvaise part, implique une déraison ou une faiblesse de la raison, quand il s'agit de Marie de Mœrl. On comprend mal une classification réunissant sous la même étiquette ce que la raison humaine a de plus haut et ce qu'elle a de plus dégradé ! C'est pourtant ce que présente l'extension du mot hystérie à des cas tels que la maladie de Marie de Mœrl. Un mot ne saurait exprimer cet état ni suppléer à la description

complète de phénomènes caractéristiques de cet état !

Il convient de réserver son opinion sur la cause de l'extase et des stigmates de Marie de Mœrl. La médecine actuelle tente d'expliquer ces phénomènes par l'auto-suggestion. Un des livres qui exposent le plus clairement cette doctrine a été écrit par un anglais, le docteur HACK TUKE, sous le titre : LE CORPS ET L'ESPRIT, *action du moral et de l'imagination sur le physique*. Cet ouvrage, fort consciencieux et fondé sur l'examen laborieux des phénomènes, a été traduit en français par le docteur Parant en 1884. Ce livre ne fait pas mention de Marie de Mœrl, mais il étudie une autre stigmatisée, Louise Lateau, dont les manifestations extatiques étaient, dans l'ordre des temps, plus voisines du docteur. Sans prétendre qu'il y ait eu identité de phénomènes dans le cas de Marie de Mœrl et dans le cas de Louise Lateau, il est permis d'admettre l'analogie, et d'étendre cette analogie non seulement aux apparences, mais encore à la cause des phénomènes. C'est à ce titre que je reproduis l'opinion du docteur Tuke (page 56). « Nous parlerons d'un fait dont on s'est beaucoup occupé récemment : c'est celui

de Louise Lateau, la stigmatisée de Bois d'Haine (Belgique), *jeune fille qui avait vingt-quatre ans à l'époque où elle présenta les signes extérieurs dont il est ici question.* L'Académie royale de Belgique avait nommé une commission chargée de décider si un mémoire de M. Charbonnier, intitulé : *La maladie des mystiques. — Louise Lateau*, paraîtrait dans les publications de l'Académie. Cette commission composée de MM. Fossion (qui ne prit aucune part à ces travaux), Mascart et Warlomont, pensa qu'il lui était nécessaire, pour se former une opinion satisfaisante, d'*examiner directement Louise Lateau.* L'intervention d'une Académie dans ces singuliers phénomènes est un fait à noter. A noter également le résultat de cette intervention, qui fut la constatation de la réalité des stigmates, réalité contestée par maint médecin et déclarée par un certain nombre d'entre eux être une impossibilité ! « *Elle poursuivit son examen pendant cinq mois*, et son rapport est la meilleure autorité que nous puissions avoir de la réalité des faits. *Y a-t-il eu réellement des stigmates ?* Si oui, comment la commission les explique-t-elle ? Ses explications sont-elles en rap-

port avec les principes que, dans cet ouvrage, nous appliquons à l'explication d'autres phénomènes ? » Le patient examen des académiciens de Bruxelles est une des plus importantes contributions qui aient été établies scientifiquement sur les phénomènes extatiques du genre de ceux qui sont personnifiés par Marie de Mœrl et par Palma d'Oria ; aussi les conclusions de cet examen ont-elles une importance de premier ordre, quelles qu'elles soient. Cet examen débute ainsi. « Il faut dire d'abord que, depuis son enfance, Louise Lateau s'était adonnée d'une manière constante aux pratiques religieuses. Elle avait une dévotion spéciale pour les douleurs du Golgotha. »

Ce trait est conforme à ce que rapporte une biographie publiée, à Bruxelles, en 1873, chez Closson et Cie et intitulée LOUISE LATEAU, *la stigmatisée de Bois d'Haine*. On y lit en effet (page 13) : « Longtemps avant sa première communion, qu'elle fit à l'âge de onze ans, *elle savait méditer sur les grands mystères*, bien qu'elle n'eut appris de personne la méthode de la méditation. Toute petite, elle aimait à répéter les doux noms de Jésus et de Marie ; *elle avait une grande dévotion pour la Passion du Sauveur,*

faisait souvent le chemin de la croix, assistait assidûment à la sainte messe et disait depuis longtemps son chapelet chaque jour. » Ces particularités de la vie de Louise Lateau diffèrent médiocrement des particularités énumérées plus haut, à propos de Marie de Mœrl. A cet égard, les deux cas présentent sans doute peu de différences.

« DANS LA NUIT DU 15 AVRIL 1868, elle tomba en un état d'extase et ne cessa de déclamer sur un ton pieux. ELLE VIT LA SAINTE VIERGE ET PLUSIEURS SAINTS. *Cet état dura jusqu'au 21*. C'EST ALORS QUE SE MONTRÈRENT LES STIGMATES. Le sang coula du *côté gauche*, le vendredi 24 ; il coula *du même côté ainsi que des pieds* le vendredi suivant. La semaine suivante, *il en fut de même pour la paume des mains*. ENFIN, CHAQUE VENDREDI, CES HÉMORRHAGIES CONTINUÈRENT A SE REPRODUIRE JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE, époque à laquelle, pour la première fois, le sang coula pareillement du *front*.. L'accès, comme on l'a appelé, dura d'abord *sept ou huit heures* ; mais, à l'époque où la commission opérait il durait seulement *deux heures et demie*. » Les détails précis, relatifs aux stigmates de Louise Lateau, n'ont aucune analogie de durée ou de

succession avec les détails analogues relatifs aux stigmates de Marie de Mœrl. Mais cette variété des détails est vraisemblablement peu importante au point de vue du résultat final de la stigmatisation totale. « Tant que l'accès persistait, Louise Lateau *devenait insensible aux excitations extérieures*; *elle semblait assister au drame du Golgotha et révélait par des attitudes significatives les émotions dont son âme était affectée.* » Ces derniers mots sont extraits de la page 15 de la brochure belge citée tout à l'heure. L'état de Louise Lateau ressemble beaucoup à l'état décrit plus haut, quand il s'est agi de la stigmatisée du Tyrol. M. Hack Tuke résume ainsi les opérations des académiciens de Bruxelles. « *Le rapport des commissaires part du 18 septembre 1874.* La première opération que fit M. Warlomont fut d'enlever doucement le sang desséché qui se trouvait sur le front et d'examiner la peau à la loupe. *Il n'y découvrit aucune égratignure*; il y vit seulement quelques points bruns, qui semblaient être des parcelles de sang coagulé. *La peau, après avoir été lavée, fut luisante et claire tout le reste du jour.* » Cette constatation

était importante au point de vue de la réalité des stigmates. On ne se gênait pas, dans la presse, pour attribuer à une comédie un phénomène aussi bizarre que la répétition des blessures du crucifiement sur une personne qui n'avait aucune raison suffisante d'avoir reçu de pareilles blessures. Après la constatation médicale, il fallut en rabattre.

« Aux mains, il y avait des *taches sanguinolentes* ; mais le sang coulait alors d'une manière si continue qu'*il fut difficile de voir le fond de la plaie*. Examinées à la loupe, *les papilles de la peau* étaient rouges, gonflées et *ressemblaient à des bourgeons charnus*. » Le docteur Tuke s'exprime clairement, avec méthode, en spécifiant les détails observés sur les divers sièges des blessures de l'extatique. C'est pourquoi le cas de Louise Lateau est hors de doute pour tous les lecteurs de bonne foi de son livre. « Les pieds ne furent pas examinés avec le même soin ; le côté ne le fut pas du tout. Sur l'épaule droite, il y avait une plaie qui présentait quelques gouttes de serum très légèrement teintées de sang. » Voici, maintenant, la relation de la partie la plus intéressante du phéno-

mène. Il s'agit du plus haut des actes religieux, du plus profond des mystères pour Louise Lateau et pour le prêtre. Pour le docteur, il y a une impression profonde de l'extatique devant une cérémonie sans réalité. « Un prêtre vint apporter la communion; Louise Lateau *s'agenouillant sur le sol en pierre*, les yeux fermés, croisa ses mains sur lesquelles on établit le drap de communion. *Elle entra alors dans une phase extatique d'hypnotisme.* Immobile, elle ressemblait à une statue de marbre; elle avait les yeux fermés. *En écartant les paupières, on trouva que les pupilles étaient largement dilatées*, fixes et insensibles à la lumière. On toucha le pourtour des plaies ; ces parties qui, précédemment, étaient sensibles et douloureuses, ne donnaient plus le moindre indice de souffrance. Le pincement de la peau ne fit naître aucun signe de sensation. » Les particularités observées par le docteur Warlomont permirent de se rendre un compte exact de l'état physiologique de la stigmatisée. Les variations du pouls, de la sensibilité, du sens musculaire furent appréciés sans qu'il y eut aucun intermédiaire entre le médecin incroyant et la stigmatisée. « En

réalité, il y avait partout une anesthésie complète, sauf à la cornée qui était légèrement sensible. *Le pouls, qui était d'abord à 120, tomba à 100 pulsations.* Quand Louise Lateau reprit connaissance, elle parut sortir d'un profond sommeil. Le sang continuait de suinter des plaies. La sensibilité revint graduellement ; *le pouls remonta* à *120.* Le sens musculaire s'exerçait irrégulièrement, Louise Lateau ne pouvait, sans regarder, savoir dans quelle position un membre était placé. » Nous allons arriver à la description des trois périodes de l'extase de Louise Lateau, extase où la stigmatisée assiste en esprit à la Passion. C'est là le phénomène qui produisait une impression si profonde sur les visiteurs de Marie de Mœrl. « *Elle entra en extase à un moment prévu, deux heures de l'après-midi.* Avant ce moment elle avait les pupilles légèrement contractées ; ses paupières étaient presque closes, les yeux sans expression. Mais lorsque la crise extatique commença, les yeux ouverts et mornes se fixèrent en haut, dirigés vers la droite ; les pupilles étaient dilatées et presque insensibles à la lumière. Pendant une couple d'heures, Louise Lateau fut étrangère à ce

qui se passait autour d'elle. *C'était la première période. La seconde fut celle de la génufluxion*, dans laquelle elle joignit les mains et resta pendant un certain temps dans l'attitude de la contemplation. *Dans une troisième période*, elle se prosterna à terre sans avoir de rigidité. Au bout d'un instant, elle fit un mouvement rapide, *étendit les bras en forme de croix, et resta pendant une heure et demie dans la même attitude.* »

Cette analyse du phénomène est singulièrement différente des descriptions enthousiastes inspirées aux spectateurs de l'extase de Marie de Mœrl. C'est que le docteur Warlomont et le docteur Tuke NE CROIENT PAS, tandis que les visiteurs de Marie de Mœrl croyaient à l'existence du spectacle offert à l'extatique et reflété par le merveilleux de son attitude. « *Pendant l'extase, un abondant flux de sang coula des stigmates* ; la peau était insensible. *Le pouls tomba à 70 dans la troisième période et fut à peine perceptible.* La respiration devint très lente et le murmure respiratoire faible. » Voici la réflexion de l'un des témoins de l'extase de Louise Lateau. Elle ne révèle rien d'enthousiaste. M. Critchett

est sans doute un médecin anglais. Le spectacle placé sous ses yeux ne lui inspire aucune exclamation d'admiration ou de foi. « M. Critchett assistait à l'un des examens de la commission. Son fils, M. A. Critchett, nous dit qu'*il fut convaincu de l'authenticité du phénomène et l'attribua à des troubles de menstruation.* » Pour avoir une idée des soupçons de supercherie que la presse avait propagés au sujet des stigmates de Louise Lateau, il suffit de lire ce que crut devoir faire le docteur Warlomont pour donner satisfaction à ces soupçons. « M. Warlomont construisit un *appareil dans lequel il enferma la main droite pendant vingt heures avant l'apparition des plaies* ; il semble avoir pris tous les moyens propres à empêcher Louise Lateau de se toucher les mains ; *il avait aussi coupé les ongles très courts*. Néanmoins l'hémorragie se produisit ; *le sang fut examiné au microscope.* » Bref, la commission de l'Académie de Bruxelles se livra à des vérifications matérielles qui méritent d'être tenues pour exactes. Le fait des stigmates fut dûment établi. La commission les expliqua d'ailleurs physiologiquement et sans intervention étrangère à la personne même de

l'extatique. « La conclusion à laquelle la commission arriva fut que *pour les extases et les stigmates il fallait tout à fait exclure l'idée de simulation.* » Dans l'ouvrage qui résume les recherches de la commission (page 193), cela est indiqué dans les termes suivants : « Les stigmates et les extases sont réels : on peut les expliquer physiologiquement. » L'explication physiologique dont il est ici question est une ébauche d'explication plutôt qu'une véritable explication. En effet, le phénomène est entièrement nouveau pour les Académies, on ne lui connaît pas d'équivalent. Le docteur Warlomont se borne à une supposition qui n'a rien d'absurde. Telle est l'explication physiologique. Il faut bien s'en contenter faute de mieux !

Dans la traduction française de son livre dont la préface, écrite à Lyndon Lodge Hanwell, porte la date du 28 novembre 1885, le docteur Hack Tuke commente ainsi l'explication du docteur Warlomont : « L'explication proposée par M. Warlomont est tout à fait conforme aux lois psycho-physiques dont nous avons reconnu l'existence ; elle tient compte aussi de l'idée suggérée par M. Critchett. Nous

pouvons ajouter que M. Warlomont, dans une lettre qu'il nous a récemment écrite nous dit qu'il ne voit aucun motif de changer d'opinion. Actuellement les profanes ne sont plus admis à étudier le fait. » Le docteur Tuke a sans doute écrit cette page (page 59 de la traduction française), assez longtemps avant qu'elle fût traduite en français. En effet, Louise Lateau mourut le 27 août 1883, comme cela ressort de sa biographie citée plus haut, d'après le Dictionnaire de Larousse.

Voici les considérations médicales du docteur Tuke sur ce cas singulier. « Ainsi donc il se passa d'abord une longue période préparatoire où une jeune fille nerveuse, hystérique, arrêtait constamment son esprit sur un groupe d'idées, et *ces idées se rapportaient d'une manière déterminée à certains points du corps.* » Cela est-il absolument certain ? Non pas ! Il faut dire seulement que cela paraît nécessaire à admettre pour que l'explication du docteur Tuke soit admissible.

Le docteur Tuke poursuit ainsi son affirmation, en vertu du fameux *Post hoc, ergo propter hoc*. « *A cette concentration localisée de la pensée* succédèrent des troubles

vaso-moteurs, avec *congestion des points vers lesquels la pensée était fortement dirigée.* »

Cette congestion des points *pensés* est un fait ; c'est le stigmate lui-même, ou du moins le futur stigmate. C'est cette congestion qui exige aux yeux du docteur Warlomont la localisation de la pensée. A tout fait il faut une cause. Ici la cause, c'est la pensée de la stigmatisée. Mais allez donc chercher une autre cause !

« A la fin, non seulement il put se produire une *transsudation passive du sang*, mais encore l'irritation occasionnée DEVAIT INÉVITABLEMENT causer *les rougeurs de la peau* et favoriser beaucoup la *tendance à l'hémorrhagie.* »

Ce *devait inévitablement* est inattendu. Comment ce *devait inévitablement* peut-il se défendre en bonne logique ? Nous ne le devinons pas.

« En outre l'état d'extase dut contribuer à accentuer la *détermination de l'afflux sanguin* vers les parties affectées, non seulement *en vertu de ces effets particuliers qui surviennent dans la circulation des hypnotiques*, comme Braid l'a démontré, mais aussi *en vertu de l'association d'idées*

qui s'établit DANS L'ESPRIT DE LOUISE LATEAU *entre cet état et les stigmates.* »

Ce rôle de MULTIPLICATEUR attribué à l'état d'extase est une pure hypothèse. Cet état d'extase est-il un *multiplicateur* de l'afflux sanguin? est-il un diviseur? Nul n'en sait rien. L'hypothèse du multiplicateur est commode au point de vue de la *causalité* du stigmate. Donc cette hypothèse est démontrée. Voilà au fond l'argumentation du docteur Warlomont.

« La périodicité des stigmates s'explique rationnellement par ce fait *qu'il y avait entre certains jours de la semaine et les idées déterminantes une sorte d'association* et que CHAQUE SEMAINE LES PENSÉES ET LES SENTIMENTS entraient dans la même direction. »

La production d'une blessure par autosuggestion est la plus claire des déductions de cause à effet, si l'on admet l'explication du docteur Warlomont. D'objection à cette explication, il n'est pas aisé d'en formuler, sinon que l'explication est nouvelle et surprend au premier abord. Mais, objectera l'académicien, l'intervention d'un agent différent de la volonté de la stigmatisée est-elle moins surprenante

que l'explication du docteur Warlomont ? A quoi l'on est empêché de répliquer d'une manière absolument satisfaisante. L'on peut cependant soutenir que l'explication par l'intervention d'un ou de plusieurs agents indépendants de la volonté de la stigmatisée ou tout au moins différents de cette volonté a l'avantage de se trouver d'accord avec ce que voit la stigmatisée ou avec ce que la stigmatisée prétend voir.

Cela est absolument négligeable de l'avis des docteurs ; la stigmatisée ne voit rien de réel ; elle est en hallucination pendant ses accès ; elle est en illusion après ses accès quand elle prétend avoir gardé le souvenir de visions ayant eu lieu pendant ses accès. Fort bien ! Cependant ces hallucinations sont contredites par divers arguments. Il y a quantité de gens qui se tiennent à ces arguments et qui accordent à ces prétendues hallucinations une réalité objective.

A cette objection les académies ne répondent rien sinon que jamais elles n'accepteront la discussion sur la réalité objective de ces hallucinations. En quoi les académies n'ont pas le mauvais rôle. Il est fort rare que cette réalité objective puisse se manifester à un témoin incroyant, à un

témoin rationaliste, si bien que le monde scientifique reste partagé en deux camps, celui des croyants et celui des incroyants. Le dernier camp est cent fois plus nombreux que l'autre s'il s'agit des médecins, des pharmaciens, surtout s'il s'agit des gens qui tiennent une plume et écrivent d'un seul côté de la feuille. Dans ces conditions, la question restera éternellement ouverte.

Qu'il survienne un des rares incidents où un témoin rationaliste perçoit la réalité objective d'une pareille hallucination, cet incident a peu de valeur. Dans le *Coup d'œil sur la magie au* XIXe *siècle* (page 99), se trouve rapportée l'anecdote du docteur Gibier racontée par lui-même, où le docteur reçut une grêle de coups.

L'incident fait hausser les épaules aux compères en rationalisme : les académiciens signifient amicalement au battu qu'il paiera l'amende s'il persiste à se prétendre battu par une *larve*. Non ! Que diable ! *un docteur n'est jamais rossé par un fantôme ! n'abusez pas de la réciprocité de nos relations pour insister sur pareille erreur !* autrement tout est rompu, docteur !

Les trois quarts du temps le docteur ré-

fléchit. Après avoir reçu cet accueil de trois ou quatre de ses meilleurs amis de l'Académie, il tourne sept fois la langue dans sa bouche avant de raconter son incident; après un nouvel accueil aussi encourageant de trois ou quatre autres de nos savants, le docteur se tient coi, il reste muet sur les coups de bâton. Vingt ans plus tard, qu'un naïf aille lui parler de ces coups de bâton, le docteur saisira au collet l'importun et le mettra à la porte !

Le malheur des temps (est-ce un malheur? si l'on se place hors du point de vue qui nous préoccupe) veut que les manifestations de la réalité objective des hallucinations soient fort rares. Ces manifestations sont perçues d'un nombre très restreint d'*incroyants*. D'où le préjugé scientifique qui néglige ces manifestations. Quant aux *croyants* qui perçoivent ces manifestations, ils ne comptent pas ; ils sont victimes d'une hallucination s'ils sont seuls ; ils sont encore victimes d'une hallucination s'ils sont une douzaine. Dans le premier cas, l'hallucination est individuelle. Dans le second cas, elle est collective. Voilà ce que la science médicale accorde d'explications chaque fois qu'il est question d'un de ces phénomènes !

Pour donner une idée exacte des concessions consenties par la médecine de notre siècle lorsqu'il s'agit de visions où intervient une personne *autre que les vivants*, nous allons rapporter ce que le docteur Brierre de Boismont, un spiritualiste et un chrétien, a écrit dans son livre magistral sur LES HALLUCINATIONS. Le docteur a combattu la thèse favorite des matérialistes de son temps. Cette thèse consistait à faire de Socrate, de Platon, de Pythagore, des aliénés à fourrer aux Petites-Maisons, ou si l'on préfère, à Charenton, avec Mahomet, Jeanne Darc, Luther, et aussi avec le fondateur de la religion chrétienne, avec l'Homme-Dieu, avec Jésus-Christ. Le docteur Brierre de Boismont a restreint la thèse matérialiste à des termes précis. Si précieuses et si consolantes que soient les doctrines du docteur Brierre de Boismont, elles n'accordent aucune réalité aux phénomènes de vision qui se sont produits dans les dix derniers siècles et en particulier dans notre siècle à nous.

Le docteur Brierre de Boismont a écrit le traité DES HALLUCINATIONS. C'est un ouvrage considéré, depuis son apparition, il y a un demi-siècle, comme un chef-d'œu-

vre. En France et à l'étranger, ce livre a été lu et relu par tout ce qui a un nom dans la médecine. Je conseille au lecteur de faire de même, s'il veut être fixé sur cette grave question. Le chapitre XV de cet ouvrage a pour titre : *Des hallucinations considérées au point de vue de la psychologie de l'histoire et de la religion.* Il va des pages 455 à 529 de la deuxième édition publiée en 1852. Je laisse la parole au docteur Brierre de Boismont. « SI LES OBSERVATIONS que nous avons rapportées sont concluantes, si les raisonnements que nous en avons déduits sont justes, l'opinion qui a fait de SOCRATE, de PLATON, de NUMA, de PYTHAGORE, de PASCAL et de beaucoup d'autres personnages illustres autant de FOUS HALLUCINES doit être rejetée. LA RAISON, AU CONTRAIRE, REVENDIQUE CES GRANDES INTELLIGENCES. Ces conclusions sont si naturelles, qu'un médecin philosophe dont le caractère et les talents lui ont concilié l'estime générale, après avoir fait de toutes ces illustrations des VISIONNAIRES QU'ON ENFERMERAIT AUJOURD'HUI, ajoute ces paroles... » Le philosophe dont le docteur Brierre invoque le dire est l'acadé-

micien Lélut ; voici ses paroles telles que le docteur Brierre les cite : « POUR AGIR SUR LES MASSES, pour faire s'entrechoquer les peuples, pour ébranler, changer les croyances, pour CREUSER SUR LA FACE DE LA TERRE UN SILLON DONT LES SIÈCLES N'EFFACENT PAS L'EMPREINTE, il faut penser, parler, SE TROMPER, DÉLIRER COMME LES MASSES, il faut affirmer, croire comme elles et plus qu'elles, être leur envoyé, leur prophète, pour qu'elles VOUS CROIENT CELUI DE DIEU et qu'elles vous en donnent la puissance. » A mon humble avis, ces paroles sont d'un maniaque plus dangereux que le gros des gens enfermés comme aliénés. Admettre la doctrine de ce médecin philosophe comme juste et sensée, c'est faire preuve d'aberration ; car cette doctrine revient à dire : IL FAUT TROMPER, IL FAUT SE TROMPER. Jamais fou n'a déraisonné de façon plus claire.

Je donne mon opinion pour ce qu'elle vaut. Elle est sincère. Je conviens qu'un aliéné de Charenton trouverait malaisément les termes élégants et scientifiques où le *médecin philosophe* enferme sa doctrine. J'accorde qu'un aliéné aussi distin-

gué, aussi lettré, ne mérite pas la camisole de force : mais je maintiens que ce médecin philosophe émet une doctrine subversive de la morale, car il fonde cette morale sur une éclatante et sublime tromperie. Je demande grâce pour le dernier de ces deux épithètes. Je parle un peu comme mes auteurs et, si je consulte ma conscience, je n'ai guère de goût à accoler l'épithète *sublime* au substantif le plus odieux du vocabulaire scientifique. Quoi qu'il en soit, voici la conclusion du médecin philosophe, d'après le docteur Brierre : « Ce n'étaient pas des fous, si l'on veut, mais c'étaient des hallucinés COMME IL N'Y EN A PLUS ET COMME IL NE PEUT PLUS Y EN AVOIR, des hallucinés dont les visions étaient les visions de la RAISON. » Le docteur Brierre reproduit encore cette curieuse assertion du *médecin philosophe*, qu'il emprunte à un *autre ouvrage*, sans spécifier son titre : « D'après les degrés successifs que nous venons de parcourir, l'hallucination ne devra plus paraître que le résultat un peu forcé d'un *acte normal de l'intelligence*, le plus HAUT DEGRÉ DE LA TRANSFORMATION SENSORIALE, le fait des préoccupations dans

les arts élevé à sa dernière puissance. » Nouvelle assertion empruntée par le docteur Brierre à la page 145 de l'*Amulette de Pascal*, ouvrage du même savant. « LES HALLUCINATIONS peuvent permettre L'EXERCICE LE PLUS ENTIER DE LA RAISON. » Après avoir reproduit ces cinq propositions du docteur Lélut, le docteur Brierre formule les considérations suivantes (DES HALLUCINATIONS, 2e édition, page 514) :

« Les objections que nous venons de présenter au nom des sciences et des lettres, si douloureusement flétries par le stigmate de la folie, s'étaient déjà offertes à d'autres avant nous. On avait dit : *Les anciens visionnaires ne doivent pas être mis au rang des fous ; ils se trompaient, mais c'était avec leur siècle et* IL SERAIT ABSURDE DE TAXER DE FOLIE *toutes les générations qui nous ont précédées. C'était, si vous le voulez, une* ERREUR *de l'esprit humain, mais non une maladie*. Leuret, dans ses FRAGMENTS PSYCHOLOGIQUES SUR LA FOLIE, ouvrage aussi intéressant que bien écrit, mais dont les doctrines ne sauraient être partagées par les hommes qui ont des convictions religieuses, a cherché à réfuter ces objec-

tions. » Voici le dire de Leuret, il convient de s'y arrêter, car Leuret fut une des plus brillantes intelligences médicales de notre siècle : « Il faut distinguer ici, ceux qui avaient des visions, de ceux qui AJOUTAIENT FOI AUX VISIONS. Pour ces derniers, ils étaient dans l'erreur et seulement dans l'erreur, je me hâte d'en convenir. Quant à ceux qui avaient des visions, ils se trompaient comme les premiers, mais, de plus, ILS ÉTAIENT FOUS, parce qu'ils avaient en eux-mêmes une cause invincible d'erreur ; ils éprouvaient des phénomènes insolites qui en faisaient des intelligences à part, en dehors des règles ordinaires, ou plutôt SANS RÈGLES, vivant dans un monde fantastique et n'en pouvant plus être tirés par le raisonnement. L'état de l'esprit humain chez nos aïeux concourait, sans doute, puissamment à la production si fréquente des visions, mais pour dépendre d'une cause générale il ne cesse pas pour cela d'être une MALADIE, et *comme il n'y a pas de différence essentielle entre les visionnaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui,* les uns et les autres doivent être mis *au rang des aliénés.* » La doctrine de Leuret est fort nette. A défaut

d'autre mérite, elle a celui de ne pas admettre d'équivoque. Brierre de Boismont commente ainsi l'opinion de Leuret, en la rapprochant des assertions du docteur Lélut.

« Sans nous arrêter aux différences d'opinions des deux auteurs sur l'état psychologique de ces individus que le premier considère comme des hallucinés qu'on ne reverra plus, dont les erreurs sensoriales étaient compatibles avec l'exercice le plus entier de la raison et le second comme des aliénés semblables à ceux d'à présent ; que l'un proclame les envoyés, l'expression des masses et que l'autre, au contraire, regarde comme des malades imposant leurs visions à la foule ; nous répondrons que les hallucinations de ces temps éloignés n'étaient point une maladie, mais des croyances ERRONÉES, sans doute, comme beaucoup d'autres sur la physique, LA CHIMIE, l'astronomie, etc... CE QUI N'EMPÊCHAIT PAS LES HOMMES DE REMPLIR CONVENABLEMENT LEURS DEVOIRS. Quant aux esprits supérieurs auxquels cette imputation de folie a été plus particulièrement adressée, nous ne reproduirons point les arguments que nous avons fait valoir pour prouver qu'ils n'étaient point aliénés. »

Le docteur Brierre met le doigt sur le point important. La véritable définition de la folie n'est pas la définition de Lélut et de Leuret. Le criterium auquel se distingue l'aliéné de l'homme raisonnable n'est pas une vision ou une hallucination. Le sentier qui sépare l'aliéné de la droite raison, c'est le devoir. L'homme qui *remplit convenablement ses devoirs* n'est pas fou. C'est un étrange abus d'expressions que de ranger cet homme parmi les aliénés. L'accomplissement du devoir est de tous les caractères de l'homme le premier et le plus important. C'est d'après ce caractère essentiel qu'une classification bien faite qualifiera les individus d'aliénés. Un magistrat qui punirait de la peine capitale les contraventions aux arrêtés municipaux serait-il un criminaliste expert ? Une vision constitue, tout au plus, une contravention aux arrêtés scientifiques de nos académies. A elle seule elle ne saurait être équivalente aux violations de la loi naturelle, aux prescriptions fondamentales de la morale et de la législation.

Le docteur Brierre de Boismont critique la doctrine de Lélut et de Leuret par ces éloquentes considérations (page 516, DES

HALLUCINATIONS) : « En présence de cette doctrine si humiliante et si douloureuse pour l'humanité, n'a-t-on pas raison de se demander, comme l'a fait dernièrement un écrivain, quel est donc ce triste côté de l'esprit qui se complait à nier les possessions immémoriales, à réduire au néant les légitimités les mieux consacrées, *à faire mépriser ce qu'on adorait*, en retournant les faits et changeant les visages comme par prestige ? LE SAVANT DOIT-IL TOUT RÉDUIRE A SES CLASSIFICATIONS ? Ne peut-il tenir aucun compte des époques et des croyances ? et en le voyant ainsi renverser tout ce qui fut l'objet de notre culte, n'est-on pas en droit de lui dire : ces grandes entreprises par vous rembrunies, dénigrées, atténuées, ces grandes renommées dont vous divulguez les petitesses, le côté faible, que vous déconsidérez par la fausseté ou l'indécision de leur point de départ, les avez-vous bien comprises ? les avez-vous bien jugées ? Le microscope avec lequel vous les avez regardées ne vous a-t-il point induit en erreur ? Chaque époque a sa raison d'être en elle-même, en actions, en pensées, et ces *hommes* que vous expliquez par la folie ne sont peut-être que les consé-

quences naturelles de leur temps ! » La citation précédente *des Hallucinations* contient une coquille : au mot *hommes* il faut substituer un autre mot pour que le sens soit satisfaisant. Nous estimons que la substitution du mot *hallucinations* au mot *hommes* satisfait au sens commun. Nous laissons d'ailleurs au lecteur le soin de décider. Quoi qu'il en soit, ces considérations du docteur Brierre de Boismont sont fort justes : pour qui y réfléchira, elles ont pour but d'atténuer la déraison des conclusions de Leuret et de Lélut en ce qu'elle a de trop choquant.

Le docteur Brierre de Boismont tient à ne heurter que le moins possible la doctrine qui a formé les médecins de son temps. Cela est évident. L'illustre physiologiste classe en deux catégories les faits qui ont été qualifiés de surnaturels. Selon le docteur Brierre, il n'y a pas de faits surnaturels postérieurs à ceux qui ont marqué l'avènement de la religion chrétienne. Ces faits sont les derniers qui puissent être attribués à une manifestation directe de Dieu avec les hommes. A compter de ces évènements évidemment surnaturels, le docteur Brierre de Boismont voit dans les appari-

tions et dans les visions enregistrées par l'histoire des hallucinations sans réalité. Le docteur Brierre écrit (DES HALLUCINATIONS, page 518) : « Ce serait ici le lieu d'examiner les hallucinations au point de vue religieux, car s'il est contraire à la raison, dégradant pour l'humanité, de prétendre qu'*une partie de ce qui a été fait de grand, de beau, de sublime en philosophie, en morale, l'a été par des fous*, c'est saper les croyances religieuses de millions d'hommes, *c'est s'en prendre à Dieu lui-même*, que de soutenir que *les prophètes, les apôtres, les saints ont été des fous hallucinés.* » Cela est fort juste, bien que fort rarement pensé par les médecins de notre temps. Le docteur Brierre formule ensuite cette réflexion originale : « *Si nous étions à une époque où la profession de foi fût un titre utile pour les affaires temporelles*, nous nous serions abstenu ; mais *notre siècle est celui de la tolérance*, peut-être même de l'indifférence ; chacun professe librement ses opinions : *nous dirons donc avec franchise, ce que nous croyons la vérité.* » Cette dernière affirmation du docteur Brierre est présentée avec beaucoup d'humour. Il est clair que la vérité, ou ce

que chacun croit être la vérité, est souvent mise sous le boisseau pour des considérations tirées de l'intérêt.

Le docteur Brierre poursuit (page 520) : « Nous ne sommes pas les premiers qui, persuadés de l'*origine toute divine du christianisme*, avons proclamé la ligne de démarcation qui sépare *les apparitions de l'Ecriture sainte de celles de l'histoire profane* et même d'un grand nombre de personnages chrétiens. Les médecins anglais qui se sont le plus occupés de la matière avaient déjà émis une opinion semblable. » Le docteur Brierre reproduit, en ces termes l'opinion du protestant Arnold : « *Un chrétien rationaliste* ne peut admettre l'inspiration que *chez le Christ, les prophètes et les apôtres*. Quant au don de prophétie aux temps des païens et chez les chrétiens modernes, il ne peut être revendiqué que par *les fous*, *les dupes et les imposteurs*. Les motifs de ceux qui trompaient les hommes étaient des vues particulières d'ambition, de réputation, d'intérêt ou de ZÈLE POUR LE BIEN PUBLIC. » Non moins formelle est l'opinion du protestant Hibbert : (Sketches of the philosophy of apparitiuns, 2e édition, Edimbourg, 1825) :

« On s'est demandé si tous les faits authentiques d'apparitions et d'auditions devaient être considérés comme des cas pathologiques ; il faut faire une distinction pour ce qui concerne l'Ecriture sainte. Il serait, en effet, fort inconvenant de faire des observations sur la manière dont Dieu, dans un but déterminé, a voulu communiquer directement avec l'homme, mais, cette distinction établie, il est nécessaire de faire remarquer que RIEN NE NOUS PROUVE QUE DES FAITS SEMBLABLES aient eu lieu depuis les temps apostoliques ; aussi pensons-nous que tous les cas de ce genre, postérieurs à ces temps, sont plutôt du ressort de la médecine que de celui de la théologie. »

Après avoir reproduit les dires d'Arnold et de Hibbert, le docteur Brierre remarque (page 522) : « On a trouvé singulier qu'un chrétien *rationaliste, quelque peu philosophe*, en eut appelé à l'autorité d'auteurs protestants. Notre réponse est fort simple : si nous croyons à l'excellence de la religion catholique, si nous avons l'intime conviction que notre pays ne sera raisonnable et heureux que quand il se sera habitué à la respecter, nous ne faisons pas de catégo-

ries, parce que Dieu seul s'est réservé le jugement des consciences. » Cette déclaration du docteur Brierre de Boismont est la preuve manifeste de ses convictions religieuses : elle rend singulièrement instructives les réserves formelles établies par le docteur sur l'origine des phénomènes hallucinatoires de notre siècle et des dix siècles qui l'ont précédé. Le docteur poursuit ainsi. « Des écrivains se sont beaucoup récriés contre la distinction que nous avons faite en faveur des apparitions des livres sacrés. Mais au lieu de nous reprocher d'avoir eu la faiblesse de nous incliner avec trop de respect devant les récits canoniques, ils nous ont attaqué comme un éclectique qui attaquait d'un côté et rejetait de l'autre. En agissant ainsi nous n'avions pas la prétention d'être plus orthodoxe que les Pères de l'Eglise et les savants théologiens qui ont été rationalistes comme nous à l'endroit des hallucinations de plusieurs saints personnages ; c'est ce qu'attestent les citations suivantes. » Nous ne croyons pas utile de reproduire ces longues citations. Nous avons hâte d'arriver à la conclusion de l'éminent physiologiste. Il la formule ainsi (page 523). « Ainsi donc, si nous nous

sommes montré, tantôt croyant, tantôt réservé, nous n'avons fait qu'imiter de grands docteurs orthodoxes. Il ne faut pas, d'ailleurs, perdre de vue que les visions des prophètes ont des signes tout à fait distincts de ces hallucinations particulières ; elles présentent une suite de révélations, toujours les mêmes, PERSISTANT PENDANT DES SIÈCLES avec des caractères identiques, ANNONÇANT TOUTES la régénération du monde, la naissance d'un Sauveur, en un mot UN SYSTÈME COMPLET. » Après cette profession de foi qui est pour satisfaire la plus rigoureuse orthodoxie, le docteur Brierre examine l'opinion des théologiens catholiques sur les visions.

Voici dans quels termes. « Les auteurs ecclésiastiques ont rejeté la doctrine médicale organique des hallucinations. L'abbé Bergier, voulant concilier les hallucinations avec la raison et établir que CERTAINES D'ENTRE ELLES, si on les considère comme telles, sont vraiment miraculeuses, s'exprime ainsi dans son savant DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE. » Voici, d'après le docteur Brierre, l'opinion de l'abbé Bergier : « Le cerveau de Moïse a pu être affecté de manière qu'il ait *cru voir, en-*

tendre et faire tout ce qu'il raconte ; *les têtes de la famille de Tobie* ont pu se trouver dans la même situation que si un ange leur était apparu, leur avait parlé et avait fait tout ce qu'ils ont cru voir et éprouver ; *les organes de Saül* ont pu être modifiés de la même manière que si Samuel était réellement sorti du tombeau ; l'on n'est donc pas fondé à suspecter la sincérité de ceux qui ont rapporté ces faits. » Le docteur Brierre libelle ainsi l'énoncé de son opinion personnelle (page 524). « Personne aujourd'hui ne met en doute la vérité des hallucinations religieuses ; on diffère seulement sur l'explication. Ceux-ci les attribuent à un *état maladif du cerveau*, ceux-là à *l'éducation, aux préjugés* et à plusieurs autres causes. D'autres, et nous sommes de ce nombre, croient que *celles des livres saints doivent être rapportées à l'intervention divine* ; que plusieurs peuvent s'expliquer par les arguments que nous avons fait valoir en parlant des hallucinations de Luther et de Jeanne d'Arc ; enfin, qu'il en est qui doivent être rapportées à une disposition anormale. » Pour finir, voici la conclusion du savant docteur Brierre de Boismont : elle est très nette. « Une ligne de

démarcation bien tranchée doit être établie entre les apparitions de l'Ecriture sainte et les hallucinations de l'histoire profane, et même de beaucoup de personnages chrétiens. Les premières, dans notre conviction, ne s'expliquent que par l'intervention divine, tandis qu'un grand nombre des secondes doivent être rapportées aux croyances des temps, à certains états psychologiques, à la condition morbide du cerveau. »

J'arrête ici l'examen des considérations médicales du docteur Brierre de Boismont sur les hallucinations. Pour ne rien omettre à leur sujet, j'ajoute que j'ai feuilleté attentivement le *Dictionnaire de Théologie*, de l'abbé Bergier, afin d'y vérifier la citation invoquée par le docteur Brierre. J'ai vainement parcouru les six volumes de l'édition de 1844 (Gaume frères, libraires, 4, rue Cassette, annotée par Monseigneur Gousset, archevêque de Reims) : je n'ai pu réussir à mettre le doigt sur les douze lignes reproduites plus haut. Le docteur Brierre n'indiquait d'ailleurs aucune référence d'article ou de page à l'appui de cette citation.

Le troisième document produit dans les *Stigmatisées du Tyrol* par M. Léon Boré

est la relation de M. Edmond de Cazalès. En voici le début (page 79) :

« Le 22 septembre 1840, nous arrivâmes à Kaltern ou Caldaro, bourg à trois lieues de Botzen, où habite Marie de Mœrl. Nous fûmes admis chez elle à midi et nous la vîmes dans l'état d'extase qui lui est habituel. Vêtue d'une robe blanche, elle était à genoux sur son lit ; son corps, penché en avant *dans une position que personne n'aurait pu supporter deux minutes*, semblait ne s'appuyer que sur la pointe des pieds... »

Aux yeux du narrateur, le merveilleux de Marie de Mœrl consiste dans la difficulté de garder quelques instants une position extrêmement pénible. A l'heure actuelle, une position de ce genre ne constitue pas un phénomène plus merveilleux que ceux qui se sont passés couramment dans les cliniques.

M. Edmond de Cazalès continue en ces termes la relation de sa visite à Marie de Mœrl. « Elle donne ordinairement à ceux qui la visitent de petites images de saints au bas desquelles se trouvent des sentences pieuses, et *l'on dit* que le choix de ces images est la plupart du temps *dirigé par des*

lumières qui lui sont accordées sur la position de ceux auxquels elles sont destinées. Il est sûr qu'elle ne les donne pas au hasard, mais elle les choisit dans un assez gros paquet qu'on lui présente. Je dois dire que celles qu'elle m'offrit avaient des *rapports assez marqués avec ma situation* et les pensées qui m'occupaient : *mon compagnon de voyage reçut la même impression* en ce qui le concernait. »

Cela relève de ce qui est appelé par les théologiens l'esprit de discernement. Pour être appréciable scientifiquement, une faculté de ce genre doit présenter quelque chose de précis. Un fait de cette espèce a été cité (*Coup d'œil sur la Magie au* XIXe *siècle*, page 164) d'après la biographie du curé d'Ars. Ici M. de Cazalès ne fournit rien de précis.

« On sait par la relation de Gœrres de quelle manière l'extatique de Kaltern assiste en esprit tous les vendredis au crucifiement et à la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ et quels effets produit sur elle la contemplation de ces scènes douloureuses. Le temps que nous devions passer en Tyrol étant très limité, nous ne pûmes pas accepter d'assister à ce spectacle. Nous

préférâmes aller observer des phénomènes analogues et plus frappants encore dans la personne de Domenica Lazzari, et nous nous arrangeâmes de manière à nous trouver le vendredi matin à Capriana. »

En somme, cette relation est parfaitement insignifiante en ce qui concerne Marie de Mœrl. Rien de ce qui est remarqué par M. de Cazalès ne présente grand intérêt. Le narrateur fut dans un sincère enthousiasme d'avoir contemplé l'extatique dans une situation qui lui semblait défier les lois ordinaires de l'équilibre des muscles. Et voilà tout !

« Capriana est un pauvre village situé sur une des montagnes qui dominent la vallée de Fiemme, à trois lieues environ du bourg de Cavalese et à dix ou douze lieues de Trente. L'accès en est assez difficile et on ne peut s'y rendre qu'à pied ou à cheval. Le vendredi 25 septembre, étant partis de Cavalese avant le jour, nous arrivâmes vers sept heures et demie à Capriana et nous nous fîmes conduire aussitôt à la maison de Domenica Lazzari. »

La situation de Capriana, loin de la grande route, hors des ressources d'habitation qui étaient nombreuses à Kaltern,

suffisait pour mettre l'extatique Domenica Lazzari à l'abri de la curiosité du gros des touristes. A Capriana, les visiteurs étaient rares. « On nous fit entrer dans une petite chambre où le jour pénétrait à peine par une fenêtre qu'on tient ouverte jour et nuit, même à l'époque des plus grands froids, et nous vîmes le spectacle le plus saisissant et le plus extraordinaire qu'on puisse imaginer. »

Au point de vue des stigmates, Domenica Lazzari offrait un spectacle beaucoup plus émouvant que Marie de Mœrl. Ses souffrances atteignaient un degré d'acuité de nature à donner l'illusion complète du crucifiement, avec les phénomènes de l'agonie « Domenica était couchée sur le lit de douleurs qu'elle ne quitte jamais et où elle offrait comme une *image vivante de Jésus crucifié*. On pouvait à peine distinguer son visage, parce qu'à l'exception de la bouche et du menton, il était *couvert de sang* à moitié séché comme d'un masque. Le sang continuait à couler du front par une *foule de petites blessures représentant celles de la couronne d'épines*. Il se répandait sur son cou et sur des linges placés au-dessous de sa tête. Ses mains forte-

ment entrelacées étaient appuyées sur sa poitrine ; à la partie extérieure, la seule qu'on pût voir, se trouvait *une plaie large et profonde d'où le sang se répandait sur ses bras*. Ses pieds, qu'on nous permit de regarder et qui étaient posés l'un sur l'autre, présentaient une plaie semblable plus large et plus profonde encore, avec cette circonstance bien singulière que *le sang se dirigeait vers les doigts, contrairement aux lois ordinaires de la gravité*. »

Comment expliquer cette singulière particularité de l'ascension du sang vers les doigts du pied ? Nous ne savons. Le fait paraît d'ailleurs incontestable. Divers témoins dignes de foi ont observé consciencieusement cette anomalie aux lois ordinaires de la pesanteur, anomalie d'ailleurs assez médiocre quant à l'importance de la masse sanguine sur laquelle elle portait. M. de Cazalès décrit ainsi la personne de Domenica.

« Ces blessures semblaient n'avoir pu être faites qu'avec de gros clous et *elles paraissaient traverser les extrémités de part en part*. A ces phénomènes se joignaient des souffrances horribles comme on pouvait en juger par les tremblements

convulsifs qui agitaient le corps de Domenica et surtout son épaule gauche dont elle semblait souffrir plus particulièrement. *Ses lèvres remuaient comme pour une prière continuelle.* Quand la douleur était trop violente, elle poussait des *gémissements plaintifs* ; quelquefois même *ses dents s'entrechoquant faisaient entendre un bruit singulier* et prolongé qu'on pourrait comparer à celui d'un rouet. *Il est impossible de voir une agonie plus douloureuse* et mieux caractérisée, et il y a des moments où l'on croirait que la malade va expirer. »

La similitude des souffrances de Domenica avec l'agonie de l'Homme-Dieu constitue tout le phénomène. Au point de vue religieux, cette similitude révèle la main de Dieu, tant la quasi-identité est parfaite. Au point de vue médical, cette similitude reste une énigme. M. de Cazalès poursuit ainsi.

« Cependant, ce faible corps qui depuis huit ans n'a pris aucune nourriture et aucun sommeil supporte toutes les semaines, sans y succomber, ces terribles assauts ; à une certaine heure, le sang s'arrête et se sèche, les plaies se ferment toutes seules, sans aucune des circonstances qui accom-

pagnent ordinairement la guérison d'une blessure : les paroxysmes convulsifs diminuent de violence et d'intensité et la pauvre stigmatisée rentre jusqu'au vendredi suivant dans son état ordinaire, état d'immobilité absolue et de souffrances continuelles, mais qui peuvent paraître supportables par comparaison. »

Ces souffrances continuelles sont pour effrayer et pour stupéfier. Elles ajoutent à la difficulté d'expliquer d'une manière quelconque l'état de la malade sans faire intervenir une connaissance physiologique de son cas qu'il est fort difficile de posséder. M. de Cazalès poursuit ainsi l'examen de la personne de Domenica.

« Nous lui fîmes deux visites dans la matinée que nous passâmes à Capriana. La première fois, elle n'était pas encore dans toute l'horreur de son agonie et nous pûmes lui adresser quelques paroles. Je lui demandai de prier pour la France et elle me fit signe qu'elle le ferait. On nous donna de petites images qu'on lui fit baiser et qu'on fit toucher à ses mains : je dois ajouter que, malgré la pauvreté de ses parents, il est impossible de leur faire accepter aucune aumône. »

Il convient de signaler le caractère essentiel qui sépare l'agonie de Domenica de l'agonie de Louise Lateau. Celle-ci est en extase pendant l'hémorragie et pendant les heures de l'agonie. Celle-là est dans l'état de veille. C'est là, au point de vue physiologique, une différence énorme. J'aurais scrupule de ne pas y insister. L'explication des faits doit en effet s'étendre aussi bien à l'état de veille qu'à l'état qualifié aujourd'hui état de sommeil hypnotique. L'hypothèse du docteur Warlomont touchant l'état d'extase *multiplicateur de l'afflux sanguin* ne saurait convenir au cas de Domenica rapporté par M. de Cazalès ; que l'on relise les pages 224 et 225 du présent ouvrage, l'on constatera que la partie la plus originale de l'explication du docteur Warlomont touchant le cas de Louise Lateau devient caduque quand il s'agit des stigmates de Domenica. Bref, pour employer une locution scientifique, les stigmates et l'effusion du sang des stigmates sont indépendants de l'état de veille ou de l'état d'extase de la stigmatisée.

M. de Cazalès emprunte ensuite divers détails intéressants à un Mémoire qui parut en 1837 sur Domenica Lazzari. Ce Mémoire

fut publié dans les *Annales de Médecine Universelle* de Milan (numéro de novembre 1837), sous le titre : *Remarques sur la maladie* de Marie-Dominique Lazzari recueillies par le docteur *Léonard Dei-Cloche*. Une note des *Stigmatisées du Tyrol* (page 85) indique que le docteur Dei-Cloche était, en 1837, premier médecin et directeur de l'hôpital civil et militaire de Trente. Voici un extrait de ce Mémoire.

« Marie Dominique, dernière fille du meunier Lazzari, est née à Capriana le 16 mars 1815. Elevée suivant sa modeste condition, elle se fit remarquer de bonne heure par *son intelligence et sa piété*. Dans les intervalles de ses travaux, elle aimait à lire des livres de dévotion, notamment ceux de saint Alphonse de Liguori. »

C'est à peu de chose près ce qui peut se raconter de l'enfance de Louise Lateau et aussi de l'enfance de Marie de Mœrl. Le docteur Dei-Cloche en recueillant les informations relatives à Domenica a dû être renseigné exactement. Voici la suite du *Mémoire* du docteur rapportée par M. de Cazalès.

« Ses prières et ses méditations étaient fréquentes ; toutefois, sa réserve et sa mo-

destie ne laissaient voir en elle aucune marque de ferveur extraordinaire, ni rien qui l'élevât au-dessus de ce que doit être une *fille sage et pieuse*. Sa santé fut bonne jusqu'à la mort de son père qui eut lieu en 1828. *La douleur qu'elle ressentit de cette perte fut excessive* et amena une maladie assez longue qui finit pourtant par céder, soit aux remèdes, soit à la force médicatrice de la nature. »

A la mort de son père, qui survint quand Domenica était âgée de treize ans, se produisirent des phénomènes analogues à ceux que subit Marie de Mœrl presque au même âge, lorsqu'elle perdit sa mère. Même explosion de douleur ! analogie des suites de cette explosion, dans l'un et dans l'autre cas. Cinq ans plus tard se produisit un accident particulier à Domenica ; en voici la relation.

« *Le 12 juin 1833*, dit le docteur Dei-Cloche, *pendant qu'elle était occupée aux travaux des champs, elle fut prise tout à coup d'un certain malaise, qui la retint immobile à peu de distance de sa maison.* Les personnes qui se trouvaient près de là par hasard la virent debout comme absorbée dans la contemplation ou dans l'extase.

Elle eut une attaque de nerfs d'environ une heure, pendant laquelle, ainsi qu'elle le dit plus tard elle-même, elle souffrait d'une soif ardente et *voyait à une certaine distance un homme d'un aspect vénérable qui lui ordonnait de s'arrêter*, afin de lui faire connaître une chose de la plus haute importance. Etant revenue à elle, la vision disparut et on la ramena à grand'peine au domicile maternel. »

Le phénomène singulier relaté par le docteur se produisit pendant la dix-neuvième année de Domenica. Pour la médecine actuelle, il y a dans cette vision une hallucination, et il serait fort difficile à ses contradicteurs de démontrer qu'il y avait autre chose. Quoi qu'il en soit, cette bizarre vision marqua une révolution physiologique chez Domenica. Chez Marie de Mœrl et chez Louise Lateau, nous ne savons pas qu'une vision analogue à celle du 12 juin 1833 ait été relatée.

« Le lendemain de ce jour commença une *maladie caractérisée d'abord par une toux continuelle*, des suffocations et de cruelles douleurs dans le bas-ventre, puis plus tard par d'autres symptômes, laquelle ne lui permit plus de quitter le lit. Dans les pre-

miers jours d'avril 1834, éprouvant une *aversion invincible pour tout aliment et toute boisson*, elle commença à refuser le peu de nourriture qu'elle avait coutume de prendre : à la fin de ce mois, sur les instantes prières qu'on lui fit, elle prit pour la dernière fois un peu de pain trempé dans l'eau. Le 30 avril, ses parents, *effrayés de l'opiniâtreté et de la violence de la maladie*, allèrent chercher à Cavalese le docteur Dei-Cloche, qui décrit avec détails l'état dans lequel il la trouva et les violentes convulsions dont elle fut assaillie en sa présence. »

La maladie avait duré dix mois et demi avant que le docteur Dei-Cloche eût été invité à examiner Domenica. Ce simple trait, *dix mois et demi*, manifeste combien sont incomplètes les observations les plus sévères de la science médicale. Maint auteur oublie volontiers que les observations scientifiques visent une partie fort restreinte des phénomènes qu'elles prétendent enchaîner et classer. Cet oubli est commode pour assurer aux conclusions de la science l'ampleur que maint auteur aime à leur donner. Cependant faut-il oublier? faut-il au contraire se souvenir? Oublier est très humain ;

l'homme se plaît aux généralisations. Se souvenir est plus sage. A quoi bon une généralisation fondée sur un oubli? Cette généralisation ne saurait avoir la vie longue : ses bourdonnements ne sauraient durer que peu! à peine quelques instants de plus que les éphémères qui les ont mis en mesure et qui triomphent de les avoir fait répéter par de complaisants échos. Revenons au docteur Dei-Cloche.

« Il fit plusieurs tentatives pour lui faire prendre quelques médicaments, mais ces essais ayant constaté chez elle l'impossibilité d'avaler quoi que ce fût, il fut obligé de renoncer à tout traitement. » Voilà pour apprécier la difficulté du cas. Au reste, la médecine n'en est pas à compter les circonstances où elle ne peut apporter soulagement ni guérison. En particulier, quand il s'agit d'affections nerveuses, la médication est fort obscure. Le docteur Dei-Cloche revint voir Domenica le 29 août 1834. « Ses convulsions, au lieu d'être devenues périodiques, étaient continuelles et moins violentes. Sa sensibilité maladive était augmentée et affectait à tel point tous les sens qu'*elle ne pouvait supporter ni lumière, ni odeur, ni bruit* sans éclater en sanglots, en gé-

missements, en mouvements convulsifs. *Elle ne pouvait articuler la moindre parole qu'avec peine* et d'une voix enrouée. Si quelqu'un s'approchait de son lit sans précaution et par curiosité, ses tremblements augmentaient et ses douleurs devenaient plus vives. Elle n'avait pris aucune nourriture et toutes ses sécrétions étaient suspendues. » Bref, c'était là une affection nerveuse d'une excessive acuité. A cette époque, aucun signe prémonitoire ne permettait au docteur Dei-Cloche de prévoir la singulière évolution qu'affecta la maladie de Domenica de façon à imiter par ses symptômes l'agonie de la Croix.

« Ce fut seulement trois ans plus tard que le docteur Dei-Cloche, qui avait quitté Cavalese pour aller demeurer à Trente, ayant entendu parler des *étranges phénomènes qui commençaient à rendre célèbre le nom de la paysanne de Capriana*, voulut voir par lui-même ce qui en était et se transporta auprès d'elle le jeudi 4 mai 1837, à quatre heures du soir. » Le docteur Dei-Cloche ayant examiné deux fois la malade antérieurement à l'apparition des stigmates se trouvait dans des conditions spéciales pour juger des progrès ou de l'évolution de

la maladie nerveuse. Ce qui suit est tiré textuellement de la relation du docteur. « Elle reposait dans le *même lit*, était enveloppée dans les *mêmes linges* et placée dans la *même position* où je l'avais trouvée en août 1834. Elle avait les mains jointes ou plutôt entrelacées ; elles étaient appuyées sur sa poitrine dans la position où on les met ordinairement pour prier Dieu. Sur son front, deux doigts au-dessous de la racine des cheveux, on voyait courir d'une tempe à l'autre une ligne droite passant par des points assez rapprochés sur lesquels brillait du sang frais. Ces points étaient au nombre d'à peu près dix ou douze. Le reste de la face jusqu'à la lèvre supérieure était couvert de sang noirâtre et desséché. »

Cette description de la couronne d'épines est caractéristique. Elle a de l'analogie avec la description de la couronne de Louise Lateau, écrite un demi siècle plus tard par le docteur Warlomont. « A l'intérieur des mains et vers le centre, c'est-à-dire *entre le métacarpe du doigt du milieu et de l'annulaire*, s'élevait un point noir semblable à la tête d'un gros clou *dont le diamètre était de neuf lignes* et la figure parfaitement ronde. Il était plus élevé au cen-

tre et aplati sur les bords ; observé à la lumière, il avait l'apparence de sang caillé et desséché. Autour de ces points se trouvaient des altérations *pareilles à de petites cicatrices linéaires* toutes aboutissant au centre. Elles étaient d'un brun pâle et d'environ deux lignes de long. » Cette description du *gros clou*, du diamètre de neuf lignes, placé au milieu et à l'extérieur des mains, est saisissante comme identité avec la description d'un clou de crucifié. Cette description, c'est d'un médecin qu'elle émane : cela est à rappeler, afin d'apprécier la précision scientifique du document cité.

Le docteur Dei-Cloche poursuit ainsi le procès-verbal de ce singulier crucifiement : « Une marque semblable à celle des mains existait *au-dessus du pied droit et à peu près au milieu* ; elle était entourée aussi de *plusieurs lignes en forme de rayons partant du centre*. Je ne pus pas voir le dessus du pied gauche, parce qu'il était fortement comprimé, pour ne pas dire entièrement *couvert par la plante du pied droit*. Domenica parlait lentement ; le son de sa voix était plaintif, *ses paroles étaient vives et énergiques. Son esprit paraissait calme et tranquille* ; son corps, principale-

ment aux extrémités inférieures, était agité par un *tremblement convulsif incessant*, comme l'est une feuille par le souffle du vent. » Il faut peser chacun des mots de cette description médicale. On ne peut rêver un spectacle plus ressemblant au supplice de la Croix. On conçoit la stupeur et l'effroi d'un spectateur en présence de ce phénomène invraisemblable. « Quand je fus près de son lit, *elle me témoigna par des paroles affectueuses et par son sourire que ma visite lui était agréable.* Je lui dis combien son état m'inspirait de compassion : elle ne répondit pas, leva les yeux au ciel et inclina la tête. Je lui fis différentes questions pour mieux connaître ses souffrances intérieures ; elle y répondit de bonne grâce. Lui ayant demandé à voir la paume de ses mains et la plante de ses pieds qui avaient pris une position presque horizontale à ses jambes, elle me répondit : *Je ne puis pas me remuer. Il m'est impossible à présent de séparer une main de l'autre, ni le pied droit du gauche. Le seul effort que je ferais pour vous satisfaire me causerait des douleurs horribles et d'affreuses convulsions.* » Dans la phrase : *ses pieds avaient pris une position presqu'*HORIZONTALE *à ses jambes*,

il faut probablement remplacer le mot *horizontale* par un autre mot synonyme, soit de *parallèle*, soit de *perpendiculaire*, de façon à donner un sens à cette partie de la proposition. C'est là l'inconvénient des expressions employées improprement. On est obligé d'y suppléer en devinant ce que l'auteur a voulu dire ou ce qu'il a pu vouloir dire. En devinant ainsi, le commentateur risque de ne pas tomber juste sur l'idée que le témoin du phénomène a voulu exprimer ; d'où une nouvelle incertitude ajoutée aux trop nombreuses difficultés de tout ordre dont est hérissée l'étude d'un pareil sujet.

Le docteur Dei-Cloche relate ainsi la suite de son entretien avec Domenica : « Ma curiosité ne se contenta pas de cette excuse, je renouvelai mes instances et m'efforçai de trouver de bonnes raisons pour la persuader. Elle garda le silence pendant quelques moments et dit enfin : *Demain matin, j'essaierai de satisfaire votre désir et j'espère y réussir.* — A PRÉSENT ! dis-je à mon tour, SI VOUS N'AVEZ PAS LA FORCE DE SÉPARER LES MAINS OU LES PIEDS, ESSAYEZ AU MOINS DE REMUER VOS DOIGTS ! — Elle me répondit qu'elle ne pou-

vait remuer que l'index de la main droite. — Je lui demandai ensuite si le lendemain, qui était un vendredi, le sang coulerait de son corps comme les vendredis passés. — Elle répondit : *Jusqu'à présent, mon martyre n'a jamais manqué. Ce jour-là mes plaies ont toujours saigné. Demain matin, quand j'aurai médité la sainte messe, venez me voir et vous serez convaincu de la vérité. Si vous veniez auparavant, vous me distrairiez de mes prières et votre visite me serait pénible.* ». Il y a une impression poignante à suivre cette lutte entre la curiosité de l'observateur et la souffrance de la patiente. Cependant le docteur est dans son rôle en questionnant et en s'assurant de la réalité des phénomènes.

Voici la suite de cette lutte relatée par l'observateur lui-même : « Je la priai de me permettre d'examiner son pouls. — Elle y consentit. *Mais*, dit-elle, *ne pressez pas trop fort mon bras, de peur qu'il ne me vienne de longues et violentes convulsions, comme il est arrivé récemment quand un médecin qui ne croyait pas à mes souffrances, voulut me tâter le pouls malgré moi.* Je fis comme elle désirait, mais je ne sentis aucune pul-

sation parce que tout son corps était dans un tremblement continuel qui ne permettait pas de sentir le battement des artères. A mon plus léger attouchement, tout son corps tremblait davantage et ses gémissements redoublaient. » L'examen du docteur Dei-Cloche semble avoir été minutieux et intelligemment conduit. A cet égard, le rapport du docteur est très instructif. « Je lui demandai pourquoi sa fenêtre était toujours ouverte. Elle répondit : *Depuis que je suis malade dans ce lit, je n'ai pu supporter qu'elle fût fermée ni le jour ni la nuit, même pendant les temps les plus froids de l'hiver. Quand quelqu'un a voulu la fermer, il a fallu promptement la rouvrir pour m'empêcher de mourir suffoquée.* Ce qu'elle disait me fut attesté par des témoins irréfragables. Il est notoire que sa fenêtre resta ouverte *pendant l'hiver de 1836*, quand le thermomètre de Réaumur était descendu à plus de *treize degrés au-dessous de zéro*. Elle assure que quand il y a de grands vents elle se trouve mieux et que ses douleurs sont soulagées. Pour y suppléer, elle prie les personnes qui la visitent, ou celles de la maison, de l'*éventer fortement avec un grand éventail qui se trouve là pour cet*

usage. » Cette particularité d'une fenêtre ouverte par treize degrés Réaumur, c'est-à-dire par seize degrés centigrades, est extrêmement singulière. Il faut constater et retenir ce curieux détail. Mieux que de sévères minuties d'hôpital, un détail aussi net permet d'apprécier le singulier besoin de rafraîchissement éprouvé par la patiente. Comment en imposer à une température de seize degrés centigrades ? Le docteur poursuit ainsi : « Pour vérifier son assertion, je le pris moi-même et *pendant une demi-heure* je l'agitai de toutes mes forces au point de faire voler ses cheveux sur son visage. Cela lui était agréable : la bouche entr'ouverte, elle recevait avec plaisir cette ventilation *qui, pour toute autre personne, eût été fort incommode.* »

Il convient d'exclure la simulation de Domenica ou tout au moins de l'estimer invraisemblable. Quant à ce qui suit, on doit le tenir en sérieuse considération, bien que cela ne soit fondé que sur un dire. « Elle m'assura qu'*elle avait au côté une grande plaie qu'elle tenait soigneusement cachée* et le long de l'échine beaucoup d'autres petites qui rendent aussi du sang tous les vendredis. Elle ajouta que *depuis le 2 mai*

1834, elle n'avait ni dormi, ni bu une goutte d'eau, ni avalé une miette de pain. Elle disait, en outre, qu'elle était martyrisée sans relâche par de cruelles douleurs dans toutes les parties de son corps et particulièrement à l'endroit de ses plaies, douleurs qui, tous les vendredis, se joignaient à de fortes palpitations de cœur et devenaient tellement intolérables que quelquefois la mort lui aurait paru préférable. » Tout commentaire semble terne quand il s'agit de souffrances plus terribles que la mort. On a dit des martyrs que les témoins qui donnaient leur vie fortifiaient singulièrement leur témoignage. Il y a lieu à une observation du même ordre à propos de Domenica, car simuler pareilles souffrances dépasse l'imagination.

Voici le trait culminant de la relation du docteur au point de vue du spectacle offert par la patiente aux gens qui l'entouraient. « Le lendemain, 5 mai, à sept heures du matin, j'allai revoir Domenica. *A plus de cent pas de sa demeure, on entendait des cris perçants venant de la fenêtre de sa chambre* qui correspondait à la rue. En approchant, on distinguait ces mots : *Mon Dieu ! secourez-moi !* A peine eus-je mis le

pied sur le seuil de la chambre que le spectacle le plus douloureux et le plus déchirant s'offrit à moi. *Les points saillants que j'avais vus au milieu des mains s'étaient changés en trous d'où coulait le sang.* Il coulait aussi de la plaie qui paraissait au-dessus du pied droit ainsi que de celle qu'on ne voyait pas au-dessus du pied gauche. » Quelle que soit l'explication de ces diverses particularités, ces phénomènes présentent un intérêt d'observation supérieur à ce qui peut être imité ou réalisé par les suggestions. Que l'on oppose les plus remarquables suggestions de la Salpêtrière à la scène que décrit le docteur Dei-Cloche ! Il y a toute la différence qui sépare la lueur d'une veilleuse vacillante de la clarté tranquille d'une lampe. « Autour de chacune de ces plaies était une *aréole rougeâtre* : celles des trous du front étaient petites ; celles des pieds et des mains ressemblaient à *celles du vaccin variolique, le septième jour de son développement.* Ces ouvertures étaient des plaies, ou si l'on aime mieux des ulcères vifs et profonds, sans purulence ni rien qui tendît à la corruption. *Le sang qui en sortait était vif, rutilant, tenace et*

ressemblait au sang artériel. Il coulait très lentement mais pourtant visiblement. » Tout cela est nettement exposé. Il ne saurait y avoir de doute sur le fonctionnement de ces stigmates, après ces détails précis de la description du docteur Dei-Cloche. « Les plaies du front avaient à peu près *deux lignes de profondeur*, une ligne de largeur et leur forme était ronde. Celles des mains étaient *profondes de trois lignes* et creusées en forme de cônes ; *leur diamètre était d'un demi-pouce* et celle qui existait au-dessus du pied droit était de même figure que celles des mains. » Il convient d'exclure la simulation de ces phénomènes. On ne joue pas pareille comédie !

Au reste, le docteur Dei-Cloche distingue soigneusement ce qu'il a vu, ce qu'il n'a pas vu et que des témoins autres que lui ont vu, enfin ce qu'aucun témoin n'a vu et que la patiente affirme. « Après avoir contemplé la malade quelque temps, je lui rappelai la promesse qu'elle m'avait faite de me laisser voir les paumes de ses mains : aussitôt *elle souleva en soupirant ses mains jointes et les détacha avec effort pendant une seconde* : je n'y vis qu'une plaie superficielle toute sai-

gnante. Elle ne put détacher la plante du pied droit du dessus du pied gauche. Comme je témoignais le désir de voir la plaie du côté, elle répondit : *Je ne puis pas la laisser voir. Quand le sang coule, la chemise y est collée et ne pourrait en être détachée qu'au prix de douleurs insupportables ; quand le sang commence à sécher, il s'amasse sur la plaie et la cache entièrement aux yeux.* Cette plaie n'a été vue que furtivement par sa mère et ses sœurs lorsqu'elles assistaient la malade au plus fort de ses convulsions. *Personne n'a vu celles qu'elle dit avoir le long du dos.* »

Se tiendrait-on strictement à ce que le docteur vit de ses propres yeux pendant la journée du 5 mai 1837, les phénomènes sont pour confondre l'imagination. D'ailleurs, n'est-ce pas exercer une revendication ultra-scientifique que préconiser au bénéfice de l'observateur le traitement *in anima vili* que d'enragés savants réservent volontiers à leurs sujets. La patiente a sa personnalité : sa pudeur et son désir de ne pas souffrir doivent être mis en balance avec les prétentions du programme tracé par l'expérimentateur. Faire fi de la volonté de la patiente, de ses répugnances, de ses souf-

frances, est d'un esprit absolu. C'est le fait d'un tyran que de torturer scientifiquement les stigmatisées et de renouveler sur elles les exploits de Procuste, sous prétexte que leur pudeur a besoin d'être raccourcie et que leur créance aux hypothèses des académies a besoin d'être étendue !

Le docteur Dei-Cloche poursuit ainsi la relation des faits dont il était le témoin oculaire : « A dix heures du matin, l'infortunée criait encore d'une voix retentissante : *O mon Dieu ! secourez-moi!* Par intervalle elle répondait laconiquement aux questions qui lui étaient adressées, puis revenait à sa douloureuse exclamation. A quatre heures après midi, quoique le sang eut cessé de couler, elle continuait de crier avec la même énergie. Interrogée à ce sujet, elle répondit : *J'éprouve des douleurs affreuses dans toutes les parties de mon corps et en criant ainsi je trouve du soulagement à mon inexplicable martyre.* Puis quelques moments après : *O mon Dieu! mes douleurs me prennent à la poitrine!* et elle fit signe avec ses mains jointes que le mal était arrivé au cœur. *C'est*, dit-elle, *un signe avant-coureur de la plus cruelle souffrance!* En effet, au bout de dix

minutes, elle fut en proie aux convulsions les plus horribles et les plus étranges. *Des spasmes, d'une violence extrême et accompagnés des symptômes les plus graves*, l'attaquaient sans relâche, sans ordre et sans mesure, passant alternativement d'une partie du corps à l'autre. »

Cette dernière phase de l'agonie, le paroxysme des souffrances de Domenica, pourrait-elle être réalisée par un malade placé sous les yeux d'un médecin expérimenté ? Je ne le pense pas.

« Les assauts se succédaient avec des variations, des changements, des vicissitudes, des transformations *impossibles à décrire* et elle en était tellement anéantie qu'*on aurait pu la prendre dans ce moment pour la Mort personnifiée.* »

C'est là une comparaison fort poétique mais trop éloignée des choses concrètes pour mériter d'être retenue. Cette comparaison montre du moins l'effroi causé par le spectacle des souffrances de Domenica sur un praticien distingué et consciencieux.

« Elle paraissait éprouver, en même temps, les sensations les plus opposées et les plus contradictoires, mais toutes *sans rapport ni avec ses douleurs habi-*

tuelles ni avec son jeûne constant ni avec ses hémorrhagies hebdomadaires, ni avec sa frêle constitution. Pour décrire cet acte avec toutes les formes sous lesquelles il se manifestait, il faudrait dire qu'on y voyait prévaloir tour à tour les *convulsions toniques et cloniques*, la danse de Saint-Guy, *le tetanos partiel et général*, la suffocation convulsive, *le spasme cynique...* »

Il faut être expert en médecine pour bien saisir la technologie sous laquelle le docteur Dei-Cloche exprime les formes variées revêtues par l'accès de Domenica Lazzari. Afin de ne pas pousser à l'excès la fatigue du lecteur égaré dans le dédale de ces termes médicaux, je me hâte d'arriver à la conclusion.

« ...*le trisme*, une sorte de carphologie et d'autres affections du même genre. Ce paroxysme spasmodique se présentait sous des formes si étranges et si bizarres qu'il rappelait à l'observateur ces paroles de Sydenham : *Les symptômes sont si divers et présentent des caractères tellement contradictoires que jamais la forme de Protée ou la couleur du caméléon furent plus insaisissables.* »

Comment ne pas être stupéfait en lisant

cette description ? On est hésitant entre l'admiration et la crainte, suivant que l'on réfléchit à la résignation ou à la souffrance de la stigmatisée. Quelle que soit la *cause* de ces manifestations effrayantes, le lecteur ne peut s'empêcher de songer que cette *cause* est très puissante, car elle sait produire deux effets singulièrement grands. La souffrance de la patiente est un phénomène des plus significatifs qui se puissent concevoir : le supplice de la croix, *sans la croix et sans les clous !* Cet énorme effet matériel défie les sens du spectateur et les fait douter d'eux-mêmes : cependant il est plus mince que l'autre. L'autre effet, c'est la résignation de la patiente à son effroyable supplice ; c'est la supériorité morale de la patiente sur les effets matériels qui sapent et brisent ses nerfs, ses muscles, ses os ! L'ensemble de ces deux effets, l'un physique, réel, constaté par les yeux et par le toucher des spectateurs, l'autre, moral et spirituel, vérifié par les yeux et par les oreilles des témoins comme par leur esprit, constitue une particularité si prodigieuse qu'aucune *cause* parmi les *causes* familières aux physiologistes et aux psychologues ne saurait produire un seul de ces deux

effets. La *cause* unique et invisible des deux effets est d'une puissance hors ligne, puisqu'elle dépasse, dans deux ordres divers, ce que savent produire de plus merveilleux les *causes* définies par le répertoire ordinaire. Sans préciser l'espèce de cette *cause* ni son siège, il convient de mettre sa puissance hors de conteste. Les manifestations de cette *force* affectent cruellement les organes corporels de Domenica, sans que l'esprit ni la volonté de la patiente faiblissent sous le choc. La patiente attribue à une *cause* unique le choc subi par son corps et la réaction opposée par sa volonté. La médecine des académies attribue le choc et la réaction à la force d'autosuggestion. Ce qui frappe un esprit droit, mis en face de cette dernière explication, c'est la médiocrité de la cause à côté de la grandeur des effets. On a beau invoquer le multiplicateur de l'imagination, puisqu'ici le multiplicateur de l'extase fait défaut : ce multiplicateur doit être si fort dans le cas actuel, si au-dessus de son rôle physiologique et psychologique habituel, que le lecteur hésite avant de lui attribuer généreusement une valeur aussi exceptionnelle.

Le docteur Dei-Cloche poursuit ainsi la

relation du spectacle offert par Domenica : « Je note en dernier lieu que, dans ses convulsions, Domenica *se donnait quelquefois avec ses mains jointes des coups si violents sur la poitrine que le bruit en était incroyable.* Une fois entr'autres, elle se frappa le menton avec tant de force qu'*elle se blessa grièvement les gencives.* Alors, au milieu de ses convulsions, elle porta rapidement et à plusieurs reprises ses mains jointes à sa bouche et avec le petit doigt de la main droite elle enleva le sang qui sortait et le rejeta sur les draps, témoignant ainsi que ce liquide était pour elle quelque chose de très désagréable. »

On se perd à vouloir comprendre quelque chose à l'incohérence de ces phénomènes. Le plus sage est de se borner à la simple énumération. A quoi bon philosopher sur des faits si bizarres que leur réalité même est mise en doute, tant cette bizarrerie heurte les habitudes de la routine physiologique ?

Nouvelle contribution aux mêmes phénomènes : « Le grincement de ses dents était tel qu'on pouvait le comparer à celui d'un *chien furieux et affamé qui ronge des os* ou au mouvement d'une grosse *lime pro-*

menée par un bras vigoureux sur une masse de fer. »

Cette comparaison du docteur Dei-Cloche n'est pas pour permettre le rapprochement de ces phénomènes avec ceux que la science est accoutumée d'apprécier. Tout autre qu'un médecin rapporterait de pareilles horreurs, le lecteur serait tenté de hausser les épaules.

« Le 12 mai 1836, elle eut une *lipothymie qui dura jusqu'au 16 du même mois.* Le seul signe qui la fit regarder comme vivante encore était un *mouvement à peine sensible persistant au bas-ventre.* Les plus fortes convulsions qu'elle ait eues eurent lieu le 24 juin 1836 : elles continuèrent sans relâche jusqu'au soir du 2 juillet. Dans ses contorsions convulsives, *elle frappait tellement sa poitrine avec ses mains entrelacées que les coups s'entendaient distinctement de la rue* quoique séparée de sa demeure par un espace d'environ quatre perches. On compta qu'elle s'était ainsi frappée *quatre cent neuf fois dans une heure.* »

Tout cela est minutieusement observé. Cette relation des multiples souffrances de Dominica est pour donner le vertige. Les

quatre perches dont parle le docteur font environ trente mètres. De pareilles citations se passent de commentaires. M. de Cazalès observe ensuite (page 97) :

« La vie intérieure de Domenica est peu connue, de même que celle de Marie de Mœrl, parce que *leurs directeurs observent à cet égard la sage réserve prescrite par l'Eglise en semblable circonstance.* Marie de Mœrl est, à l'exception de courts intervalles, dans un état d'extase à peu près continuel ; Domenica Lazzari a toujours l'usage de ses sens, sauf quelques périodes plus ou moins longues où elle est comme morte et où la vie ne se trahit plus chez elle que par des signes presque imperceptibles. *Ce sont donc deux états tout à fait différents.* »

La différence signalée dès 1841 par M. de Cazalès a une importance que la physiologie d'alors ne soupçonnait pas. Les académiciens de 1841 considéraient l'extase comme une simulation de plus à mettre au compte des stigmatisées. Les académiciens de 1891, loin de considérer l'extase comme une simulation, en font un état physiologique opposé à l'état de veille. L'extase ou l'hypnose explique, selon la médecine de

1891, les stigmates et leur périodicité. Fort bien ! En 1841, M. de Cazalès, un témoin des stigmates de Kaltern et de Capriana, manifestait l'identité des stigmates des deux patientes, l'une en extase continue, l'autre à l'état de veille. M. de Cazalès ne soupçonnait guère l'évolution que suivrait la physiologie de l'extase ; il a donc formulé une observation n'ayant d'autre portée, selon son auteur, que de marquer la différence de deux phénomènes nettement distincts. Cette observation, reproduite à l'heure actuelle, est un argument très fort contre la théorie du docteur Warlomont et la doctrine du docteur Tuke, exposée dans *le Corps et l'Esprit*. La force de cette antithèse consiste justement dans sa date : 1841. A cette époque, la science médicale ne prévoyait ni Louise Lateau, ni les conséquences théoriques de son cas. En 1841, l'observateur des phénomènes, rapportant à la même cause les stigmates de Marie de Mœrl et les stigmates de Domenica, était tenté de voir les ressemblances des deux effets plutôt que leurs dissemblances. Il faut que la dissemblance ait été très forte pour qu'elle ait provoqué la mention de M. de Cazalès. Quant à la réserve de l'auto-

rité ecclésiastique dont parle M. de Cazalès, les directeurs de ces deux stigmatisées ont sans doute remis leurs relations à l'autorité épiscopale, seule compétente pour apprécier ces faits dans leurs rapports avec la théologie.

M. de Cazalès ajoute quelques détails sur un phénomène omis par les autres relations touchant Domenica : « Domenica, qui est dans l'impossibilité de prendre aucune nourriture, peut cependant recevoir la communion et *on dit* qu'elle avertit d'avance son confesseur du jour et de l'heure où on pourra lui apporter le pain eucharistique, que le plus ordinairement elle consomme sans difficulté. Cependant *le 2 août 1838* après avoir reçu la sainte hostie, *elle fut empêchée de l'avaler* par des spasmes qui survinrent tout à coup. »

L'incident est curieux, il montre combien était singulier le mécanisme de déglutition chez la stigmatisée : il permet de deviner l'embarras où l'on se trouverait si l'on raisonnait avec ce mécanisme, comme on est accoutumé de le faire : la suite du récit va le montrer.

« Cela s'étant prolongé quelques heures, on essaya de la retirer, mais sans pouvoir

y parvenir parce qu'à chaque tentative Domenica était prise de convulsions d'une violence extraordinaire. *L'hostie resta ainsi sur sa langue* PENDANT PRÈS DE DEUX MOIS, *sans pouvoir être ni consommée ni retirée.* Ce ne fut que le 24 septembre qu'elle put enfin l'avaler, après avoir été pendant ce long espace de temps *comme un tabernacle vivant.* »

Palma d'Oria présentait dans ce que le docteur Imbert-Gourbeyre appelle la *communion miraculeuse* une particularité dont Domenica aurait pu, du 2 août au 24 septembre, donner l'illusion à une personne qui n'aurait pas été au courant de ce détail de déglutition. Je ne prétends pas établir une analogie nécessaire entre deux phénomènes, l'un rapporté de seconde main par M. de Cazalès, l'autre décrit *de visu* par le docteur Imbert : toutefois, il faut remarquer qu'un phénomène physique inexplicable dans les conditions normales de déglutition et de salivation n'est inexplicable qu'en apparence. L'anomalie de la déglutition et de la salivation peut produire des effets singuliers tout au moins aux yeux des observateurs enclins à admirer plutôt qu'à analyser. C'est pourquoi dans l'his-

toire de ces phénomènes délicats, la probité et la bonne foi de la patiente sont une condition *sine quâ non* de la réalité des apparences observées. *Omnis homo mendax* ! La maxime est décourageante, si elle est prise à la lettre. Elle signifie simplement que la bonne foi est chose rare. L'on ne saurait attacher trop d'importance à l'opinion des témoins de la vie de la patiente, qu'il s'agisse de Domenica ou de Palma. L'exigence là-dessus est d'une sage critique. Lorsqu'il s'agit de minuscules apparences matérielles, dont la conséquence philosophique est considérable, lorsque ces apparences matérielles se produisent dans un cercle étroit et ressemblent aux apparences que savent imiter et dépasser les prestidigitateurs, il faut se souvenir que la bonne foi du sujet est la principale garantie de la réalité du phénomène et n'accorder à ses propres yeux que le rôle subordonné d'un témoin facile à duper. Je reviens à la relation de M. de Cazalès.

« L'état des deux vierges tyroliennes, surtout celui de Domenica Lazzari, est tel qu'on peut défier la science incroyante de l'expliquer *par des causes naturelles* d'une manière tant soit peu satisfaisante pour la raison. »

Cela est exact, mais qu'est-ce que cela prouve? Tout au plus les limites restreintes de la science actuelle. Qui, parmi les gens de sens, doute de ces limites ?

Une note de la page 99 de l'ouvrage de M. Léon Boré fournit un détail sur une stigmatisée française d'alors mentionnée par la relation de M. de Cazalès : « Celle-là s'appelle madame Miollis et habite dans les environs de Draguignan. Un médecin distingué, le docteur Reverdit, en a parlé dans le *Mercure Aptésien.* » M. de Cazalès s'occupe de cette stigmatisée par simple ouï-dire, sur des renseignements de seconde main ; il est donc inutile d'y insister dans cette étude.

Le quatrième document contenu dans les *Stigmatisées du Tyrol* est la *Relation de lord Shrewsbury*. Cette relation est présentée sous la forme d'une lettre adressée de Munich à M. Ambroise Lisles Philipps, à la date du 27 avril 1841. En voici le plus important.

« Jeudi 20 mai, fête de l'Ascension, nous quittâmes Neumarkt, petite ville située à moitié chemin de Trente et de Botzen. Nous avions pris une de ces voitures légères et incommodes, les seules que l'on

trouve dans ce pays. Après deux heures de marche sur un terrain difficile, à travers une large et riante vallée, nous arrivâmes au gros bourg de Kaltern. »

Le lecteur a eu déjà l'occasion de faire connaissance avec le site et avec les environs du bourg où résidait la stigmatisée. Inutile d'insister sur la description qu'en retrace lord Shrewsbury.

« Marie de Mœrl est d'une ancienne et très respectable famille, peu favorisée du côté de la fortune, mais très considérée pour son honnêteté et sa piété. Un des frères est *capucin à Bruneck*, dans le Tyrol, et une sœur *ursuline à Klagenfurth*, en Illyrie ; une autre sœur, âgée d'environ quatorze ans, demeure avec l'Extatique. Elle vint auprès d'elle, pendant que nous étions dans sa chambre et *nous fûmes émus de la vive tendresse que celle-ci lui témoigna*. Une bonté innée chez Marie de Mœrl semble inspirer chacune de ses actions toujours ornées de grâce et de simplicité. »

La description de lord Shrewsbury est empreinte de quelque préciosité. On sent le parti pris de l'expression qui affecte d'être sentimentale. Cela gâte l'impression sur le lecteur. Pourquoi être ému de la

tendresse d'une jeune fille pour une de ses sœurs ? Pourquoi manifester cette émotion sans indiquer l'incident ayant provoqué cette émotion ! Où est ce fait digne de remarque ? Sans doute dans l'imagination de l'épistolier, pense le lecteur qui serait plus facilement étonné de la froideur de deux sœurs que de leur tendresse. La préciosité de lord Shrewsbury gâte ce que le récit contient d'excellent au point de vue des détails précis signalés par un témoin oculaire.

« On la tient dans une grande propreté et sa chambre, *vrai modèle d'ordre*, présente comme un *reflet de sa pureté et de son innocence*. On voit sur les murs de pieuses images dont quelques-unes ont été données par les visiteurs. Un grand crucifix est suspendu contre le mur, au chevet du lit qui est sans rideaux. Les fenêtres sont à double vitrage. Dans l'une, nous vîmes *un lapin apprivoisé et une colombe*, dans l'autre, *divers petits oiseaux*. »

Ces détails sur la chambre de Marie de Mœrl sont intéressants. Les compagnons ailés de l'extatique donnent de l'animation et de la vie au cadre rigide dans lequel s'écoulent depuis des années les jours de la stigmatisée.

« Sur une table, près du lit, se trouvaient quelques pommes ; car Marie, qui ne touche jamais à aucune nourriture cuite et ne boit que de l'eau, prend de temps à autre un peu de pain et de fruit cru. *Quoique pâle, elle n'est nullement d'une maigreur extraordinaire.* A six pieds de son lit s'élève un autel sur lequel on célèbre le saint sacrifice au moins deux fois par semaine. »

Voilà ce que la relation de lord Shrewsbury contient de plus original sur Marie de Mœrl. En somme, c'est assez maigre. La relation continue par le récit de la visite à Domenica Lazzari (page 112).

« Ayant pris encore une fois une voiture incommode comme celle qui nous avait transportés à Kaltern, nous quittâmes la grande route de Neumarkt pour suivre à travers les montagnes un chemin inégal, mais du reste assez bon. Le paysage est à la fois grandiose et pittoresque. La vue plonge d'abord dans la vallée de l'Adige où Kaltern présente un point charmant, mais ensuite il faut traverser une gorge escarpée et sauvage sur la crête des monts, puis descendre environ deux lieues et l'on arrive, après cinq ou six heures, au bourg

populeux de Cavalese. *Là il devient nécessaire de monter à cheval pour gravir le sentier long, étroit, raboteux qui mène au petit village de Capriana*, situé presque à l'extrémité d'un de ces vallons solitaires, mais beaux et romantiques, que l'on rencontre souvent dans les régions alpestres. Les objets extérieurs étaient complètement en harmonie avec le triste spectacle que nous devions voir à la fin de notre pèlerinage. »

L'harmonie des sites et des objets extérieurs avec le phénomène que va admirer le visiteur de la stigmatisée de Capriana est un des thèmes les plus familiers aux divers narrateurs de ce pélerinage. Dans la constatation de cette analogie il y a quelque mesure littéraire à garder. Lord Shrewsbury, dont le rang laisserait présumer un homme de goût, insiste maladroitement sur cette harmonie. Ce qui suit exprime simplement ce que ses yeux ont vu.

« *C'était le vendredi 21 mai, vers trois heures de l'après-midi.* Marie-Dominique Lazzari, couchée sur le dos comme à l'ordinaire, souffrait peu comparativement à son état habituel. Son front présentait l'empreinte de la couronne d'épines dans

une quantité de petites piqûres aussi visibles et symétriques que si elles avaient été faites avec une grande épingle. *Les plaies, quoiqu'il n'en coulât pas de sang, paraissaient toutes fraîches.* Au-dessous, il y avait un intervalle d'un quart de pouce entièrement blanc qui faisait encore mieux ressortir les piqûres représentant la couronne d'épines. La partie inférieure de cette ligne blanche, c'est-à-dire la moitié du front, les paupières, le nez, les joues, en un mot tout le visage, excepté la lèvre supérieure et le menton, était couverte de sang. *Ce sang qui avait coulé la matinée entière était alors desséché.* »

Cette relation de la fin de l'agonie de Domenica est intéressante par la description précise qu'elle fournit. L'agonie du 21 mai... (C'est sans doute de l'année 1840 qu'il s'agit. La relation est datée du 27 avril 1841 : elle commence par les mots. *Vous avez sans doute entendu parler... nous les avons vues l'une et l'autre il y a peu de jours),* paraît avoir été moins violente que l'agonie décrite par le docteur Dei-Cloche et reproduite plus haut d'après M. de Cazalès. Lord Shrewsbury poursuit ainsi.

« Les mains de Domenica fortement jointes sur sa poitrine indiquaient une douleur extrême, et un rapide mouvement convulsif parcourait de temps à autre tout son corps. *Le sang coulait encore visiblement des blessures des mains* et pourtant celui qui avait coulé toute la matinée ne s'étendait pas au delà de deux ou trois pouces. Les doigts étaient si étroitement entrelacés qu'on eût dit qu'elle n'avait pas le pouvoir de les desserrer. Cependant le *prêtre qui nous accompagnait l'ayant priée de nous laisser voir l'intérieur de ses mains*, elle les ouvrit un peu d'en bas comme une coquille s'entr'ouvre sur les bords, et nous vîmes parfaitement les stigmates, ainsi que le sang et le serum qui en découlaient sur le poignet. »

Lord Shrewsbury a noté à plusieurs reprises l'intervention de l'ecclésiastique ; celui-ci fait ouvrir les mains de Domenica ; il va ensuite faire découvrir les pieds de la stigmatisée, de façon à permettre de constater la particularité relative à la direction suivie par le sang qui s'écoule de la plaie du pied.

« Sur notre demande, *le même ecclésiastique pria la mère de Domenica de dé-*

couvrir les pieds de la patiente, ce qu'elle fit, mais non sans une répugnance assez visible. Nous les trouvâmes dans le même état que les mains, avec cette différence merveilleuse qu'*au lieu de suivre son cours naturel, le sang coule sur les doigts des pieds, comme il coulerait si Marie-Dominique était réellement attachée à la croix*. Nous avions déjà entendu parler de cette dérogation aux lois de la nature et nous fûmes bien aises de pouvoir la constater de nos propres yeux. »

La dérogation précédente avait déjà été observée *de visu* par des témoins dignes de foi ; nous l'avons noté : cependant il serait contraire à une saine critique d'omettre que la relation du docteur Dei-Cloche est muette sur cette particularité de l'effusion du sang dans une direction ascendante, c'est-à-dire du milieu du pied à sa partie supérieure, le talon étant posé sur le drap, et la plante des pieds voisine de la verticale. Pourquoi ce silence du docteur ? Est-ce faute d'avoir constaté cette particularité ? Est-ce pour avoir considéré ce détail comme indigne de figurer dans une notice médicale ? Le critique ne sait supposer rien de précis. Le phénomène minuscule de l'as-

cension de quelques milligrammes de sang sur une rampe de quelques centimètres n'est pas de ceux qui s'imposent à l'attention ou à la discussion scientifique. Encore faut-il remarquer le silence du docteur Dei-Cloche sur ce détail.

Lord Shrewsbury poursuit ainsi la relation de son pèlerinage à Capriana : « Sachant que l'Addolorata *distribue quelquefois aux personnes qui viennent la voir de petites images pieuses*, nous lui demandâmes par l'entremise de notre guide ecclésiastique de vouloir bien aussi nous en donner. Le bon prêtre en tira une certaine quantité d'une boîte, les lui laissa choisir elle-même et *la pria en notre nom de les baiser avant de nous les remettre.* »

Le choix d'images de ce genre avait donné lieu à des considérations sur l'esprit de discernement dans diverses relations des visiteurs de Marie de Mœrl, notamment chez M. de Cazalès. Ici aucune réflexion de ce genre. Cette originalité de chacune des stigmatisées est à noter. Elle permet de distinguer nettement la physionomie de chacune des patientes ayant un seul trait commun, les stigmates.

La relation de lord Shrewsbury poursuit

ainsi : « La patiente prit les images l'une après l'autre entre l'index et le pouce, les baisa avec ferveur et nous les remit *sans disjoindre les mains.* »

Cette remise d'images, sans disjoindre les mains, révèle une dextérité fort remarquable de la part de la stigmatisée. Voici maintenant un détail singulier qui laisse le champ ouvert à l'imagination sur un point assez insignifiant en apparence mais cependant curieux pour les visiteurs, pour les témoins oculaires. Il s'agit de la disparition spontanée du sang répandu par les plaies de la stigmatisée.

« L'un de nous s'étant rendu à Capriana dès le jour précédent, avait vu le sang répandu par petites taches nombreuses et desséchées sur le visage de Domenica : du reste, elle était à peu près telle que nous l'avons décrite. *Un médecin allemand que nous rencontrâmes à notre retour et qui était venu dans le pays exprès pour étudier ce curieux phénomène,* nous assura avoir vu la figure de l'Addolorata sans aucune trace de sang, à l'exception de quelques gouttes sur le front. *Ces changements sont d'autant plus extraordinaires que sa figure n'est jamais lavée, parce qu'elle ne*

peut supporter l'usage de l'eau, ni froide, ni chaude : néanmoins le sang disparaît tout à fait, laissant la peau complètement nette et, comme nous le disait ce médecin, sa figure est alors très belle. »

Comment se produisait le nettoyage de la figure de Domenica ? C'est ce que lord Shrewsbury semble ignorer. Pareil détail est du même ordre que l'apport spontané de l'hostie dans la bouche de Palma ou que l'ascension spontanée des gouttes de sang le long du pied de Domenica. C'est une particularité minuscule, quant aux moyens de la vérifier ou de la simuler. Elle n'a de sens que si l'on apporte une créance aveugle à la bonne foi de la patiente, à la bonne foi de ses proches. Voici un autre détail curieux. Il est relatif à la non-imbibition des draps de la stigmatisée par le sang qui coulait des stigmates. Lord Shrewsbury se porte garant du fait.

« Le même docteur nous attesta cette *particularité singulière* que les draps de Marie-Dominique ne sont jamais tachés, pas même par le sang qui coule fréquemment des pieds. *Nous avions nous-mêmes vérifié le fait,* quand on nous montra les pieds de la patiente. On doit en dire autant

de la plaie au côté. laquelle bien entendu n'est point montrée aux étrangers, mais dont l'existence est certaine. »

Que dire sur cette singulière exception aux règles ordinaires ? Enregistrer le témoignage des visiteurs qui l'ont constatée, voilà ce qui est de notre compétence. La non-imbibition des draps par le liquide présentant les apparences du sang qui s'écoule des blessures de Domenica est, d'ailleurs, un phénomène secondaire. Le liquide sécrété par les stigmates de Domenica aurait joui de propriétés physiques ou chimiques autres que le sang ordinaire, cela ne constituerait pas un phénomène plus extraordinaire que l'apparition spontanée des stigmates, qui est hors de doute pour la science actuelle. En tout cas, cette non-imbibition des draps de Domenica par ce liquide ne saurait être associée nécessairement à l'idée de propreté, de pureté, d'incorruptibilité, qu'une imagination un peu vive est tentée de lier à ce curieux phénomène de non-imbibition. Non que l'association de l'idée au phénomène soit disgracieuse, mais c'est là affaire de sentiment : or, rien de plus fallacieux que le sentiment quand il s'agit de dialectique et de science.

En citant la relation de M. de Cazalès, il a été reproduit précédemment une partie du rapport du docteur Léonard Dei-Cloche, précédemment médecin de la vallée de Fiemme, plus tard directeur de l'hôpital de Trente, sur la maladie de Marie-Dominique Lazzari. Ce rapport fut publié dans les *Annales de médecine universelle* rédigées par le docteur Annibal Omodei. Le rapport est reproduit *in extenso* dans *Les Stigmatisées du Tyrol* (pages 131 à 148) : en voici des extraits intéressants :

« Marie Dominique, fille du meunier Lazzari, surnommé Tommari, est née le 16 mars 1815 à Capriana de Fiemma, petit et très pauvre village situé à trois lieues du bourg de Cavalese dont il dépend et à dix lieues environ de la ville de Trente. Elle doit le jour à des *parents sains et robustes*, comme le prouve l'âge avancé de sa mère, femme sage et vertueuse qui est dans sa soixante-dixième année. »

Quelques-uns de ces détails sont déjà consignés dans ce livre, d'après les emprunts de M. de Cazalès à la relation du docteur. En apparence, il y a redite. En réalité, le texte original du docteur a une toute autre valeur que sa reproduction *à peu près* par

M. de Cazalès. Il permet d'apprécier une fois de plus par la comparaison combien les originaux diffèrent des meilleures copies et il enseigne à se mettre en défiance contre toute dérivation des sources !

Voici le portrait de la jeune fille par une personne qui l'avait connue avant que les maladies ne l'eussent défigurée. « Elle était d'une taille moyenne mais bien prise et d'une constitution délicate. Un peu pâle de figure, une faible teinte vermeille sur les joues lui donnait un air intéressant. Elle avait les cheveux châtains, le front large, les yeux bleus de ciel, le regard vif, les lèvres arrondies et roses, le nez légèrement épaté, une voix sonore, une prononciation distincte et agréable. *Son tempérament était à la fois sanguin et nerveux.* »

Le docteur Dei-Cloche parle de l'enfance de Domenica dans les termes suivants : « Dans son enfance, Marie Domenica montra comme elle le fait encore aujourd'hui *un bon jugement*, une mémoire heureuse et *une vive imagination*. A ces qualités de l'intelligence, elle joignait *beaucoup de docilité, de modestie et de sagesse*. Dès qu'elle reçut les éléments de la doctrine

chrétienne, elle manifesta l'ouverture de son esprit par sa *promptitude à saisir la nature et les rapports des choses*. Elle répondait et questionnait avec tant d'ordre et de justesse que parfois celui qui lui donnait l'instruction religieuse en était tout étonné. »

Le docteur n'indique pas la source à laquelle il a puisé ces renseignements. On est en droit de présumer qu'il les a puisés à bonne source. Ce n'est là pourtant qu'une présomption, si solide qu'elle paraisse. Ceci montre combien est malaisé l'examen des phénomènes quand les historiens omettent d'énumérer les divers anneaux de la chaîne réunissant leur écrit au phénomène et oublient de mesurer la solidité de chacun de ces anneaux.

« Marie Dominique ressentit de très bonne heure un *attrait particulier pour tout ce qui concerne la foi évangélique et l'amour de Dieu*. Tantôt elle profitait des intervalles de ses travaux dans la journée, tantôt elle veillait la nuit pour satisfaire *l'ardent désir qu'elle avait d'apprendre la loi divine*, étudiant les livres de dévotion qui lui tombaient entre les mains, surtout ceux de saint Alphonse de Liguori. »

Cela est d'une rare précision. Il s'agit là des lectures faites la nuit par Domenica. Le renseignement émane vraisemblablement d'une personne ayant vécu dans la familiarité de Domenica ou ayant été favorisée de ses confidences.

Le docteur Dei-Cloche emprunte ce qui suit à la personne qu'il ne nomme pas et qu'il a déjà citée à propos du portrait de Domenica enfant, comme ayant vécu dans sa familiarité. « Dans la maison, *Marie Dominique était occupée au moulin* ; mais pendant qu'elle attendait le moment d'y remettre du grain, elle vaquait à la prière ou lisait et méditait la Passion de Notre Seigneur. *Elle employait encore à ces exercices de piété les courts instants accordés au repos et ceux où elle sortait avec les siens pour couper l'herbe et recueillir le foin.* Elle priait pieusement, mais sans aucun de ces signes extraordinaires de ferveur, *épouvantail des faux sages du monde qui les regardent comme des preuves évidentes de bigotisme.* Elle allait souvent à l'église, ne manquait aucun office, *assistait tous les jours avec recueillement à la sainte messe*, en un mot, elle se tenait intimement unie à Dieu et le recevait au moins une fois

par mois. » Cette narration des habitudes de Domenica enfant est d'une rare précision ; on y voit les faits et gestes de la future stigmatisée aussi clairement exposés que peuvent l'être pareils évènements à vingt ans de date.

« *A l'âge de six ans, Marie Dominique tomba dans un étang bourbeux.* Elle y resta très effrayée environ un quart d'heure, jusqu'à ce qu'enfin un homme accourut à ses cris, la retira, et l'ayant prise sur ses épaules la porta à la maison où elle garda le lit pendant un long espace de temps. *Au mois de février 1828, une péripneumonie lui enleva son père* qu'elle aimait tendrement et dont elle était aimée d'une façon toute particulière. Inconsolable de cette perte, *elle passa quatre jours et quatre nuits à pleurer sans prendre presqu'aucune nourriture,* touchant exemple d'amour filial et de rare sensibilité. » La circonstance de la chute dans un étang bourbeux, aussi bien que l'accident dont le récit va suivre, peuvent expliquer un désordre mental chez Domenica. Pareils épisodes sont de nature à bouleverser l'esprit d'une personne impressionnable et à le faire tomber dans la folie. Il ne semble pas, toute-

fois, que les effets de ces accidents se soient manifestés de telle sorte. « *Un autre évènement la frappa le 3 juin 1833.* C'était un dimanche. Elle se trouvait seule au moulin, à un quart de lieue de la maison paternelle. *Déjà il était nuit close,* lorsque tout à coup elle entend frapper fortement à la porte ; une voix semble demander un de ses frères ; elle est glacée de terreur pendant quelque temps et ne répond rien ; on frappe, on appelle de nouveau ; alors elle se ranime, s'approche de la fenêtre et aperçoit deux hommes inconnus ; *silencieuse et épouvantée, elle court se blottir dans un coin de la chambre où on la trouva le lendemain matin,* encore toute tremblante, en proie à des convulsions et comme hors d'elle-même. »

Le docteur Dei-Cloche, après avoir rapporté la scène du moulin, revient de cinq ans en arrière et raconte la maladie de Domenica qui suivit la mort de son père. Le docteur Dei-Cloche omet le nom du médecin qui soigna alors Domenica. Il paraît ne pas avoir été d'accord avec ce praticien, sinon sur les symptômes de la maladie, tout au moins sur leur sens. « Cependant la douleur que Marie Dominique éprouvait

de la mort de son père allait croissant de jour en jour, au point qu'elle commença une longue et grave maladie le 3 mars 1828. Cette maladie, selon le médecin qui la soigna, était une *fièvre d'accès*. Pour nous, d'après l'examen auquel nous nous sommes livré sur la longue série des souffrances extraordinaires de Marie Dominique et d'après les causes que nous avons indiquées, nous penchons à croire que c'était une *fièvre nerveuse.* » Le docteur Dei-Cloche décrit les symptômes de cette maladie. Il faut laisser aux médecins qui s'occupent spécialement des affections nerveuses, le soin de rattacher la maladie de Domenica à l'une ou à l'autre des catégories précédentes, fièvre d'accès ou fièvre nerveuse.

« Cette affection la travaillait de deux jours l'un, mais *le jour libre il lui restait une si grande faiblesse qu'elle pouvait rarement quitter le lit.* La moindre fatigue ou la plus légère émotion morale déterminait chez elle des *convulsions qui se répétaient plusieurs fois dans la même journée*. C'était d'abord un étourdissement de tête, accompagné d'un léger frisson ; venaient ensuite des mouvements convulsifs plus ou moins violents, qui agitaient

tout son corps et duraient environ deux heures, quelquefois en lui ôtant la respiration, d'autrefois en augmentant les pulsations du système artériel, surtout dans la région du cœur. » Le docteur Dei-Cloche termine ainsi la description des symptômes présentés par Domenica. « Pendant le paroxysme de l'accès, on apercevait tantôt sur un point, tantôt sur un autre, des *palpitations à l'épiderme*. Quand les spasmes avaient disparu, elle se plaignait de *douleurs à l'épigastre* et son visage était tantôt coloré, tantôt d'une extrême pâleur. L'attaque diminuant ou cessant tout à fait, *elle se plaignait de sentir ses os brisés* et d'éprouver une faiblesse qui la forçait de rester longtemps immobile et sans parler. *Dans tout le cours de sa maladie, elle ne put prendre pour nourriture qu'un peu de végétaux acides.* » Il faut regretter le *vague d'expression* que la plupart des médecins préfèrent à une énumération précise. Que l'on pose séparément à une douzaine de praticiens la question : QUE SIGNIFIE EXACTEMENT CE TERME : *végétaux acides*? L'on obtiendra quatre réponses sinon contradictoires, tout au moins singulièrement variées, comme généralité et comme portée. Il était

plus simple d'énumérer les trois ou quatre végétaux acides ou supposés tels par le narrateur. C'eût été surtout moins susceptible d'équivoque pour la critique précise des symptômes d'appétence et d'assimilation présentés par Domenica.

Le docteur Dei-Cloche revient au traitement prescrit par son confrère, traitement visant une *fièvre d'accès*, ainsi qu'il a été dit plus haut, le docteur Dei-Cloche opinant, de son côté, pour une fièvre nerveuse.

« Le médecin ordinaire de Marie Dominique, appréciant peut-être la périodicité de la maladie, crut devoir lui prescrire *le sulfate de quinine en pilules et une infusion d'écorce du Pérou*. Mais si nous en croyons la malade elle-même et les personnes de sa famille, ces remèdes furent sans effet ; de sorte que l'affection convulsive continua de la tourmenter longtemps sous la même forme et avec la même intensité, *jusqu'à ce qu'enfin la force médicatrice de la nature*, comme il arrive souvent dans des cas semblables, l'affaiblît et la fît disparaître. » Le docteur Dei-Cloche attribue à la *force médicatrice* de la nature ce qu'il conteste à la force médicatrice du quinine et de l'écorce du Pérou prescrits par son

confrère. Cette opinion appartient à la critique des médecins qui sauront se faire une idée suffisante de la maladie de Domenica Lazzari. « Mais *depuis l'accident du moulin, la santé de Marie Dominique s'était profondément altérée.* Elle se plaignait souvent de douleurs sourdes dans les os, dans les membres, à l'abdomen, d'une grande atonie et d'un dégoût obstiné pour toute espèce d'aliment. *Ces souffrances, jointes à la privation de sommeil et méprisées par la malade elle-même, forte qu'elle était de la sagesse céleste et de ses prières continuelles*, devaient nécessairement aboutir à un résultat encore plus caractérisé. » C'est à ce moment que le docteur Dei-Cloche place le récit de la vision du 12 juin 1834 qui a été rapportée plus haut, à la page 255 de ce livre, dans l'examen de la relation de M. de Cazalès.

Avant de passer outre à ce récit, notons le *mépris de la malade pour ses souffrances*, mépris enregistré par le plus compétent des juges, par le médecin. Notons aussi la cause de ce mépris, que le docteur rattache au respect de la patiente pour *la sagesse céleste* et à sa confiance *dans ses prières continuelles*. Le mépris de Domenica paraît aussi opposé à l'humaine mollesse que l'in-

différence de Marie de Mœrl pour les souffrances qui la minaient. Il a été fait mention, à la page 193 de cet ouvrage, de la vaillante attitude de Marie de Mœrl en de semblables circonstances.

Après le récit de la vision du 12 juin 1834 viennent les détails suivants (page 137) : « On appela un médecin qui lui tira aussitôt huit à dix onces de sang. Ce sang, *d'après le dire de la malade,* était de couleur rosée, et pendant plusieurs jours qu'il fut conservé, il ne s'en sépara presque point de serum. *La saignée fit cesser la toux et les douleurs d'entrailles ;* mais elle fut suivie d'un grand embarras dans la respiration, de violents vomissements et de déjections d'une petite quantité de mucosités écumantes. *Cet état dura quinze jours* sans que rien pût calmer Marie Dominique, *ni le carbonate de potasse avec du suc de citron, ni plusieurs potions cordiales.* » Les périodes de la maladie de Domenica Lazzari, les vomissements et les difficultés respiratoires cessant, les douleurs sourdes, l'atonie, le dégoût reparaissant, tout cela appartient à la clinique des maladies nerveuses, clinique encore fort imparfaite à l'heure actuelle, en dépit des prétentions de

certains intéressés. « Au bout de quinze jours, les vomissements et les difficultés de la respiration ayant cessé *sans l'emploi des moyens thérapeutiques*, les autres affections déjà décrites se reproduisirent et fatiguèrent plus ou moins la malade. Au commencement d'avril 1834, *éprouvant une aversion invincible pour tout aliment et toute boisson*, elle commença à refuser même la petite quantité de nourriture qu'elle avait coutume de prendre ; à la fin de ce mois, sur les instantes prières qu'on lui fit, *elle prit pour la dernière fois un peu de pain trempé dans une demi-tasse d'eau.* »

Par ces extraits originaux de la relation du docteur, le lecteur peut apprécier l'insuffisance des emprunts de M. de Cazalès à cette relation au point de vue scientifique.

Certes, l'état de Domenica était inquiétant. On conçoit que ses parents aient mandé le docteur Dei-Cloche. On devine combien était grave pour la bourse de ces pauvres gens, habitant un pays perdu, l'appel au médecin de Cavalese, le médecin ordinaire de Domenica se trouvant impuissant à résoudre un état aussi grave. Il faut que les inquiétudes des parents de Domenica aient

été très fortes. « Le 30 avril, ses parents, effrayés de l'opiniâtreté et de la violence de la maladie, vinrent me chercher à *Cavalese, où je demeurais depuis 1829, en qualité de médecin de la vallée de Fiemme.* Je me rendis à Capriana. *Il était trois heures et demie du soir*, lorsque j'entrai dans la chambre de Marie Dominique Lazzari. La malade était couchée, la tête appuyée sur un oreiller élevé, le corps un peu incliné sur le côté droit, seule position qu'elle conservât depuis longtemps, parce que, me dit-elle, c'était pour elle la moins pénible. *Elle avait peine à supporter la faible lumière qui entrait dans sa chambre* par une petite fenêtre et, pour s'en garantir, elle avait fait placer *très près de son lit un rideau de couleur.* » Ces détails sont à retenir afin d'apprécier les conditions d'observation où le docteur Dei-Cloche se trouvait placé pendant la longue séance d'observation qu'il consacra à Domenica.

« Son teint était pâle et cette pâleur ressortait encore davantage par la rougeur des régions zigomatiques. Conformément aux observations de Viridète de Cheysme, j'*examinai la caroncule lacrymale et les*

mouvements de la prunelle sous l'action de la lumière, et je trouvai que la première était dilatée et que la seconde se contractait plus ou moins. La conjonctive était injectée et les paupières des deux yeux, rougeâtres à l'extérieur, étaient très rouges au bord. De même une vive rougeur paraissait à l'extérieur et à l'intérieur des fosses nasales desséchées. » Le docteur va donner son opinion sur ces rougeurs locales. Le 30 avril, à quatre heures de l'après-midi, même à la lumière pénétrant par une fenêtre masquée par un rideau de couleur, l'observation personnelle d'un médecin a une signification positive pour le diagnostic. « Je pense que *ces rougeurs locales* avaient pour cause un *frottement trop fort opéré sur les organes par la malade elle-même, avec la main ou le mouchoir qu'elle y portait*, dès qu'elle souffrait du bruit, de la lumière ou de quelques odeurs. La langue, dans toute son étendue, était recouverte de mucosités blanchâtres et aux extrémités d'un petit nombre de boutons aigus et rouges. » L'examen du docteur Dei-Cloche fut attentif et porta sur les divers organes. Le rapport du docteur paraît l'indiquer, car l'énumération suivante est fort précise.

« Les battements du cœur et des carotides étaient très lents et à peine sensibles ; il en était de même aux artères des carpes ; la pulsation de l'aorte était plus sensible et moins lente. En palpant l'abdomen, je ne rencontrai aucune irrégularité, ni au foie, ni à la rate, ni ailleurs ; seulement, *à la région de l'estomac et du nombril, je reconnus une sensibilité extrême*, de sorte qu'à la moindre pression de ces parties, la malade se plaignait d'une vive douleur. Souvent, dans la journée, elle éprouvait sans cause manifeste une douleur semblable, qui devenait plus aiguë que jamais quand les attaques spasmodiques commençaient à diminuer ou lorsque, par hasard, quelque grand bruit se faisait entendre. »

Le docteur Dei-Cloche enregistre les dires très importants de Domenica sur la menstruation, un point auquel la physiologie actuelle rapporte volontiers les perturbations nerveuses affectant un caractère extraordinaire. « La patiente me dit que sa *menstruation avait toujours été peu abondante et très irrégulière* et que *depuis le commencement de sa maladie, elle ne reparaissait plus* ; que ses selles étaient rares et les matières dures et blanchâtres, les

urines en petite quantité et tout à fait claires. Elle montrait toujours une entière aversion pour toute substance nutritive et, parfois, il suffisait de la vue de quelque aliment pour la faire tomber dans des défaillances et des convulsions. *Son courage paraissait abattu* ; elle-même me fit comprendre plus d'une fois qu'elle avait perdu cette douce espérance de guérison qui console tant de malades, même désespérés. »

Ces considérations sur le moral de Domenica sont des plus utiles à la reconstitution de la scène à laquelle le docteur va assister, scène qui produisit sur lui une forte impression : son récit le montre. « Quand j'eus terminé cet examen d'environ une heure, elle s'écria, d'une voix lamentable : *Certainement* ! *voilà ma fièvre qui revient* ! Quatre secondes après avoir prononcé ces paroles, elle fut saisie d'un frisson général, immédiatement suivi de tremblements qui agitèrent tout son corps et dont l'intensité resta la même pendant toute leur durée. J'AI VU CES CONVULSIONS DE MES PROPRES YEUX, *n'ayant pas quitté la malade tout le temps qu'elle en a été tourmentée* ; *elles durèrent depuis quatre heures du soir jusqu'à dix heures et demie*

et donnèrent à son corps et à ses traits l'aspect d'un cadavre. »

Le docteur n'exprime à aucun moment l'idée que ces phénomènes soient l'effet d'une simulation. Domenica est sincère ; telle est son impression. Cela est évident. « Sur la fin de l'attaque, son visage se colora et *ses cheveux s'imprégnèrent d'une sueur gluante*, tandis que la peau était à peine plus chaude qu'avant les convulsions. Après l'accès, elle ne pouvait presque articuler un seul mot ; et lorsque, profitant de sa complaisance, je la priais de répondre brièvement à mes questions, *elle me suppliait parfois, en paroles brèves et précises, prononcées d'une voix sépulcrale, de cesser de la faire parler*, parce qu'elle se sentait à bout de forces et qu'*il lui semblait que la vie allait lui échapper.* »

Le docteur Dei-Cloche ne dit pas s'il était venu à Capriana avec la pensée d'y faire un aussi long séjour. Néanmoins, la suite de son récit est des plus instructives. « Le lendemain, 1er mai 1834, à cinq heures du matin, je retournai auprès d'elle ; *je la trouvai gaie et disposée à répondre à tout ce que je lui demanderais*. Elle était toujours restée éveillée ; les douleurs aux régions ab-

dominales continuaient, quoique moins fortes. J'examinai ce jour-là le bas-ventre et Domenica fit entendre alors de profonds soupirs ; toutes les sécrétions étaient suspendues ; le reste allait comme le jour précédent. Pour approfondir davantage le mal de la patiente et pour mieux connaître son extrême sensibilité, je crus devoir faire sur elle quelques expériences que je rapporterai en peu de mots. »

Ces expériences ne présentent pas un intérêt très vif ; cependant il convient de les citer pour apprécier la méthode du docteur Dei-Cloche. « Comme la famille m'assurait que depuis longtemps elle ne pouvait rien prendre de solide ni de liquide, *je l'engageai instamment à recevoir sur sa langue un petit morceau de sucre.* Elle me répondit qu'elle allait me satisfaire, mais que je lui causerais de grandes souffrances. En effet, à peine eut-elle reçu, non sans émotion, le morceau de sucre, qu'*elle éprouva une toux violente et des nausées, vomit des matières blanches et muqueuses, fut près de suffoquer et ressentit une agitation générale.* Ces divers effets ne cessèrent qu'au bout de vingt minutes. »

Ce n'était pas là une expérience insigni-

fiante pour Domenica ; aussi, conçoit-on que la patiente n'eut pas beaucoup de plaisir à déférer au désir du docteur sur ce sujet. Voici la seconde expérience du docteur sur Domenica. « Quand elle fut calmée, *je lui fis flairer du pain rôti*. Aussitôt elle parut éprouver une vive démangeaison aux narines et se hâta d'y porter le mouchoir qu'elle avait entre les mains ; puis, s'étant frotté le nez pendant quelques instants, elle eut diverses *contractions des muscles du visage suivies d'une courte défaillance*. Après qu'elle eut repris ses sens, elle me pria de ne plus renouveler de semblables essais, parce qu'ils augmenteraient ses souffrances déjà si grandes. » De pareils essais, tout inoffensifs qu'ils semblent, ont le caractère cruel de l'*expérimentum in anima vili*. La recherche de la vérité exige l'application de cette maxime impitoyable. C'est l'excuse de l'expérimentateur. Voici la troisième et la quatrième expérience du docteur. « Je frappai un verre avec une clef et tout à coup elle poussa un cri et porta son mouchoir à l'oreille gauche, ayant l'autre appuyée sur le traversin. *Ce son*, dit-elle, *m'a étourdie*. Ayant permis le contact d'un corps léger

sur la région du ventre et principalement de l'estomac, *elle éclata en sanglots, fut saisie de contorsions violentes et ressentit dans le corps entier un grand tremblement* accompagné d'horribles douleurs. » Cette irritabilité extraordinaire était l'une des caractéristiques de la maladie de Domenica ; elle se manifestait sous mille formes.

« Tous les points du tissu nerveux avaient une sensibilité maladive, et quelque léger que fût le contact, *le muscle correspondant manifestait aussitôt des mouvements spasmodiques.* Sa respiration était pour ainsi dire nulle, car *le miroir approché de sa bouche ne fut pas terni le moins du monde* ; sa peau donnait au toucher la sensation du froid. » Ces divers symptômes ont une netteté et une précision parfaites. Le docteur Dei-Cloche résume les conséquences qu'il en tira au point de vue de l'état de la malade et aussi au point de vue de la thérapeutique à employer. « L'abattement moral, l'atonie physique, la sensibilité nerveuse, la faible quantité des urines, l'état de veille continuelle, la périodicité des accès, l'inconstance et la mobilité des symptômes, l'apparence fébrile de la maladie et d'autres raisons m'ayant fait

placer le mal dans le système nerveux et musculaire, je crus devoir tenter encore les moyens thérapeutiques. Afin d'engager la malade à prendre les remèdes, j'essayai d'abord, selon le conseil de Cœlius Aurélien en pareilles circonstances, de vaincre son ardente imagination et de la déterminer à suivre un traitement. » A entendre le docteur, ses conseils furent écoutés. Le docteur raconte ainsi ce qui suivit. « Y étant parvenu, je prescrivis de la *pommade d'acétate de morphine* pour en frotter les aines et les aisselles, et des *pilules d'assafœtida*. Je l'engageai, en outre, à s'appliquer sur l'estomac une légère toile imbibée d'eau à la glace. A mes prières, malgré sa répugnance, le 1er mai, elle se laissa appliquer le linge glacé et ressentit immédiatement des douleurs qui ensuite se calmèrent. Le 2 du même mois, elle s'efforça de prendre les pilules, et le matin, de très bonne heure, *chose merveilleuse*, elle les avala sans difficulté et sans éprouver rien de fâcheux. »

Les prescriptions du docteur eurent un médiocre effet curatif. Le docteur Dei-Cloche note avec soin que la malade avait usé fort peu de ses médecines quand son état s'ag-

grava. Il convient d'accorder au docteur le bénéfice de cette circonstance indépendante de ses prescriptions, puisque, selon toute vraisemblance, le docteur n'était plus à Capriana au moment où Domenica cessa de suivre ses prescriptions. « Elle n'en avait encore pris que quatre, lorsque, vers dix heures du matin, *son mal empira* : elle fut tourmentée pendant trois quarts d'heure par d'horribles sanglots, accompagnés de battements de cœur, de douleurs d'estomac, de borborygmes, avec un feu intérieur qui semblait lui dévorer les entrailles. A sept heures du soir, son accès reparut avec plus d'intensité. »

Le docteur confesse son impuissance ou du moins l'inefficacité du moyen thérapeutique que lui avait suggéré son expérience. Comme il l'écrit, il laissa faire la nature. « Après avoir essayé des moyens ci-dessus indiqués, elle ne fut plus capable, à ce qu'elle m'assura plusieurs fois, de prendre ni remède, ni nourriture, ni boisson d'aucune espèce. En conséquence, il fallut l'abandonner à son malheureux sort. » Quatre mois plus tard, le docteur Dei-Cloche revint auprès de la malade. Il ne dit pas s'il fut mandé, ni pour quelle particularité.

« Le 29 août 1834, je me rendis pour la seconde fois auprès de Domenica Lazzari que je trouvai couchée sur le dos comme auparavant. *Ses convulsions, au lieu d'être devenues périodiques, étaient continuelles et moins violentes.* Sa sensibilité maladive était augmentée et affectait à un tel point tous les sens qu'elle ne pouvait supporter ni lumière, ni odeur, ni bruit, sans éclater en sanglots, en gémissements, en mouvements convulsifs. *Elle ne pouvait articuler la moindre parole qu'avec peine,* et d'une voix enrouée. Si quelqu'un s'approchait de son lit, sans précaution et par curiosité, ses tremblements augmentaient et ses douleurs devenaient plus vives. Elle n'avait pris aucune nourriture et ses sécrétions étaient arrêtées; *son air était abattu, mais ses membres n'étaient point amaigris.* » Ce dernier trait, le non-amaigrissement de la patiente en dépit du défaut d'alimentation, est absolument caractéristique. Quoi qu'il en fût, le docteur Dei-Cloche resta plus de deux ans sans revoir Domenica; voici comment il raconte sa troisième visite à Capriana. « Depuis assez longtemps, le bruit courait dans tout le cercle de Trente et dans les environs que

des phénomènes extraordinaires étaient venus augmenter les anciens maux de Marie Dominique. M'étant assuré de la chose par le témoignage de personnes éclairées, en particulier par celui de M. ANTONIO JOVIS, chirurgien intègre et mon ami, je me transportai de Trente, où j'habitais, à Capriana, pour la visiter et vérifier de mes propres yeux ce qu'on disait. J'arrivai le 4 mai 1837. Il était quatre heures du soir lorsque j'entrai dans cette demeure de la souffrance, accompagné du respectable curé de la paroisse, M. MICHEL-ANGE SANTUARI. »

Le reste de la relation du docteur Dei-Cloche a déjà été reproduit en même temps que la relation de M. de Cazalès. Le docteur Dei-Cloche ajoute ce qui suit : « L'*idée me vint de prendre du sang qui sortait des plaies, et je le reçus sur une plaque de verre : il n'y resta qu'une matière blanchâtre*. Pour atteindre mon but, ne pouvant continuer l'opération par une plus forte compression, qui eût causé les plus vives douleurs à la patiente, je me contentai de recueillir un peu du sang qui commençait à se cailler sur son front et je le remis au pharmacien-chimiste Démétrius

Léonard. Voilà ce qu'il m'écrivit après en avoir fait l'analyse... » L'acte du docteur Dei-Cloche était provoqué par le désir d'établir exactement la nature du liquide coulant des stigmates de Domenica. On parlait, sans doute, de supercheries et de comédies, tant la réalité semblait extraordinaire.

Voici le résultat de l'analyse d'après une lettre du pharmacien Démétrius Léonard. Ce rapport est écrit avec une gravité et un sérieux qui montrent l'importance qu'y attachait l'homme de l'art (page 145) : « J'ai examiné la substance que j'ai reçue de vous à Capriana, avec le même soin que si j'en avais été chargé par un juge, qui eût attendu la réponse du chimiste pour prononcer sur un accusé. M'étant dépouillé de tout préjugé, je me suis mis à faire les expériences voulues pour reconnaître si la substance était du sang : *la fibrine, la matière colorante, l'albumine et la matière grasse qui s'y sont trouvées me l'ont démontré jusqu'à l'évidence.* »

Bref, le pharmacien déduit les motifs pour lesquels la substance qui lui a été remise est du sang. « J'aurais poussé plus loin mon examen si j'avais eu la matière grumeuse sans mélange des poils, ni des

petites écailles d'épiderme, ni de la poussière qu'elle contenait. Je crois devoir remarquer que la matière grasse et solide qui s'y est rencontrée est en plus grande quantité que celle qu'on obtient du sang humain artériel au moyen de l'alcool ou de l'éther ; qu'elle est inodore ; d'un blanc sale, qu'elle ne se cristallise pas, et que, dissoute dans l'esprit de vin, elle rougit sensiblement le tournesol. Si cette matière grasse doit être attribuée au sang ou à la fibrine ou à la matière colorante, je l'ignore, et je ne pense pas qu'il soit facile de s'en assurer. »

Les phénomènes singuliers présentés par Domenica passionnèrent l'opinion dans le Tyrol d'abord, puis au loin en France et en Allemagne, en Italie et même en Angleterre. Les uns crurent volontiers ; les autres nièrent aveuglément.

Après les documents déjà examinés, se trouve dans les *Stigmatisées du Tyrol* la note suivante (page 146) : « Dans ces derniers temps, la presse catholique anglaise s'est beaucoup occupée des Stigmatisées du Tyrol. Lord Shrewsbury a publié sur ce sujet un petit livre qui est déjà à sa deuxième édition. Le CATHOLIC MAGA-

ZINE et le TABLET de leur côté ont inséré dans leurs colonnes plusieurs lettres et relations plus ou moins détaillées. Ce dernier recueil a en outre soutenu pendant le mois de décembre 1842 une polémique fort remarquable et tout à fait victorieuse sur le même sujet contre M. Dalton, secrétaire de l'Association protestante d'Exeter-Hall. M. Dalton avait avancé publiquement, *sur la foi d'une prétendue lettre de Chambéry*, que les deux vierges du Tyrol avaient été *convaincues d'imposture* et que le peuple irrité avait *brûlé leurs maisons.* »

Les polémiques entre gens de religions opposées sont médiocrement intéressantes si l'on considère leur objet. Ici la querelle porte sur des assertions émises par la presse protestante. Ces assertions étaient mensongères et inspirées par la jalousie, à cause des conversions ou des réflexions favorables aux dogmes catholiques que provoquaient les phénomènes de Capriana chez maintes personnes impressionnables. Sur les assertions de M. Dalton, voici ce qu'ajoute la note de M. Léon Boré.

« Une des raisons qui autorisent à suspecter l'authenticité de cette lettre, c'est que Chambéry y est présenté comme voi-

sin des lieux où habitent Marie de Mœrl et Domenica Lazzari. *La fausseté matérielle de ce fait* a été prouvée dans le *Tablet* même par des lettres d'une date postérieure à celle de la correspondance vraie ou supposée d'Exeter-Hall. »

Quand un fait est matériellement faux et qu'il implique un double incendie, il est assez facile aux intéressés de prouver que les deux incendies n'ont existé que sur le papier des journaux propagateurs du mensonge. Aussi les adversaires de M. Dalton eurent-ils tout avantage à démontrer l'inexactitude du fait matériel invoqué par M. Dalton. M. Boré fait suivre cette constatation de la réflexion suivante. « Quant à la possibilité et à la réalité des MIRACLES EN QUESTION, le *Tablet* a établi ce double point sur les preuves les plus solides. »

Quand il s'agit, au contraire, de qualifier un phénomène de *miracle*, la preuve est plus difficile, car l'on n'est guère d'accord sur la signification de ce mot, et il est à craindre que de longtemps on ne soit pas d'accord.

M. Boré reproduit dans les *Stigmatisées du Tyrol* une lettre de lord Shrewsbury à l'éditeur du MORNING-HERALD. Cette

lettre écrite à Hornby-Castle est datée du 29 novembre 1842. En voici le passage le plus saillant. « Sans doute les bruits qui circulent aujourd'hui portent les marques d'une fausseté frappante au jugement de quiconque peut apprécier les circonstances et les localités... » Lord Shrewsbury a beau jeu pour réfuter les affirmations mensongères des journaux protestants qui avaient inventé l'incendie des maisons de Kaltern et de Capriana où habitaient les stigmatisées. « ... Mais permettez-moi de faire observer, uniquement pour la satisfaction des lecteurs, que L'UNE DES DEUX SAINTES (Marie de Mœrl) s'est depuis plusieurs mois retirée dans un couvent ; qu'elle n'a par conséquent point de maison à offrir aux démolisseurs et qu'on ne la visite dans sa nouvelle retraite qu'avec une permission spéciale de l'évêque de Trente. Les habitants de la pauvre cabane dans laquelle se trouve l'autre sont la Patiente elle-même et *sa belle-mère* ; ni l'une ni l'autre ne veulent sous aucun prétexte recevoir de l'argent ou des présents de la part des visiteurs, et si leur cabane eût été brûlée, le feu aurait probablement pris à tout le village, entièrement construit en bois. »

La lettre de lord Shrewsbury montre comment s'exprime la passion qui réfute le mensonge d'un adversaire. D'abord, il est question de la *belle-mère* de Domenica. C'est sans doute de sa mère qu'il s'agit, si l'on veut être d'accord avec les relations précitées. Puis il est question des *Deux Saintes*. Evidemment l'expression est d'accord avec la pensée de lord Shrewsbury, mais cette pensée préjuge beaucoup. Quand on veut imposer le respect de la vérité à un adversaire, il faut se garder soi-même de l'exagération. Lord Shrewsbury poursuit ainsi.

« ... La version du *Dispatch* qui prétend l'avoir aussi reçue de Genève n'est visiblement qu'une amplification de celle d'Exeter-Hall et sortie de la même source ; il n'en faut pas davantage pour annuler à la fois les deux récits... »

Ces discussions de presse ont un médiocre attrait. Il est bien évident que lord Shrewsbury est dans le vrai et que la nouvelle du *Morning-Herald* était inventée de toutes pièces pour la plus grande satisfaction des protestants que le bruit autour des Stigmatisées du Tyrol excitait et agaçait. Une fois le dol reconnu, la discus-

sion devient oiseuse : c'est de la polémique sans effets.

M. Léon Boré reproduit encore une lettre de lord Shrewsbury à l'éditeur du *Tablet*. Cette lettre, écrite d'Alton Towers, le 12 décembre 1842, contient une relation de *son ami M. Conelly, qui était, il y a peu d'années, le très respectable ministre protestant à Natchez sur le Mississipi et qui maintenant voyage avec le jeune M. Berkeley de Spetchley*. Cette relation est écrite de Venise à la date du 29 novembre 1842 ; le renseignement le plus intéressant est dans les dernières lignes. « L'évêque de Trente nous a dit que son intention est de faire transporter Domenica dans un endroit où sa solitude soit moins troublée et où l'on puisse mieux satisfaire à ses besoins spirituels et temporels. »

Une lettre écrite de Munich à la date du 1er septembre 1842, publiée par le *Tablet* et reproduite par M. Léon Boré, apprend que la mère de Domenica *est morte l'année dernière au mois de décembre*. La même lettre (page 161) observe encore : « Le père de Marie de Mœrl est mort dans le même mois que la mère de Domenica, de sorte qu'elle a été recueillie

dans un couvent de Kaltern pour y être soignée. C'est là que nous l'avons vue. »

La lettre est sans signature. A en croire le *Tablet*, elle lui fut remise par M. J.-A. Spencer de Londres, après avoir été lue à la dernière séance de l'Institut d'Inn-Field à Lincoln.

Le livre de M. Léon Boré se termine (pages 195 à 251), par diverses lettres adressées au marquis de Beauffort. Ces lettres ne sont pas signées. Elles émanent sans doute de M. Léon Boré.

La première est écrite de Kaltern, *vendredi matin* 27 *septembre 1844* ; la seconde est également écrite de Kaltern, le soir du même jour ; la troisième est encore écrite de Kaltern, le *samedi 28 septembre 1844.*

On lit, dans la première de ces lettres (page 197) : « Nous sommes arrivés à Kaltern hier soir, ma femme et moi, après avoir suivi pendant une cinquantaine de lieues les vallées de l'Inn, de la Sill, de l'Eisack et de l'Adige. Depuis notre entrée dans le Tyrol par Rosenheim, les principaux endroits que nous avons traversés sont Kufstein, Innsbrück, Brixen et Botzen... La petite ville de Kaltern compte environ

deux mille habitants. Adossée au mont Mendel qui l'abrite du côté du sud-ouest et partagée en deux parties, l'une haute, l'autre basse, elle occupe une charmante position. Le plateau où elle s'élève en amphithéâtre domine une vallée coupée de bois, de vignes, de prairies, de champs cultivés et au fond de laquelle brille un joli lac d'une lieue de long sur une demi-lieue de large. Kaltern, avec ses neuf clochers, ses riantes maisons, son air d'honnêteté, d'aisance et de contentement, son romantique entourage offre un coup d'œil qui suffirait pour retenir le voyageur, lors même que celui-ci ne serait pas attiré par un charme supérieur et tout à fait décisif. »

La description qui précède ne manque pas d'agrément. On y fait connaissance avec le joli bourg de Kaltern. Cependant le style de la lettre a une légère affectation qui n'ajoute rien au charme et à la clarté du récit. En pareille matière, beaucoup de clarté, c'est tout ce qu'il faut.

L'épistolier poursuit ainsi : « Mon premier soin, hier, en descendant de voiture, fut d'aller remettre au couvent des Franciscains une lettre que l'excellent baron Joseph de Giovanelli m'avait donnée à Botzen pour

le R. P. Capistran, guide spirituel de Marie de Mœrl. Ce vénérable religieux, dont j'aurai souvent occasion de vous parler, me fit un accueil calme et simple comme toute sa personne. Après avoir lu la lettre de recommandation, il me dit de me trouver le lendemain matin, à huit heures, avec ma femme, dans l'église des sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François, chez lesquelles l'extatique demeure depuis l'automne de 1841. »

La lettre au marquis de Beauffort poursuit en ces termes (page 199) : « Donc aujourd'hui, ce matin même, à huit heures et quart, nous avons été introduits dans une modeste chambre contiguë à l'église du monastère indiqué ; Marie de Mœrl était en extase. »

La stigmatisée était donc partie de la chambre de sa maison de famille, où lord Shrewsbury avait montré au lecteur le lapin apprivoisé et la colombe. « Vêtue de blanc, agenouillée sur le milieu de son lit, le corps légèrement penché en avant, *contre les lois de l'équilibre,* les yeux fixés vers le ciel, *ses longs cheveux noirs partagés au sommet du front et retombant déliés sur ses épaules*, les mains jointes sur la poitrine, le visage, ainsi que le reste

du corps, entièrement immobile, vous auriez dit une statue de marbre représentant la méditation ou la prière. » C'est là le côté plastique du spectacle qui impressionnait fortement les populations du Tyrol et les visiteurs de Marie de Mœrl. On sait, à l'heure actuelle, que les amateurs de pareils spectacles peuvent être satisfaits aisément.

« Aucun bruit, comme aucun mouvement, ne révèle l'existence de l'extatique. » C'est là encore une particularité extrêmement curieuse réalisée aisément par les procédés hypnotiques. « Cependant la vie, *une vie surnaturelle, est empreinte dans chacun de ses traits transfigurés par l'amour céleste,* par l'amour porté au plus haut point qu'il puisse atteindre ici-bas. » C'est là une juste réflexion. Il convient toutefois d'observer que l'identité de la pose et de l'expression est obtenue couramment chez des personnes auxquelles une simple suggestion procure cette apparence.

« Voilà, autant que mes faibles paroles sont capables de les rendre, cette attitude, cette expression surhumaine, tant de fois reproduites par les peintres et les écrivains, mais qu'on doit voir de ses propres yeux,

si l'on veut s'en faire une complète image. » Cette description s'écroule dans le verbiage ; il est fâcheux de constater une si médiocre réflexion chez un observateur qui a des lettres. Il est difficile de ne pas sourire de la suite de cette description. « Il faudrait *la plume qui a peint les hommes justes dans les Champs-Elysées, la plume de Fénelon, pour exprimer ce qu'il y a de plus inexprimable*, je veux dire le rayonnement de l'âme ravie à travers l'enveloppe matérielle qui la retient encore, et malgré laquelle elle est déjà plongée tout entière dans le sein de Dieu. » L'idée première est juste ; mais quel galimatias pour l'amplifier ! Ce galimatias est fort éloquent comme révélateur du gâchis qui règne dans l'intellect humain, lorsqu'au lieu de penser simplement, l'intellect humain se bat les flancs pour devenir éloquent.

« L'émotion que nous éprouvâmes d'abord fut solennelle et pénétrante. Elle s'empara de toutes nos facultés, et les accordant, pour ainsi dire, à un diapason divin, elle nous transporta dans une sphère supérieure. Telle fut notre première impression. » On comprend que les incrédules et les esprits forts aient souri de cette élo-

quence pittoresque. Cela manque en effet de sérieux et de vraisemblance. C'est l'imagination de l'épistolier prenant son vol sans souci d'aucune exactitude. « Vous pourriez facilement deviner le sentiment qui vint ensuite : il était tout entier pour nos plus proches parents, pour nos plus chers amis. » Cette fois le convenu dépasse les bornes ! c'est un tantinet ridicule ! « C'est un spectacle du ciel donné à la terre, dis-je tout bas à ma femme ; il nous manque seulement ici les personnes que nous aimons le mieux. J'avais la même pensée, me répondit-elle. » Cela a été décrit, cela a été imprimé, cela a été lu avec satisfaction par maint esprit désireux de croire. Fort bien ! mais les années ayant succédé aux années, le même spectacle ayant été offert couramment dans les théâtres et dans les cliniques, que reste-t-il de ce beau feu ? Preuve manifeste que la simple exposition des faits, sans aperçus tombant dans la sentimentalité est encore le plus sûr moyen de ne pas errer ! « Après avoir échangé ce peu de paroles, nous nous remîmes à considérer silencieusement l'extatique, *sentant bien que nous étions en présence d'une opération divine*, pleine

d'enseignements et de grâces pour ceux qui ont le bonheur d'en être témoins : nous ne pouvions nous lasser de la regarder. » L'homme est sentiment et imagination, encore plus qu'il n'est intelligence. Aussi convient-il de donner libre cours au sentiment et à l'imagination lorsque l'on écrit comme lorsqu'on agit. Mais ce *libre cours* doit être réglé par la suprématie constante de l'intelligence : tout sentiment, tout rêve qui n'est pas en règle avec le jugement de l'intelligence doit être ramené à l'harmonie avec la faculté maîtresse. « Au bout d'une dizaine de minutes, le R. P. Capistran nous dit qu'il allait nous présenter à Marie de Mœrl. Il suffit, en effet, du moindre signe de la volonté de son guide spirituel pour la rendre au monde extérieur. Mais nous priâmes le bon religieux d'attendre encore quelques instants. » On ne se rend compte de l'impression des gens qu'à la condition d'écouter patiemment tout ce qu'ils disent. C'est afin de connaître cette impression que les divers détails de cette relation sont analysés. « Il nous coûtait de la laisser rappeler du ciel où elle a sa conversation, et de la faire redescendre, uniquement pour nous, sur cette pauvre

terre, à laquelle elle n'appartient plus ; nous regrettions aussi de voir sitôt disparaître ce magnifique tableau. » Cela est très pieux, mais d'une piété un peu précieuse, avec trop de manières qui gâtent l'idée.

Du reste, la longue description du phénomène touche à son terme. Nous voici au réveil de la stigmatisée. « Cependant, *un quart d'heure s'étant déjà écoulé*, le digne franciscain appela Marie d'une voix presque imperceptible. » C'est là non pas un phénomène de suggestion mentale mais une suggestion orale produisant pour les spectateurs une impression d'autant plus vive que la voix est moins perceptible. « Elle reprit ses sens au même instant, et *comme un corps immatériel*, sans se servir de ses mains toujours jointes, elle glissa dans son lit avec une gracieuse agilité. » Cette gracieuse agilité est un des traits qui frappent davantage les narrateurs. Le côté plastique du tableau jouait un rôle fort important dans la mystique des visiteurs les plus éclairés de Marie de Mœrl. Aujourd'hui cette plastique est imitée et multipliée par l'hypnotisme chez les personnages les plus vulgaires et les moins dignes d'estime, d'où une critique actuelle assez sévère et pres-

que injuste pour les admirations d'il y a cinquante ans.

Nous ne sommes ni plus judicieux ni plus sages en 1891 que ne l'étaient en 1844 les visiteurs de Marie de Mœrl. Toutefois il est loisible aujourd'hui de profiter des progrès de la science expérimentale pour redresser quelques-unes des erreurs de 1844 et pour s'efforcer de ne pas retomber dans des confusions analogues.

Les divers admirateurs de Marie de Mœrl, Don Riccardi, Gœrres, M. de Cazalès, lord Shrewsbury, M. Léon Boré, ont retracé clairement les phénomènes dont ils étaient témoins : la science actuelle trouve dans leurs relations de précieux documents. Que signifient, à côté de ce service rendu à la science, les légers défauts relevés chez quelques-uns de ces écrivains dans les critiques qui précèdent ? Fort peu de chose ! Simplement que les auteurs de ces relations auraient doublé la portée de leur œuvre en évitant d'y mettre de leur propre crû. Le discrédit qui frappe les ouvrages de ce genre aux yeux des sceptiques — n'oublions pas que les sceptiques sont la majorité, même parmi les gens qui suivent exactement les pratiques de la

religion chrétienne ! — est un très grave défaut pour un livre. Cette défaveur tient souvent aux vices de formes, aux exagérations d'expression, aux figures de rhétorique maladroitement évoquées. Ce discrédit englobe l'ouvrage, forme et fond : tout est submergé dans le jugement des lettrés et dans l'opinion du public ! Conclusion : évitons ces travers ; que la forme soit simple comme la pensée qu'elle exprime ; que la forme n'altère pas les lignes de l'objet qu'elle recouvre ! Sous prétexte de présenter de beaux arrondis, que la draperie ne dissimule pas l'ossature du modèle, son originalité, sa vérité !

INDEX

T

U

V

W

Z



Bourges, imprimerie H. Sire.

